



INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
LOME (TOGO)

ETUDES TOGOLAISES

**Revue Togolaise
des
Sciences**

Vol 19, n°1 - Janvier-Juin 2025 - ISSN 0531 - 2051

Publication Semestrielle

ETUDES TOGOLAISES

Revue Togolaise des Sciences

Vol 19, n°1– Janvier – Juin 2025 – ISSN 0531 – 2051



Publication semestrielle

Institut National de la Recherche Scientifique (INRS)
BP 2240 LOME – TOGO
Tél (228) 22 21 01 39 / (228) 22 21 39 94
Email: inrs@inrsdrst-tg.org; inrstogo@yahoo.fr
Site web: <https://inrsdrst-tg.org>

ETUDES TOGOLaises

Revue publiée sous le haut patronage du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Directeur de Publication : Dr. Kossi AGBEYADZI

Rédacteur en chef : Dr. Essoh AYIMBA

Responsables Administratif et Financier : M. Wakilou BONFOH, M. Etêh NANI

Comité scientifique de lecture

- Pr. Kouami KOKOU, Lomé – Togo
- Pr. Fidèle Messan NUBUKPO, Lomé – Togo
- Pr. Mireille PRINCE-DAVID, Lomé – Togo
- Pr. Kossi KOUMAGLO, Lomé – Togo
- Pr. Moustapha KASSE, Dakar – Sénégal
- Pr. Adolé GLITHO, Lomé – Togo
- Pr. Kossi NAPO, Lomé – Togo
- Pr. Comla de SOUZA, Lomé – Togo
- Pr. Akuetey SANTOS, Lomé – Togo
- Pr. Nandedjo BIGOU-LARE, Lomé – Togo
- Pr. Taladidia THIOMBIANO, Ouagadougou – Burkina Faso
- Pr. Koffisa BEDJA, Lomé - Togo
- Pr. Mawuena GUMEDZOE, Lomé – Togo
- Pr. Koffi NDAKENA, Lomé – Togo
- Pr. Koffi AKPAGANA, Lomé – Togo
- Pr. Komla SANDA, Lomé – Togo
- Pr. Komi TCHAKPELE, Lomé – Togo
- Pr. Maurille AGBOBLI, Lomé –Togo
- Pr. Aimé GOGUE, Lomé –Togo
- Pr. Egnonto M. KOFFI-TESSIO, Lomé – Togo
- Pr. Gauthier BIAOU, Cotonou – Bénin
- Pr. Koffi AHADZI-NONOU, Lomé – Togo
- Pr. Badjow TCHAM, Lomé – Togo
- Pr. Edinam KOLA, Lomé – Togo
- Pr. Kokou Folly Lolowou HETCHELI, Lomé – Togo
- Pr. Pépêvi KPAKPO (MC), Lomé – Togo
- Pr. Adzo Dzifa KOKOUTSÈ, Lomé – Togo
- Pr. Adou YAO, Abidjan – Côte d'Ivoire
- Pr. Essohanam BATCHANÀ, Lomé– Togo
- Pr. Nutéfù Koffi TSIGBE, Lomé – Togo
- Pr. Viviane ASSEMIEN épse Adiko (MC), Abidjan – Côte d'Ivoire
- Pr. Kaoum BOULAMA, Niamey – Niger
- Pr. Komi BEGEDOU (MC), Lomé –Togo
- Pr. Kouassi Michel YAPI (MC), Abidjan – Côte d'Ivoire
- Pr. Kokou TCHALLA (MC), Kara – Togo
- Pr. Eralakaza OURO BITASSE (MC), Kara – Togo
- Pr. Konnegbéné LARE (MC), Kara – Togo
- Pr. Damitonou NANOIINI (MC), Kara – Togo
- Pr. Kokou-Azonko FIAGAN (MC), Kara – Togo
- Pr. Mimboabe BAKPA (MC), Kara – Togo
- Pr. Essohouma TANANG (MC), Kara – Togo
- Pr. Atti TCHABI (MC), Kara – Togo
- Pr. Kokou Agbékogni Réné SEGBEDJI (MC), Kara – Togo
- Pr. Essonam BINI (MC), Kara – Togo

- Prix du numéro : 2 500 Fcfa

- Abonnement : 4 500 Fcfa / An

Toute correspondance concernant la revue doit être adressée à :

Etudes Togolaise « Revue Togolaise des Sciences », BP 2240 LOME – TOGO ;

Tél. (228) 22 21 01 39 / (228) 22 21 39 94

Email: inrs@inrsdrst-tg.org ; inrstogo@yahoo.fr

Site web: <https://inrsdrst-tg.org>

SOMMAIRE

L'église catholique au défi de l'autofinancement : une analyse des dispositifs info-communicationnels de la pastorale financière en contexte camerounais, Hubert MOMO , Université de Dschang, Université d'Ebolowa, Cameroun, Gildas MOUTHE , Université d'Ebolowa, Cameroun.....	1
Insécurité alimentaire et nutritionnelle et stratégies d'adaptation des populations vulnérables face aux mutations climatiques au sud-ouest du Bénin, Appolinaire D. GNANVI , Université d'Abomey Calavi, Bénin.....	16
Fermeture des réceptifs hôteliers de la station balnéaire de Cap Skirring (Basse-Casamance) : entre défis et résilience d'un tourisme en crise, Sadou BOCOUM , Université d'Orléans, France, Pape Mactar DIAW , Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal.....	35
Vulnérabilité des systèmes de production agricole au changement climatique dans la basse vallée de la Tarka, Centre-Est du Niger, Rachid MAHAMADOU MOUDI , Université ABDOU Moumouni, Niamey, Niger, Seydou WAIDI , Université Abomey Calavi, Benin, Kabirou SOULEY , Université André Salifou, Zinder, Université ABDOU Moumouni, Niamey, Niger, Maman WAZIRI MATO , Université Abdou Moumouni, Niamey, Niger.....	54
Intégration des TICE dans le secondaire au Togo : perspectives d'innovation et modèle théorique, Tchilabalo TABATI , Université de Lomé, Togo, Candide Achille Ayayi KOUAWO , Université de Lomé, Togo, Kokou AWOKOU , Université de Lomé, Togo, Anasthasie Marie OBONO MBA , École Normale Supérieure de Libreville, Gabon.....	73
Penser l'autonomisation des femmes africaines au prisme de l'anthropologie : critiques d'un consensus fabriqué, Augus LEMBIKISSA , Institut des Mondes Africains (IMAF), Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), Paris, France.....	86
Réurrence d'actes terroristes au nord du Bénin : essai d'analyse sociologique, Donatiens SOKOU , Université d'Abomey Calavi, Bénin.....	104
Memoria y trauma en la narrativa de la posguerra: <i>los girasoles ciegos</i> de Alberto Méndez, Amenan Opportune AHOUSSY Epse DAVODOUN , École Normale Supérieure d'Abidjan, Côte d'Ivoire	123
Tontine, stratégie d'autonomisation des femmes rurales en Afrique : cas de « Gbenondjou » de Tetetou, Komivi ABOTCHI , chercheur indépendant, Lomé, Togo.....	138

Analyse de l'efficacité des initiatives de lutte contre les changements climatiques dans la zone agricole de Bas-Mono au Togo, Tchabore Nandja TCHAYE , Université de Lomé, Togo, Gbatı NAPO , Université de Lomé, Togo.....	159
Les carrières de sable dans la commune de Bonoua (Bénin, Afrique de l'Ouest) : modes et contraintes de gestion, Loiseths VIDEHOUENOU , Laboratoire des Dynamiques Urbaines et Rurales (LEDUR), Bénin, Sylvain VISSOH , Laboratoire des Dynamiques Urbaines et Rurales (LEDUR), Bénin, David BALOUBI1 , Laboratoire des Dynamiques Urbaines et Rurales (LEDUR), Bénin.....	181
Transformation digitale des cabinets d'audit et rendement des commissaires aux comptes : cas des cabinets d'audit au Togo, Jürgen Christ Roi PONEÏ , Université de Kara, Togo, Djaoudath ALIDOU DRAMANE , Université de Parakou, Parakou, Bénin, Tanko Awoki TANKPE, Université de Kara, Kara, Togo, N'bozo Bamonfè N'DAH, Université de Kara, Togo.....	198
Enjeux socioéconomiques de la pratique du maraîchage sur les ménages agricoles autour des cuvettes de Farin Rouwa, Maidouroumi et Kouble roudouni dans la commune rurale de Dogo au Niger, Mountaka ABDOU SANI , Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger, Abdou Rahamane OUSMANE YAKOUBA , Université André Salifou de Zinder, Niger, Kabirou SOULEY , Université André Salifou de Zinder, Niger, Maman WAZIRI MATO , Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger.....	217
Analyse sur la gestion de l'humidité des matières premières dans le système de broyage du ciment d'une cimenterie au Mali, Chiaka TANGARA , Ecole Normale d'Enseignement Technique et Professionnel (ENETP), Amadou TOURE , Ecole Normale d'Enseignement Technique et Professionnel (ENETP), Bamako, Mali, Oumar TANGARA , Institut Supérieur de Technologies Appliquées (TechnoLAB-ISTA) de Ségou, Mali, Dazaly Coulibaly , Direction Régionale de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la famille de Ségou, Mali.....	234
Perceptions des enseignants de philosophie du Togo de l'approche par compétences, Sougle-Man Yao IMOУ , Université de Kara, Togo, Bilakani TONYEME , Université de Lomé.....	249

L’ÉGLISE CATHOLIQUE AU DÉFI DE L’AUTOFINANCEMENT : UNE ANALYSE DES DISPOSITIFS INFO- COMMUNICATIONNELS DE LA PASTORALE FINANCIÈRE EN CONTEXTE CAMEROUNAIS

Hubert MOMO

Université de Dschang, Cameroun

momo_hubert@yahoo.fr

Gildas MOUTHE, Université d’Ebolowa, Cameroun,

mouthdas@yahoo.fr

Résumé

Le présent article qui s’inscrit dans le champ des sciences de l’information et de la communication, se propose d’analyser la trame discursive développée par les pasteurs de l’Eglise catholique au Cameroun pour inciter les chrétiens à demander des messes pendant le mois de Novembre reconnu comme mois de prière pour les défunt. Pour des raisons d’unité géographique et de spécificités socio-culturelles, nous avons centré notre travail sur le diocèse de Bafoussam et précisément sur deux zones pastorales qualitativement représentatives. A partir des annonces paroissiales, et dans une posture d’observateur participant avec une grille d’entretien semi directif, nous avons voulu examiner l’épistémè de la communication financière de l’Eglise catholique. Notre démarche nous a permis de mettre en lumière les ressorts du marketing qui structurent et accompagnent la stratégie communicationnelle de l’Eglise dans la mobilisation des fidèles. Nous sommes ainsi arrivés à vérifier et à consolider l’hypothèse de recherche qui postule que le déploiement d’une discursivité à la sensibilité trop humaine expose le sacré, principe dans la théologie ecclésiale à une banalisation.

Mots clés : l’Eglise catholique, autofinancement, marketing spirituel, communication inférentielle.

THE CATHOLIC CHURCH TO THE CHALLENGES OF SELF-FINANCING: AN ANALYSIS OF THE INFO-COMMUNICATIONAL DEVICES OF FINANCIAL PASTORAL CARE IN THE CAMEROONIAN CONTEXT

Abstract

This article, which is part of the field of information and communication sciences, proposes to analyze the discursive framework developed by the pastors of catholic church in Cameroon to encourage christians to ask for masses during the month of november recognized as the month of prayer for the dead. For reasons of geographical unity and socio-cultural specificities, we have focused our work on the diocese of Bafoussam and precisely on two qualitatively representative pastoral areas. From the content analysis of parish announcements, and in a non participating observer posture, we wanted to examine the episteme of the financial communication of the catholic church. Our approach has allowed us to highlight the marketing springs that structure and accompany the church's communication strategy in the mobilization of the faithful. We have thus come to verify and consolidate the research hypothesis that postulates that the deployment of a discursiveness with too human sensitivity exposes the sacred, principled in ecclesial teleology to a trivialization.

Keywords: The Catholic Church, self-financing, spiritual marketing, inferential communication.

Introduction

Sans emprunter le chemin d'une rhétorique anticléricale, on peut considérer l'Eglise catholique romaine comme une organisation. En effet, la dualité ontologique de l'Eglise et ses prédicats métaphysiques n'occultent pas son ancrage humain et social. C'est dans la trame de la réalité humaine que l'Eglise révèle et déploie sa fonction prophétique et sa finalité eschatologique. Pour ce faire, elle a un fonctionnement, une hiérarchisation et une structuration qui consolident sa nature organisationnelle et sa perspective organisante.

Vue sous l'angle d'une organisation, elle est considérée comme une entité rationalisée (Bouillon 2009) traversée par des enjeux de performativité et de productivité qui orientent incorrigiblement les politiques de l'autofinancement. Dans ce cadre, l'Eglise catholique au Cameroun mobilise

des discours et pratiques diverses qui empruntent les canaux de la communication persuasive. En effet, qu'il s'agisse des campagnes pour le denier de l'Eglise, l'appel au don pour les constructions diverses, ou même des contributions particulières, les ouvriers apostoliques manient avec dextérité un vocabulaire fleuri adossé au monde du marketing et de la communication financière et bien rodé dans la mise en rapport de l'offre et de la demande.

Dans le cadre de ce travail, nous avons choisi d'examiner la communication de certaines églises particulières¹ du Cameroun au sujet des demandes de messes pour les défunts pendant le mois de Novembre, connu dans l'Eglise catholique comme le mois de la prière pour les défunts. De façon informelle, et virale comme par un effet de script invisible, les paroisses du diocèse baissent les prix d'honoraires de messe : 1000frs au lieu de 2000 frs comme habituellement convenu. « Une remise » encadrée, puisque pour 1000 frs le nombre des défunts pour qui la messe est demandée est limité à quatre. La sollicitude pastorale qui sous-tend cette pratique sans malice, fait penser au phénomène des soldes cycliques qui permet au consommateur avisé de planifier ses achats.

Ce rapprochement avec le monde de la distribution ne manque pas de soulever un faisceau de questions qui peut substantiellement trouver du sens dans le champ des sciences de l'information et de la communication. Alors même que les biens proposés par l'Eglise relèvent d'un registre spirituel, cet effort de tarification ne peut-il pas induire un flou et augmenter le risque de brouillage de l'image d'une Eglise soupçonnée de simonie et habitée par le goût excessif du lucre. Comment enseigner que les biens spirituels sont source de grâce incommensurable et adopter au même moment, une stratégie aux allures promotionnelles digne d'une société conquise par la légitimité marchande ? Le chrétien/pratiquant, n'est-il finalement pas réduit au rôle de consommateur ? Tout se passe comme si dans l'Eglise se côtoient deux liturgies : la sainte liturgie et la « liturgie » de la société de consommation avec ces avatars et ses canons expressifs. L'ambivalence ontologique de l'Eglise (humaine et divine) n'offre-t-elle pas l'occasion d'une ambiguïté téléologique quand se télescopent les discours de deux ordres différents ? Comment résoudre l'équation de la survie existentielle sans travestir l'essence du sacré ? C'est au fond vers cette démarche aporétique, que conduit cette question de fond qui finalement appelle à creuser un sillon de dialogue fécond entre théologie pastorale et communication. Nous faisons l'hypothèse que l'intuition proxémique qui innervé la discursivité de l'autofinancement de l'Eglise au Cameroun, expose à la trivialisation du sacré.

¹ Nous utilisons cette notion au sens juridique du terme. En effet, pour le Droit canon, les Eglises particulières sont les juridictions ou circonscriptions à partir desquelles existe l'Eglise catholique. Il s'agit notamment des diocèses. (Can 368)

Comme ancrage de terrain, nous avons mené notre étude dans le diocèse de Bafoussam, qui couvre la région de l'ouest du Cameroun. Une région dans laquelle la relation aux morts et à la mort fait partie d'un vaste réseau de communication entre le monde des vivants et des morts. Par souci méthodologique nous avons axé notre travail sur deux zones pastorales sur les huit que comporte le diocèse de Bafoussam. Deux zones pastorales composées de 15 paroisses géographiquement proches et inscrites dans un terroir culturellement marqué par un syncrétisme religieux qui constitue un véritable défi pastoral. L'échantillon nous semble significatif et qualitativement représentatif pour évaluer une stratégie de communication pastorale dans un contexte socio-anthropologique où se pratique « un culte des ancêtres ». En effet, le mois de la prière pour les défunt devient une occasion d'apprécier la valeur heuristique d'une contribution chrétienne à visée didactique et catéchétique.

Notre corpus est constitué des annonces dominicales (écrites et orales) des paroisses qui constituent notre terrain d'étude. Dans une période allant du dimanche 27 octobre 2024 au dimanche 8 décembre, dans la posture d'une observation participante, nous avons assisté aux offices religieux et messes dominicales avec une attention à la rubrique annonces. La place et la dimension emphatique de la demande de messe dans ces annonces ont donné lieu à des entretiens semi directifs ciblés que nous avons menés auprès des pasteurs et des fidèles.

L'armature théorique de ce travail se structure autour du constructivisme social (Luckmann & Berger, 1966), à partir duquel nous allons analyser et rendre compte de la manière dont l'Eglise catholique élabore son marketing autour de la « marchandisation » des messes des défunt.

Nous avons articulé cette réflexion autour de quatre points. Après une entame qui spécifie la nature organisationnelle de l'Eglise, nous aborderons en un second moment les problématiques de l'autofinancement de l'Eglise catholique. Ces questionnements ouvriront en troisième partie les enjeux et apories de la communication financière de l'Eglise catholique quand elle emprunte les chemins du marketing. L'exploration de ces chemins conduira, au plan de chute à un regard critique tourné vers la valorisation de la communication inférentielle selon le paradigme kérygmatische.

1. L'Eglise catholique, une organisation comme les autres ?

Une organisation apparaît en effet comme un ensemble structuré, sinon figé, contraignant pour les individus qui y participent et en même temps comme une construction collective dynamique qui autorise l'accomplissement de projets communs (Desreumaux, 2019). Si le rapprochement d'une organisation religieuse avec une organisation du secteur marchand semble inévitable du fait de la pluralité des activités aujourd'hui exercées par les organisations religieuses, plusieurs

interrogations subsistent. L'organisation religieuse, par les liens juridiques qui se tissent entre ses membres et avec les acteurs externes, a pu faire l'objet de débats judiciaires et doctrinaux sur l'applicabilité du droit de la concurrence, du droit du travail, du droit des sociétés.

Ces débats conduisent à questionner l'assimilation de l'organisation religieuse à une entreprise, laquelle se caractérise par une activité économique dotée de moyens humains et matériels. En effet, le fonctionnement interne de l'organisation religieuse, ses relations avec les acteurs économiques et sociaux donnent des indicateurs sur son incursion dans la logique marchande. Les activités économiques, marketing, d'enseignement, de communication soulignent cette incursion. Toutefois, la perspective économique appliquée à l'organisation religieuse travestit-elle son fonctionnement en l'alignant sur celui d'une entreprise ordinaire ?

La différence essentielle entre une organisation religieuse et une organisation marchande est son but. Le but des entreprises appartenant aux organisations religieuses n'est en effet pas en soi de faire du profit, mais de faire vivre la communauté (Jonveaux, 2018). Ainsi, la recherche du lucratif n'est pas l'objectif principal de leur action. Ce qui ne veut pas dire, qu'elle ne soit pas à la recherche de la viabilité économique de son activité.

L'Eglise catholique est certes une organisation, mais elle diffère des autres organisations sur plusieurs points essentiels. D'une part, elle est une institution religieuse fondée sur des croyances spirituelles, une doctrine théologique et une mission de foi, de charité et de salut. Elle est également guidée par une hiérarchie spirituelle, avec le Pape à sa tête, et ses membres partagent une identité collective centrée sur la foi chrétienne et la pratique religieuse.

D'autre part, elle est également une organisation institutionnelle avec une structure administrative, des lois internes, des propriétés et des finances, comme toute organisation. Cependant, sa dimension spirituelle et son autorité morale la placent dans une catégorie différente de celle des organisations strictement séculières.

Ainsi, bien que l'Eglise catholique soit une organisation, elle est porteuse d'une mission et d'une vision du monde qui vont au-delà des objectifs classiques d'une entreprise ou d'une organisation sociale. Elle fonctionne ainsi comme une véritable entité rationalisée impliquée dans un processus d'optimisation et de justification, (Bouillon, 2009). L'optimisation selon cet auteur s'inscrit dans le cadre général d'élargissement actionnel qui regroupe les démarches, les ressources et les actions qui doivent être mises en synergie pour obtenir un résultat escompté.

Cet éclairage conceptuel donne une intelligibilité significative à la stratégie de la pastorale financière où l'on fait intervenir les laïcs comme sensibilisateurs des autres chrétiens, avec les préoccupations du timing de la collecte des différentes rubriques qui doit être faite avant un moment

déterminé de l'année pour permettre la réalisation du budget annuel. Dans les Eglises occidentales, cette optimisation se lit aussi à travers l'utilisation des terminaux de paiements à l'église pendant les quêtes du dimanche.

La justification quant à elle repose sur la démarche d'explicitation des choix qui fonctionne finalement comme une légitimation et à la naturalisation de l'autorité et de l'action entreprise, (Ricœur, 1997). C'est de cette manière que l'on comprend les énonciations des prélats du style « mon argent est dans vos poches » ou alors « c'est grâce à vous que l'Eglise vit ! L'Eglise vit des dons ».

En ressortant de l'ordre économique, l'organisation religieuse apparaît-elle paradoxale ou au contraire s'est-elle adaptée à la « loi » de la mondialisation ? La mondialisation des échanges, l'économie de marché ont conduit les organisations religieuses à une adaptation de leur fonctionnement. Leur existence apparaît loin d'être mineure, dans le cadre du secteur marchand comme au sein de l'économie sociale et solidaire qui fait prévaloir des activités désintéressées.

2. L'autofinancement comme dispositif d'affranchissement matériel des Eglises locales

Dès le début de l'évangélisation, les missionnaires en Afrique étaient animés du souci d'autofinancement, comme en témoigne leurs réalisations. Toutefois, ils comptaient sur l'aide des Eglises sœurs de l'occident. Mais avec la diminution drastique de cette manne financière, l'exigence de l'autofinancement est devenue un impératif catégorique aussi bien pour les évêques, les prêtres et les laïcs.

Il convient de noter que, la décision de suspendre l'assistance financière n'a pas fait l'unanimité au sein des différentes associations de l'Eglise. Suivant la résolution du conseil mondial des Eglises votée à Bangkok en 1973, la conférence des Eglises de toute l'Afrique (CETA), réunie à Lusaka proposa la suspension pour cinq ans de l'envoi des missionnaires et de subsides étrangers dans les Eglises d'Afrique. Du côté de l'Eglise catholique romaine, cette proposition avait été soutenue entre autre par Fabien Eboussi Boulaga² et Pierre Meinrad Hebga³.

Par contre, cette résolution fut condamnée aussi bien par les églises que par les sociétés missionnaires. Les Evêques d'Afrique et de Madagascar se joignirent aussi à ces contestations. Mais ces revendications n'eurent aucun effet sur cette décision puisque les subsides et les aides se sont raréfiés au fil du temps. L'autonomie financière s'est dès lors imposée comme une panacée pour les Eglises locales. L'exhortation apostolique post-synodale

² Confé « La démission », in spiritus, 56, 1974, pp.276-287.

³ Confé, *Emancipation d'Eglises sous tutelle, essai sur l'ère post-missionnaire*, Paris, Présence Africaine, 1976.

« ecclesia in Africa » du Pape Jean Paul II en a fait d'ailleurs l'un des principaux piliers de l'évangélisation en Afrique.

Le Pape Jean Paul II parle d'auto financement au chapitre 5 d'« ecclesia in africa ». Ce document comporte deux parties, la première présente les différents agents d'évangélisation. La deuxième est consacrée à ses diverses structures : les paroisses, les mouvements et associations, les écoles, les universités et instituts supérieurs, enfin, le texte précise que les moyens matériels constituent le socle sur lequel reposent les diverses structures de l'évangélisation et qui soutiennent ses différents acteurs.

Afin de marquer l'importance des moyens financiers, l'expression auto financement revient à 3 reprises dans le paragraphe 104 du document. Ce passage affirme la nécessité de l'autofinancement dans l'œuvre d'évangélisation. Il indique avec force l'impérieuse urgence de l'autofinancement pour chaque communauté chrétienne. Cette option préférentielle du pape Jean-Paul II, ambitionne de sortir les églises d'Afrique de la misère et à les rendre autonomes. En réponse à cette exhortation de ce souverain pontife, les Eglises d'Afrique se sont engagées dans la mise sur pied des activités génératrices de revenus afin de se prendre en charge et assurer leur autonomie financière et matérielle.

Depuis une vingtaine d'années, les diocèses de l'Église catholique au Cameroun multiplient des initiatives allant dans le sens de la mise sur pied de structures génératrices de revenus afin de subvenir à leurs besoins. Centres d'accueil et d'hébergement, location de terrains et de bâtiments, création de vastes plantations de cacao, de bananes plantains et de palmiers à huile, etc. Dans le domaine socio-éducatif, cette institution religieuse n'a de cesse de se doter d'instituts universitaires, d'établissements scolaires, de centres de santé, au point d'être aujourd'hui au Cameroun le second pourvoyeur après l'Etat.

Ainsi, les diocèses et les paroisses multiplient des stratégies afin de maximiser leurs revenus, la dernière en date étant le marketing autour des prix d'inscription des messes des défunts. Comment se structure et s'organise ce marketing spirituel ? Quels dispositifs et quels mécanismes de séduction les paroisses utilisent-elles pour susciter l'adhésion des fidèles ? Quels dangers ce marketing spirituel peut-il faire courir à l'Eglise catholique ?

3. Eglise et marketing : vers une aporie ?

Nous avons pu ressortir que l'approche du marketing est adossée à la volonté d'un autofinancement de l'institution. Terrain hautement glissant pour une institution écartelée entre la dénonciation biblique de l'argent et la nécessité d'en avoir pour réaliser ses missions. Le problème reste une question de dosage, puisqu'on a l'impression que les préoccupations financières sont devenues primordiales au point parfois d'être considérées

comme consubstantielles au message du Christ. Les pasteurs rivalisent d'adresse dans les formules et stratégies pour augmenter les entrées financières.

La récurrence des questions financières pendant le prône dans les enquêtes menées nous a parfois fait penser à Kierkegaard :

« Le sermon du pasteur, tout le monde s'en arrange, puisque les fidèles voient bien le sens à en tirer...mais, vrai, s'il fallait pratiquer à la lettre les règles dominicales, ne faudrait-il pas aussi interdire aux pasteurs de prêcher le dimanche ! Pourquoi privilégier un trafic plutôt qu'un autre. Si toutes les boutiques (et de nos jours, celle du pasteur c'est son église) devraient fermer ce jour-là, pourquoi lui permettre d'ouvrir la sienne alors ? Gagner de l'argent, trafiquer, voilà au fond, ce qui heurte la loi dominicale, mais les pasteurs n'en gagnent-ils pas le dimanche ? » (Kierkegaard 1949 : 48).

Cette préoccupation n'est pas la lame de fond du présent travail qui s'intéresse à un aspect particulier celui des demandes de messes pour les défunts au mois de novembre. Sur le terrain, nous avons effectué notre recherche dans deux zones pastorales : doyenné de Dschang et de Bafou. Ces unités zonales sont constituées de 15 paroisses dans lesquelles, à l'occasion des messes dominicales, nous avons réalisé une observation non participante entre dimanche 27 octobre 2024 au dimanche 8 décembre. De façon générale, dans toutes les 15 paroisses, la modification du coût des honoraires des messes pour les défunts est prévue et est systématiquement annoncée pendant le prône et les annonces dominicales. Certaines formulations rappelaient qu'il s'agissait d'une pratique rodée devenue presqu'une tradition. Exercice de mémoire, qui, comme on le verra à tracer un sillon de mentalisation en créant une assiduité intermittente dans la demande des messes.

Il n'est surprenant qu'une telle disposition pastorale qui ne s'appuie sur aucun texte canonique fasse autant l'objet d'une validation collective. En effet, les acteurs pastoraux qui travaillent dans ce démembrément de l'Eglise, se retrouvent mensuellement pour des rencontres de programmation de partage d'expérience et de convivialité : cadres structurels où se déploient la « conversation » comme modalité de la communication organisationnelle, (Bouillon, 2009). Rien d'étonnant si le prix revu à la baisse est adopté par tous, surtout si la disposition a fait la preuve de son efficacité dans la réduction de la pression financière. Il faut relever qu'un des pasteurs que nous avons rencontré n'a pas hésité à nous dire que l'objectif de cette campagne de Novembre est double :

« Il est question d'éduquer les chrétiens à prier pour les défunts de façon normale, c'est-à-dire non pas pour conjurer un sort ou expier la colère d'un défunt. Il s'agit d'une réponse chrétienne donnée au culte des crânes que l'Eglise n'encourage pas du tout. En plus de cet objectif pastoral cette sensibilisation avec rabais du prix des honoraires a pour but de donner

une santé financière à la caisse des honoraires de messes, une caisse qui participe à la gestion des besoins matériels des ouvriers apostoliques. ».⁴

Sur les 15 paroisses, nous avons noté que dans trois (Sacré-Cœur, Fokoué, Baleveng) ce sont les laïcs qui ont lu cette annonce, en lisant un commentaire pédagogique visiblement préparé par le curé de la paroisse. Dans les autres paroisses, malgré la lecture faite, les célébrants ont éprouvé le besoin de reprendre la parole avec emphase, pour exhorter les fidèles. Cette emphase à explorer plusieurs registres de l'argumentation, mobilisant le logos, « *l'amour est plus fort que la mort, prions pour nos défunt, c'est une autre preuve de notre amour* »⁵; le pathos un argument de la peur ancré dans les anecdotes de la mystique chrétienne. A ce sujet, on a entendu un prélat raconter les histoires des défunt qui sont revenus en songe demander à leurs proches, d'arrêter de se lamenter et de demander plutôt des messes pour leur libération. D'autres célébrants dans leur élan de discours délibératif ont associé à la demande de messe des défunt des promesses d'une existence heureuse puisque les défunt accueillis dans la bénédiction céleste sauront intercéder pour les vivants. (Bafou-centre).

Le moins que nous puissions dire est que dans une démarche pédagogique, les commentateurs des annonces ont usé d'un opportunisme discursif nourrit à la sève d'une approche épidictique qui rappelle les mécanismes du marketing. Nous pouvons noter que cette stratégie est payante. Sa reconduction est un argument de preuve. Ensuite, en échangeant avec une animatrice en pastorale, dans la paroisse de Sacré-Cœur, nous avons eu un élément quantitativement significatif : « *le nombre des demandes de messes qui a largement doublé. D'habitude les dimanches, il y a au grand maximum 10 intentions, mais les dimanches de novembre enregistrent au moins 20 demandes.* »⁶ Une assertion consolidée par les réponses récoltées auprès de nos enquêtés. En effet, dans le but d'apprécier l'adhésion du peuple de Dieu à cette disposition pastorale, nous avons mené des enquêtes auprès de 450 chrétiens après les messes.⁷ 250 (25 jeunes et 225 adultes) ont reconnu qu'ils font un effort pour la demande de messe en Novembre à cause du « prix abordable ». On le voit l'argument matériel connaît une préséance sur la portée pastorale. Le tiers des enquêtés, pour la même raison, dit ne demander les messes que à cette période de l'année. Il s'agit bien des fidèles, au sens juridique et pastoral du terme, c'est-à-dire ceux qui ont une pratique régulière et non pas des chrétiens intermittents.

⁴Entretien avec Le curé-Doyen le dimanche 27 octobre à 9h à la paroisse Saint Augustin de Dschang

⁵ Intervention du curé de Bamendou à la messe de 6h30

⁶ Entretien avec l'animatrice en pastorale de la paroisse Sacré-Cœur.

⁷ Nous avons enquêté 30 personnes par paroisse sur les 15 visitées. 100 Jeunes et 350 adultes. Au niveau de la variable sexe, il s'agissait de 150 hommes et 300 femmes.

L'effort de légitimation et de naturalisation savamment mis en œuvre par les pasteurs, n'a-t-il pas créé plutôt un effet de dénaturalisation et de désubstantialisation de l'Eglise ?

En scrutant certains messages de l'Eglise nous ne sommes pas loin d'un procédé de marketing sociétal où l'Eglise se positionne comme une institution cherchant à défendre certaines valeurs ou à promouvoir des comportements favorables à la réalisation de ses objectifs. Tout se passe comme si l'Eglise ayant intégré les ressorts du marketing, analyse les besoins des fidèles et essaye d'y répondre, en offrant une réponse en adéquation parfaite avec les besoins du « marché » de la foi. Cette orientation promotionnelle vers une certaine pratique de sollicitation planifiée en tenant compte des différents cycles modifie la pratique des fidèles. La mobilisation de cette stratégie marketing donne l'impression que l'Eglise avec son héritage sacramental et spirituel est tombée dans le piège de ce modèle sociétal prosaïque et trivial dont parle Dany-Robert Dufour. Un espace où la valeur est désormais unifiée dans le système de la marchandise. (Dufour 2011 :19).

Et là encore, l'Eglise court le risque d'entamer le « capital de désirabilité » qui affecte les marques ou les produits en contexte de promotion. En effet, celle-ci diminue le rôle de la marque et contribue à lui enlever de la valeur comme critère de choix. On peut se souvenir que l'on a acheté un produit non pour ses qualités intrinsèques, mais parce qu'il était en promotion. » (Lipovetsky, 2003 : 134).

Pour rester dans ce registre, nous pouvons nous demander s'il ne serait pas plus intéressant pour l'Eglise de s'inspirer de la vive onde ressentie par le marché de la marque le 2 Avril 1993. Une page de soubresauts mise en visibilité par Naomi Klein dans son étude décapsante sur l'explosion et la gestion des marques. L'auteure relève qu'en face de la grande concurrence, Marlboro, à cette époque, avait décidé de baisser le prix de ses cigarettes. Il eut un branle-bas et un faisceau de réactions contre cette visée réaliste et opportuniste qui semblait comprendre que la génération de l'époque en voulait de plus en plus pour son argent. La montée de cette indignation reposait sur l'argument selon lequel la valeur prosaïque du prix à elle toute seule ne donne pas consistance au produit.

Ce dernier a besoin d'un processus de sémantisation qui opère comme mécanisme de courtage de signification et de fondement d'une composante spirituelle. (Klein, 2004)

Cette vitrine promotionnelle du mois de novembre peut donc créer un véritable flou dans les consciences et complexifier les ressorts pédagogiques de la catéchèse chrétienne. En effet, l'Eglise a déjà tant de mal à faire comprendre aux chrétiens que la messe et les autres sacrements n'ont pas de prix. Les explications autour du casuel demandé pour les sacrements sont loin de dissiper les relents de soupçon de vente de sacrements par l'Eglise.

Nous ne sommes plus loin des pratiques de la simonie qui constituent un fiel mortel. Surtout que ce casuel canoniquement exigible se noie au milieu d'une avalanche de contributions différemment réclamées dans les paroisses comme contrepartie des services demandés.

Pour la célébration d'un sacrement, à l'occasion de la demande de messe à domicile pour un défunt ou en action de grâce, une kyrielle des conditions financières doit être remplie : contribution pour constructions en paroisse et au diocèse, aide aux charges paroissiales, soutien au clergé... Il s'agit d'une constellation de sommes qui, mises bout à bout deviennent consistantes et prohibitives pour des fidèles à faible revenu consolidant l'image d'une Eglise devenue galerie marchande. Quant au cœur de ce malaise ressenti avec persistance, on peut dire aux fidèles qu'ils peuvent avoir deux messes pour le prix d'une, alors naît une confusion de genre et un risque avéré de dessèchement substantiel.

Assurément, il est probable que renouer avec les mécanismes du discours marketing peut être perçu comme une autre volonté de l'Eglise catholique de sortir de son enfermement et de ses formulations austères et de retrouver une certaine proximité. Jusqu'où peut-elle aller ? N'y a-t-il pas risque de brouillage entre le discours profane et le sacré (Parizot et Batazzi 2014). Nous pouvons nous demander dans quelle mesure ce risque de brouillage n'est-il pas avéré. Sans être exhaustif, ce brouillage nous semble participer aux facteurs explicatifs de la crispation et de la conflictualité qui caractérisent la nouvelle phase des rapports entre l'Eglise catholique et les adeptes de plus en plus nombreux d'un certain retour aux traditions africaines. En effet, ce langage trop humain à connotation trop financière peut provoquer les effets inverses de la saine proximité recherchée. Il faut craindre la naissance et la consolidation d'une atmosphère confinée où le catholique est mis en demeure de s'excuser d'exister (Humbrecht, 2012 : 10), surtout qu'il est dans une situation de l'embarras de la parole religieuse (Stavo-debauge, 2020). L'Eglise, en voulant sortir de son enfermement, s'expose à une compromission déstabilisatrice. Ce n'est pas tant l'idée de quitter le langage austère qui fait problème, mais c'est d'avoir choisi préférentiellement une approche du marketing au lieu de la communication.

4. Aux sources du kérygme comme paradigme communicationnel

Dans son sens premier le kérygme renvoie à la proclamation principiel d'un message. Nous mobilisons la référence comme démarche lumineuse de l'action communicationnelle du message évangélique. En effet, au sens chrétien, il désigne le contenu essentiel de la foi en Jésus-Christ annoncée et transmise aux non croyants par les premiers chrétiens. C'est la diffusion publique d'une vérité reçue de Dieu. (*Evangelii Gaudium* 2013 : 164). Il est donc par essence « évènement de la parole » (Lacoste 1994 : 259) qui invite à croire avec instance. Le kérygme est l'étape initiale de l'annonce sur

laquelle vient se construire l'architecture catéchétique et théologique. C'est en ce sens qu'il reste un acte de communication mais aussi un modèle de communication inférentielle au sens pragmatique. Elle évoque alors une certaine idée de lacune informationnelle à combler par un calcul interprétatif qui prend en compte les connaissances et les compétences du locuteur mais aussi le contexte dans lequel l'énoncé a été produit. (Chernyshova et Traverso, 2017)

C'est cet aspect de l'inférence qui contribue à la co-construction et à l'intercompréhension du message qui permet au détour kérygmatique de retrouver le champ des préoccupations épistémologiques de la communication qui se démarque du marketing et de la publicité. Si le kérygme annonce et proclame, c'est qu'il est dans une posture de la transmission de la quintessence, ce qui renvoie aux finalités communicationnelles relevées par Eric Dacheux : la convivialité, la construction identitaire et la transmission des informations. Finalités que l'auteur oppose à celles du marketing qui reposent sur la persuasion qui en revanche explore les registres non communicationnels comme l'éducation et la violence symbolique avec sa visée instrumentale. (Dacheux, 2004).

L'option préférentielle de l'approche kérygmatique que nous proposons repose sur la valorisation des éléments de contextes. En effet, l'émergence du kérygme s'opère dans un cadre de pluralité et de survivance d'idées religieuses et philosophiques. C'est au milieu de ce foisonnement que le christianisme a tracé le sillon de sa nouveauté et de son originalité. Aujourd'hui encore on assiste à une offre plurielle du religieux dans laquelle l'Eglise catholique semble avoir perdu sa stature surplombante pour ne devenir qu'un choix parmi tant d'autres. La configuration du paysage religieux laissant paraître de façon significative la primauté de la subjectivité et le relativisme conséquent, n'est que l'expression d'une approche évolutive de la vérité et porteuse d'un nihilisme à façade respectable. (Humbrecht, 2012).

Le parallèle des deux situations de communication permet de postuler que pour être audible et asseoir son projet de parole, selon le principe de pertinence (Dacheux, 2004), l'Eglise doit se détourner des chemins du marketing et de « l'agir stratégique. Nous émettons l'hypothèse que dans un concert de voix multiples, une situation où le monde ressemble à une galerie marchande du religieux, l'Eglise catholique gagnerait à rester sur le chemin de la profession de foi sans mobilisation compromettante du marketing et même de la communication d'influence. Son projet de parole pour être pertinent doit emprunter de façon heuristique l'approche kérygmatique indissociablement liée à l'exigence herméneutique qui incombe à l'action théologique. En effet, la tâche de la théologie est d'assurer l'intelligibilité du kérygme tenant compte des contraintes de la communication circonstancielles, conceptuelles, puisque le kérygme dans son essence, comme première annonce, est une « parole pressée » (Lacoste) qui demande

à être interprétée aux détours des prolégomènes pour assurer la continuité du kérygme dans la discontinuité des temps. La confirmation de cette urgence nous vient de la programmation pastorale du service diocésain de la catéchèse du diocèse de Bafoussam qui organise pour le carême 2025 une retraite pour les catéchistes sur une thématique éloquente.

Le service diocésain de la catéchèse (SDC), après une évaluation minutieuse et soutenue, a fait le constat que la grande majorité de nos catéchistes a une vie spirituelle hésitante : ils ne connaissent pas véritablement ce Jésus de Nazareth qu'ils sont sensés annoncer. C'est pour cette raison que depuis quelques années, nous organisons au début de chaque temps du Carême, une récollection pour eux au chef-lieu de chaque doyenné...

Après réflexion et compte tenu de l'objectif visé, à savoir : « amener chaque retraitant à faire une rencontre personnelle avec le Christ, pour un ministère de catéchiste engagé et plus fécond », le SDC a décidé de centrer toute la formation pendant ce triduum, sur la profession de foi de Pierre à Césarée-de-Philippe (Mt16, 13-20) ».

L'exposé des motifs de cette rencontre spirituelle organisée pour les catéchistes, acteurs pastoraux de première zone, relève au moins deux aspects enrichissants pour notre travail : d'abord, il montre à suffisance que l'investissement dans la communication financière semble avoir éloigné l'Eglise de sa finalité prophétique et évangélique. Ensuite il consolide l'urgence d'un retour aux fondements de la communication de la foi. C'est ce retour, manifestement inscrit dans l'odyssée herméneutique, héritière d'un langage qui ouvre les horizons irréfragables de la vulgarisation et de la compréhension du message évangélique. Elle est en plus, gage d'intériorisation engageante et de « Co-signation » de message (Bougnoux, 1991). C'est donc au prix d'une exigence de la communication kérygmatische et de son pendant herméneutique que l'Eglise peut assurer et assumer sa dimension téléologique, comme entité rationalisée mue par la légitimation de son autorité. Point besoin d'explorer les clairières marketing au milieu d'une offre foisonnante. L'urgence est peut-être de retrouver les ressorts épistémologiques de la communication conçue entre autre comme rapport de force dans lequel se joue la place sociale de chaque entité. (Lipianski 1993).

Conclusion

Nous voici parvenus à la fin de ce travail qui portait sur une analyse des dispositifs info-communicationnels de la pastorale financière en contexte camerounais. L'Eglise catholique au Cameroun, pour des raisons de survie a investi depuis plus de trois décennies le champ de la communication financière, mobilisant des stratégies de marketing dans son approche communicationnelle. Dans ce bouquet fourni et sans cesse enrichi des stratégies, nous avons choisi de nous arrêter de façon illustrative sur la

démarche « promotionnelle » des honoraires de messe au mois de Novembre dans les doyennés de Dschang et de Bafou. Unités pastorales composées d'une quinzaine de paroisses recouvrant les territoires urbains et ruraux.

Si l'exploration du registre marketing est la marque de l'ouverture d'une Eglise reconnue comme austère dans son langage, il faut reconnaître que l'investissement de ce registre crée un mélange de genres qui ne donne plus une visibilité à la mission principielle de l'Eglise. Nous arrivons à la conclusion que si l'Eglise est une organisation, elle est tenue de garder une spécificité à la fois tributaire et constitutive d'un modèle communicationnel. Loin des sirènes marketing qui accompagnent la trame existentielle et actuelle des autres organisations, L'Eglise doit renouer avec les mécanismes de la communication inférentielle en intégrant les contraintes d'une démarche herméneutique qui assure ré-énonciation et service de la signification dans la discontinuité du temps.

Références bibliographiques

- BOUGNOUX Daniel, 1991, La communication par la bande, Paris, la Découverte.
- BOUILLOU Jean-Louis, 2009, « comprendre l'organisation par la communication...Sans réduire l'organisation à la communication. Enjeux, perspectives et limites d'une théorisation communicationnelle de l'organisation », dans Actes du colloque « nouvelles tendances en communication organisationnelle », 77^{ème} Congrès de l'ACFAS, Université d'Ottawa, 14-15 mai, 2009, [en ligne], <https://studylibfr/> consulté le 27 décembre 2024.
- CHERNYSHOVA Elizaveta, TRAVERSO Véronique, 2017, « Inférences et processus d'intercompréhension dans les interactions quotidiennes : quelques questions méthodologiques », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 68 mis en ligne le 16 octobre 2017, consulté le 12 mars 2025.URL:<http://journals.openedition.org/praxematique/4536>;DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.4536>
- DACHEUX Eric, 2004, « La communication : éléments de synthèse », communication et langage, n°141, 3^{ème} trimestre, pp 61- 70, consulté le 15 janvier 2025.
<https://doi.org/10.3406/colan.2004.3288>; https://www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_2004_num_141_1_3288
- DESREUMAUX Alain, BRECHET Jean-Pierre, 2018, Repenser l'entreprise. Une théorie de l'entreprise fondée sur le projet, Presses Universitaires du Septentrion.
- DIOCESE BAFOUSSAM, 2025, Service diocésain de catéchèse, Lettre d'invitation à la retraite annuelle des catéchistes.

- DUFOUR Dany-Robert, 2011, L'individu qui vient... après le libéralisme, Paris, Denoël.
- EBOUSSI BOULAGA Fabien, 1974, « La démission », in *spiritus*, 56, pp.276-287.
- HEBGA, Pierre-Meinrad, 1976, Emancipation d'Eglises sous tutelle, essai sur l'ère post-missionnaire, Paris, Présence Africaine.HUMBRECHT, Thierry-Dominique, 2012, L'évangélisation impertinente, Suisse, Sion, Parole et silence.
- JONVEAUX Isabelle, 2018, « L'organisation monastique, une entreprise comme une autre ? », Revue du droit des religions, [En ligne], 5 | 2018, mis en ligne le 25 novembre 2019, consulté le 20 janvier 2025 URL : <http://journals.openedition.org/rdr/389> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rdr.389>
- KIERKEGAARD Soren, 1949, Journal : extraits 1. 1834-1846, trad. K., Knud et J.-J., Gateau, Paris, Les Essais, Gallimard.
- KLEIN Naomi, 2002, No logo, la tyrannie des marques, Paris, Actes sud.
- LACOSTE Jean, 1994, Urgence kérygmatische et délais herméneutiques. Sur les contraintes élémentaires du discours théologique, *Revue Philosophique de Louvain*. Quatrième série, tome 92, n°2-3, pp. 254-280; doi : 10.2143/RPL.92.2.556257 (Consulté le 6 mars 2025) https://www.persee.fr/doc/phlou_0035-3841_1994_num_92_2_6855
- LIPIANSKI Edmond Marc, 1993, « l'identité dans la communication » Communication & langages, n° 97, pp 31-37.
- LIPOVETSKY Gilles, ROUX Elyette , 2003, *Le luxe éternel*, Paris, Gallimard.
- Pape François, 2013, *Evangelii Gaudium*, Exhortation apostolique, Rome, Salvador, 220p.
- Pape Jean-Paul II, 1995, Ecclesia in Africa, Exhortation Apostolique post-synodale, Yaoundé.
- PARIZOT Anne, BATAZZI Claudine 2014, « Quand la communication publicitaire se pare de religiosité au cœur d'instances religieuses profanées par la publicité » in *comSymbol*, Béziers, France pp 419-432).
- STAVO-DEBAUGE, Joan, 2020, « les embarras de la parole religieuse » *Questions de communication*, n°37, pp193-216.

**INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE ET
STRATÉGIES D'ADAPTATION DES POPULATIONS
VULNÉRABLES FACE AUX MUTATIONS CLIMATIQUES AU
SUD-OUEST DU BÉNIN**

Apollinaire D. GNANVI¹

Université d'Abomey Calavi, Bénin

gnanviappolinaire@yahoo.fr

Résumé

Les diverses conséquences des changements climatiques, la capacité limitée des institutions territoriales et structures déconcentrées à construire et à mettre en œuvre des stratégies adaptées influencent négativement les productions agricoles en milieu rural. Dans le domaine de l'action climatique, comment la combinaison des techniques de gestion durable des terres, l'accompagnement des populations vulnérables et l'adoption des stratégies locales d'adaptation facilite-t-elle la construction de la résilience ? Il s'agit de partir de la sociologie des mutations pour établir les liens causaux entre pratiques agricoles, vulnérabilité et insécurité alimentaire. La méthodologie adoptée est mixte et repose sur la recherche documentaire et des entretiens exploratoires. Les observations directes concernent la saisonnalité des comportements agricoles. Au total, soixante-dix-huit (78) acteurs regroupés en trois catégories identifiées par la technique du choix raisonné et de boule de neige ont été interrogés sur les pratiques agricoles. Les résultats montrent que le développement des pratiques et techniques résilientes induit la réduction des pertes et des dommages sur la production agricole. Ensuite, la promotion des chaînes de valeurs soja et manioc est favorable à l'accroissement de revenus significatifs. Enfin, les revenus additionnels induisent des dynamiques socioéconomiques motivant des changements de comportement pour la gestion durable des terres.

Mots clés : Sécurité alimentaire, stratégies d'adaptation, populations vulnérables, mutations climatiques, Sud-Ouest du Bénin

¹07BP470 Cotonou Tél: +229 97 19 24 64, Email: gnanviappolinaire@yahoo.fr

FOOD AND NUTRITIONAL INSECURITY AND ADAPTATION STRATEGIES OF VULNERABLE POPULATIONS FACING CLIMATE CHANGE IN SOUTH-WEST BENIN

Abstract

The various consequences of climate change, the limited capacity of territorial institutions and decentralized structures to build and implement adapted strategies negatively influence agricultural production in rural areas. In the field of climate action, how does the combination of sustainable land management techniques, support for vulnerable populations and the adoption of local adaptation strategies facilitate the building of resilience? This involves starting from the sociology of mutations to establish the causal links between agricultural practices, vulnerability and food insecurity. The methodology adopted is mixed and based on documentary research and exploratory interviews. Direct observations concern the seasonality of agricultural behavior. In total, seventy-eight (78) actors grouped into three categories identified by the reasoned choice and snowball technique were questioned about agricultural practices. The results show that the development of resilient practices and techniques leads to the reduction of losses and damage to agricultural production. Then, the promotion of soy and cassava value chains is favorable to the increase in significant income. Finally, additional income induces socio-economic dynamics motivating behavioral changes for sustainable land management.

Keywords: Food security, adaptation strategies, vulnerable populations, climate change, South-West Benin

Introduction

Les dernières décennies restent particulièrement marquées au Bénin par une accentuation de la variabilité climatique caractérisée notamment par une récurrence des phénomènes météorologiques extrêmes et la perturbation des régimes pluviométriques saisonniers. Selon M. I. Oyede et *al.*, (2022, p. 240) : « L'instabilité climatique se traduit par une variabilité spatiotemporelle des principaux paramètres notamment les précipitations et la température constituent une menace pour le développement durable du Bénin ». Une autre caractéristique fondamentale de cette période, reste une réduction de plus en plus remarquable du nombre d'événements pluvieux (MCVDD et *al.*, 2019). Par ailleurs, le Benin connaît une importante déforestation au cours des trente dernières années. En effet, de 1990 à 2020,

les forêts sont passées de 4835000 ha à 3125000 ha ce qui représente une baisse de 35,37% (FAO, 2021). Ce chiffre positionne le Benin parmi « les pays enregistrant les plus forts taux de déforestation dans la sous-région ouest africaine, avec pour conséquence une émission importante de CO2 » (MCVDD et al., 2019, p. 69).

Base de l'économie béninoise, l'agriculture emploie environ 70% de la population active. Composée des sous-secteurs de la production végétale, de l'élevage, de la pêche et de l'ensemble des activités de transformations agroalimentaires, elle a apporté une contribution plus ou moins stable au Produit Intérieur Brut (PIB) au cours des deux dernières décennies. « Il importe de souligner que le secteur productif agricole est caractérisé par la prédominance des exploitations agricoles familiales » (Y. O. Doubogan et al., 2017, p. 7). Les revenus et la productivité sont faibles et la force de travail n'est que partiellement valorisée, ce qui rend très peu compétitifs les produits agricoles.

Du point de vue social, l'insécurité alimentaire reste, au regard du contexte agricole, l'une des problématiques majeures du développement au Bénin. L'analyse globale de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire révèle que beaucoup de communes, dont celle de Houéyogbé sont en insécurité alimentaire avec 34,1% des ménages de cette commune qui le sont. Ce sont 19 communes qui se retrouvent en insécurité sévère et modérée sur le plan national. (INSAE, 2013). La situation alimentaire est caractérisée non seulement par une relative autosuffisance pour les céréales, mais aussi et surtout par une forte dépendance des importations de produits d'origine animale.

Cette situation est due aux pratiques agricoles et à la déforestation qui ont engendré la pauvreté des sols, la variabilité microclimatique et l'insécurité alimentaire sources de problèmes sociaux. Tout cela peut être source d'un cercle vicieux comme le précise N. P. Bakehe (2018, p. 5) :

Il est donc important de comprendre la relation sous-jacente entre l'augmentation de la productivité agricole et la déforestation dans les pays en développement. Si l'amélioration de la productivité agricole augmente la demande de terres cultivables, les politiques de développement visant à améliorer la productivité agricole peuvent avoir des conséquences environnementales négatives.

Les politiques de développement visant l'amélioration de la productivité agricole doivent prendre en compte la question de la déforestation et celle de la protection des sols. Il est donc important de jeter un œil sur la politique environnementale au niveau national. Le cadre juridique et politique du Bénin démontre la volonté politique du gouvernement pour la protection de l'environnement en général et la lutte contre les changements climatiques en particulier. En effet, après avoir ratifié en juin 1994 la Convention-Cadre des Nations sur les Changements Climatiques (CCNUCC), puis le protocole de Kyoto en février 2002, le Bénin a élaboré en 2003 une stratégie nationale

pour la mise en œuvre de ladite Convention dont l'instrument d'application est le Plan national d'adaptation aux changements climatiques du Bénin (DGEC, 2022). Le pays a adopté une loi sur les changements climatiques en 2018 et élaboré trois communications nationales sur les changements climatiques, une stratégie de développement à faible intensité de carbone et résilient aux changements climatiques 2016-2025 mais aussi sa Contribution Déterminée au niveau National au titre de l'Accord de Paris. L'élaboration de ces documents stratégiques montre une prise de conscience des enjeux liés à la problématique des changements climatiques. « Ces enjeux ont favorisé l'élaboration et l'adoption de plusieurs politiques, stratégies et programmes de riposte par le Bénin National » (MCVDD et al., 2021, p. 7). Toutes ces initiatives demandent une synergie d'actions pour une meilleure appropriation des préoccupations relatives aux changements climatiques. Comment la combinaison des techniques de gestion durable des terres, l'accompagnement des populations vulnérables et l'adoption des stratégies locales d'adaptation facilite-t-elle la construction de la résilience ?

1. Méthodologie

Cette recherche est de nature mixte. Elle vise à comprendre à la combinaison des techniques de gestion durable des terres, l'accompagnement des populations vulnérables et l'adoption des stratégies locales d'adaptation pour la construction de la résilience aux changements climatiques. Elle se réfère à deux niveaux : l'évolution tendancielle des besoins, les mesures d'adaptation et leurs impacts d'une part, et les vulnérabilités des groupes cibles, les inégalités des sexes qu'elles engendrent. L'enjeu ici est de déterminer les impacts des changements climatiques et la vulnérabilité actuelle et future, de prioriser les répercussions, de cibler des stratégies d'adaptation.

1.1. Présentation et justification de la zone de recherche

La Commune de Houéyogbé est localisée au centre du Département du Mono. Elle est située entre 1°45' et 1°57' de longitude Est et entre 6°25' et 6°39' de latitude Nord. Administrativement elle compte six (6) arrondissements à savoir : Houéyogné ; Sè ; Dahè ; Sahouè-Doutou ; Honhoué et Zoungbonou. Elle est située au Nord-Ouest par la Commune de Lokossa ; au Nord-Est par la Commune de Bopa ; au Sud-Ouest par la Commune Grand-Popo ; au Sud-Est par la Commune de Comé et à l'Ouest par la Commune de Athiémedé.

La Commune de Houéyogbé a une inégale répartition de l'effectif de sa population. Les arrondissements de Sè et Sahouè-Doutou viennent en tête avec la taille de la population comprise 25956 et 39289 et celui de Honhoué ne compte que 8264 habitants selon les statistiques projetées de INSAE (actuel INSTAD) en 2024. Inversement, les arrondissements de Dahè et Zoungbonou sont les plus densément peuplés respectivement 1610 et 852

habitants au Km² à cause de la superficie de leur territoire qui est extrêmement réduit.

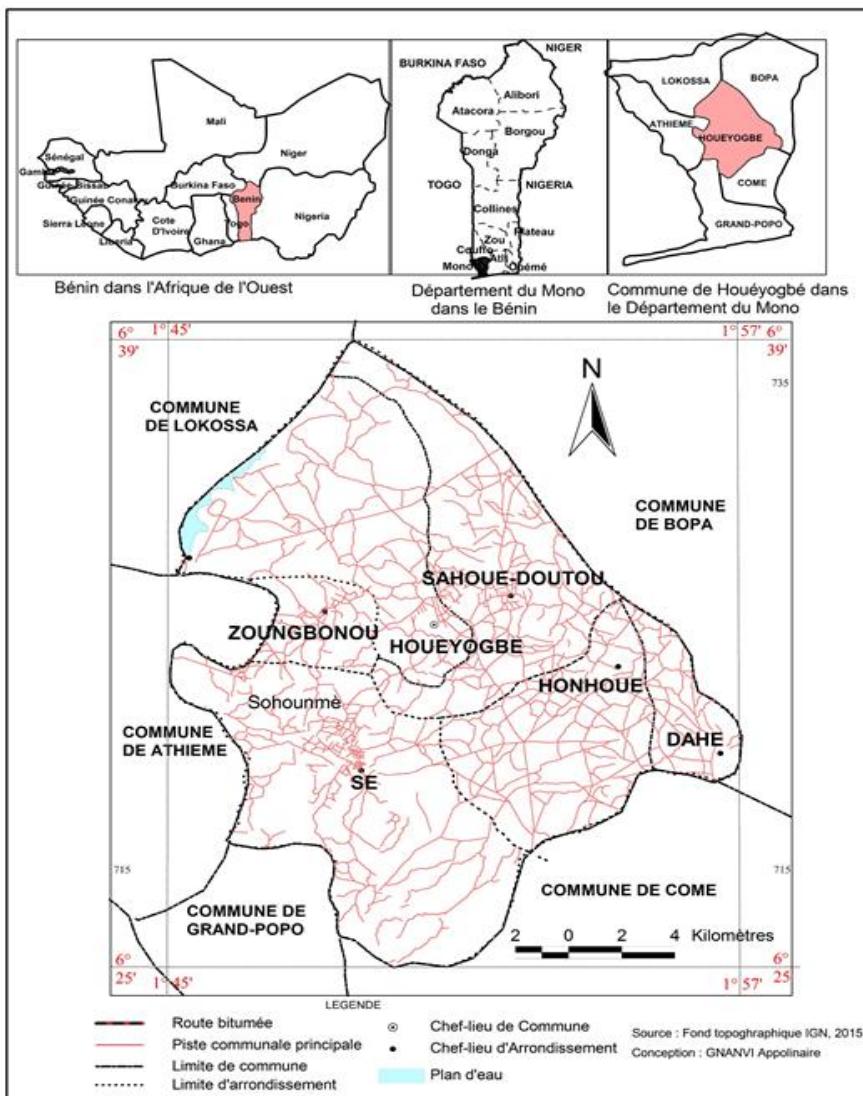


Figure 1 : Situation géographique de la Commune de Houéyogbé

Source : A. GNANVI, 2024, données de terrain

Sur le plan physique et environnemental, cette Commune jouit d'un climat subéquatorial à 4 saisons. Deux grandes saisons de pluie (une grande et une petite) et deux grandes saisons sèches (une grande et une petite également). La Commune de Houéyogbé comporte plusieurs unités de sol dont les plus importantes sont les sols ferrallitiques ; ferrugineux et

hydromorphes à dominance argileuse qui fait de cette Commune le lieu de fabrication des canaries ; jarre et autres objets à des fins touristiques.

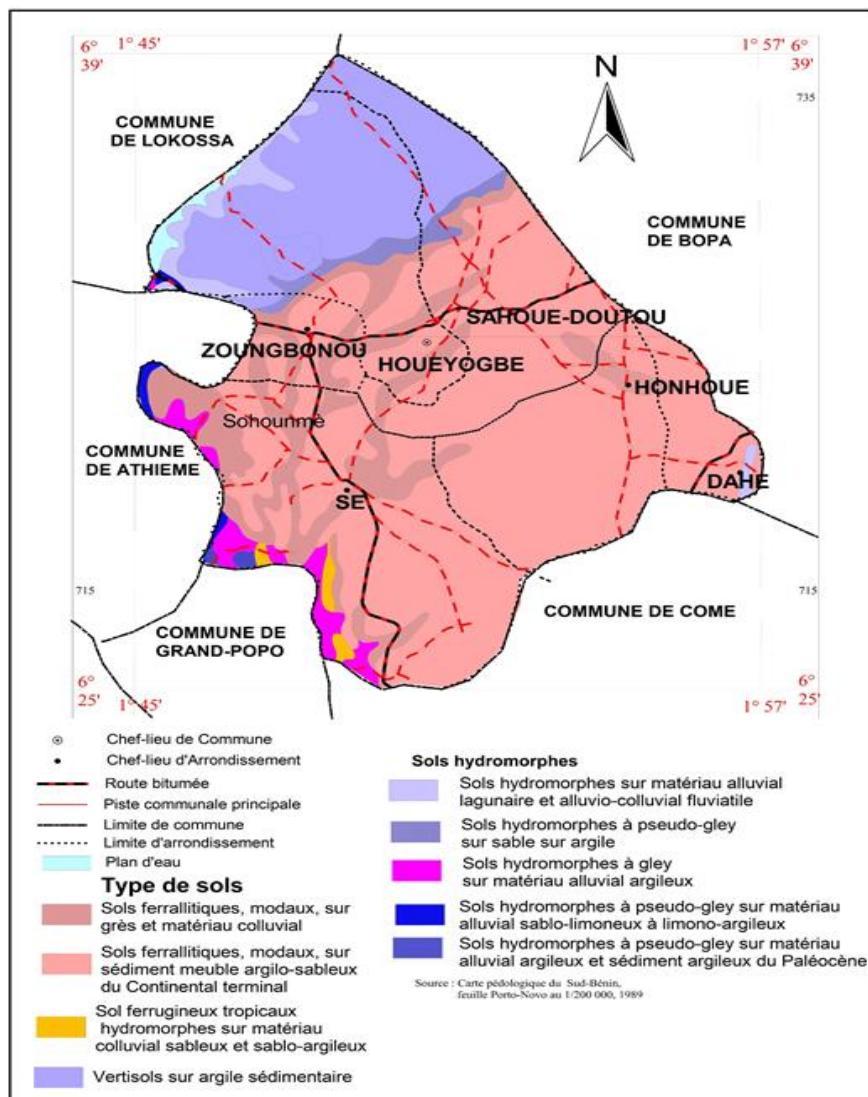


Figure 2 : Unités pédologiques de la Commune de Houéyogbé

Source : A. GNANVI, 2024, données de terrain

1.2. Modèle d'analyse

Le cadre conceptuel ci-dessus illustre que les stratégies locales d'adaptation nécessitent un renforcement de capacités communautaires basée sur les techniques de gestion durables des terres. Cette dernière contribue à la réduction des vulnérabilités causées par les risques climatiques. D'autre part, les renforcements de capacité augmentent les productions agricoles qui sont aussi perturbées par les risques climatiques.

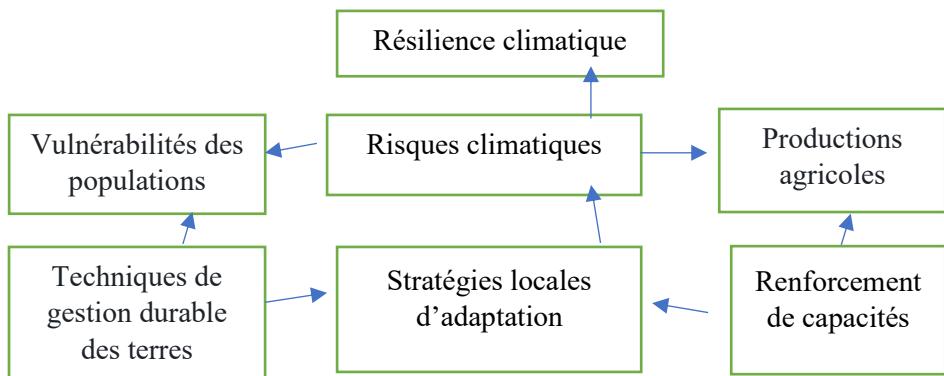


Figure 3 : Cadre conceptuel de la recherche

Source : A. GNANVI, 2024, données de terrain

En somme, la construction de la résilience climatique dépend de l'analyse des risques climatiques et du choix des stratégies locales d'adaptation. Le modèle d'analyse qui se dégage de ce cadre conceptuel est celui de M. WEBER (1920). Il s'agit d'une démarche scientifique de compréhension d'un fait social en trois étapes : la compréhension, l'interprétation et l'explication.

1.3. Description de la population de la recherche et échantillonnage

L'échantillonnage par "choix raisonné" est utilisé comme technique pour identifier les personnes à enquêter. Il amène à choisir des individus « moyens » que l'on déclare « représentatifs » d'un groupe (N. Berthier, 2023). Ces personnes ont été choisies en fonction de leur implication dans la mise en œuvre des stratégies d'adaptation. Cet échantillon a été élargi grâce à la technique de "boule de neige" pour faciliter l'accès à certains informateurs clés. Cette technique est utilisée de la manière suivante : « Ayant identifié quelques personnes appartenant à la population parente, il leur est demandé d'indiquer d'autres personnes de leur connaissance possédant la même caractéristique. » (N. Berthier, 2023, p. 143). Cette technique a été aussi complétée par des focus groupe. Contrairement aux entretiens, ils ont permis de retenir dans les pratiques conversationnelles les concepts fondamentaux relevant de la résilience agricole de l'agriculture intelligence face au climat. Neuf (09) groupes cibles ont été identifiés pour construire la taille de

l'échantillon à savoir : les ménages, les élus locaux, les Organisations Non Gouvernementales, les organisations socioprofessionnelles, les groupements féminins, les chefferies traditionnelles, les associations des jeunes et les groupements agricoles. Le tableau ci-dessous montre la répartition de chaque groupe.

Tableau I : Composition de l'échantillon en fonction des groupes cibles

Cibles	Enquêtés
Ménages	60
Elus locaux	12
Focus groupes	
Organisations Non gouvernementales	1
Organisations Socioprofessionnelles	1
Groupements de femmes	1
Chefferies traditionnelles	1
Associations de jeunes	1
Groupements agricoles	1
Total	78

Source : A. GNANVI, 2024, données de terrain

1.4. Collecte et traitement de données

La collecte des données regroupe la recherche documentaire basée sur les lectures soutenues par les entretiens exploratoires qui ont permis de préciser la question de recherche. Les entretiens exploratoires complètent utilement les lectures. Ils ont permis de « prendre conscience des aspects de la question auxquels sa propre expérience et ses seules lectures ne l'auraient pas rendu sensible » (L. V. Campenhoudt et al., 2017, p. 103). La question de recherche a servi de fil conducteur pour l'élaboration des outils de collecte de données. Il s'agit des questionnaires qui ont été administré aux 60 ménages sélectionnés, du guide d'entretien déroulé auprès des 12 élus locaux et du focus groupe qui a été effectué avec les autres acteurs.

Le traitement et l'analyse des données regroupent quatre (04) différentes phases : le codage, la saisie, l'apurement et la tabulation. De plus, le traitement des données a nécessité la description et la préparation des données ; l'analyse des relations entre les variables ; la comparaison des résultats obtenus avec les résultats attendus. Les données d'entretiens et de focus group ont été traités manuellement.

2. Résultats

2.1. Evolution tendancielle des besoins : entre mesures d'adaptation et impacts

Les risques liés aux changements climatiques dans la Commune de Houéyogbé sont nombreux et variés comme le confirment le Plan de Développement Communal et le Plan Sectoriel de l'Eau. L'étude du régime pluviométrique indique que la commune est assujettie à des tendances climatiques et/ou des risques écologiques et environnementaux importants tels que les inondations, les poches de sécheresse et l'érosion des berges lagunaires. 80% des personnes touchées par les effets des changements climatiques ont déploré la situation précaire dans laquelle elles vivent chaque année avec des cas d'inondation, d'irrégularité des pluies, de sécheresse, de chaleur atroce mettant à mal les productions agricoles, les activités économiques, l'éducation des enfants, la santé des populations, etc. La dégradation continue des ressources naturelles notamment forestières et halieutiques et des ressources en eau dont plus de 84% des populations agricoles en dépendent sont en crise (PDC 2018-2022). Dans ce contexte, les populations (agriculteurs, artisans, commerçants) devront être accompagnées pour un changement de comportement et d'adaptation aux mutations en cours pour améliorer leurs conditions de vie et de travail. A cet effet, les autorités communales ont inscrit en priorité le développement de mesures appropriées pour la gestion durable des ressources naturelles et l'adaptation des populations aux effets néfastes des changements climatiques pour impacter positivement les conditions de vie et de travail des populations. Outre les risques liés aux changements climatiques pour lesquels les communautés des localités cibles ont besoin d'être accompagnées pour atteindre une résilience à travers des stratégies d'adaptation durables, il y a la situation de la menace à la sécurité alimentaire et nutritionnelle qui accentue la vulnérabilité des groupes les plus pauvres.

En ce qui concerne la sécurité alimentaire, les produits agricoles de la commune sont le maïs, le manioc, le niébé, la banane, le riz, l'arachide et autres qui sont conservés dans des greniers ou vendus à l'état frais. Mais souvent, les producteurs, pour des raisons de manque de moyens financiers ou de l'arrivée des eaux de crues, bradent les cultures à des prix plus bas. Ainsi, pendant la saison sèche qui est d'ailleurs une période de soudure, ces mêmes paysans manquent de vivres. Pour améliorer la situation, l'administration communale à travers la Cellule Communale de l'Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) pôle 7 a retenu de mettre en place, une politique de développement de la production végétale, animale et halieutique permettant d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population.

L'appauvrissement des terres cultivables a causé le développement de chiendents (*Imperata cylindrica*) surtout sur les terres noires réduisant

considérablement la productivité de ces dernières qui constituent au plan agricole une grande richesse du milieu. La lutte contre cette plante invasive a entraîné l'utilisation abusive d'herbicides dans la zone qui est encore source d'un autre problème environnemental qui connaît sérieusement d'ampleur ces dernières années. Des pratiques locales de Gestion Intégrée de la Fertilité du Sol (GIFS), s'appliquent par endroits mais elles ne suivent pas toutes les normes techniques et ne sont pas aussi bien développées.

Face aux inondations répétées les populations sont restées passives et subissent ce phénomène qui a accru le seuil de pauvreté des habitants de la zone (PDC 2018-2022). Ils n'ont pas pu s'adapter aux variations climatiques et entreprennent des semis dès qu'ils trouvent de moindres pluies ; au point où plusieurs paysans perdent de jour en jour les notions de calendriers agricoles, autrefois bien maîtrisés.

Les effets des inondations de 2019 par exemple sur le secteur agricole sont considérables et ont affecté les ménages agricoles dont 52,2% de femmes dans la plupart des communes du Bénin. En 2019, les dommages causés au secteur primaire s'élèvent à 10,7 milliards FCFA agriculture (98,7%), élevage (1%), pêche (0,35%) contre des pertes de 13,6 milliards FCFA agriculture (78,29%), élevage (18,14%), pêche (3,56%). L'effet total sur le secteur agricole est ressorti à 24,3 milliards selon le Rapport d'évaluation des besoins post catastrophe (PNUD, 2019). En moyenne, chaque ménage sinistré agricole subit une perte de son activité de production d'environ 18 579 FCFA (Estimation à partir des effets totaux des inondations à partir des enquêtes sur les inondations) par mois due aux inondations limitant ainsi leurs activités génératrices de revenus. La figure 3 ci-dessus présente la répartition des dommages par secteur d'activités.

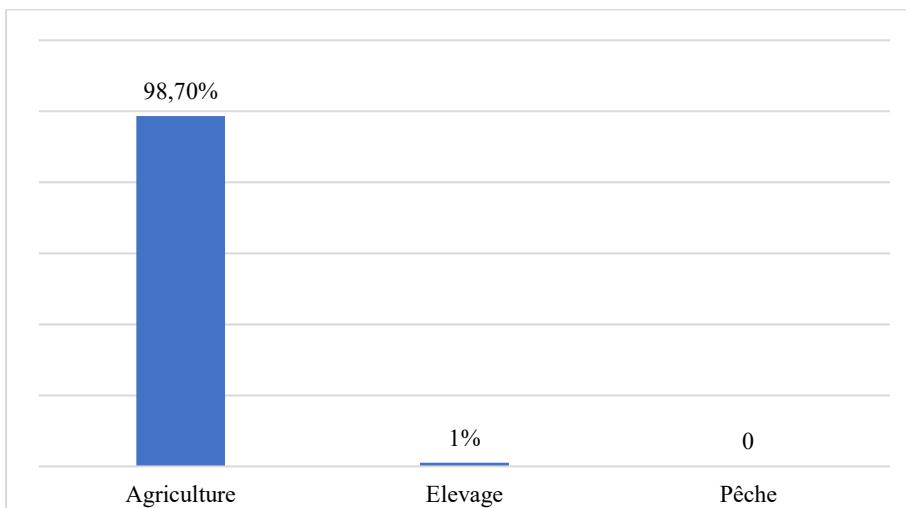


Figure 4 : Répartition par secteur des dommages créés par l'inondation de 2019 à Houéyogbé

Source : A. GNANVI, 2024, données de terrain

Par ailleurs, la culture du soja joue-t-elle un rôle important dans l'amélioration de la fertilité des sols par la fixation symbiotique de l'azote atmosphérique et donc peut se pratiquer sans apport de fertilisants. La production du soja a également connu une nette augmentation au Bénin passant de 156 901 tonnes en 2016 à 253 954 tonnes pour la campagne en 2020 pour être à 520 929 tonnes en 2023 (DSA, 2024). Ce qui fait de cette filière une filière stratégique pour le pays.

Au niveau de Houéyogbé, les principales cultures agricoles sont présentées dans le graphique ci-dessous :

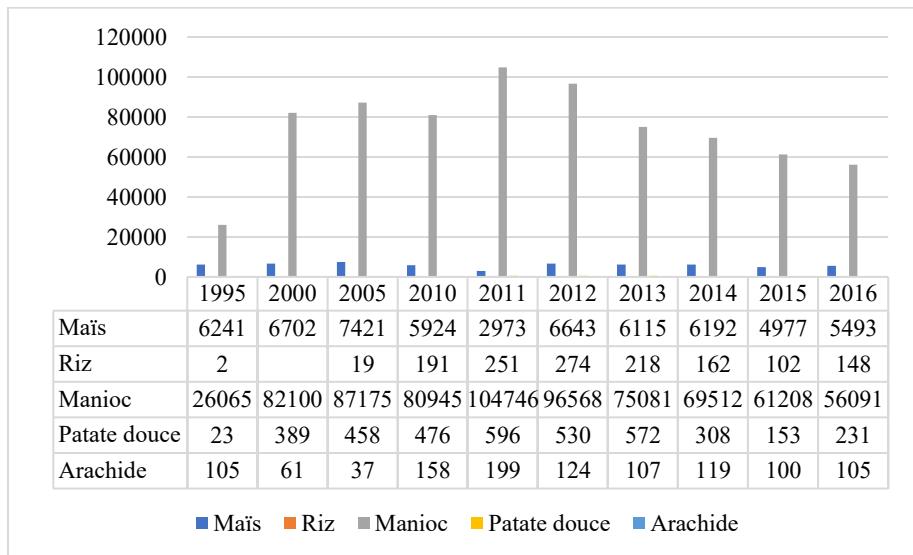


Figure 5 : Evolution des principales cultures à Houéyogbé de 1995 à 2016

Source : Ministère de l'agriculture et INSAE, 2018

La culture du soja pendant cette période est quasiment nulle au niveau de la commune malgré les bénéfiques pour la fertilisation des sols. Mais les actions de nombreux acteurs dont le FNEC, ont permis l'introduction de cette culture dans cette commune. Le Plan National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN 2017-2021) a également retenu le soja au côté des filières prioritaires pour contribuer significativement à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations béninoises tout en générant des revenus supplémentaires aux petits producteurs, et principalement aux productrices. Le développement d'une telle initiative serait non seulement une opportunité pour la commune mais aussi pour le pays tout entier.

En dehors des techniques de gestion durable des terres agricoles, cette recherche postule, entre autres, le renforcement des mécanismes endogènes de surveillance communautaire et d'alerte précoce, la production, la

transformation et la commercialisation de certaines spéculations telles que le soja, le riz (pour sa résistance à l'inondation), la banane et le manioc (pour leur rôle de jachère). Mais, compte tenu des habitudes culturelles de la zone, l'accent devra-t-il être mis sur le soja et le manioc.

2.2. Vulnérabilité des groupes cibles : entre inégalités des sexes, équité et justice

Selon la perception des personnes interrogées, plusieurs facteurs rendent davantage vulnérables les communautés. Il s'agit entre autres de la pauvreté qui empêche leur accès aux ressources, moyens et possibilités pour se préparer ou pour faire face de façon adéquate à la survenue d'une catastrophe, de l'insécurité alimentaire qui relève des problèmes de disponibilité et d'accessibilité alimentaire, de la dégradation de l'environnement, de la déforestation et de l'utilisation irrationnelle des terres créant des conditions précaires qui multiplient les effets des catastrophes. Le graphique ci-dessous précise les facteurs cités par les ménages.

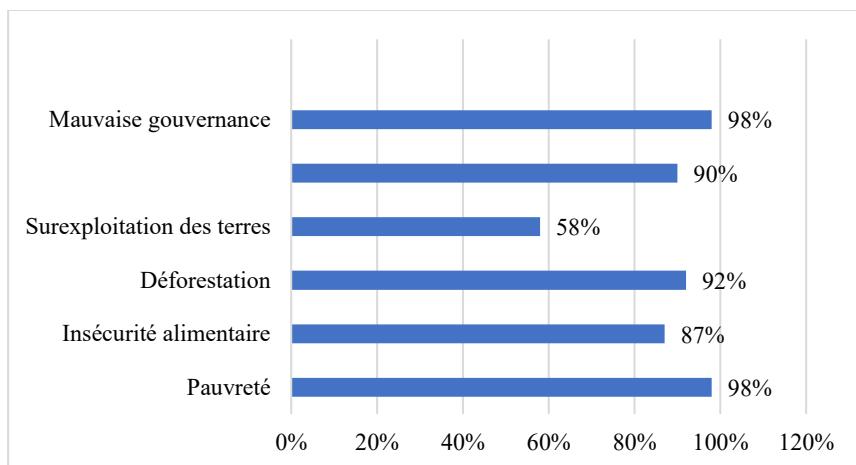


Figure 6 : Les raisons les plus évoqués par les populations renforçant la vulnérabilité

Source : A. GNANVI, 2024, données de terrain

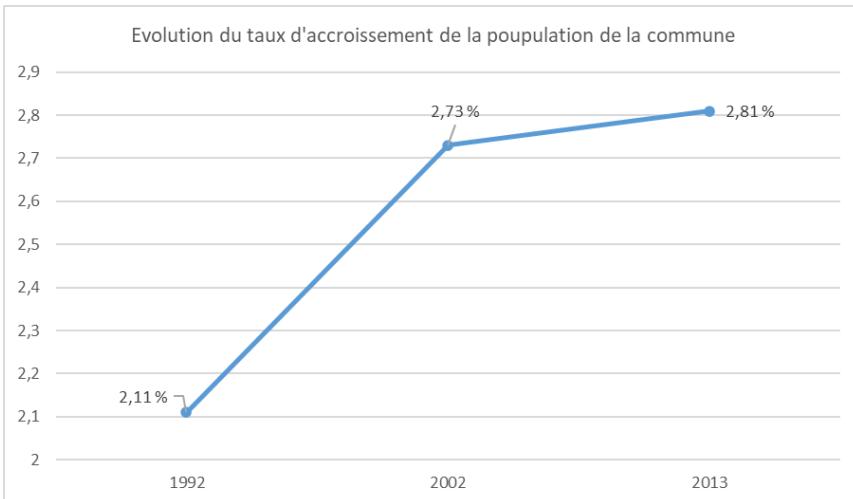
A ceux-ci s'ajoutent le manque d'éducation et d'information aux populations exposées qui ignorent souvent les bonnes pratiques pour leur survie en cas de catastrophes.

Comme souligné plus haut, les risques climatiques et environnementaux les plus récurrents dans la commune cible sont les inondations, la sécheresse, les pluies tardives et violentes, etc selon les élus locaux. La précision des risques climatiques n'a pas été réellement apporté par les élus locaux ni les groupements agricoles. Tous ont cité ces différents évènements climatiques. Plusieurs facteurs dont la destruction du couvert végétal à des fins agricoles contribuent à l'amplification de ces inondations en période de crue. Ces

inondations créent souvent d'importants dégâts matériels et financiers ainsi que des pertes en vies humaines.

Les populations des localités ciblées par cette recherche sont vulnérables à des degrés divers aux risques climatiques et environnementaux décrits *supra* et leurs effets sur les activités économiques des groupes vulnérables sont tout aussi importants. Selon les documents sectoriels consultés (Plan de Développement Communal, Plan de Contingence Communal) et les personnes interrogées (12 élus locaux questionnés), les moyens de subsistance (agriculture, élevage, pêche), la sécurité alimentaire, les ressources en eau sont les unités d'exposition les plus à risque et les groupes sociaux les plus affectés sont les petits exploitants agricoles y compris les femmes, les jeunes, les éleveurs et les pêcheurs. Les effets des changements climatiques sur les unités d'exposition et les stratégies d'existence des plus pauvres se manifestent par l'assèchement de cultures, le non bouclage de cycle végétatif de certaines cultures, la baisse de la production, de rendement et de la récolte, la forte mortalité des animaux, la baisse du taux d'élevage, etc. Entre autres conséquences, notons la flambée des prix des denrées alimentaires, l'insécurité alimentaire, la sous-alimentation, la baisse des revenus, l'accroissement de la pauvreté, etc.

En effet, la commune de Houéyogbé a récemment traversé plusieurs crises laissant entrevoir une dégradation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des couches vulnérables, l'apparition de nouvelles couches à risque et des répercussions néfastes sur l'éducation, la santé et la protection des enfants et groupes vulnérables. Il s'agit des inondations de 2007, de 2009 et de 2010 qui ont déstabilisé la production agricole, mais surtout, la crise alimentaire globale et la hausse des prix, avec leur impact sur la disponibilité et l'accès aux denrées essentielles. D'après l'Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire (INSAE, 2013), l'insécurité alimentaire a touché 1,1 million de personnes contre 972 000 personnes en 2009. A Houéyogbé, il y avait 46% de personnes en sécurité alimentaire ce qui représente 54% de personnes qui de ce fait sont en insécurité alimentaire entre insécurité alimentaire légère et sévère (INSAE, 2013). Il est important de considérer la croissance démographique dans l'analyse de vulnérabilité de cette commune en raison de son évolution galopante (2,11% en 1992, 2,73% en 2002 et 2, 81% en 2013) comme l'on peut percevoir sur la figure suivante.

**Figure 7** : Evolution du taux d'accroissement de la commune

Source : A. GNANVI, 2024, données de terrain

Les informations collectées montrent que 11% des ménages vivent en insécurité alimentaire et 23 % ont une consommation alimentaire pauvre et inadéquate pour mener une vie saine et productive. En outre, l'analyse de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Bénin en février 2016 réalisée par le CT-SAGSA a montré que même en année de bonne production agricole, certaines personnes bradent leurs récoltes.

3. Discussion

L'une des importants axes de cette discussion concerne la promotion d'une nouvelle approche d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique à travers l'adaptation basée sur la gestion durable des Ecosystèmes que constitue l'agriculture climato-intelligente. De même, la promotion des pratiques d'agriculture basée sur la gestion durable des terres concourt à une forte réduction des émissions de gaz à effet de serre ; ce qui est un maillon important de l'atténuation des effets du changement climatique.

3.1. L'Intégration de la transition agro écologique et promotion de semences adaptées au stress climatique

Cette innovation permettra d'amener les producteurs/trices à s'engager dans la fabrication par eux-mêmes et l'utilisation des biopesticides, biofertilisants, du compost, etc. Du fait de la plainte des populations par rapport aux événements extrêmes (inondations, sécheresse, poches de sécheresse, etc.) des semences à cycle court et adaptées au stress climatique réalisées par les structures agréées et promues par l'ATDA sont appropriées. Cette innovation rejoint le cas Haïtien qui a fait de l'adaptation de son

agriculture un objectif prioritaire. Il s'agit d'une stratégie de réponse proactive : l'agriculture intelligente face au climat, une approche d'adaptation planifiée qui est reposé sur trois objectifs principaux : l'adaptation et la résilience, la sécurité alimentaire et l'atténuation.

L'approche d'agriculture intelligente face au climat, comme stratégie d'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques pour la résilience des systèmes écologiques et humains, exige des changements de comportement, des réformes institutionnelles, des investissements publics, un appui financier conséquent, un renforcement des capacités et des mesures légales pour permettre aux politiques et programmes mis en œuvre d'être effectifs. (M.-M. Fleurant, 2020, p. 3-4).

3.2. La Gestion durable des terres

L'autre innovation est de coupler à ces stratégies d'adaptation la promotion de plusieurs autres micro-actions de Conservation des Eaux et des Sols (CES) pour apporter en plus une solution à la maîtrise de la gestion de l'eau par les populations et à l'appauvrissement des sols. Toutes ces techniques favorisent le renforcement de la résilience communautaire face aux effets néfastes des changements climatiques. D'autant que :

La sécheresse continue et les inondations sont les risques climatiques et hydrologiques qui affectent le plus les bassins versants et les modes d'existence des communautés. Il est à noter que leur incidence est plus élevée dans les bassins versants du Niger et de l'Ouémé que dans ceux de la Volta et du Mono-Couffo. Ces risques hydroclimatiques majeurs sont suivis, dans les bassins versants du Niger et de la Volta, par des pluies tardives et violentes, des vagues de chaleur. En revanche, dans les bassins versants des principaux cours d'eau dans la zone côtière sont perturbés par l'élévation du niveau marin et les pluies violentes et tardives. (MCVDD et al., 2022, p.27).

Les mesures de gestion durable des terres s'insèrent bien dans la stratégie de demande (gestion des besoins) et de l'offre (amélioration de l'offre). A ce titre, les mesures d'adaptation proposées sont : la promotion des techniques endogènes de conservation de l'eau (citerne) pour les activités ménagères ; le reboisement des berges des plans d'eau ; la mise en place de projet de gestion intégrée de la ressource en eau ; la restauration et la sauvegarde des forêts galeries ; la lutte contre l'occupation anarchique des zones humides, à travers notamment une sensibilisation plus accrue et la prise de mesures juridiquement contraignantes ; la réduction des fuites au niveau des réseaux d'adduction d'eau municipaux et réseaux d'irrigation.

3.3. La Promotion des activités génératrices de revenus pour les agriculteurs notamment les femmes et les jeunes pour la résilience économique des ménages pauvres face aux changements climatiques

Pour améliorer les revenus des ménages agricoles pauvres et réduire le bradage de cultures à la récolte, il faut prévoir la promotion des Activités génératrices de Revenus (AGR) pour accroître leur résilience économique face aux changements climatiques afin de diminuer leur niveau de pauvreté. Un appui à la promotion de l'agriculture durable dans la Commune de Houéyogbé est indispensable pour faciliter le développement de Pôles d'Entreprises Agricoles (PEA) autour de certaines spéculations telles que le Soja, le Manioc. Cette approche de Pôles d'Entreprises Agricoles est un moyen d'accès au marché qui contribue à leur autonomisation et à leur résilience face aux risques climatiques. Cela rejoint l'objectif global du projet : Développement d'une Résilience Inclusive aux Changements Climatiques et aux Catastrophes au Bénin (DERICC-BENIN), celui de :

Contribuer à un développement durable, inclusif et résilient aux changements climatiques et aux catastrophes par une planification et des actions socialement équitables basées sur la prise en compte des besoins spécifiques des femmes et groupes vulnérables dans les plans/politiques d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des catastrophes au Bénin. (CREDEL, 2023, p. 12).

3.4. Les avantages économique, organisationnel et social des paysans

- Au plan économique, les mesures de résilience visées à travers, le développement de chaînes valeurs agricoles qui entraîne une capacité accrue de stockage de produits (warrantage) pour une vente groupée, l'amélioration du circuit de commercialisation, le développement d'activités génératrices de revenus additionnels (transformation, transport), etc. sont autant d'activités qui devraient avoir une incidence positive sur l'économie des ménages, notamment l'augmentation de leur pouvoir d'achat. En outre, le renforcement du pouvoir économique des femmes visées par les projets d'adaptation doit permettre de générer des revenus additionnels pour prendre en charge les dépenses liées à l'alimentation, la santé, l'éducation, la sécurité, etc. de leur famille, de mieux participer au développement de leur localité et par ricochet à l'amélioration de l'économie locale.

- Au plan social, l'intérêt général doit être au cœur des stratégies. L'équité, l'égalité des chances d'accès aux ressources est un moyen de renforcement du capital humain. La prise en compte des besoins spécifiques des groupes cibles tenant compte de la culture du milieu, garantissent une intervention de qualité. Malheureusement, les organisations paysannes ont été sollicitées et « responsabilisées » pour gérer les conséquences du retrait de l'État de nombre de fonctions d'appui à l'agriculture qu'il assurait jusque-là. Selon M.-R. Mercoiret (2006, p. 136) :

Les transferts de responsabilités aux organisations paysannes ont ainsi été effectués en matière d'approvisionnement en intrants, de commercialisation des produits, de gestion des périmètres irrigués, de conseil agricole et de formation, etc. Les modalités de ces transferts ont souvent été peu négociées avec les producteurs ruraux : sélectivité des fonctions transférées, le transfert de charges s'accompagnant plus rarement du transfert des ressources nécessaires pour les assumer ; calendrier décidé de façon unilatérale ; création de nouvelles organisations sans grande concertation avec les intéressés, etc.

Conclusion

Au regard de ce qui précède, l'on retient que les changements climatiques sont caractérisés par des pluies violentes, des inondations importantes, des sécheresses prolongées et la variabilité climatique qui affectent fréquemment les productions agricoles en milieu rural.

Plusieurs obstacles ont été identifiés, notamment la capacité limitée de gestion des terres, des inondations, des solutions limitées pour faire face aux impacts des changements climatiques, de la dégradation de l'environnement et la capacité limitée des institutions et structures déconcentrées d'identifier et de mettre en œuvre des options d'adaptation.

Face à cette situation qui accroît la vulnérabilité des ménages ruraux agricoles aux effets néfastes des changements climatiques, cette recherche propose trois interventions interdépendantes et complémentaires axées sur la gestion durable des terres : l'accompagnement les populations vulnérables dans l'identification et l'adoption des stratégies locales d'adaptation et d'atténuation résilientes face aux mutations climatiques. Ensuite, Les interconnexions entre les interventions sont susceptibles de renforcer le processus de résilience. Enfin, il s'agit d'accentuer le développement des pratiques et techniques agricoles résilientes qui réduisent les pertes et des dommages des cultures ; l'accroissement de revenus à travers la promotion des chaînes de valeurs soja et manioc et les dynamiques socioéconomiques motivant des changements de comportement en faveur de la gestion durables des terres pour engranger des revenus additionnels.

Références bibliographiques

- BAKEHE Novice Patrick, 2018, « *Productivité agricole et déforestation dans le bassin du Congo* » Édition électronique URL : <http://journals.openedition.org/economierurale/6147>, DOI : 10.4000/economierurale.6147, ISSN : 2105-2581, pp. 5-19
- BERTHIER Nicole, 2023, *Les techniques d'enquête en Sciences Sociales : Méthodes et exercices corrigés*, Armand Colin, 292 p.
- CAMPENHOUDT Luc Van, MARQUET Jacques, QUIVY Raymond, 2017, *Manuel de recherches en sciences sociales*, 5e édition, Dunod, 379 p.
- CREDEL, 2023, *Développement d'une Résilience Inclusive aux Changements Climatiques et aux Catastrophes au Bénin (DERICC-BENIN)*, Subvention CRDI N° 108975-001, RAPPORT TECHNIQUE FINAL, 109 p.
- DIRECTION DE LA STATISTIQUE AGRICOLE (DSA), 2024, *Les chiffres définitifs de la campagne agricole 2023-2024 direction de la statistique agricole (DSA), MAEP. Cotonou, Bénin. Mars 2024*, 20 p.
- Luc Van Kampenhout, Jacques Marquet, Raymond Quivy, 2017, *Manuel de recherches en sciences sociales*, 5e édition, Dunod, 379 p.
- DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CLIMAT (DGEC), 2022, *Plan national d'adaptation aux changements climatiques du Bénin*, 175 p.
- DOUBOGAN Yvette Onibon, ADEGBOLA Patrice Ygué, 2018, « *Dynamique participative des femmes au fonctionnement des exploitations familiales paysannes dans les départements de l'Alibori et du Borgou au Bénin* », Revue Sociétés & Économies, N°12-2017, pp. 52-67
- FAO, 2021, *Evaluation des ressources forestières mondiales 2020 - Rapport principal*, Rome, 192 p.
- FLEURANT Maismy-Mary, 2020, *Les changements climatiques à Haïti : pour la résilience socio-écologique des populations par l'adaptation dans le domaine de l'agriculture. Possibilités et limites du droit interne et international*, Thèse de Doctorat, Université de Laval, Québec, Canada, 412 p.
- INSAE, 2013, *AGVSA 2013 : Rapport de synthèse par commune*, 13 p.
- MCVDD, DGEC, 2022, *Plan national d'adaptation aux changements climatiques du Bénin*. 157 p.

MCVDD, NDC PARTENSHIP, DGEC, PAS-PNA, 2023, *Contribution Déterminée au niveau National actualisée du Bénin au titre de l'Accord de Paris*, 74 p.

MCVDD, ONU ENVIRONNEMENT, FEM, 2019, *Troisième communication nationale du Bénin à la convention cadre des nations unies sur les changements climatiques*, 270 p.

MERCOIRET Marie-Rose, 2006, « *Les organisations paysannes et les politiques agricoles* », Afrique contemporaine n° 217, Éditions De Boeck Supérieur, ISSN 0002-0478, ISBN 2-8041-5116-6, DOI 10.3917/afco.217.0135, pp. 135-157

OYEDE Modoukpè Inès, HOUNZIME Sylvie, AGBOKOU Isidore, ALHASSANE Agali,

PNUD, 2019, *Le Bénin : un pays vulnérable aux changements climatiques*, 6 p.

FERMETURE DES RÉCEPTIFS HÔTELIERS DE LA STATION BALNÉAIRE DE CAP SKIRRING (BASSE-CASAMANCE) : ENTRE DÉFIS ET RÉSILIENCE D'UN TOURISME EN CRISE

Sadou BOCOUM¹

Université d'Orléans, France

sadoubocoum22@gmail.com

Pape Mactar DIAW², Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal
p.diaw4909@zig.univ.sn

Résumé

Depuis plusieurs décennies, la destination touristique de Cap Skirring fait face à des fermetures de réceptifs importants dans le dispositif du tourisme en Basse-Casamance. Il s'agit en particulier des hôtels comme Savana, Royal Cap et Cabrousse dont la contribution sur le plan socio-économique était considérable. En effet, ces réceptifs ont largement contribué à la création de plusieurs emplois, à la mise en œuvre de projets agricoles tels que la création de blocs maraîchers et constituaient un grand investissement et un porteur d'espoirs pour les populations. L'objectif de cette recherche est d'analyser les effets de cette crise hôtelière dans la station balnéaire de Cap Skirring. À partir d'une méthode non probabiliste basée sur le choix raisonné et la méthode boule de neige, cette recherche s'appuie essentiellement sur une approche qualitative afin de mieux saisir les dynamiques sociales, économiques et territoriales liées à la fermeture de ces établissements. Les cibles de cette recherche sont d'ex-propriétaires ou gestionnaires d'hôtels, d'anciens employés d'hôtels, des acteurs locaux, des autorités et services en charge du tourisme et des représentants communautaires. Les résultats ont permis de mettre en évidence l'augmentation du chômage, la baisse du nombre de touristes et la reconversion voire la migration vers la Petite Côte à la recherche de travail dans l'hôtellerie. Cette situation a aussi favorisé la vente des actifs fonciers qui servaient aux activités agricoles pour subvenir aux besoins, entraînant par ailleurs la prolifération du phénomène dit de résidentialisation du littoral. Pour ce faire, les acteurs continuent de mener des plaidoyers pour la réouverture de ces hôtels sources d'espoir et porteurs de l'économie locale.

Mots clés : Tourisme, station balnéaire, réceptifs hôteliers, Cap Skirring.

¹ Docteur en Géographie – Tourisme, Chercheur associé au laboratoire CEDETE (Centre d'études pour le développement des territoires et de l'environnement) – EA1210 – Université d'Orléans, E-mail : sadoubocoum22@gmail.com

² Docteur en sociologie du tourisme, Laboratoire de recherche en sciences économiques et sociales (LARSES), Université Assane Seck de Ziguinchor, E-mail : p.diaw4909@zig.univ.sn

CLOSURE OF THE RECEPTIVE HOTELS OF THE SEASIDE RESORT OF CAP SKIRRING (BASSE CASAMANCE): BETWEEN CHALLENGES AND RESILIENCE OF A TOURISM IN CRISIS.

Abstract

For several decades now, the tourist destination of Cap Skirring has been facing the closure of some of the most important hotels in the tourism system of Lower Casamance in general. These include hotels such as Savana, Royal Cap and Cabrousse, which made a considerable socio-economic contribution. Yet, these receptives largely contributed to the creation of several jobs, the implementation of agricultural projects such as the creation of market gardening blocks) and constituted a great investment and a bearer of hopes for the populations. The aim of this research is to analyse the effects of this hotel crisis in the seaside resort of Cap Skirring. From a non-probabilistic method based on reasoned choice and the snowball method, this research relies mainly on a qualitative approach in order to better grasp the social, economic and territorial dynamics related to the closure of these establishments. The targets of this research are former hotel owners or managers, former hotel employees, local stakeholders, authorities and services in charge of tourism and community representatives. The results highlighted the increase in unemployment, the fall in the number of tourists and retraining or even migration to the Petite Côte in search of work in the hotel industry. This situation has also encouraged the sale of land assets that were used for agricultural activities to meet needs, also leading to the proliferation of the phenomenon known as residentialization of the coastline. To this end, stakeholders continue to make pleas for the reopening of these hotels sources of hope and carriers of the local economy.

Keywords: Tourism, seaside resort, receptive hotels, Cap Skirring.

Introduction

Le tourisme est largement reconnu comme un moteur de croissance économique, de création d'emplois et de valorisation des ressources locales, surtout dans les régions périphériques (D. Meyer, 2010 ; ONU-Tourisme, 2022). En Afrique, il joue un rôle crucial dans la diversification des économies locales et la génération de devises, comme dans le cas du Sénégal. En effet, le tourisme y représente le deuxième pourvoyeur de revenus derrière la pêche (MEF³, 2003). En Casamance, le tourisme a longtemps été présenté, non seulement comme un moyen de subsistance et

³ Ministère de l'Économie et des Finances.

moteur de l'économie régionale (J-C. Marut, 2010 ; M. Gueye, 2010), mais également comme une alternative de développement, avec un positionnement basé sur la nature, la culture et l'authenticité. L'essor touristique des années 1970-1990 a permis l'implantation de structures hôtelières d'envergure, notamment à Cap Skirring qui abrite l'un des premiers villages de vacances en 1973 (le Club-Med), transformé en pôle d'attractivité saisonnière pour les touristes européens. Toutefois, déclenché en 1982, le conflit casamançais dirigé par le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC) a profondément bouleversé la dynamique économique et sociale de la région. Il a instauré un climat de méfiance, d'insécurité et d'incertitude qui a lourdement pesé sur les investissements, en particulier dans le secteur du tourisme (V. Froucher, 2007). Le désenclavement de la région reste problématique, malgré les avancées (le pont de Farafégny inauguré en 2019, la liaison maritime ou aérienne Dakar-Ziguinchor). Cette difficulté structurelle renforce la vulnérabilité du secteur touristique aux moindres tensions sécuritaires (P.M. Diaw, 2024).

Selon les travaux de A. Pizam et A. Fleischer (2002), les zones en conflit subissent une chute immédiate et durable de leur fréquentation touristique. Le tourisme, activité basée sur la perception sécuritaire, est extrêmement sensible aux crises, quelles que soient leurs formes (P.M. Diaw, 2024). La fermeture d'établissements hôteliers peut être interprétée comme l'un des indicateurs concrets de la perte de confiance des investisseurs, des touristes et du retrait progressif des activités touristiques dans une destination (L.K. Richter, 1983). En Afrique de l'Ouest, plusieurs études sur des destinations affectées par des conflits comme la Côte d'Ivoire, le Mali ou le Sénégal, en particulier la Casamance, montrent une baisse drastique des arrivées touristiques, une chute de la rentabilité des réceptifs hôteliers, la destruction progressive des chaînes de valeur et parfois la fermeture des établissements, comme le cas du Kabrousse créé en 1977 et plus tard de l'hôtel Cabrousse-Mossor, 1983, et de Savanna, 1987 (P. Meguelle, 2017).

Pour N. Jarraud (2024), la fermeture d'un hôtel résulte de plusieurs facteurs : à la fois conjoncturels (baisse de la fréquentation, crise sanitaire, conflit armé, instabilité politique), structurels (vétusté des infrastructures, mauvaise gestion, absence de stratégie marketing) et institutionnels (faiblesse de l'accompagnement public, manque de subventions ou de mesures d'incitation). Sur les conséquences, notamment dans les zones rurales où l'économie est peu diversifiée, Y. El Azyzyn (2021) ; B. Laménie (2016) ; É. Boily (2020), H. Maisonnave et F. Cabral (2021) évoquent la perte d'emplois directs (employés d'hôtels) et indirects (restaurateurs, transporteurs, pêcheurs, agriculteurs, etc.) ; l'effondrement de la microéconomie matérialisé par la migration, la baisse de la consommation, la fermeture de petits commerces (P. Lazarsfeld et al., 1932) ; et des répercussions symboliques et culturelles telles que le sentiment d'abandon, la perte de prestige de la localité et la perte de mémoire touristique. Plusieurs

hôtels de Cap Skirring fermés dans les années 2000 n'ont jamais rouvert, leur structure étant parfois abandonnée ou squattée et leur environnement laissé à l'abandon, ce qui exacerbe la spirale de dégradation. Les travaux sur la résilience touristique de G. Altintas (2020) et de P.M. Diaw (2024) dans les zones en crise ou en post-crise soulignent l'intérêt d'un leadership local fort, de l'implication communautaire dans les décisions de relance et de la revalorisation des ressources endogènes comme le tourisme culturel ou l'écotourisme.

La fermeture d'hôtels à Cap Skirring ne peut être interprétée uniquement comme un symptôme économique. Elle peut être le reflet d'une crise multifactorielle, où le conflit armé, la fragilité institutionnelle et l'essoufflement des modèles touristiques classiques s'entrelacent. Le tourisme communautaire apparaît comme un espoir (J. Carpentier, 2011) dans les régions touchées, en promouvant une approche plus inclusive et moins dépendante des grands investissements privés (R. Scheyvens, 2002). Une étude fine, ancrée localement, est donc nécessaire pour comprendre ces dynamiques. Pour ce faire, dans quelle mesure la fermeture à Cap Skirring d'hôtels affecte-t-elle le tissu économique et social local et comment penser une relance du tourisme durable dans cette région en reconstruction ? L'objectif de cette recherche est d'analyser les effets multiples de la crise hôtelière dans la station balnéaire de Cap Skirring. Il sera aussi question d'identifier les facteurs ayant conduit à la fermeture des établissements d'envergure dans la station, d'analyser les effets socioéconomiques de celle-ci sur les communautés locales, notamment sur l'emploi, les fournisseurs locaux et les infrastructures touristiques et d'étudier les trajectoires de reconversion ou d'abandon des sites hôteliers fermés.

1. Méthodes et matériels

Pour réaliser ce travail, nous avons opté pour une approche purement exploratoire et qualitative afin de mieux saisir les dynamiques sociales, économiques et territoriales liées à la fermeture des hôtels. Cette démarche permet donc d'explorer en profondeur les perceptions, les récits d'expériences et les stratégies et la résilience des acteurs touchés par ce phénomène. Mais avant tout, une revue de littérature basée essentiellement sur les articles scientifiques, les données du ministère et des rapports sont mobilisées. Ensuite, une étude de cas multiple, c'est-à-dire la sélection de plusieurs réceptifs hôteliers fermés dans les environs de Cap Skirring afin de comparer les contextes et les effets. Une analyse thématique des entretiens a été effectuée pour faire ressortir les grandes tendances (causes, conséquences, perspectives). Le choix des groupes cibles, le nombre de personnes interviewées ainsi que l'objectif recherché est détaillé dans le tableau suivant. Il s'agit de 20 personnes ressources : anciens gérants d'hôtels, employés, acteurs locaux du tourisme comme les guides, transporteurs ou restaurateurs, les services techniques tels que la Mairie de

Diémbéring et des leaders communautaire (chef de village, représentants de jeunesse...). Les critères de sélection étant que les individus concernés doivent être directement ou indirectement liés par la fermeture d'hôtels, avoir exercé dans le secteur hôtelier ou touristique local et être résidents dans la zone affectée par la fermeture d'un ou plusieurs hôtels. À noter qu'un travail de recensement a été fait en amont afin d'identifier les personnes touchées par le phénomène étudié.

Tableau 1 : Répartition des cibles.

Catégorie d'acteurs	Nombre	Objectifs
Ex-propriétaires/gestionnaires d'hôtels fermés	02	Identifier les causes de fermeture, la chronologie et les conséquences directes.
Ex-employés (toutes fonctions)	04	Comprendre les impacts sociaux (perte d'emploi, reconversion...).
Acteurs touristiques locaux (guides, artisans, restaurateurs)	08	Évaluer les effets indirects sur le tissu économique local.
Responsables locaux (mairie et service régional et office du tourisme)	02	Apporter un regard institutionnel et territorial sur le phénomène étudié.
Chefs de village, représentants communautaires	04	Connaître l'impact sur la communauté.

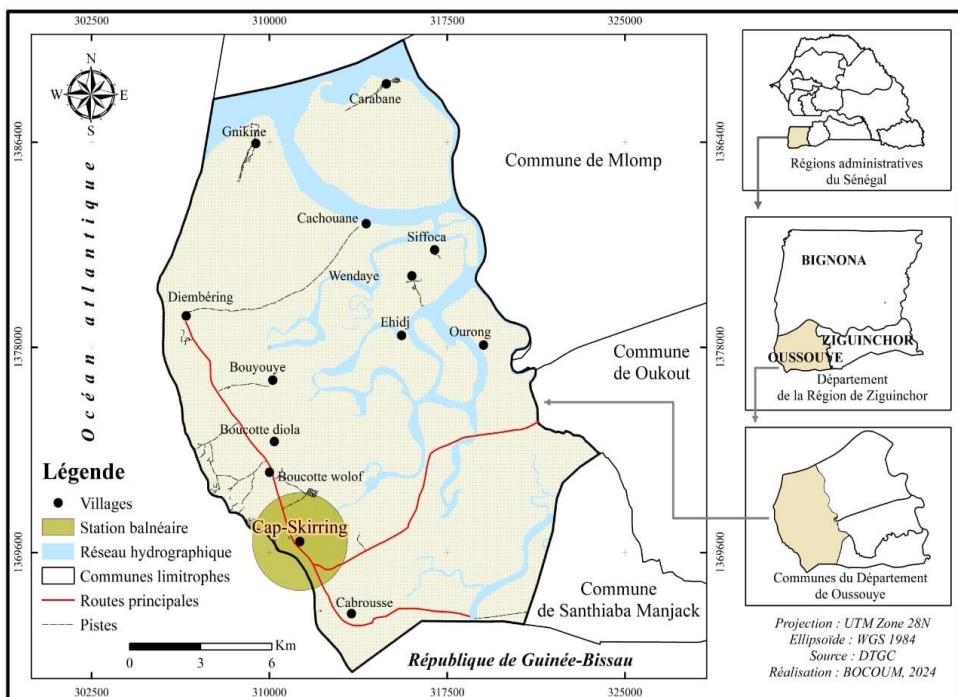
Source : Auteurs, avril 2025.

Pour ce faire, nous avons utilisé la méthode d'échantillonnage non probabiliste, n'ayant pas de base de données des hôtels fermés dans la zone d'étude. La démarche est donc à choix raisonné et la méthode de boule de neige (recommandation d'un acteur à l'autre) pour réaliser cette recherche. Elle porte sur trois hôtels fermés, à savoir Savana, Royal Cap et Cabrousse.

La commune de Diembéring se situe à l'extrême sud-ouest de la Basse-Casamance, dans le département d'Oussouye. Elle est limitée au nord par le fleuve Casamance, au sud par la commune de Santhiaba Manjack et par la Guinée-Bissau, à l'est par les communes de Mlomp et Oukout et à l'ouest

par l'océan Atlantique. Cette dernière limite montre qu'une partie importante de la commune est en contact avec l'eau (figure 1).

Figure 1 : Localisation de la station balnéaire de Cap Skirring dans la commune de Diembéring.



Source : S. Bocoum, 2024.

La commune de Diembéring est un territoire qui se distingue par sa biodiversité et son patrimoine culturel vivant. Les villages traditionnels (Diembéring, Cabrousse) et les manifestations culturelles locales (compétition de lutte, rites, festivals) attirent des touristes de différents coins du monde.

2. Données

Les données de cette recherche ont été collectées à l'aide d'un guide d'entretien semi-directif. Le document est structuré selon les catégories des cibles. Par exemple, pour les propriétaires ou gestionnaires d'hôtels, il s'agit de l'historique de l'hôtel, des raisons de la fermeture, ses effets et leurs perceptions. Quant aux anciens employés d'hôtels, nous nous sommes intéressés à leur parcours professionnel, leurs avis sur la fermeture, les impacts et le regard qu'ils portent désormais sur le tourisme. C'est pourquoi,

elles ont été traitées thématiquement et l'analyse des résultats s'est faite selon la méthode de corrélation, autrement dit, le croisement de données.

3. Résultats

Ce travail a conduit avant tout à mettre la lumière sur les facteurs ayant causé à la fermeture de ces établissements importants dans l'économie locale, mais également pour les communautés. En effet, le conflit casamançais a longtemps été pointé du doigt comme étant la principale raison de la fermeture de nombreux hôtels dans la région. Selon les résultats issus des entretiens, le conflit armé est une des raisons qui justifie la fermeture de réceptifs hôteliers selon les explications de B.D. Il revient d'ailleurs sur l'attaque de l'aéroport de Cap Skirring et du quai de pêche en 1992 qui a marqué un tournant décisif dans le tourisme, entraînant une chute de la fréquentation touristique et la fermeture pure et simple de la saison à l'époque. C'est aussi pour ces raisons que de nombreux investisseurs ont eu à prendre des décisions managériales qui ont contribué à la fermeture des hôtels. Elles sont perçues comme un choix stratégique très contesté par les populations.

3.1. État des lieux des hôtels fermés dans la station balnéaire de Cap Skirring

Le tourisme est un secteur transversal qui permet de faire vivre de nombreuses personnes en créant des emplois. Il a de nombreux avantages pour la population locale, les commerces, mais aussi pour les activités touristiques et autres acteurs de cet écosystème. Le développement de l'activité touristique dans une localité d'un pays du Sud provoque des changements notoires dans la société, l'économie et la culture du lieu (K. Luthi, 2007). Ce secteur constitue un élément important pour la commune de Diembéring. Les travaux de S.S. Diatta (2018) précisent que 60 % du budget de la mairie de Diembéring provient du tourisme. Les recettes fiscales et autres taxes que génèrent les réceptifs touristiques génèrent d'importantes sommes d'argent aux caisses de la collectivité.

En dépit de cet apport considérable, le tourisme semble moins dynamique comparé aux années 1980 et 1990, c'est-à-dire au moment où les hôtels Cabrousse, Savana et Royal Cap étaient fonctionnels et attiraient de nombreux visiteurs dans la zone. C'est du moins ce que laissent entendre les personnes interviewées dans cette recherche. En réalité, pendant cette période, la communauté portait un immense espoir pour le tourisme du fait de son apport dans des sous-secteurs comme l'artisanat, la pêche ou l'agriculture. En outre, les touristes étaient en contact permanent avec les habitants dans les villages environnants, ce qui favorisait une réelle proximité avec ces derniers. Pour rappel, de nombreuses personnes se sont reconvertis vers le secteur touristique du fait de la baisse de la récolte de vin de palme due à l'extraction de l'eau par l'usine de la Casamançaise et à

la baisse de la pluviométrie. Le tourisme était le noyau du développement de cette zone où beaucoup de familles dépendaient de ce secteur. Cependant, le secteur ne fait plus rêver comme avant. D'après le chef du village de Cabrousse Kadiakaye, il y avait une prospérité économique avant la fermeture des hôtels. Cette prospérité a encouragé la création de blocs maraîchers et de groupements dans presque chaque village de la commune. L'objectif était de favoriser l'indépendance économique des femmes à travers le développement de l'agritourisme avec les hôtels servant de débouchés pour les productions. C'est dans ce contexte qu'il affirme : « la période avant la fermeture des hôtels était vraiment magnifique, car la population profitait bien des retombées touristiques. Ce secteur avait favorisé la création de blocs maraîchers avec des GIE dans presque chaque village de la commune. L'objectif était de favoriser l'autonomisation des femmes en développant le maraîchage tout en ayant des hôtels pour écouler les productions. » (Entretien, auteurs, avril 2025). Cette affirmation de ce notable montre, en effet, comment le secteur touristique a eu un impact significatif sur l'économie locale et sur l'autonomisation financière des communautés à travers le développement agricole, par exemple.

Actuellement, il n'y a que le Club Med pour acheter les produits maraîchers des femmes en quantité, ce qui est insuffisant. Cette situation ne favorise pas l'écoulement des produits et n'encourage pas non plus les femmes à développer cette activité. De même, cet hôtel, même s'il reçoit plus de touristes dans la zone, ne favorise pas le contact entre touristes et populations. Il fait tout pour maintenir les visiteurs dans son site communément appelé village, bâti sur 26 hectares, ce qui n'est pas bon pour le développement local. L'insuffisance en termes de débouchés pour écouler une bonne partie de la production locale est une situation qui décourage par ricochet les acteurs de s'investir davantage dans le maraîchage faute de propositions commerciales concrètes. Face à l'isolement touristique, ce modèle en vase clos ne bénéficie pas suffisamment à l'économie et à la société locale, freinant ainsi un développement plus inclusif.

Ce phénomène montre à suffisance l'importance des hôtels qui sont restés fermés depuis plus de 20 ans. C'est le cas de l'hôtel Cabrousse qui a ouvert ses portes en 1977 et a fermé après 25 ans de service (en 2002). En ce qui concerne l'hôtel Savana, il a ouvert dix ans après le premier (en 1987) et a fermé entre 2003 et 2004. Et enfin, l'hôtel Royal Cap a commencé ses activités un an plus tard, c'est-à-dire en 1988, et a fermé entre 2000 et 2001. Ces trois hôtels étaient gérés par un homme d'affaires sénégalais et ont fonctionné pendant une vingtaine d'années dans cette station balnéaire (voir les détails dans le tableau 2).

Tableau 2 : statistiques des trois hôtels fermés dans la station balnéaire de Cap Skirring.

Nom des hôtels	Nombre de chambres	Nombre de lits
Savana	104	208
Royal Cap	52	104
Cabrousse (Jet Tours)	132	264

Source : auteurs, enquête de terrain, avril 2025.

Ces hôtels avaient plus d'importance du fait qu'ils étaient fonctionnels 12 mois sur 12 contrairement au Club Med qui fonctionne généralement qu'entre 6 et 7 mois. Ils permettaient à la population de bénéficier des retombées touristiques, car les touristes visitaient les villages régulièrement et cela favorisait de réels contacts. D'après Joe, un habitant de Cabrousse, les populations ont donné leurs terres gratuitement pour l'installation de ces hôtels afin de favoriser le développement socio-économique de la zone. Il affirme également que le propriétaire a décidé de fermer ces hôtels au détriment de la Petite Côte où il a orienté ses activités. Depuis lors, rien ne marche réellement. Il y a eu des promoteurs qui ont tenté de reprendre ces hôtels, mais ils n'ont jamais pu trouver de consensus. Ils sont totalement dégradés du fait qu'il n'y a pas eu d'entretien (figure 2).

Figure 2 : État désastreux de l'hôtel Cabrousse fermé depuis plus de 20 ans.



Source : auteurs, enquête de terrain, mai 2025.

Ces images montrent une dégradation avancée des bâtiments de l'hôtel Cabrousse qui est en quelque sorte abandonné, sans entretien, depuis plusieurs années. Certains acteurs pensent que les responsables n'ont pas la volonté de céder ces hôtels, ce qui fait qu'il n'existe pas de réelles perspectives. Même si le conflit casamançais a des impacts négatifs sur l'image de la destination, comme le soulignent les études de P.M. Diaw (2022) et S. Bocoum (2025), il n'est pas directement à l'origine de la fermeture de ces grands hôtels en Basse Casamance, comme le pensent beaucoup de personnes. C'est plutôt la volonté du propriétaire, le patron de Sénégal Hôtel, selon B.D, le chef de cabinet du maire de Diembéring. Dans ce sens, il affirme que :

Malgré le conflit, ces hôtels fonctionnaient très bien. Le lundi 26 octobre 1992, veille du premier vol direct en provenance de Paris, Cap Skirring a enregistré l'attaque de l'aéroport et du quai de pêche de Cap Skirring par des malfaiteurs. Cette situation a entraîné la mort de 32 personnes et l'annulation du vol qui était prévu pour le mardi 26 octobre. Cette situation a fait que la saison touristique 92-93 est morte. La saison suivante, M. Sy a récupéré cinq hôtels dans la région : Royal Cap, Cabrousse et Savana (dans la commune de Diembéring) et Diola et Néma Cadior (à Ziguinchor). Quelques années après, il a fermé ces hôtels. Au même moment, les hôtels Club Med, Hibiscus et la Paillette étaient toujours pleins. (Entretien, auteurs, avril 2025).

Nous pouvons retenir que le tourisme, en particulier le sous-secteur de l'hôtellerie, est resté résilient, car malgré le conflit certains établissements fonctionnaient correctement. Toutefois, le point de bascule reste cette incursion armée au sein de l'aéroport et au quai de pêche et demeure un facteur d'anéantissement de la saison 1992-1993. En réalité, si l'homme

d'affaires a voulu relancer le tourisme en récupérant ces hôtels, leur fermeture quelques années plus tard semble être la conséquence d'une non rentabilité et d'un manque de stabilité de la destination. Pourtant, comme nous pouvons le constater, à la même époque, l'hôtel Hibiscus et le Club Med maintenaient leurs activités. Cela révèle que leur modèle économique a fonctionné : rester attractif, préserver la clientèle, avoir une meilleure communication en temps de crise (P.M. Diaw, 2022), disposer d'une clientèle fidèle ou avoir une offre perçue comme plus sûre. Cette analyse montre donc que tous les acteurs ne sont pas affectés de la même manière. Les hôtels bien établis ou disposant de réseaux solides, comme le cas du Club Med, ont mieux résisté, alors que d'autres, bien que récupérés dans une logique d'investissement, ont fini par fermer.

3.2. Les effets de la fermeture des hôtels dans la station balnéaire de Cap Skirring

La commune de Diembéring est marquée par une situation régressive du tourisme, un phénomène qui entraîne progressivement la fermeture de plusieurs hôtels de la destination. Cette situation déplorable a engendré la frustration de la population locale et des marches de protestation pacifique ont été menées en mai 2018 pour dénoncer la mauvaise gestion du principal investisseur accusé d'être le responsable de cette situation. Cette perception illustre une personnalisation des responsabilités dans la crise du tourisme, ce qui reflète une perte de confiance envers certains investisseurs ou dirigeants privés. Les conséquences de la fermeture de ces hôtels sont énormes. D'après B.D, c'est le chômage massif notamment parmi les travailleurs sans aucune qualification autre que celle acquise sur le terrain hôtelier. Des divorces et détresses psychologiques, une précarisation soudaine de personnes auparavant stables et épanouies professionnellement sont des faits saillants de ce témoignage. Dans ce dernier, nous constatons à quel point le secteur hôtelier était structurant et central pour l'économie sociale locale :

Le premier ennemi du tourisme de la région est le patron de Sénégal hôtel, car quand tu empêches des gens de venir en Casamance, ils iront ailleurs, et les conséquences seront énormes pour le tourisme de la région. J'ai vu des pères de familles qui travaillaient dans ces hôtels qui sont tombés dans le chômage, ce qui a causé des divorces, des maladies... j'en connais beaucoup. Il y a aussi des gens qui ont raté leur vie, qui sont au bout du rouleau ; ils n'ont pas supporté l'arrêt de leur travail, car ils étaient bien et avaient tout, mais du jour au lendemain, ils se retrouvent sans travail. Au début, c'étaient des personnes qui n'avaient pas de métiers, qui ont tout appris à l'hôtel, ils avaient de bons boulot et de bons salaires. Cependant, cela a mal fini pour beaucoup d'employés, ce qui est à l'origine des ventes de terrains pour régler des besoins familiaux. (Entretien, auteurs, avril 2025).

Ce verbatim montre également que beaucoup d'employés ont construit leur vie autour de l'emploi hôtelier (formation, salaire). Cependant, ils se sont retrouvés brutalement exclus du système, sans alternative viable.

L'expression « ils étaient bien et avaient tout » renforce l'idée d'une chute soudaine, vécue comme une injustice, un abandon. La nécessité de vendre des parcelles de terrain pour subvenir aux besoins de base illustre également une forme de décapitalisation familiale. Les actifs fonciers sont ainsi liquidés pour répondre à une urgence économique, compromettant l'avenir et la transmission patrimoniale.

La commune de Diembéring vit du tourisme. Par exemple, Cap Skirring est le plus gros village de la commune avec plus de 11 000 habitants (ANSD, 2023), tout en sachant qu'il a été créé en 1975. Son développement est particulièrement dû à l'essor du tourisme. Cette mobilité et afflux de populations sont aussi le fruit de la criminalité grandissante (banditisme, vols, agressions, prostitution) installant un sentiment de méfiance (P.M. Diaw, 2024). Selon une personne qui a préféré garder l'anonymat, la fermeture des hôtels est une catastrophe pour plusieurs raisons telles que l'absence de droits sociaux mettant en évidence un manque de suivi dans la protection sociale et les mécanismes d'accompagnement à la sortie d'emploi dans le secteur touristique local. Mais également le manque d'alternatives professionnelles. Ce qui démontre une forte dépendance à l'économie touristique et une fragilité face à la reconversion professionnelle et à la détresse sociale post-fermeture. Ce désarroi reflète l'effondrement d'un modèle de vie bâti autour du tourisme salarié et de la migration économique interne. En effet, un exode économique, révélateur des inégalités territoriales dans le développement du tourisme sénégalais, est une réalité. Face à l'absence d'opportunités locales, de nombreux travailleurs ont migré vers Dakar, la capitale, ou la Petite Côte, deux pôles touristiques dynamiques :

Aujourd'hui, nous voyons de nombreux pères de famille qui ont travaillé dans ces hôtels et qui sont en retraite. Mais après la fermeture, ils n'ont même pas touché d'indemnités ni de primes. La fermeture était fortuite et plusieurs travailleurs ne savaient pas faire la récolte de vin ou l'agriculture, ce qui a plongé beaucoup de familles dans le désarroi. Cette situation a fait que beaucoup ont migré vers Dakar ou la petite côte pour trouver du travail dans le domaine du tourisme. (Entretien, auteurs, avril 2025).

Cette situation a également des répercussions sur de nombreux jeunes qui ont vu leurs études s'arrêter, car les parents ne pouvaient plus payer les frais. De même, il faut noter qu'actuellement, le Club Med ne peut pas recruter tous ces jeunes qui veulent travailler dans l'hôtellerie. De plus, plusieurs jeunes ont fait des formations en hôtellerie et restauration pour travailler dans la zone. Mais, malheureusement, ils n'ont toujours pas la possibilité d'insertion, car les hôtels ont brusquement fermé et l'offre est devenue faible. Ce qui fait que beaucoup de jeunes sont devenus des « cotéman ». Certains cherchent à gagner leur vie à tout prix dans le secteur touristique, ce qui peut causer la déformation de la culture ou l'adoption de celles importées. Ce secteur peut permettre de conserver la culture si le touriste lui-même cherche à se fondre dans la population.

Face aux besoins, les gens sont obligés de vendre les parcelles dans les années 2000 et 2004. Aujourd’hui, on constate l’installation de nombreuses résidences secondaires dans la zone dûe à la fermeture de ces hôtels, car ce sont les anciens clients de ces derniers qui ont acheté des terrains et construit pour leurs vacances. Il faut noter aussi que ces espaces occupés par les hôtels servaient aux cultures de plateaux. Actuellement, bien que ces hôtels ne soient plus fonctionnels, les espaces ne sont pas utilisés à d’autres fins.

4. Quelques mesures de résilience

À la faveur de la longue accalmie qui règne dans la région après 40 années de crise armée, l’État a pris des mesures fortes pour booster le tourisme en Casamance. Outre la levée par le Quai d’Orsay de la mention « zone rouge », le gouvernement sénégalais a proclamé le 19 février 2015 la Casamance *Zone touristique spéciale d’intérêt national*. Ainsi, il fut votée une loi qui exonère de toutes charges fiscales tout opérateur désirant s’installer en Casamance pour une période de dix ans. La mise en place d’un fonds de 5 milliards destiné à la promotion touristique, la baisse du prix d’avion sur l’international (suppression de la taxe étatique), la mise en place de trois navires pour assurer la liaison maritime Dakar-Ziguinchor et deux vols réguliers par jour entre Dakar et Ziguinchor viennent également s’ajouter à ces efforts (IRT, 2016). De même, le gouvernement a proclamé en octobre 2018 la réouverture des réceptifs fermés. Cependant, les acteurs touristiques, en particulier les hôteliers pensent que l’État doit accompagner les opérateurs touristiques en mettant en place des lignes directes et en réduisant les prix de voyages, car cette destination est très coûteuse. Avec la récente accréditation de l’aéroport de Cap Skirring.

Le tourisme dans la commune n’est plus aussi dynamique qu'avant. Cette destination qui pouvait recevoir jusqu'à 50 000 touristes par saison, n'enregistre qu'environ 25 000 et 30 000 selon D.T, guide touristique. En réalité, le tourisme est constitué de plusieurs éléments (sous-secteurs). Ce qui explique l'existence de plusieurs services et entreprises de restauration, de commerces et d'ateliers d'artisanat. Aujourd’hui, la mairie accompagne beaucoup d'activités comme le festival de *Kassa*, le *Un do Mayo*⁸ qui drainent du monde et apportent de la clientèle pour les hôtels, surtout en basse saison. En effet, il y a une volonté de soutenir les investissements dans le souci de stimuler le développement économique et touristique en particulier de la commune de Diembéring. Cependant, le fait que ces

⁸ Mot portugais qui signifie le 1^{er} mai en français. C'est une fête qui célèbre cette journée sous forme de festival, inspirée de la Guinée-Bissau. Elle s'organise depuis 2010 sur la plage de Cabrousse. Il est organisé par l'association des jeunes pour le développement de Mossor, village situé dans l'arrondissement de Cabrousse dans la commune de Diembéring.

structures détiennent des titres fonciers complique leur récupération pour une réaffectation. La non-disponibilité de ces biens pour des projets publics ou de développement limite les opportunités économiques pour la commune. Dans ce contexte, le chef de cabinet du maire de Diembérинг affirme : « On essaye d'encourager les investissements, mais nous ne pouvons pas récupérer ces hôtels, car ils sont dans des titres fonciers (TF). C'est dommage qu'ils ne soient pas dans le domaine national, sinon on allait les désaffecter et les affecter à d'autres investisseurs. » (Entretien, auteurs, avril 2025).

En réalité, le tourisme peut toujours créer des opportunités. Les jeunes sont de plus en plus impliqués dans ce secteur avec la mise en place de moyens qui permettent de découvrir les villages vers les îles et en arrière-pays, ce qui permet de valoriser ces zones. Les acteurs attendent la relance du tourisme par la réouverture de ces hôtels. Le tourisme local a du potentiel, du moins dans une perspective de réouverture des hôtels fermés. Dans cette dynamique, le chef de village de Cabrousse Nialou affirme :

J'ai espoir qu'on puisse vivre du tourisme si ces hôtels ouvrent à nouveau. On doit s'unir pour promouvoir le tourisme durable et pour donner une bonne image de la destination. Je trouve que si les touristes craignent de sortir parfois, c'est nous-mêmes qui disons du mal et qui communiquons de mauvaises informations, ce qui les rend méfiants. Tu vois ici des touristes qui viennent dans la zone depuis 5 ans, mais qui ne restent qu'au Cap Skirring tout en sachant qu'ils sont là pour découvrir. Ce sont des personnes qui travaillent dans les hôtels qui donnent de mauvaises images des villages traditionnels ou des populations à visiter. (Entretien, auteurs, avril 2025).

5. Discussion

Le tourisme est un secteur porteur de développement et facilite la compréhension entre les peuples. À travers sa nature transversale et son effet d'entraînement sur d'autres secteurs, il est considéré également comme un moyen efficace de croissance économique et de lutte contre la pauvreté (M. Behnassy 2008 ; S. Bocoum, 2024 ; S. Bocoum *et al.*, 2025). L. Touhami (2014) s'inscrit dans cette dynamique et affirme que ce secteur revêt une importance capitale sur le plan macroéconomique du fait de sa participation dans le PIB, de la population active qu'il occupe et des revenus qu'il génère. En outre, le dynamisme économique de la commune de Diembérинг dépend globalement du secteur touristique. L'économie est grandement soutenue par le tourisme, qui est incontestablement un levier du développement de la zone. Ce fait se traduit par la contribution du tourisme dans le budget de la municipalité, les infrastructures et services implantés au niveau de la commune. Avec un budget annuel à la hauteur de 941 365 420 FCFA pour

l'année 2015, la commune de Diembéring est sans doute l'une des communes les plus nanties de la Casamance (S.S. Diatta, 2018).

En même temps, les chiffres du service régional du tourisme de Ziguinchor ont montré que le tourisme génère annuellement des centaines d'emplois et que le secteur hôtelier constitue le principal employeur. Ainsi, de 2015 à 2017, 1 082 contrats de travail ont été signés par le secteur hôtelier régional de Ziguinchor. Il s'agit respectivement de 369 contrats en 2015 ; de 273 en 2016 et de 440 en 2017. Le tourisme est une source d'emplois dans la région de Ziguinchor. Par ailleurs, il faut noter aussi que, malgré la diversité des emplois créés, il y a peu qui sont permanents. Dans une étude de P.M. Diaw (2024), l'auteur démontre avec des chiffres clés issus des enquêtes de terrain la création de 1 578 emplois. Cependant, il montre les effets négatifs de la saisonnalité du tourisme sur ces emplois, car de nombreux jeunes travaillent avec des contrats saisonniers. Il s'agit des serveurs, garçons de chambres, cuisiniers, jardiniers, etc. Généralement, les emplois générés par le secteur touristique sont peu qualifiés et peu rémunérés (S.S. Diatta, 2018 ; S. Bocoum, 2024).

Ces résultats mettent ainsi en évidence les conséquences multiples de la fermeture des établissements touristiques dans la commune. Comme le soulignent Y. El Azyzyn (2021), É. Boily (2020) ou encore H. Maisonnave et F. Cabral (2021), la perte d'emplois directs et indirects est immédiate. Dans le cas de notre étude, les impacts sont profonds à cause du chômage massif, de la précarisation des familles, de la reconversion difficile voire de la migration vers d'autres pôles touristiques (Petite Côte et Dakar) et de la vente d'actifs fonciers pour subvenir aux besoins familiaux. Ce qui conforte les travaux de P. Lazarsfeld et al., (1932) sur la « désintégration sociale » liée à la perte brutale de l'emploi.

Nos résultats ont montré que la fermeture de ces hôtels a favorisé l'émergence de la résidentialisation de cette station balnéaire qui perturbe l'industrie hôtelière sans participer autant au développement local. Dans ce sillage cadre, M. Diombéra (2010) ; S.S. Diatta (2018) et S. Bocoum (2024) montrent que les résidences secondaires dans les stations balnéaires constituent une réelle menace, voire une agression pour l'hôtellerie. Pour P. Duhamel et R. Knafou (2003), les acteurs touristiques constatent une baisse progressive de l'activité touristique au fur et à mesure que la zone littorale se convertit en quartier résidentiel, lui faisant perdre sa vocation première. L'émergence des résidences secondaires privées est synonyme d'une perte de devises pour les institutions publiques, car elles échappent souvent à la fiscalité locale. De même, en maintenant les visiteurs à l'écart des communautés et elles n'ont pas un effet d'entraînement sur les services et circuits locaux.

À l'image des analyses de L. Touhami (2014) ou de M. Behnassy (2008) sur le poids du tourisme dans les économies locales, l'étude montre que Diembéring dépend fortement du tourisme pour son budget municipal, ses

services et la dynamique communautaire (60 % du budget local provient de ce secteur). La fermeture des hôtels a donc mis à nu la monodépendance économique de cette commune, révélant par conséquent une absence d’alternatives viables, ce que B. Lamenie (2016) a identifié comme un facteur aggravant dans les territoires en crise.

Malgré les mesures publiques comme la proclamation de la Casamance comme zone touristique spéciale et les incitations fiscales, l’étude souligne que ces efforts sont restés sans effet en l’absence d’une volonté de cession ou de réaffectation des hôtels fermés, détenus notamment sous-titre foncier privé. Ceci illustre également le verrou juridique et institutionnel peu abordé dans la littérature classique, mais crucial pour la promotion d’un tourisme durable. En outre, la littérature insiste sur l’importance de la résilience touristique par le biais du leadership local et de l’implication communautaire (G. Altintas, 2020 ; J. Carpentier, 2011 ; R. Scheyvens, 2020). Or, les résultats de cet article montrent un engagement citoyen (marche, plaidoyers), mais un manque de pouvoir d’action concret face aux blocages fonciers ou stratégiques. La critique récurrente contre monsieur M.R.S incarne une personnalisation de la crise hôtelière, masquant parfois les enjeux plus structurels de gouvernance, d’accès au capital ou de médiation entre intérêt public et propriété privée.

Conclusion

Cet article met en lumière les effets profonds et multidimensionnels de la fermeture des hôtels dans la station balnéaire de Cap Skirring. En s’appuyant sur une approche qualitative, la recherche révèle que ces fermetures ne sont pas uniquement liées au conflit armé en Casamance, comme on le pense souvent, mais aussi à des choix stratégiques privés. Alors que ces hôtels jouaient un rôle clé dans l’économie locale en créant des emplois, en soutenant l’agriculture et l’artisanat, et en favorisant les échanges interculturels, leur fermeture brutale a provoqué une onde de choc : chômage massif, désintégration sociale, migration interne, ventes foncières et perte de vitalité économique. Les résultats montrent également une transformation du paysage touristique (prolifération de résidences secondaires, isolement des visiteurs et absence de proximité avec les populations, etc.). Face à cette crise, les acteurs expriment un espoir fort de voir les hôtels rouvrir et misent sur une relance pour un tourisme durable, solidaire et communautaire. Cette étude souligne aussi l’urgence de repenser les mécanismes de gouvernance touristique, de favoriser l’implication des communautés dans les décisions et de libérer le foncier pour de nouveaux investisseurs. Elle invite enfin à considérer le tourisme non seulement comme un levier économique, mais comme un outil de cohésion sociale, de mémoire territoriale et de développement inclusif en Casamance.

Références bibliographiques

- ALTINTAS Gulsun, 2020, « La capacité dynamique de résilience : l'aptitude à faire face aux événements perturbateurs du macro-environnement ». *Management & Avenir*, 115(1), 113-133.
- BEHNASSI Mohamed, 2008, *Tourisme Durable : Fondements, Indicateurs et Apport au Développement des pays du Sud*. Université d'Agadir ; 26 p.
- BOCOUM Sadou, 2024, Tourisme rural intégré, facteur de résilience des territoires enclavés : étude du camping villageois dans la localité d'Affiniam (Basse Casamance/Sénégal). *Revue Sciences Eaux et Territoires INRAE*. Numéro 46. 7 p. <https://doi.org/10.20870/Revue-SET.2024.46.8222>. Consulté le 06/04/2025.
- BOCOUM Sadou, 2024, Impacts de la résidentialisation du littoral sur le tourisme dans les communes de Diembéring et de Kafountine (Basse Casamance/Sénégal). *Geovision*, 2024, Volume 1 (N° 11 – Juin 2024). 15 p.
- BOCOUM Sadou, 2025, Tourisme de la Basse Casamance face à différentes contraintes à juguler. *African Scientific Journal*, 03 (28), 10.5281/zenodo.14849037. 24 p.
- BOCOUM Sadou, MANGA Sylvie Paméla, SAMBOU Abdou Kadri, MANGA Célestin, 2025, Tourisme rural intégré dans le Bandial (Basse Casamance / Sénégal) : potentialités, apports, contraintes : cas du village d'Enampore. *African Scientific Journal*, 2025, 03 (29), 10.5281/zenodo.15181845. 22 p.
- BOILY Émilie, 2020, Dévitalisation des zones rurales périphériques : l'apport des plateformes collaboratives de sociofinancement. *Revue Organisations & Territoires*, 29(3), 79–86.
- CARPENTIER Julie, 2011, Tourisme communautaire, conflits internes et développement local. *Bulletin de l'Institut Français d'Études Andines*, 40(2), 349–373.
- Diatta Sylvestre Sina, 2018, *Potentialités et impacts du développement touristique en basse Casamance : cas de la commune de Diembéring*, Mémoire de master en Géographie, UASZ. 142 pages.
- DIAW Pape Mactar, 2024, *Tourisme et crise sociopolitique, sécuritaire : enjeux de la résilience territoriale dans la commune de Diembéring*. Thèse de doctorat. Université Assane SECK de Ziguinchor, 309 p.
- DIAW Pape Mactar, 2022, Problématique de la communication touristique et du traitement médiatique en zone de conflit : cas des communes

- de Ziguinchor et de Djembéring (Basse-Casamance). African Scientific Journal, Volume 03, Numéro 15, pp: 215-236.
- DIAW Pape Mactar et TINE, Benoît, 2024, Analyse de l'impact de la criminalité sur l'industrie touristique : cas de la station balnéaire de Cap-Skirring. *Solovyov Studies ISPU* | ISSN: 2076-9210. VOLUME 72, ISSUE 11, 22 p.
- DIOMBERA Mamadou, 2010, *Aménagement et gestion touristique durable du littoral sénégalais de la Petite Côte et de la Basse Casamance, Thèse de doctorat en tourisme, Saint-Louis (Sénégal)* : Université Gaston Berger. 343 pages.
- Duhamel, Philippe & Knafo Rémy, 2003, Tourisme et littoral : intérêts et limites d'une mise en relation, in *Annales de géographie*, 112 (629), pp. 47–67.
- EL AZYZY Youssef, 2021, L'incidence de la COVID-19 sur le perfectionnement des compétences et l'employabilité dans le secteur du tourisme. In *IX Foro Internacional de Turismo Maspalomas Costa Canaria*. Universidad de Las Palmas de Gran Canaria, 99–115.
- FOUCHER Vincent, 2007, La guerre des identités en Casamance. *Politique Africaine*, 107, 95–114.
- GUEYE Moustapha, 2010, *Le tourisme en Casamance : entre pessimisme et optimisme* Coll. Harmattan, 67 p.
- JARRAUD Nathalie, 2024, *Le déclin d'une destination touristique à l'aune de la COVID-19 : Analyses et perspectives pour le secteur de l'hôtellerie - Le cas de Lourdes* (Thèse de doctorat, Université de Pau et des Pays de l'Adour).
- LAMÉNIE Brice, 2016, Les territoires industriels face aux effets cumulés du déclin démographique et économique : Quelles perspectives avec la métropolisation ? L'exemple des Ardennes. *Espace Populations Sociétés*, 2015/3–2016/1.
- LAZARSFELD Paul, JAHODA Marie, et ZEISEL Hans, 1932, *Les Chômeurs de Marienthal*, Éditions de Minuit, coll. Documents, 144 p.
- LUTHI Kevin, 2007, *Développement touristique local : l'exemple d'Ollantaytambo au Pérou* ; Université de Lausanne, Institut de Géographie. 66 p.
- MAISONNAVE Hélène, & CABRAL François, 2021, L'impact du Covid-19 sur l'économie sénégalaise : Une perspective de genre. *Partnership for Economic Policy Working Paper*, (2021-02).

- MEYER Dorothea, 2010, Tourism and poverty reduction: Theory and practice in less economically developed countries. *Tourism Planning & Development*, 7(1), 51–63.
- MINISTÈRE DE l'ÉCONOMIE ET DES FINANCES DU SENEGAL, 2003, *Situation économique du Sénégal*. Dakar : MEF. 145 p.
- MARUT Jean-Claude, 2010, *Le conflit de Casamance : Ce que disent les armes*. Éditions KARTHALA, 420 p.
- MEGUELLE Philippe, 2017, Du cap roxo au Cap Skirring : les mutations d'un territoire diola sous l'influence du tourisme balnéaire. *Anales de la faculté des lettres et sciences humaines*, (47), 20 p.
- PIZAM Abraham, & FLEISCHER Aliza, 2002, Severity versus frequency of acts of terrorism: Which has a larger impact on tourism demand? *Journal of Travel Research*, 40(3), 337–339.
- RICHTER Linda K, 1983, Tourism politics and political science: A case of not so benign neglect. *Annals of Tourism Research*, 10(3), 313–335.
- SCHEYVENS Régina, 2002, *Tourism for development: Empowering communities*. Pearson Education.
- TOUHAMI Larbi, 2014, *L'importance économique et sociale du tourisme mondial et développement durable*. Université Abdel Malek Essaâdii (Tanger). 19 p.

VULNÉRABILITÉ DES SYSTÈMES DE PRODUCTION AGRICOLE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA BASSE VALLÉE DE LA TARKA, CENTRE-EST DU NIGER

Rachid MAHAMADOU MOUDI¹

Université Abdou Moumouni, Niamey, Niger

moudirachid525@gmail.com

Seydou WAIDI², Université Abomey Calavi, Benin, kabsoul@gmail.com

Kabirou SOULEY³, Université André Salifou, Zinder, Niger

Maman WAZIRI MATO⁴, Université Abdou Moumouni, Niamey, Niger

Résumé

Étant l'une des grandes zones de production au Niger, la Basse Vallée de la Tarka (BVT) est soumise aux effets des changements et variabilité climatiques qui n'ont cessé d'accentuer la vulnérabilité de l'agriculture depuis les crises écologiques sahéliennes des années 1970. Au regard de ce contexte, cette étude vise à analyser la vulnérabilité des systèmes de production agricole au changement climatique dans cette zone. Pour réaliser cette étude, plusieurs données sont mobilisées dont entre autres des documents traitant du sujet, des données socioéconomiques et cartographiques. Ces données ont été mobilisées à travers la recherche documentaire et les enquêtes quantitatives et qualitatives. Le traitement et l'analyse des données ont combiné les méthodes des statistiques descriptives et multivariées. En plus de cela, les matrices de sensibilité des systèmes de production et de la capacité d'adaptation des producteurs sont utilisées. L'analyse des résultats a été fait sous le modèle PEIR. Les résultats ressortent trois systèmes de production dans la zone d'étude. Il s'agit du système pluvial, maraîcher et arboricole. L'évaluation de la vulnérabilité a relevé qu'au niveau des cultures pluviales, le sorgho, le niébé, le mil et l'arachide sont les spéculations les plus sensibles aux risques climatiques (les sécheresses, les inondations, le raccourcissement de la saison agricole et la fréquence des séquences sèches) avec respectivement un indice d'exposition de 64,44%, 62,22% et 60%. Quant aux cultures maraîchères, les plus sensibles sont constituées de la tomate (76%), l'oignon (72%), le piment (68%) et le moringa (68%). Enfin, pour l'arboriculture, les papayers, les bananiers, les manguiers et les goyaviers sont plus sensible aux risques

¹ Laboratoire d'Étude de Recherche des Territoires Sahélo-Sahariens (LERTESS), Université Abdou Moumouni, Niamey, Niger, moudirachid525@gmail.com

² Université Abomey Calavi, Benin, kabsoul@gmail.com

³ Université André Salifou, Zinder, Niger

⁴ Université Abdou Moumouni, Niamey, Niger

climatiques avec respectivement un indice d'exposition de 67,5%, 55% et 50%. Quant aux producteurs, ils présentent une faible capacité d'adaptation avec une moyenne de 3,96 des indicateurs constitués du capital naturel, institutionnel, financier, technique, physique, social et humain.

Mots-clés : Basse Vallée de la Tarka, Vulnérabilité, sensibilité, système de production, changement climatique

VULNERABILITY OF AGRICULTURAL PRODUCTION SYSTEMS TO CLIMATE CHANGE IN THE LOWER TARKA VALLEY, EAST-CENTRAL NIGER

Abstract

As one of Niger's major production zones, the Lower Tarka Valley is subject to the effects of climate change and variability, which have continued to accentuate the vulnerability of agriculture since the Sahelian ecological crises of the 1970. Against this backdrop, this study aims to analyze the vulnerability of agricultural production systems to climate change in this area. To carry out this study, several data were mobilized, including documents on the subject, socio-economic and cartographic data. These data were mobilized through documentary research and quantitative and qualitative surveys. Data processing and analysis combined descriptive and multivariate statistical methods. In addition, sensitivity matrices for production systems and producers' ability to adapt were used. The results were analyzed using the PEIR model. Three production systems were identified in the study area. These are rainfed, market gardening and tree farming. The vulnerability assessment revealed that sorghum, cowpeas, millet and groundnuts are the rainfed crops most sensitive to climatic risks (droughts, floods, shortening of the agricultural season and frequency of dry spells), with an exposure index of 64.44%, 62.22% and 60% respectively. The most sensitive vegetable crops are tomatoes (76%), onions (72%), chillies (68%) and moringa (68%). Finally, papaya, banana, mango and guava trees are more sensitive to climatic risks, with exposure indices of 67.5%, 55% and 50% respectively. Growers, for their part, have a low adaptive capacity, with an average of 3.96 for the natural, institutional, financial, technical, physical, social and human capital indicators.

Keywords: Lower Tarka Valley, Vulnerability, sensitivity, production system, climate change.

Introduction

Le changement climatique est devenu une problématique globale qui fait appelle à une réponse planétaire. La plupart des effets des changements climatiques se manifestent dans les régions tropicales où se trouve la majorité des pays en développement. Les petits États insulaires en développement (PEID) sont particulièrement vulnérables aux catastrophes et aux changements climatiques tant sur le plan environnemental que socioéconomique et nombreux d'entre eux subiront un stress hydrique accru (UNESCO, 2020 p.2). Le Sahel, étant une zone de transition, entre le domaine saharien au nord et les savanes du domaine soudanien, est l'une des régions du monde les plus fragiles face aux effets des changements climatiques (GIEC, 2007, p.86). En effet, du fait de la fragilité des écosystèmes, d'une pluviométrie déficitaire, depuis plus de quatre décennies, d'une désertification chronique et de manifestations climatiques imprévisibles, cet espace est affecté de manière très significative. Or, la survie des communautés sahéliennes dépend, pour l'essentiel, de l'exploitation des ressources naturelles notamment à travers l'agriculture et l'élevage, qui subissent fortement les fluctuations climatiques difficilement prévisibles (M. Niasse, 2007, p.13 et C.T. Sall et al., 2011, p.11). En outre, la pauvreté est omniprésente et les pays du sahel occupent le bas du classement de la quasi-totalité des indicateurs du développement humain, où le Niger reste le pays ayant l'IDH le plus faible au monde (PNUD, 2008, p.17). Cette vulnérabilité structurelle au climat s'est particulièrement amplifiée au Sahel et au Niger en particulier à la fin du 20e siècle, suite à une réduction des précipitations concomitante à une augmentation de la population (B. Sarr et al., 2015, p.2). Située dans la Région de Tahoua, la Basse Vallée de la Tarka (BVT) n'est pas épargnée de cette situation. En effet, à l'instar des autres zones agroécologiques du Niger, cette zone est très vulnérable face aux effets du changement climatique. Elle est marquée par de fortes instabilités sur le plan climatique et par une très haute vulnérabilité du point de vue économique et alimentaire (CNEDD, 2006, p.9). Au regard de ce contexte, il est important d'analyser les facteurs de vulnérabilité des producteurs agricoles de cette zone. La vulnérabilité est fonction de la nature, de l'ampleur et du rythme de l'évolution et de la variation du climat à laquelle le système considéré est exposé, de la sensibilité de ce système et de sa capacité d'adaptation (GIEC, 2007, p. 13). Ainsi, dans le but d'analyser cette vulnérabilité, cette étude est fondée sur l'hypothèse selon laquelle les systèmes de production agricole de la Basse Vallée de la Tarka sont fortement vulnérables aux effets du changement climatique en raison des facteurs tels que la dépendance à l'agriculture pluviale, l'accès limité aux ressources naturelles, physiques, financières, techniques et institutionnelles. Pour vérifier cette hypothèse, cette étude consistera à identifier les différents systèmes de production pratiqués dans la zone d'étude et les différentes spéculations considérées comme les unités d'exposition. Ensuite, elle

évaluera le niveau de sensibilité des unités d'exposition de chacun des systèmes de production aux risques climatiques. Enfin, le niveau de capacité d'adaptation des producteurs au changement climatique sera également déterminé.

1. Méthodologie de l'étude

1.1. Milieu d'étude

La Basse Vallée de la Tarka d'orientation générale Nord-sud est située au Centre-Sud du Niger dans la Région de Tahoua. Elle se trouve entre $5^{\circ}48'$ et $6^{\circ}24'$ de longitude est et $13^{\circ}48'$ et $14^{\circ}24'$ de latitude nord. Cette zone est particulièrement partagée entre le département de Madaoua et Bouza (Figure 1).

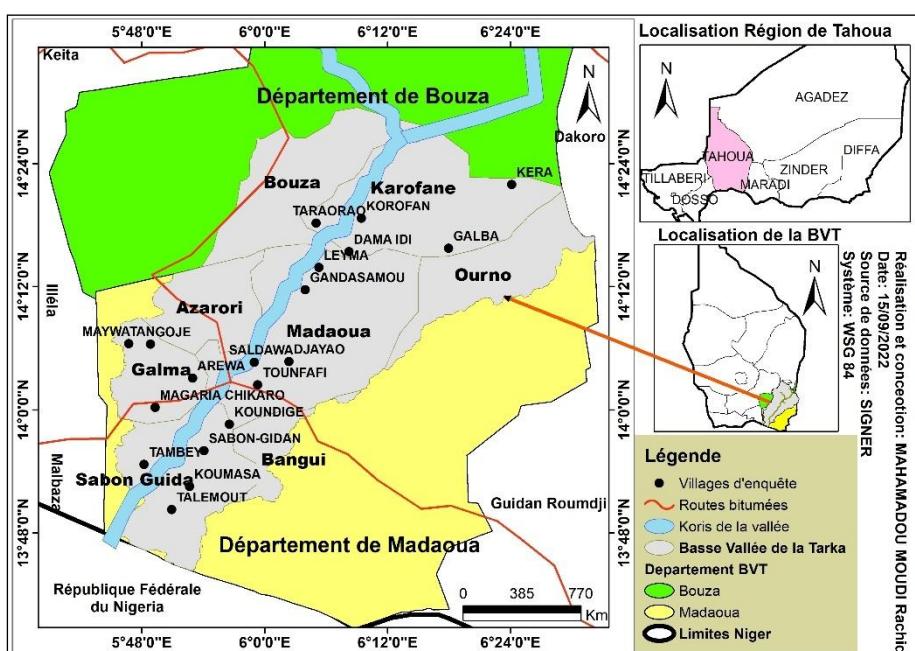


Figure 1: Situation géographique et cartographique de la zone d'étude

Le régime climatique de la Basse Vallée de la Tarka est typiquement sahélien conditionné par les oscillations annuelles du front inter tropical (I. Habou Zakari, 2006, p.9). Ce qui détermine deux (02) types de saisons dont une saison des pluies, de 3 à 4 mois (mi-juin à mi-octobre), sujette à des fortes irrégularités et une longue saison sèche s'étalant sur 8 mois. Les températures oscillent respectivement entre $40,52^{\circ}\text{C}$ au mois d'avril et $15,80^{\circ}\text{C}$ au mois de Janvier.

1.2. Matériels et méthodes

1.2.1. Mobilisation des données

Les données utilisées dans la réalisation de cette étude sont constituées des documents existants sur le sujet et la zone d'étude ainsi que des données socioéconomiques. Ces données ont été mobilisées à travers la recherche documentaire et les travaux de terrain. Les documents exploités sont constitués des thèses, des mémoires, des articles, des livres et des rapports des services techniques. L'exploitation de ces documents a permis de contextualiser le sujet, de présenter la zone d'étude et discuter les résultats.

Les travaux de terrain ont été réalisés en deux phases notamment la phase exploratoire et la phase de collecte de données. La première a consisté en des visites de terrain qui ont permis de prendre contact avec les autorités et de se familiariser avec le terrain. Ensuite la phase de collecte de données a été réalisée sur la base des méthodes quantitatives et qualitatives. En effet, pour la méthode quantitative, un questionnaire a été administré aux producteurs agricoles ayant au moins 45 ans. Pour cela, 19 villages (Figure 1) ont été choisis sur la base de quatre critères notamment l'appartenance à la vallée, la pratique des différents types de systèmes agricoles et le poids démographique. De plus, une distance d'au moins de 7 km a été respectée entre les villages échantillonnés. Ensuite un échantillon de 377 ménages agricoles a été déterminé sous la théorie probabiliste de Schwartz (1995) :

$$X = (Z\alpha)^2 \times p(1-p)/i^2$$

Pour les enquêtes qualitatives, des guides d'entretiens ont été administrés aux autorités coutumières, les leaders religieux, les services techniques (Agriculture, Environnement et plan). Pour conduire ces entretiens, un micro dictaphone a été utilisé pour l'enregistrement des interviews sous l'autorisation des enquêtés. Enfin, 14 focus groups ont été réalisés en fonction du sexe afin de compléter et/ou corriger les informations recueillies individuellement.

1.2.2. Traitement et analyse des données

Pour analyser la vulnérabilité des systèmes agricoles, la matrice de sensibilité aux risques climatiques est utilisée (J. Kodja, 2013, p.49 et S. Waidi, 2020, p.65). C'est une approche méthodologique plus simple qui permet d'établir la sensibilité aux risques climatiques. La mise en œuvre recouvre plusieurs étapes dont la première consiste à établir la liste des unités d'exposition dans le secteur considéré qui vont être prises en compte dans l'exercice de l'analyse de la vulnérabilité. Ces secteurs ou unités d'exposition vont former les lignes de la matrice de sensibilité ; la deuxième étape consiste à établir un inventaire des risques climatiques les plus significatifs pour les secteurs ou unités d'exposition dans la région considérée. Enfin, la troisième étape est celle de l'évaluation du degré de sensibilité de chaque secteur ou unité d'exposition à chacun des risques

climatiques retenus. Ainsi, l'application de la matrice produit trois indicateurs dont l'indice d'exposition, le rang en termes d'exposition des unités d'exposition aux risques climatiques et l'indice d'impact des risques climatiques.

Pour déterminer la capacité d'adaptation des producteurs, la méthode d'évaluation utilisée par S. Waidi (2020, p.68) a été appliquée dans le cadre de la présente étude. Elle consiste à identifier les ressources de base ou sous indicateurs de chacun des indicateurs des modes d'existence des producteurs constitués du capital physique, social, naturel, financier, technique, institutionnel et humain. Les sous-indicateurs sont notés selon qu'ils soient totalement disponible (1), assez disponible (2), disponible (3), assez limité (4) et très limité (5). En effet, la capacité d'adaptation est qualifiée d'élevée, moyenne, faible ou trop faible si la moyenne est respectivement inférieure à 2, comprise entre 2 à moins 3, 3 à moins 4, ou comprise entre 4 et 5. Ainsi, dans cette phase de traitement et d'analyse, les logiciels Xlstat 2014 et Excel 2016 sont utilisés. L'analyse des résultats est faite sous le modèle PIER (Pression-Impact-État-Résultat). Enfin, la réalisation de la carte de localisation de la zone d'étude est faite avec le logiciel ArcGis 10.4.

2. Résultats

2.1. Systèmes de production agricole dans la Basse Vallée de la Tarka

Dans la Basse Vallée de la Tarka, trois (03) systèmes de production sont identifiés de par les enquêtes terrain. Il s'agit de la culture pluviale, du maraîchage et de l'arboriculture (Figure 2).

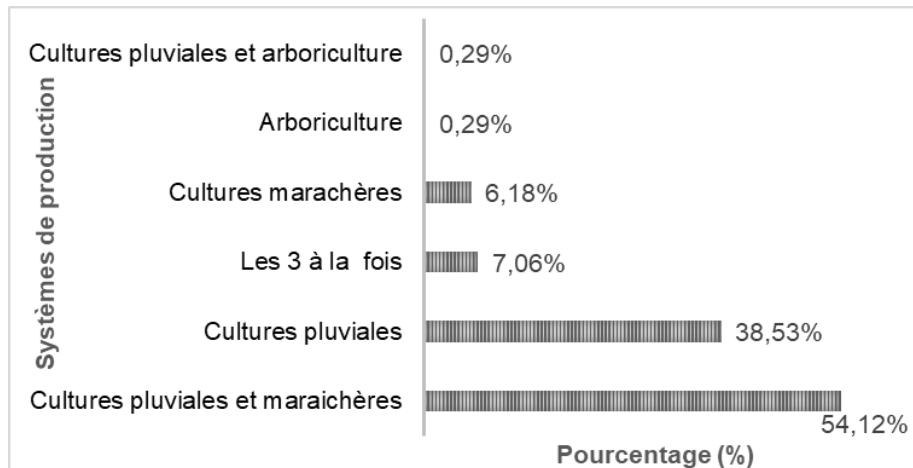


Figure 2: Systèmes de production agricoles pratiqués dans la zone d'étude

Source : Enquête terrain, 2024

Les résultats issus de l'analyse de la figure 2 ressortent que 54,12% des ménages pratiquent deux systèmes de production notamment pluvial et maraîcher contre 7,06% des ménages qui pratiquent tous les trois systèmes. Ensuite 38,53% ne pratiquent que les cultures pluviales du fait qu'une grande partie de ces derniers se retrouvent dans des zones de plateaux et ou dunaires. La majorité de ces ménages se trouvent dans la Commune Rurale de Galma et le nord de la Commune Rurale de Karofane qui sont caractérisés principalement par des plateaux rocheux et des chaines dunaires. En outre, 6,18% des ménages enquêtés pratiquent uniquement le maraîchage. Ces derniers sont plus rencontrés dans les localités situées au cœur de la vallée notamment les villages de Kollé, Gandsamou et Leyma dans la Commune Urbaine de Madaoua mais aussi les villages de Erounfa, Sabon Guida, Koumassa et Koundougué dans la Commune Rurale de Sabon Guida. Enfin, d'autres ménages de petites proportions (0,29%) pratiquent uniquement l'arboriculture et d'autres les cultures pluviales et arboricultures. Plusieurs spéculations sont cultivées sous ces différents systèmes de production (Tableau 1).

Tableau 1: Espèces végétales cultivées sous divers systèmes de production dans la BVT

Spéculations	Noms scientifiques	Noms locaux	Proportion en %
Spéculations sous système pluvial			
Mil	<i>Pennisetum glaucum (L)</i>	<i>Hatchi</i>	99,41
Sorgho	<i>Sorghum bicolor L. (Moench)</i>	<i>Dawa</i>	96,76
Niébé	<i>Vigna unguiculata (L.)</i>	<i>Waké</i>	82,94
Arachide	<i>Arrachis hypogaea L.</i>	<i>Goujiya</i>	69,12
Gombo	<i>Hibiscus abelmoschus L.</i>	<i>Miya Koupewa</i>	39,12
Riz	<i>Oryza sativa L.</i>	<i>Shinkaha</i>	31,47
Oseille	<i>Hibiscus sabdariffa</i>	<i>Souré</i>	24,41
Maïs	<i>Zea mays Iltis</i>	<i>Massara</i>	10,88
Manioc	<i>Manihot esculenta Crantz</i>	<i>Rogo</i>	10,29
Sésame	<i>Sesamum indicum L.</i>	<i>Lamti ou ridi</i>	6,76
Soja	<i>Vigna subterranea (L)</i>	<i>Dan wari</i>	5,77
Spéculations sous système maraîcher			
Oignon	<i>Allium cepa</i>	<i>Albassa</i>	65,29
Chou	<i>Brassica oleracea</i>	<i>Kounda</i>	41,47
Tomate	<i>Solanum lycopersicum</i>	<i>Toumati</i>	40,29
Piment	<i>Capsicum chinense</i>	<i>Tanka</i>	37,65
Laitue	<i>Lactuva sativa</i>	<i>Salati</i>	33,53
Moringa	<i>Moringa oleifera</i>	<i>yan maka</i>	23,82

Carotte	<i>Daucus carota</i>	<i>Caroti</i>	23,24
Poivron	<i>Capsicum annum</i>	<i>Tatassai</i>	22,06
Ail	<i>Allium sativum</i>	<i>Tahornouawa</i>	16,18
Gombo	<i>Abelmoschus spp.</i>	<i>Koupewa</i>	15,59
Pomme de terre	<i>Solanum tuberosum</i>	<i>Konbitere</i>	14,41
Maïs	<i>Zea mays Iltis</i>	<i>Massara</i>	14,12
Manioc	<i>Manihot esculenta Crantz</i>	<i>Rogo</i>	13,82
Pastèque	<i>Citrullus lanatus</i>	<i>Kankana</i>	13,82
Blé	<i>Triticum</i>	<i>Alkama</i>	13,24
Aubergine	<i>Solanum macrocarpon</i>	<i>Lawo</i>	10,88
Melon	<i>Cucumis melo</i>	<i>Malo</i>	9,71
Riz	<i>Oryza sativa L.</i>	<i>Shikaha</i>	7,94
Patate douce	<i>Ipomea batatas</i>	<i>Dankali</i>	5,88
Arachide	<i>Arrachis hypogaea L.</i>	<i>Goujiya</i>	3,53
Niébé	<i>Vigna unguiculata (L.)</i>	<i>Waké</i>	2,35
Mente	<i>Mentha sp.</i>	-----	1,47
Persil	<i>Petroselinum crispum</i>	-----	0,88
Céleri	<i>Apium graveolens</i>	<i>Cèleri</i>	0,29

Spéculations sous système d'arboriculture			
Manguier	<i>Mangifera indica L.</i>	<i>Mangoro</i>	14,71
Citronnier	<i>Citrus limon</i>	<i>Lemou yami</i>	10
Goyavier	<i>Psidium guajava L.</i>	<i>Gwoba</i>	8,53
Oranger	<i>Citrus sinensis</i>	<i>Lemou Zaki</i>	5,29
Papayer	<i>Carica papaya L.</i>	-----	2,94
Bananier	<i>Musa</i>		2,94
Dattier	<i>Phoenix dactylifera</i>	<i>Dabino</i>	1,76
Neem	<i>Azadirachta indica</i>	<i>Dogon yaro/bedi</i>	0,59
Gommier	<i>Eucalyptus</i>	<i>Touraré</i>	0,59
Acacia	<i>Acacia nilotica</i>	<i>Bagarouwa</i>	0,29

Source : Enquête terrain, 2024

Le tableau 1 montre que le mil, le sorgho, le niébé et l'arachide sont par ordre d'importance les principales spéculations cultivées pendant la saison des pluies dans la Basse Vallée de la Taraka. Ensuite, viennent le gombo, le riz, l'oseille, le maïs et le manioc. Enfin, on note le sésame et le soja. Pour le système maraîcher, l'oignon, le chou, la tomate, le piment, la laitue, le moringa, la carotte, le poivron, l'ail, le gombo, la pomme de terre et le maïs sont les principales spéculations cultivées dans la Basse Vallée de la Tarka. Un constat intéressant est que d'autres spéculations qui sont dans le temps

produites uniquement sous pluie sont de nos jours produites à travers le système d'irrigation. Il s'agit du riz, du gombo, du niébé, du blé et de l'arachide. Ces dernières sont produites dans le but de combler le déficit alimentaire issu de la campagne agricole pluviale. Quant à l'arboriculture, les manguiers, les goyaviers, les citronniers, les orangers, les papayers, les bananiers et les dattiers sont respectivement les principales plantes exotiques cultivées dans cette zone. Mais aussi d'autres arbres dont leurs produits ligneux ont une valeur commerciale sont produits par les ménages agricole. Il s'agit d'*Azadiractha indica*, d'*Eucalyptus* et d'*Acacia nilotica*. En effet, ces espèces jouent plusieurs rôles dont les principaux sont la clôture des jardins (haie vive), l'utilisation comme bois de chauffe et ou de service, comme produits de pharmacopée traditionnelle et la lutte contre les érosions de diverses formes. La planche des photos suivante présente les vues des exploitations pluviales (A), d'arboricultures (B) et maraîchères (C et D).



Planche 1: Exploitation pluviale (A), Exploitation d'arboriculture (B) et Exploitations maraîchères (C et D)

Prise des vues : R. Mahamadou Moudi, 2024

2.2. Vulnérabilité inhérente aux systèmes de production

2.2.1. Risques et sensibilité des cultures pluviales aux risques climatiques

Le tableau 2 présente les différents risques climatiques, le degré d'exposition des unités (spéculations cultivées) et le degré d'impact de ces risques. Cela permet de ressortir le niveau de sensibilité des différentes spéculations produites sous ce système pluvial.

Tableau 2: Evaluation de sensibilité des cultures pluviales dans la BVT

Unités d'exposition	Risques climatiques liés aux productions pluviales									T	Indice d'exposition (%)	Rang
	Sécheresse	Inondation	Fortes chaleurs	Retard date démarrage du semis	Raccourcissement de la saison hivernale	Réduction du nombre de jours de pluie	Séquences sèches répétitives	Vent violent	Augmentation des parasites			
Mil	3	5	2	3	4	3	2	4	2	28	62,22	2ème
Sorgho	3	2	2	3	3	4	3	4	5	29	64,44	1ère
Niébé	4	3	3	2	3	3	4	2	5	29	64,44	1ère
Arachide	4	2	4	3	3	3	4	2	2	27	60,00	3ème
Gombo	3	2	2	2	3	3	3	3	1	22	48,89	6ème
Riz	5	1	3	4	3	2	4	2	1	25	55,56	4ème
Maïs	3	3	3	2	4	2	3	4	1	25	55,56	4ème
Manioc	2	2	2	2	2	2	2	3	2	19	42,22	8ème
Oseille	2	3	3	3	2	2	2	2	2	21	46,67	7ème
Sésame	3	3	2	2	3	3	3	2	3	24	53,33	5ème
Total	32	26	26	26	30	27	30	28	24			
Indice d'impact (%)	64	52	52	52	60	54	60	56	48			

Légende d'ampleur du risque : Faible :1 Assez faible :2 Moyen :3 Assez fort :4 Fort :5

Source : Enquête terrain, 2024

L'analyse de ce tableau ressort que les sécheresses constituent les principaux risques climatiques dans la Basse Vallée de la Tarka avec un indice d'impact de 64%. En effet, les spéculations qui sont beaucoup plus sensible aux sécheresses sont constituées du riz, du niébé et d'arachide avec un score variant entre 4 et 5. Selon les entretiens, les sécheresses recensées dans la zone d'étude sont celles des périodes de 1955-1957, 1966, 1973-1975, 1984, 1998, 2004, 2006, 2011 et 2013. Mais celles qui sont gravées dans les mémoires des producteurs sont celles des années 1973, 1984 et 2011. Ensuite, viennent le raccourcissement de la saison hivernale et la répétition des séquences sèches avec respectivement 60% d'indice d'impact. Les spéculations les plus sensibles à ces risques sont constituées du maïs, du mil, du niébé et d'arachide qui sont généralement cultivées sur les glacis et les plateaux.

Ce tableau ressort aussi l'existence des vents violents et la réduction du nombre de jours de pluie présentant respectivement 56% et 54% d'indice d'impact. Le sorgho, le mil et le maïs sont les plus sensibles à ces derniers du fait de leurs caractéristiques physiques constituées des tiges et des épis

exposés aux vents, un cycle long pour la plupart des variétés dont disposent les producteurs. Ensuite, viennent s'aligner les inondations, les fortes chaleurs et le retard du démarrage du semis avec 52% d'indice d'impact sur les cultures. Les cultures les plus sensibles à ces risques sont dominées du mil, d'arachide et du riz. Enfin, on note l'existence de l'augmentation des parasites considérée comme un autre risque lié au changement climatique par les producteurs agricoles. Ce risque présente un indice d'impact de 48% et concernent beaucoup plus le sorgho et le niébé.

De manière globale, ce tableau montre que le sorgho, le niébé, le mil et l'arachide sont les spéculations les plus sensibles aux risques climatiques avec respectivement un indice d'exposition de 64,44%, 62,22% et 60%. Ensuite viennent le maïs (55,56%), le riz (55,56%) et le sésame (53,33%). Enfin, le gombo et l'oseille sont les spéculations les moins sensibles aux risques climatiques avec respectivement un indice d'exposition de 48,89% et 46,67%.

2.1.2 Risques et sensibilité des cultures maraîchères aux risques climatiques

Le tableau 3 présente les différents risques climatiques et le degré d'exposition des unités (spéculations) à ces risques ainsi que le degré d'impact de ces risques. Ce qui permet de déterminer le degré de sensibilité des différentes spéculations produites sous-système maraîcher.

Tableau 3 : Évaluation de sensibilité des cultures maraîchères dans la BVT

Unités d'exposition	Risques climatiques liés aux productions maraîchères						Indice d'exposition (%)	Rang
	Inondation	Fortes chaleurs	Vent violent	Attaques parasitaires	Rosée	Total		
Oignon	5	3	2	3	5	18	72	2 ^{eme}
Chou	4	4	1	4	1	14	56	5 ^{ème}
Tomate	4	5	4	5	1	19	76	1 ^{ère}
Piment	4	3	4	5	1	17	68	3 ^{ème}
Laitue	4	3	1	4	2	14	56	5 ^{ème}
Moringa	5	3	5	3	1	17	68	3 ^{ème}
Carotte	3	1	1	2	1	8	32	8 ^{ème}
Poivron	3	3	4	4	1	15	60	5 ^{ème}
Ail	4	2	1	1	2	10	40	7 ^{ème}
Pomme de terre	4	4	2	5	1	16	64	4 ^{ème}
Pastèque	4	4	1	4	1	14	56	5 ^{ème}
Blé	3	3	1	2	1	10	40	7 ^{ème}
Aubergine	4	2	1	5	1	13	52	6 ^{ème}
Melon	3	1	1	4	1	10	40	7 ^{ème}

Patate douce	2	1	1	1	1	6	24	9ème
Mente	2	1	1	1	1	6	24	9ème
Persil	2	3	1	1	1	8	32	8ème
Cèleri	2	3	1	1	1	8	32	8ème
Total	62	49	33	55	24			
Indice d'impact (%)	68,89	54,44	36,67	61,11	26,67			

Légende du risque d'ampleur : Faible : 1 Assez faible :2 Moyen : Assez fort :4 Fort :5

Source : Enquête terrain, 2024

Le tableau 3 présente les différents risques climatiques impactant la production maraîchère et les degrés de sensibilité de chaque spéculations à ces risques dans la zone d'étude. Son analyse ressort que les inondations (68,89%) et les attaques parasitaires (61,11%) constituent les principaux risques climatiques que les producteurs observent dans le domaine maraîcher. Avec un score variant entre 4 et 5, l'oignon, la tomate, le piment, le chou, la laitue, le moringa, la pomme de terre, l'ail, l'aubergine et le melon sont les plus sensibles à ces risques. Ensuite viennent les fortes chaleurs avec un indice d'impact de 54,44%. Pour ces dernières, les spéculations les plus sensibles sont constituées de la tomate, du chou, de la pomme de terrain et de la pastèque avec un score de 4 à 5. En plus on note l'existence des vents violents qui impacte la production des spéculations telles que le piment, la tomate, le moringa, l'aubergine, la pomme de terre et le melon. Enfin, la rosée rend fortement vulnérable la culture d'oignon dans cette zone.

Ainsi, il ressort globalement de ce tableau que la tomate, l'oignon, le piment et le moringa sont fortement sensibles aux risques climatiques identifiés dans la zone d'étude (Tableau 3) avec respectivement un indice d'exposition de 76%, 72% et 68%. Ensuite la pomme de terre et le poivron sont exposés à 64% et 60% aux risques climatiques. Quant à l'aubergine, la laitue, la pastèque le chou avec un indice d'exposition variant entre 52% et 56%, sont moyennement sensibles aux risques climatiques. Enfin, d'autres spéculations (ail, melon, blé, carotte, persil, céleri, mente et patate douce) avec un indice variant entre 24% et 40% sont de manière générale moins sensibles aux risques climatiques.

2.1.3 Risques et Sensibilité des arbres aux risques climatiques

Le tableau 4 présente les risques climatiques et le niveau de sensibilité des arbres cultivés dans la Basse Vallée de la Tarka.

Figure 4 : Évaluation de sensibilité des cultures maraîchères dans la BVT

Unités d'exposition	Risques climatiques liés à l'arboriculture								Indice d'exposition (%)	Rang
	Sécheresse	Inondation	Fortes températures	Raccourcissement de la saison de pluie	Réduction du nombre de jours de pluie	Vent violent	Séquences répétitives	Attaques parasitaires		
Manguier	2	4	3	1	1	4	2	5	22	55
Citronnier	2	3	3	1	1	2	2	1	15	37,5
Goyavier	3	3	2	1	1	4	3	3	20	50
Oranger	2	3	3	1	1	3	2	1	16	40
Papayer	4	3	4	2	2	5	3	4	27	67,5
Bananier	4	3	4	2	2	4	3	5	27	67,5
Dattier	2	3	2	2	2	2	2	1	16	40
Neem	1	1	1	1	1	1	1	1	8	20
Gommier	1	3	3	1	1	1	1	1	12	30
Acacia	1	3	1	1	1	1	1	1	10	25
Total	22	29	26	13	13	27	20	23		
Indice d'impact (%)	48,89	64,44	57,78	28,89	28,89	60	44,44	51,11		

Légende du risque d'ampleur : Faible : 1 Assez faible :2 Moyen : Assez fort :4 Fort :5

Source : Enquête terrain, 2024

Le tableau 4 illustre le niveau de sensibilité des différents arbres produits dans la zone d'étude aux risques climatiques. Les inondations et les vents violents constituent les principaux risques climatiques qui impactent l'arboriculture dans la Basse Vallée de la Tarka avec respectivement les indices d'impact de 64,44% et 60,00%. Les arbres les plus sensibles à ces risques sont principalement constitués de : manguier, papayer et goyavier avec un score variant entre 4 et 5. Ensuite viennent les fortes chaleurs, les attaques parasitaires et les sécheresses dont les indices d'impact varient entre 48,89% et 57,78%. Quant à ces risques, les manguiers, les papayers et les bananiers sont les plus sensibles. Enfin, d'autres risques de faible ampleur sur les arbres sont aussi identifiés. Il s'agit des séquences sèches (44,44%),

la réduction des jours de pluie (28,89%) et le raccourcissement de la saison de pluie (28,89%).

Pour ce qui est de la classification du niveau de sensibilité de ces arbres les papayers, les bananiers, les manguiers et les goyaviers sont plus sensible aux risques climatiques avec respectivement un indice d'exposition de 67,5%, 55% et 50%. Ensuite, viennent les orangers, les dattiers, les citronniers et avec un indice d'exposition variant entre 37,5% et 40%. Enfin, on note les gommiers, les acacias et le neem avec respectivement 30%, 25% et 20% d'indice d'exposition aux différents risques climatiques.

2.3 Évaluation de la capacité d'adaptation des producteurs au changement climatique

L'évaluation de la capacité d'adaptation des producteurs agricoles aux risques climatiques dans la Basse Vallée de la Tarka est réalisée après avoir identifié les facteurs de vulnérabilité des sept (07) capitaux étant comme ressources qui pourraient contribuer directement ou indirectement dans la résilience agro-climatique. Il s'agit des facteurs du capital humain, social, économique, physique, naturel, technique et institutionnel (Tableau 5).

Tableau 5 : Évaluation du niveau de capacité d'adaptation des producteurs agricoles

Moyens d'existence	Ressources vulnérables	Cote	Moyenne des cotes des sous indicateurs	Moyenne des cotes des indicateurs
Capital humain	Accès à la main-d'œuvre permanente	3	3,43	3,96
	Accès à la main-d'œuvre occasionnelle	3		
	Personnes professionnellement qualifiées	4		
	Accès aux services de santé	4		
	Abandon des valeurs traditionnelles	3		
	Instruction moderne	4		
	Sécurité des personnes et des biens	3		
Capital social	Appartenance à une organisation des producteurs	4	3,78	
	Entraide des producteurs	4		
	Participation aux prises de décisions locales	4		
	Acquisition des terres sous le prêt, location ou don	4		

	Bonne gouvernance locale	4	
	Scolarisation des enfants	3	
	Appui de l'État	4	
	Moyen de transport des récoltes	3	
	Appui des ONG	4	
Capital physique	Accès aux gros centres de commercialisation des produits	4	3,91
	Fertilité des sols	5	
	Salinisation des terres	2	
	Praticabilité des routes	4	
	Accès aux intrants agricoles	4	
	Accès aux matériels agricoles	5	
	Greniers de conservation optimale des produits	4	
	Banque céréalière dans les villages	4	
	Disponibilité des moulins à grain	3	
	Qualité d'habitat	4	
Capital naturel	Disponibilité des terres agricoles	5	4,25
	Disponibilité et régénération de la végétation	4	
	Disponibilité de l'eau pour l'irrigation	4	
	Progès vers la gestion durable ressources naturelles	4	
Capital financier	Augmentation des revenus agricoles	5	4,18
	Augmentation des revenus d'autres activités	4	
	Apports membres de la famille à l'extérieur	3	
	Cherté des intrants agricoles	5	
	Disponibilité des Cash for Work	4	
	Apports membres de la famille à l'extérieur	3	
	Cash transfert	5	

	Capital d'investissement agricole	4	
	Diversification des sources de revenus	4	
	Existence de salaire	5	
	Accès aux crédits	4	
Capital technique	Formations et renforcement des capacités des paysans	4	4,00
	Connaissances des nouvelles technologies agricoles	4	
	Maitrise des pratiques climato-intelligentes	4	
	Accès à temps aux prévisions climatiques	4	
Capital institutionnel	Système d'alerte précoce aux risques climatiques	5	4,20
	Valorisation des savoirs endogènes dans le cadre d'alerte précoce	4	
	Vulgarisation des pratiques climato-intelligentes à l'échelle locale	4	
	Assouplissement des taxes sur les exportations des produits agricoles	4	
	Assouplissement des taxes sur l'importation des intrants agricoles	4	

Source : Enquête terrain, 2024

L'analyse du tableau 5 ressort que la moyenne des indicateurs est de 3,96. Cette dernière étant comprise entre 3 et 4 montre que la capacité d'adaptation des producteurs agricoles dans la Basse Vallée de la Tarka est faible. Cette moyenne est principalement influencée par l'accès limité aux facteurs du capital naturel, institutionnel, financier, technique, physique et social avec une moyenne des sous indicateurs variant respectivement de manière décroissance entre 4,25 et 3,78.

3. Discussion des résultats

Les résultats d'étude ont permis d'évaluer la vulnérabilité de la production agricole dans la Basse Vallée de la Tarka à travers l'identification des unités d'exposition, la sensibilité des systèmes de production et la capacité d'adaptation des producteurs. Pour ce qui est de la sensibilité des cultures pluviales, les résultats ont montré que le sorgho, le niébé, le mil et l'arachide sont les spéculations les plus sensibles aux risques climatiques. Par contre A. Faye *et al.*, (2019, p.2) a trouvé contrairement aux cycles des céréales, le cycle de l'arachide ne sera pas affecté par les changements climatiques. En effet, les risques climatiques majeurs dans les productions pluviales sont constitués des sécheresses, des inondations, du raccourcissement de la saison agricole, de la fréquence des séquences sèches et la prolifération des parasites. Ces résultats complètent les travaux de A S. Adamou *et al.*, (2014, p.15) qui ont montré que les périodes sèches en début de campagne font des cultures vulnérables dans ce contexte du changement climatique. S'agissant des cultures maraîchères, la tomate, l'oignon, le piment et le moringa sont les espèces les plus sensibles aux risques climatiques selon les résultats d'étude. S. Waidi (2020, p.149) a trouvé dans la dépression médiane que les cultures de maïs et tomate sont les plus vulnérables. Quant à F G. Deguenon (2022, p.112) a trouvé dans la zone littorale du Bénin que la tomate et le piment sont plus sensibles aux risques climatiques. Quant aux arbres fruitiers, les papayers, les bananiers, les manguiers et les goyaviers sont les espèces plus sensibles aux risques climatiques. Ces résultats complètent les travaux des auteurs cités précédemment qui n'ont pas abordé l'évaluation de la sensibilité des arbres. Ainsi, l'évaluation de la capacité d'adaptation au changement climatique ressort que cette dernière est faible. En effet, ce résultat abouti aux mêmes conclusions des études réalisées par A. Abdou Bagna (2016, p.158) dans la vallée de Korama, S. Waidi (2020, p.167) dans la dépression médiane et par F G. Deguenon (2022, p.115) dans la zone littorale du Bénin. En effet, la faible capacité d'adaptation des producteurs de la Basse Vallée de la Tarka est principalement influencée par l'accès limité aux facteurs du capital naturel, institutionnel, financier, technique, physique et social. Ces résultats complètent les travaux de ces auteurs qui n'ont pas pris en compte les facteurs du capital institutionnel et technique dans leurs travaux.

Conclusion

Ce travail a permis d'évaluer la vulnérabilité des systèmes de production dans la zone d'étude. En effet, les producteurs agricoles ont une bonne perception de la sensibilité des cultures aux risques climatiques. Ainsi, il est ressorti globalement que les cultures produites au niveau de trois systèmes présentent un niveau élevé de sensibilité aux risques climatiques principalement les sécheresses, les inondations, le raccourcissement de la saison agricoles et la fréquence des séquences sèches. En effet, malgré ce niveau de sensibilité élevé des cultures, plusieurs facteurs viennent accentuer la vulnérabilité des producteurs. Il s'agit des facteurs humains, économiques, naturels, physiques, institutionnels et social, cela a affaibli beaucoup le niveau de capacité d'adaptation des producteurs au changement climatique dans la zone d'étude.

Références bibliographiques

- ABDOU BAGNA Amadou, 2016, *Impacts de la variabilité et du changement climatiques sur les systèmes de production agricole de la Korama (Sud-Zinder) au Niger*. Thèse de doctorat de Géographie. Université Abdou Moumouni de Niamey. 272 p.
- ADAMA Faye, IBRAHIMA Camara, MELINDA Noblet et SOKHNA DIARRA Mboup 2019, *Évaluation de la vulnérabilité du secteur agricole à la variabilité et aux changements climatiques dans la région de Fatick. Report produced under the project “Projet d’Appui Scientifique aux processus de Plans Nationaux d’Adaptation dans les pays francophones les moins avancés d’Afrique subsaharienne”, Climate Analytics gGmbH*, Berlin, 100 p.
- ADAMOU Aïssatou Sitta et MAURIZIO Bacci, 2014, *Évaluation du risque de sécheresse dans la région de Tillabéry*. Rapport N° 4, ANADIA Niger, 26 p. <http://www.journalcra.com>
- CNEDD, 2006, *Programme d’Action National pour l’Adaptation (PANA) aux changements climatiques*, Niger. 83 p.
- GIEC, 2007, *Changements climatiques : Impacts, Adaptation et Vulnérabilité, Résumé à l'intention des décideurs*, GIEC Cambridge, 22 p.
- GIEC, 2007, *Bilan 2007 des changements climatiques : Impacts, adaptation et vulnérabilité, Contribution du groupe de travail II au quatrième rapport du GIEC*. Résumé à l'intention des décideurs.

www.fedre.org/documents/resume_g2_giec_2007.pdf Le 18 mars 2022.

HABOU ZAKARI Ibrahim, 2006, *Proposition d'un plan d'aménagement de la sous-vallée d'Aréwa, affluent de la Basse Vallée de la Tarka.* Mémoire de Master, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, 115 p.

KODJA Japhet, 2013, *Etudes des risques hydro-climatiques dans la vallée de l'Ouémé à Bonou.* Mémoire de DEA de Géographie, EDP/FLASH/UAC. 108 p.

MADIODIO Niasse, 2007, *Eléments de stratégie régionale d'adaptation au changement climatique basée sur l'approche de partage des risques-Afrique de l'ouest.* Programme Adaptation au Changement Climatique en Afrique. 62 p.

PNUD, 2008, *Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008 : La lutte contre le changement climatique : un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé.* Edition La Découverte. New York, 10017 USA.

SALL Cheikh Tidiane, FALL Mamadou, BA MBOW Awa Faly et GUEYE Bara, 2011, *Résilience et Innovation locale face aux Changements Climatiques. Capitalisation des résultats du programme "Fonds de Soutien aux Stratégies Locales d'Adaptation (FSSA).* IED Afrique 2011. pp 1-43.

UNESCO, 2020, *L'eau et les changements climatiques. Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2020.* WWAP. Colombella, Pérouse, Italie. 12 p.

WAIDI Seydou, 2020, *Vulnérabilité du paysannat aux changements climatiques dans la dépression médiane au sud-Benin.* Thèse du Doctorat. Université d'Abomey Calavi.274 p.

INTÉGRATION DES TICE DANS LE SECONDAIRE AU TOGO : PERSPECTIVES D'INNOVATION ET MODÈLE THÉORIQUE

Tchilabalo TABATI¹

Université de Lomé, Togo

746francois@gmail.com

Candide Achille Ayayi KOUAWO², Université de Lomé, Togo
ckouawo@univ-lome.tg

Kokou AWOKOU, Université de Lomé, Togo, Kawokou259@gmail.com

Anasthasie Marie OBONO MBA, École Normale Supérieure de Libreville, Gabon, marianasthasie.obono@gmail.com

Résumé

Cette étude, menée selon une approche qualitative, vise à comprendre en profondeur les dynamiques d'intégration des technologies éducatives dans l'enseignement secondaire au Togo. Elle s'appuie sur une analyse documentaire critique, portant sur différents projets TICE, politiques nationales (notamment le PSE et le PN-TICE) ainsi que sur la littérature scientifique concernant l'innovation pédagogique en contexte africain. Par ailleurs, une analyse de contenu thématique des documents a permis d'identifier les enjeux structurels, pédagogiques et socio-économiques, ainsi que les modalités d'appropriation du numérique par les acteurs éducatifs (enseignants, élèves, parents). La démarche vise à faire émerger des pistes d'adaptation contextuelle des cadres théoriques, notamment le modèle ASPI, en prenant en compte les spécificités locales. Le focus de ce travail porte sur l'étude des modalités d'appropriation du numérique, les obstacles rencontrés, et les conditions pour une implication durable des acteurs, soulignant l'importance de la formation continue, du soutien institutionnel, et de l'adaptation des ressources numériques aux réalités socioculturelles togolaises.

Mots-clés : TICE, modèle ASPI, enseignement secondaire, environnement numérique, Togo.

¹Université de Lomé, (Togo) : e-mail : 746francois@gmail.com

² Université de Lomé, (Togo) ckouawo@univ-lome.tg

INTEGRATION OF ICT IN SECONDARY EDUCATION IN TOGO: INNOVATION PERSPECTIVES AND THEORETICAL MODEL

Abstract

This study, conducted using a qualitative approach, aims to gain an in-depth understanding of the dynamics of integrating educational technologies into secondary education in Togo. It relies on a critical documentary analysis of various ICT projects, national policies (notably the PSE and PN-TICE), as well as scientific literature concerning pedagogical innovation in the African context. Additionally, a thematic content analysis of the documents was performed to identify structural, pedagogical, and socio-economic issues, as well as the modes of digital appropriation by educational actors (teachers, students, parents). The approach seeks to develop context-specific adaptation strategies for theoretical frameworks, particularly the ASPI model, by considering local particularities. The focus of this work is on examining the modalities of digital appropriation, encountered obstacles, and conditions for sustainable engagement of the actors, emphasizing the importance of continuous training, institutional support, and the adaptation of digital resources to the socio-cultural realities of Togo.

Keywords : ICTE, ASPI model, secondary education, digital environment, Togo.

Introduction

Les évolutions technologiques des dernières décennies ont redéfini les pratiques éducatives à l'échelle mondiale. L'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le domaine de l'éducation est désormais perçue comme un levier essentiel pour stimuler l'innovation pédagogique, favoriser un accès élargi aux savoirs et diversifier les méthodes d'enseignement (S. V. Nzengue, et J. A. Nyang'oro, 2019). Dans le contexte africain, et plus spécifiquement en Afrique subsaharienne, l'introduction des TIC représente un enjeu majeur pour améliorer la qualité de l'enseignement et réduire le fossé numérique entre les systèmes éducatifs du Nord et ceux du Sud (T. Karsenti et S. Collin, 2013). Cependant, l'intégration des technologies dans l'éducation reste un défi de taille, notamment en raison de la lente adoption des outils numériques et de la difficulté à structurer leur usage à travers des cadres théoriques adaptés.

Au Togo, bien que des initiatives aient été mises en place pour intégrer les outils numériques dans les écoles, les résultats restent contrastés. L'infrastructure technologique demeure insuffisante et la formation des

enseignants est souvent limitée, ce qui compromet l'efficacité des TICE. Par ailleurs, l'absence d'un cadre théorique structuré pour guider l'utilisation des technologies dans les pratiques pédagogiques empêche une véritable appropriation du numérique par les acteurs éducatifs, notamment les enseignants et les parents (E. Allouche, 2022). Le manque de modèles théoriques adaptés à la réalité togolaise freine l'adoption systématique du numérique et contribue à l'utilisation marginale des TICE dans les écoles.

Afin de mieux cerner les enjeux de l'intégration des TICE dans l'enseignement secondaire au Togo, cette étude s'articule autour de quatre axes principaux. Dans un premier temps, elle présente un état des lieux des projets d'intégration des technologies éducatives menés au Togo, en mettant en évidence leurs objectifs, leurs résultats et leurs limites. Ensuite, elle analyse la politique nationale d'intégration des TICE, en interrogeant sa cohérence avec les besoins du terrain. La troisième partie est consacrée à la présentation et à la critique des modèles théoriques mobilisés pour encadrer l'intégration du numérique, en particulier le modèle ASPI. Enfin, la dernière partie propose une adaptation de ce modèle au contexte spécifique du premier cycle du secondaire togolais, en insistant sur l'implication des enseignants, des élèves et des parents dans une approche participative.

1. Développement méthodologique

Cette étude s'inscrit dans une approche qualitative, privilégiant une compréhension approfondie des dynamiques d'intégration des technologies éducatives dans l'enseignement secondaire au Togo. Deux méthodes complémentaires ont été mobilisées.

D'une part, une analyse documentaire est menée afin de recenser et d'examiner de manière critique les principaux projets TICE mis en œuvre au Togo, les politiques nationales en matière de numérique éducatif, ainsi que les cadres théoriques mobilisés dans la littérature scientifique. Les documents analysés comprennent des rapports institutionnels (MEPTA, UNESCO, Banque mondiale), des plans stratégiques (PSE, PN-TICE), ainsi que des articles scientifiques et communications universitaires traitant de l'innovation pédagogique et de l'intégration du numérique en contexte africain.

D'autre part, une analyse de contenu thématique est appliquée aux données issues de ces documents, en vue d'identifier les axes récurrents, les enjeux structurels, pédagogiques et socio-économiques, ainsi que les modalités d'appropriation du numérique par les différents acteurs (enseignants, élèves, parents). Cette analyse a également permis d'interroger la pertinence et les limites des modèles théoriques utilisés, notamment le modèle ASPI, dans le contexte de l'enseignement secondaire togolais.

Cette double démarche a pour but de faire émerger des pistes d’adaptation contextuelle des cadres théoriques d’intégration du numérique, en prenant en compte les spécificités locales et les interactions entre les différents niveaux des acteurs du système éducatif.

2. État des lieux des différents projets d’intégration des TICE dans l’enseignement secondaire au Togo

L’usage des technologies de l’information et de la communication (TIC) dans le secteur éducatif en Afrique subsaharienne remonte au début des années 1960 ; période durant laquelle les médias audiovisuels ont été utilisés pour l’enseignement à distance (K. Awokou, 2006). Toutefois, en raison de l’absence d’un socle défini, ces projets ont rencontré des obstacles significatifs au fil des ans.

2.1. Des projets ambitieux et bien ciblés

L’essor des Technologies de l’Information et de la Communication (TIC) a suscité un vif intérêt dans les politiques éducatives de nombreux pays africains, dont le Togo. Dès le début des années 2000, le gouvernement togolais, soutenu par des partenaires techniques et financiers, a initié plusieurs projets d’intégration des TIC dans le système éducatif. Ces initiatives visaient à moderniser l’administration, renforcer les capacités des enseignants et offrir aux élèves un accès aux ressources numériques. Toutefois, malgré leur mise en œuvre, ces projets n’ont pas connu les effets escomptés. Plusieurs recherches et rapports révèlent que ces efforts sont restés partiels, souvent entravés par des problèmes structurels, institutionnels et techniques (MEPSA, 2015).

Le premier projet majeur, l’informatisation des services administratifs de l’éducation (2002–2005), avait pour objectif de rationaliser la gestion des données scolaires et d’améliorer la communication entre les directions centrales, régionales et préfectorales. Il s’agissait d’un pas important vers la numérisation de l’administration éducative (MEPSA, 2015). Ce projet a permis la dotation en ordinateurs de certaines structures et la formation de personnel administratif.

Dans la même dynamique, le projet de développement de l’enseignement à distance (FOAD, 2003–2005) visait à faciliter la formation continue des enseignants à travers des modules numériques accessibles en ligne. Il répondait au besoin crucial de recyclage du personnel enseignant, notamment dans les zones reculées.

Le projet Sankoré, lancé en 2009, représentait une innovation importante dans les salles de classe, grâce à l’introduction des Tableaux Blancs Interactifs (TBI), des vidéoprojecteurs, et des contenus numériques interactifs. Cette initiative, soutenue par la France, voulait promouvoir un enseignement interactif et motivant (Y. Dayo).

Par ailleurs, le projet de création de cyberespaces éducatifs (2010–2013) et l'élaboration d'un curriculum TIC pour le secondaire (2012–2013) avaient pour but de démocratiser l'accès à Internet dans les établissements scolaires et d'intégrer les compétences numériques dans les programmes officiels. Enfin, le programme de formation des enseignants à l'utilisation pédagogique des TIC (2013–2015) visait à préparer les enseignants à exploiter les ressources numériques dans leurs pratiques pédagogiques (MEPSA, 2015).

Ces projets ont permis l'acquisition de matériel informatique (ordinateurs, imprimantes, vidéoprojecteurs, etc.), l'aménagement de salles informatiques ou la reconversion de salles existantes.

Cependant, il est important de souligner que ces initiatives, en raison d'un renforcement insuffisamment structuré, peinent à décoller. Une fracture numérique persiste, notamment à cause du niveau d'alphanétisation des parents, limitant leur capacité à accompagner les apprenants dans l'utilisation de ces environnements numériques (C. Rizza, 2010).

2.2. Des projets exécutés, mais des résultats mitigés

L'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) au Togo a rencontré de nombreux obstacles malgré des efforts notables des autorités éducatives. Selon le MEPSA (2015), de nombreuses infrastructures restent inutilisées en raison de l'absence d'entretien et d'une connexion Internet limitée. La formation des enseignants est insuffisante, engendrant des doutes sur l'efficacité des outils numériques, comme le souligne F. Morin (2017). De plus, le coût élevé des matériels et des abonnements Internet crée des inégalités, comme le note N.C. Burbules (2004). Les résistances culturelles et un cadre théorique absent compliquent davantage l'intégration des TIC, ce que M. Warschauer (2006) met en évidence. Pour remédier à ces défis, une politique nationale axée sur la formation et l'amélioration des infrastructures est jugée essentielle pour moderniser l'éducation au Togo.

3. Politique nationale d'intégration des TICE dans le système scolaire au Togo

L'intégration des TIC dans l'éducation togolaise s'inscrit dans un contexte marqué par l'accroissement des effectifs scolaires, le manque de ressources pédagogiques et la nécessité d'une modernisation du système éducatif (W. Tiemtoré, 2022). Selon l'UNESCO (2021), le numérique constitue un levier fondamental pour améliorer l'efficacité des enseignements et favoriser l'inclusion éducative. La PN-TICE est ainsi conçue pour répondre à ces défis et aligner l'éducation togolaise sur les standards internationaux.

L'évolution rapide des technologies de l'information et de la communication (TIC) a radicalement transformé les systèmes éducatifs à

travers le monde (R. Varga, 2005). Au Togo, la Politique Nationale d'Intégration des TIC dans l'Éducation (PN-TICE) a été conçue pour moderniser l'enseignement et l'apprentissage à travers l'utilisation du numérique. Cette politique vise à améliorer la qualité de l'éducation, à faciliter l'accès aux ressources pédagogiques et à développer les compétences numériques des enseignants et des élèves (MEPSTA, 2022).

La mise en œuvre de la PN-TICE vise à intégrer les TIC dans l'éducation, renforcer les compétences numériques et améliorer l'accès aux contenus éducatifs, tout en établissant des normes, des formations et des partenariats pour soutenir cette intégration. Bien que cette initiative ait le potentiel de transformer significativement l'éducation au Togo, elle doit surmonter des défis liés aux infrastructures, au financement et à l'accompagnement des enseignants, en étant adaptée au contexte local.

4. Les modèles théoriques de l'innovation technologique en éducation

Plusieurs modèles théoriques offrent des cadres propices à la compréhension des modalités d'intégration efficace des technologies en éducation.

4.1. Le modèle TPACK de L. Shulman (1986)

Le modèle TPACK (Technological Pedagogical Content Knowledge), élaboré par L. Shulman en 1986, offre un cadre théorique pour une intégration efficace des technologies en éducation. Il repose sur l'intersection de trois domaines : la « connaissance du contenu » (Content Knowledge, CK), qui se réfère à l'expertise dans la matière enseignée (P. Mishra & M. Koehler, 2006), la « connaissance pédagogique » (Pedagogical Knowledge, PK), qui englobe les méthodes d'enseignement et les pratiques de gestion de classe (L. Shulman, 1986), et la « connaissance technologique » (Technological Knowledge, TK), qui implique l'utilisation adaptée des technologies (T. Valtonen et al., 2015).

Toutefois, des défis pratiques subsistent, notamment l'équilibre entre ces domaines et l'accès inégal aux outils technologiques (C. Graham, 2011). Il est ainsi évident que le modèle TPACK suppose que les enseignants peuvent atteindre un équilibre entre technologie, pédagogie et contenu disciplinaire, mais cette exigence est souvent trop ambitieuse dans les contextes à faibles ressources comme celui du Togo. La formation insuffisante des enseignants et l'accès inégal aux outils numériques rendent difficile la mise en œuvre effective de cette convergence théorique.

4.2. La théorie cognitive de l'apprentissage multimédia de Mayer (2001)

L'apprentissage multimédia, élaboré par R. E. Mayer en 2001, repose sur la combinaison efficace des stimuli visuels et auditifs pour optimiser l'apprentissage, selon la théorie cognitive de l'apprentissage multimédia

(CTML). R. E. Mayer (2001) définit cette approche comme « apprentissage par des mots et des images » et établit plusieurs principes de conception, notamment la « double canalisation » (A. Paivio, 2006), qui favorise la rétention d'informations par le traitement simultané de mots et d'images. Cependant, une intégration inappropriée peut entraîner une « surcharge cognitive » (J. Sweller & P. Chandler, 1994). Des critiques de la CTML ont été formulées par J. Sweller (1999) et D. Randy Garrison & H. Anderson (2003), qui soulignent l'importance des dimensions émotionnelles et des contextes sociaux. Enfin, R. E. Mayer et D. Fiorella (2014) évoquent la nécessité d'adapter la CTML face à l'évolution technologique et à la variabilité des apprenants.

Somme toute, la CTML se focalise principalement sur la manière dont les apprenants traitent l'information visuelle et auditive, mais elle néglige les dimensions affectives, sociales et culturelles de l'apprentissage. Dans un contexte togolais, l'efficacité de cette théorie est limitée si elle n'est pas adaptée aux réalités locales, telles que les préférences linguistiques, les conditions d'accès aux supports multimédias, ou encore les styles d'apprentissage collectifs (I. Kalyuga, 2007).

4.3. Le modèle SAMR de R. Puentedura (2014)

Le modèle SAMR (Substitution, Augmentation, Modification, Redéfinition), développé par R. Puentedura (2014), guide les enseignants dans l'intégration des technologies en éducation. Il décrit quatre niveaux d'intégration : la « substitution » remplace un outil traditionnel par un numérique, l' « augmentation » améliore la tâche, la « modification » reconfigure significativement l'activité, et la « redéfinition » crée des tâches impossibles sans technologie. Cependant, R. Hamilton et al. (2016) critiquent sa vision linéaire et le risque d'ignorer des tâches mieux adaptées à des niveaux inférieurs.

Notons au vu de tout ce qui précède que le modèle SAMR propose une progression linéaire de l'intégration technologique, mais cette approche hiérarchique n'est pas applicable dans les écoles togolaises. En effet, certaines tâches pédagogiques simples (niveau « Substitution ») peuvent être plus pertinentes que des activités complexes (niveau « Redéfinition »), notamment en raison des contraintes matérielles et de compétences numériques limitées. Le modèle manque donc de flexibilité contextuelle.

4.4. Le modèle ASPI (D. Peraya et B. Jaccaz, 2004)

Le modèle ASPI (Analyser, Soutenir, Piloter l'Innovation) de Peraya et Jaccaz (2004) propose une approche systémique pour l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur, en s'appuyant sur trois axes. Selon eux, le dispositif techno-pédagogique consiste en un espace d'interactions entre acteurs et technologies, intégrant des variables structurelles, actancielles, individuelles et contextuelles. Sur le plan temporel, le processus d'innovation se déploie en phases d'analyse,

développement, et évaluation, avec l'importance de moments critiques identifiés par Cros (1996). Enfin, la démarche de pilotage privilégie une approche participative, où les acteurs deviennent des promoteurs du changement, comme le suggèrent Fullan (1982), avec un pilotage flexible et une gestion adaptée des ressources.

Cependant, le modèle ne peut être implémenté exactement dans le contexte scolaire au Togo notamment pour l'enseignement secondaire. En effet, le modèle ASPI ne prend pas en compte l'implication essentielle des parents dans un contexte où leur rôle est crucial pour le suivi pédagogique (C. Larose, 2008 ; M. Epstein, 2011 ; E. Amoah, 2015). De plus, conçu pour l'université, il repose sur l'autonomie des élèves et la flexibilité institutionnelle, ce qui est peu adapté aux réalités du secondaire togolais, où les élèves manquent souvent de maturité et de ressources organisationnelles sont insuffisantes (M. Guen, 2010 ; M. Lemoine, 2012 ; M. Bouchard, 2014).

5. L'adaptation du modèle ASPI au contexte togolais : vers une intégration du numérique éducatif pour l'apprentissage au premier cycle du secondaire

L'intégration des technologies éducatives dans le système scolaire togolais est un enjeu majeur pour améliorer la qualité de l'enseignement et favoriser l'apprentissage actif des élèves. Le modèle ASPI (Analyser, Soutenir et Piloter l'Innovation), élaboré par D. Peraya et B. Jaccaz (2004), propose une approche structurée pour accompagner l'innovation pédagogique. Bien que conçu pour l'enseignement supérieur, ce modèle peut être adapté au premier cycle du secondaire au Togo en tenant compte des réalités institutionnelles, matérielles et socioculturelles du pays.

L'intégration des technologies dans l'éducation repose sur des facteurs structurels, sociaux et pédagogiques qui influencent son efficacité (J. Yammie, 2021). Pour appliquer le modèle ASPI au contexte togolais, il serait judicieux d'identifier ces facteurs et de les adapter aux réalités locales.

Sur le plan infrastructurel, le Plan Sectoriel de l'Éducation 2020-2030 prévoit le développement des infrastructures numériques dans les écoles. Cependant, le manque d'équipements informatiques et d'accès à Internet, notamment en milieu rural, constitue un défi majeur. Une solution adaptée consisterait à développer des centres de ressources numériques dans les établissements, où les élèves pourraient accéder aux outils technologiques sous la supervision des enseignants.

Concernant les enseignants, leur rôle est crucial dans l'adoption des technologies éducatives. Toutefois, beaucoup d'entre eux ne disposent pas de compétences numériques suffisantes pour intégrer efficacement ces outils en classe (Y. Assogba, 2015). Une adaptation du modèle ASPI nécessiterait

donc de renforcer la formation continue des enseignants, en mettant en place des programmes de formation en ligne et des ateliers pratiques pour faciliter l’acquisition des compétences numériques.

L’implication des parents est un facteur déterminant pour la réussite scolaire des apprenants jeunes (S. H. Landry, 2014). Dans le contexte togolais, où la participation des familles à l’éducation est parfois limitée par des contraintes économiques et culturelles, il est nécessaire de sensibiliser les parents à l’importance du numérique dans l’apprentissage. Des campagnes d’information et des plateformes de communication entre les écoles et les familles pourraient être mises en place pour favoriser cette collaboration.

Enfin, du point de vue pédagogique, l’intégration des environnements numériques doit s’aligner sur les programmes scolaires existants (T. Tabati et al. 2023). Il s’agit de créer du contenu numérique adapté aux réalités togolaises, en privilégiant des ressources interactives en français, qui correspondent aux niveaux des élèves et aux objectifs pédagogiques définis par les instructions officielles du pays.

5.1. Phases clés pour l’intégration du numérique dans le système scolaire au Togo

L’application du modèle ASPI au Togo suppose une mise en œuvre progressive pour assurer une transition efficace vers un enseignement intégrant les technologies numériques. Cette transition doit suivre trois phases essentielles.

Phase 1 : Compréhension des besoins et obstacles

La première phase consiste à analyser les atouts et obstacles liés à l’intégration du numérique éducatif en identifiant les besoins spécifiques des élèves et la disponibilité des outils numériques au sein des institutions et auprès des parents. L’implication parentale est essentielle pour évaluer leur accès, leur perception et leur niveau de compétence numérique, comme le souligne A. Grimault-Leprince (2024). Une enquête auprès des enseignants et des parents permet de déterminer les ressources technologiques et les compétences des acteurs, conformément aux recommandations du Plan Sectoriel de l’Éducation (2020-2030), qui prône une approche participative. Par ailleurs, cette étape implique aussi l’analyse des forces et faiblesses des apprenants dans différentes disciplines pour orienter le choix des méthodes pédagogiques et des outils adaptés.

Phase 2 : Conception des ressources éducatives numériques

Après avoir identifié les besoins des élèves, il est crucial de concevoir et tester des ressources éducatives numériques adaptées, en impliquant les parents, pour garantir une intégration efficace des technologies dans l’enseignement secondaire au Togo (T. Karsenti & J. Collins, 2019). La formation continue des enseignants et des parents, ainsi que la création de

contenus locaux pertinents, sont essentielles pour renforcer leurs compétences et favoriser une adoption durable (L. Czerniewicz & C. Brown, 2020 ; L. Chaaraoui, 2023). Enfin, l'évaluation régulière des solutions permet d'ajuster les stratégies et d'assurer leur efficacité à long terme (H. Boulton et al., 2020).

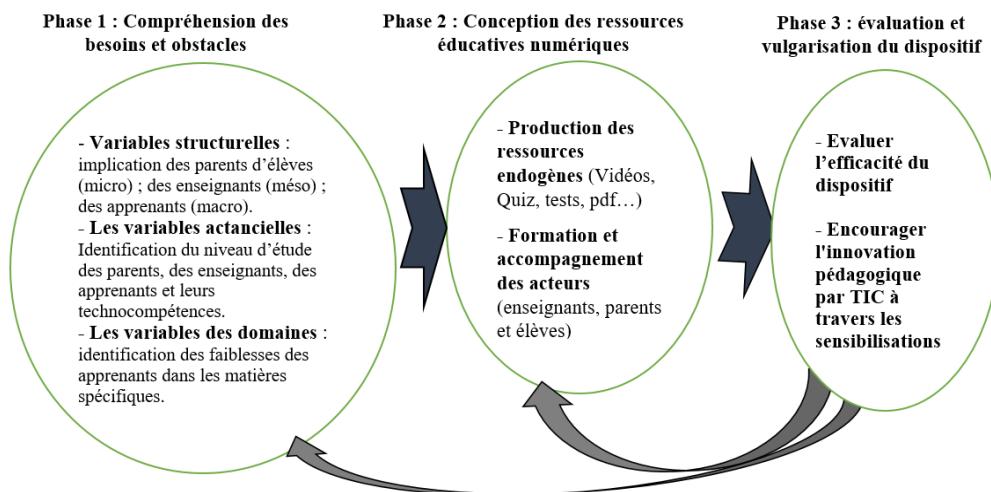
Phase 3 : évaluation et vulgarisation du dispositif

L'intégration réussie des environnements numériques dans l'enseignement repose sur une évaluation continue des pratiques mises en place, comme le soulignent T. Karsenti et al. (2016), qui insistent sur l'importance d'un suivi systématique pour mesurer l'impact des technologies. Cette évaluation doit viser plusieurs objectifs : mesurer l'impact des technologies sur la motivation et les performances des élèves, en tenant compte de leur engagement dans les activités d'apprentissage et de l'amélioration de leurs résultats académiques. Selon L. Czerniewicz et C. Brown (2020), une telle mesure permet d'ajuster les outils et les méthodes pédagogiques afin de répondre plus efficacement aux besoins des apprenants.

Les entretiens avec les enseignants, les parents et les élèves jouent un rôle crucial dans cette phase d'évaluation. D'après J. Tchameni Ngoh (2021), il est essentiel d'adapter les contenus et les méthodes d'enseignement en fonction des besoins exprimés par les acteurs sur le terrain. Les enseignants, souvent les premiers à identifier les points de friction. Ils doivent en outre proposer des ajustements, notamment sur l'adaptation des outils numériques au programme scolaire. De même, les parents et les élèves peuvent fournir des informations précieuses sur l'accessibilité et l'efficacité des ressources numériques utilisées en classe.

Conformément aux recommandations issues de la politique nationale des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement au Togo, nous proposons le modèle ci-dessous pour faire intégrer le numérique éducatif dans le système scolaire notamment au secondaire au Togo.

Figure 1 : Modèle participatif de l'intégration des TICE dans le secondaire au Togo



Cette figure subdivisée en trois phases illustre le modèle dynamique, circulaire et participatif de l'intégration des TICE, en accord avec les recommandations du PN-TICE (2022) pour une éducation inclusive et contextualisée.

5.2. Responsabilités des acteurs dans l'application du modèle d'intégration du numérique dans le secondaire au Togo

L'efficacité du modèle participatif d'intégration des TICE repose sur l'implication active et coordonnée des principaux acteurs du système éducatif, chacun jouant un rôle spécifique et complémentaire dans le processus d'appropriation du numérique éducatif.

Les enseignants sont au cœur du dispositif en tant que catalyseurs de l'innovation pédagogique (K. A. Dahmane, 2021). En effet, agents d'exécution des politiques éducatives, les enseignants doivent intégrer les outils numériques dans leurs pratiques de manière pertinente contextualisée. Ils doivent concevoir ou adapter des ressources éducatives numériques (REN) en lien avec les programmes et les besoins des élèves, participer à des ateliers de formation continue pour renforcer leurs compétences technopédagogiques, et accompagner les élèves dans l'utilisation pédagogique des outils numériques tout en veillant à une utilisation responsable et productive.

Les élèves, quant à eux, ne doivent pas être de simples bénéficiaires, mais des acteurs actifs de leur apprentissage (P. Rayou, 2015). En effet, les élèves utilisent les environnements numériques pour s'exercer, approfondir ou explorer des notions enseignées en classe, développent des compétences

transversales telles que l'autonomie, la recherche d'information ou la collaboration à distance, et donnent un retour d'expérience sur les outils et contenus employés, permettant ainsi d'ajuster les ressources aux réalités du terrain.

Les parents d'élèves jouent un rôle clé en tant que coéducateurs et facilitateurs. Ils accompagnent leurs enfants à la maison en leur offrant un cadre favorable à l'apprentissage numérique et participent à des ateliers pour mieux comprendre les enjeux de l'éducation numérique. Ils collaborent aussi avec les enseignants via des plateformes, soutiennent l'entretien des équipements numériques et valorisent leur usage dans les activités familiales.

Conclusion

Au terme de cette analyse, il ressort que l'usage des environnements numériques d'apprentissage dans le secondaire au Togo, bien qu'enclavé, représente un levier stratégique pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage. L'application du modèle ASPI a permis de cerner les conditions d'une intégration réussie des outils numériques, en soulignant notamment l'importance de l'articulation entre l'accessibilité technologique, la compétence pédagogique des enseignants, l'implication des apprenants, et la collaboration avec les parents. Toutefois, pour que ces initiatives soient durables et porteuses de transformations effectives, il importe de dépasser une logique de projets isolés pour instaurer une politique éducative cohérente, soutenue par un cadre institutionnel fort, des financements adéquats, et une volonté politique affirmée. L'intégration du numérique dans l'enseignement ne saurait donc se limiter à une simple dotation en équipements (É. Allouche, 2022) ; elle exige une réflexion systémique et une action concertée à tous les niveaux de l'écosystème éducatif.

Références bibliographiques

- BADDELEY Alan, 2000, « The episodic buffer : A new component of working memory ? » *Trends in Cognitive Sciences*, 4(11), 417-423.
- BANQUE MONDIALE, 2021, *Rapport sur l'éducation en Afrique subsaharienne*.
- CHAARAOUI Laamia, 2023, « L'effet de l'usage des ressources numériques sur les compétences technologiques des apprenants en contexte de confinement lié à la pandémie de la COVID-19 ». *Revue de l'administration de l'éducation*, (11).

- CROS Françoise, 1996, « Définitions et fonctions de l'innovation pédagogique. Le cas de la France de 1060 à 1994 ». *Systèmes scolaires et pilotage de l'innovation. Émergence et implantation du changement* (pp. 15-31). Bruxelles : De Boeck.
- DE KETELE Jean-Marie, 2002, « L'évaluation de et dans l'innovation ». *Évaluer les pratiques innovantes* (pp. 35-42). Paris : CNDP.
- DEPOVER Christian, 2003, *L'intégration des TIC en éducation*.
- DOGBE-SEMANOU, Dossou Anani Koffi, 2016, « L'informatique au primaire en Afrique subsaharienne francophone, entre marketing et pratiques pédagogiques : cas du Togo ». VILLEMONTEIX.
- GUINARD, Elizabeth, 2020, « Les technologies numériques au service de l'éducation : un enjeu majeur pour la francophonie ». *Les Cahiers de la Francophonie*.
- KARSENTI Thierry & COLLIN Simon, 2013, « Quand les TIC font mouche : leur impact sur l'enseignement scolaire des élèves ». *Education Canada*, 53(1).
- KARSENTI Thierry & TCHAMENI NGAMO Salomon, 2009, « Qu'est-ce que l'intégration pédagogique des TIC ? » In KARSENTI, T. (dir.), *Intégration pédagogique des TIC : Stratégies d'action et pistes de réflexion* (pp. 57-75). Ottawa : CRDI.
- MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE, SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE L'ARTISANAT. 2020. *Plan sectoriel de l'éducation 2020-2030*. Lomé : MEPTA.
- MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE, SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE L'ARTISANAT, 2022, *Politique nationale d'intégration des TIC dans l'éducation (PN-TICE)*. Lomé : MEPTA.
- PERAYA Daniel & JACCAZ Bérénice, 2004, « Analyser, soutenir, et piloter l'innovation : un modèle ASPI ». *Technologies de l'Information et de la Connaissance dans l'Enseignement Supérieur et de l'Industrie*, Compiègne, France, pp. 283-289. ffedutice-00000705f.
- UNESCO, 2021, *Les TIC au service de l'éducation en Afrique*. Paris : UNESCO.
- UNICEF, 2021, *Rapport sur l'éducation et les inégalités au Togo*. New York : UNICEF

PENSER L'AUTONOMISATION DES FEMMES AFRICAINES AU PRISME DE L'ANTHROPOLOGIE : CRITIQUES D'UN CONSENSUS FABRIQUÉ

Augus LEMBIKISSA¹

Institut des Mondes Africains (IMAF)

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), Paris, France

auguslembikissa5@gmail.com

Résumé

Cet article propose une analyse critique et anthropologique de la notion d'autonomisation des femmes dans les sociétés africaines contemporaines. En déconstruisant les bases idéologiques de ce concept tel qu'il est utilisé par les institutions internationales, il met en évidence les tensions entre les modèles globalisés d'« *empowerment* » et les réalités socioculturelles locales. Grâce à des exemples ethnographiques issus de divers contextes africains, l'article examine la variété des formes de pouvoir féminin, les stratégies d'*agency* spécifiques, et les transformations de genre à l'intersection entre les ordres ancien (tradition) et nouveau (modernité), de la religion et du développement. Il préconise une approche relationnelle, contextualisée et critique de l'autonomisation, basée sur une anthropologie respectueuse des savoirs locaux, des dynamiques sociales et des paroles des femmes concernées. L'autonomisation y est vue non comme une étape finale à atteindre, mais comme un processus diversifié et négocié, inscrit dans des systèmes de relations.

Mots-clés : Genre, Autonomisation, Anthropologie sociale, Société africaine, Relations de pouvoir.

RETHINKING WOMEN'S EMPOWERMENT THROUGH THE LENS OF ANTHROPOLOGY: CRITIQUING A MANUFACTURED CONSENSUS

Abstract

This paper provides a critical and anthropological examination of the concept of women's empowerment in modern African societies. By

¹ Docteur en anthropologie sociale – ethnologie. Institut des Mondes Africains (IMAF)

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) Paris France

Manager ALConsulting 23, Rue Frédéric MISTRAL 21000 Dijon France|

 auguslembikissa5@gmail.com,  +33 6 18 83 31 93, +33.6.05.98.46.83

deconstructing the ideological underpinnings of this concept as promoted by global institutions, it emphasizes the conflicts between international models of empowerment and local cultural realities. Utilizing ethnographic examples from diverse African settings, the paper explores the variety of female power structures, context-specific agency strategies, and gender reconfigurations at the intersection of tradition, modernity, religion, and development. It argues for a relational, context-driven, and critical perspective on empowerment, grounded in anthropology that is sensitive to local knowledge, social dynamics, and the voices of the women involved. Empowerment is viewed not as an endpoint but as a diverse, negotiated process rooted in relational systems.

Keywords: Gender, Empowerment, Social Anthropology, African Societies, Power Relations.

Introduction

Depuis la fin du siècle dernier, la question de l'émancipation des femmes s'est installée au centre des politiques publiques et des programmes internationaux de développement. En Afrique, elle est désormais considérée comme une exigence soutenue par les organisations internationales, les ONG, les États et les médias, qui la voient comme une condition indispensable pour atteindre le progrès social, économique et démocratique. Néanmoins, cette revendication s'accompagne souvent d'une dérive sémantique et politique aux conséquences importantes : l'émancipation est fréquemment envisagée sans tenir compte de ses contextes sociaux, agissant « comme une norme extérieure imposée aux "femmes du Sud", souvent perçues comme passives, vulnérables, voire dépourvues d'initiative » S.Chant (2016, p.23)

Bien que cette approche ait des objectifs louables, elle tend à reproduire des représentations essentialistes et paternalistes. En se concentrant exclusivement sur les femmes, elle occulte les rapports sociaux de genre, les masculinités, les structures communautaires et les normes culturelles qui régissent les relations sociales. De plus, elle ignore les formes d'autonomie féminines déjà existantes, souvent informelles ou invisibles, mais reconnues socialement et culturellement. Comme l'ont démontré O. Oyewùmí (1997, p.3), C. T. Mohanty (1988, p.61) et I. Amadiume (1987, p.12), les catégories de genre sont historiquement situées et dans certaines sociétés africaines (comme chez les Yoruba), la distinction homme/femme ne structurait pas l'organisation sociale. Une lecture non critique de l'émancipation peut reproduire des logiques de domination épistémique en imposant des modèles exogènes à des sociétés ayant leurs propres référentiels.

C'est à cette problématique que cet article se propose de répondre, en adoptant une perspective résolument anthropologique. Grâce à un regard

critique, nourri de travaux ethnographiques et de réflexions issues des sciences sociales, il vise à déconstruire les présupposés normatifs de l'émancipation tels qu'ils sont mobilisés dans les discours de développement, et à examiner les conditions d'une possible émancipation véritablement située, relationnelle et plurielle.

L'approche adoptée repose sur les outils de l'anthropologie critique et postcoloniale. L'on mobilisera les contributions de l'anthropologie du genre, des études postcoloniales et des féminismes non occidentaux pour interroger les rapports de pouvoir dans la production du savoir et des politiques. Les travaux de S. Mahmood (2005, p.14), N. Fraser (2000, p.107), A. Escobar (1995, p.41) et J. C. Scott (1990, p.4) aident à réfléchir à l'initiative, à la reconnaissance, aux logiques de développement et aux résistances diffuses.

Méthodologiquement, nous adoptons une démarche qualitative, basée sur l'analyse secondaire de matériaux ethnographiques produits en Afrique de l'Ouest et centrale, et sur la mise en relation critique de corpus théoriques.

En mobilisant les outils de l'anthropologie critique et postcoloniale, il s'agit de s'inscrire dans une démarche de conception de l'émancipation des femmes africaines sans reproduire les violences épistémiques de l'universalisme occidentale qui consistent à imposer comme universels des savoirs, normes ou modèles élaborés dans des contextes occidentaux, en niant ou en disqualifiant les formes de connaissances, d'organisation sociale ou de subjectivités propres aux sociétés non occidentales. Cela revient, par exemple, à définir l'émancipation des femmes africaines uniquement à travers les critères de l'individualisme libéral ou de la citoyenneté formelle, en ignorant leurs propres référentiels culturels et leurs modes d'*agency* ancrés localement. Ainsi, comment prendre en compte les formes locales d'initiatives, les dynamiques relationnelles, les tensions entre l'ancien et le nouveau et les rôles sociaux différenciés pour construire une autonomie réellement située ?

Pour répondre à ces questions, l'on part de l'hypothèse que l'émancipation des femmes ne peut être efficace ni pertinente si elle est pensée de manière décontextualisée. Elle doit être envisagée comme un processus relationnel, co-construit, respectueux des référentiels culturels locaux, intégrant les masculinités et fondé sur les pratiques sociales existantes.

Pour cela, l'article est structuré en quatre sections complémentaires organisées autour de plusieurs sous-sections. La première propose une déconstruction du concept d'émancipation comme catégorie politique et culturelle ; la deuxième examine la diversité des statuts féminins et les espaces de pouvoir historiquement investis par les femmes. La troisième explore les dynamiques entre ces deux différents ordres (tradition et modernité) et la religion. La quatrième propose une approche relationnelle et contextuelle.

1. Analyse critique de la notion d'autonomisation

1.1. De la subversion à la norme : évolution d'un concept

Le concept d'« autonomisation » est devenu un terme consensuel dans les politiques publiques et les programmes de développement. Cependant, son apparition n'est pas neutre. Né des mouvements féministes du sud global dans les années 1970, *l'empowerment* visait à l'origine, une prise de conscience collective, un processus d'organisation et de transformation des structures sociales patriarcales. Il cherchait à provoquer une rupture, une contestation de l'ordre établi par une action politique ciblée. D'ailleurs, voici ce que note S. Batliwala (2007, p.4) à propos : « *l'empowerment* visait à remettre en question les fondements même des rapports de pouvoir, pas à intégrer les femmes dans un système injuste. »

Les institutions, toutefois, ont retenu non pas la dimension politique mais le potentiel opérationnel du concept, réinterprété dans une logique d'efficacité et de résultats. L'autonomisation est passée du domaine de la lutte à celui de l'action publique, ce qui constitue une perte de substance critique, montrant la capacité des institutions à neutraliser les concepts contestataires en les transformant en outils de gestion. L'autonomisation devient alors un indicateur, un programme, un objectif à atteindre.

1.2. Une logique néolibérale de la responsabilisation

Avec le bouleversement des équilibres géopolitiques et géostratégiques né de la montée en puissance du sud global, aujourd'hui la question de l'autonomisation des femmes dans les politiques publiques contemporaines devient plus que d'actualité dans le paradigme néolibéral. Elle repose sur l'idée que les femmes sont des agents économiques à activer, à responsabiliser et à insérer dans les circuits du marché. Comme on le sait, dans la logique de ce courant de pensée, la capacité individuelle à entreprendre est un leitmotiv. Cette vision met l'accent sur ce postulat au détriment d'une analyse des rapports sociaux fondamentale lorsqu'on considère les réalités sociologiques africaines. Dans cette approche, le sujet à autonomiser doit faire preuve d'initiative, de résilience et de productivité. Les femmes sont valorisées comme des actrices de développement plus fiables, stables et engagées que les hommes dans la sphère sociale. C'est d'ailleurs le sens de la mise en garde contre cette instrumentalisation que fait S.Chant (2016, p.24) en affirmant que « la focalisation actuelle sur les femmes et les filles comme solution à la pauvreté mondiale reflète un essentialisme réducteur qui instrumentalise leur rôle dans une logique de développement néolibéral ».

Cette logique crée une tension : d'un côté, on encourage l'autonomie économique ; de l'autre, on transfère aux femmes des responsabilités sociales accrues sans transformer les structures patriarcales. Le microcrédit, notion emblématique de cette approche, offre un accès à des ressources financières,

mais expose aussi à l'endettement, au contrôle social et aux injonctions à la réussite. L'autonomisation devient ainsi une obligation plutôt qu'un droit.

1.3. Le silence sur les structures : une dépolitisation problématique

Si la rhétorique de l'autonomisation célèbre les réussites individuelles, elle tend à passer sous silence les structures profondes économiques, patriarcales ou néocoloniales qui contraignent durablement les trajectoires des femmes. Cette approche individualisante, souvent véhiculée par les institutions internationales ou les ONG de développement, occulte les rapports de pouvoir systémiques (le patriarcat, le capitalisme néolibéral, le colonialisme et ses héritages, l'hétéronormativité, la centralité des normes occidentales dans les indicateurs internationaux) qui configurent l'accès aux ressources, aux droits et aux espaces de décision. Elle contribue ainsi à une dépolitisation de l'émancipation, en détachant les expériences féminines de leur contexte sociohistorique. Ces rapports de pouvoir systémiques qui désignent des formes de domination ancrées dans les structures profondes et durables de la société (économiques, sociales, politiques) produisent et reproduisent des inégalités de manière diffuse, souvent sans qu'il soit nécessaire qu'un acteur identifiable exerce cette domination. Plus concrètement, ceux-ci s'exercent de manière transversale et intériorisée, dans les institutions, les lois, les normes sociales, les représentations culturelles ou encore les pratiques quotidiennes. Ils façonnent ce que chacun peut faire, être ou devenir, selon sa position sociale, son genre, son origine, etc.

C'est donc de cette façon qu'en se concentrant sur les compétences individuelles et les ressources matérielles, l'approche dominante de l'autonomisation tend à occulter les rapports de domination qui structurent les sociétés. Car les inégalités de genre ne relèvent pas seulement d'un manque d'accès à l'éducation ou aux revenus, mais d'un système hiérarchique basé sur des normes sociales, des traditions, des lois et des imaginaires collectifs. De ce fait, cette conception apparaît comme une dépolitisation problématique des enjeux. C'est d'ailleurs cette tendance que dénoncent A. Cornwall et A.-M. Rivas (2015, p.396) lorsqu'ils affirment : « *l'empowerment* a été dépolitisé et technocratisé : les agendas de justice sociale ont été remplacés par des objectifs de performance mesurables ».

Tout compte fait, l'autonomisation devient un outil parmi d'autres dans les stratégies de développement, sans remise en cause des rapports sociaux de genre ni des logiques d'invisibilisation ou de naturalisation des inégalités, alimentant un silence sur les structures. Cela conduit de notre point de vue à une approche gestionnaire du social où les femmes sont encouragées à se former, s'adapter et se conformer aux exigences du marché ou aux critères de la modernité, laissant peu de place à la contestation, à la créativité sociale et aux formes alternatives de pouvoir pourtant présentes dans de nombreuses sociétés africaines.

1.4. L'impensé relationnel et culturel de l'autonomie

L'impensé relationnel et culturel de la conception contemporaine de l'autonomisation des femmes constitue un autre écueil majeur des approches actuelles. C'est une approche ancrée dans un modèle occidental d'autonomie, fondée sur l'individu rationnel, indépendant, maître de ses choix. Or, dans les sociétés africaines, la personne est souvent définie par ses relations à l'écologie humaine : parenté, lignage, alliances, rôles sociaux. L'autonomie ne signifie pas rupture avec le groupe, mais capacité à agir au sein de liens complexes d'interdépendance. Le regard anthropologique sur la question s'avère donc décisif, car il permet de résituer les formes de capacité d'action dans leur contexte culturel. A. Escobar (1995, p.44) l'exprime en ces termes: « le développement produit des représentations, des hiérarchies et des mécanismes de contrôle sur les populations qu'il prétend aider ».

Ainsi, derrière les discours consensuels sur l'émancipation des femmes se dessinent souvent des dynamiques d'uniformisation, où des modèles d'autonomie venus d'ailleurs éclipsent les formes d'*agency* inscrites dans les réalités locales. Pourtant, de nombreux espaces sociaux tels que les marchés, les sphères religieuses ou les réseaux communautaires constituent des lieux d'exercice réel du pouvoir féminin, souvent discrets mais socialement structurants. À titre d'illustration, G. Clark (1994, p. 56) met en lumière le rôle central des *Nana Benz* de Lomé. Ces grandes commerçantes de pagnes actives depuis les années 1950, qui ont su constituer de véritables empires économiques. Leur réussite leur a conféré une influence politique notable, notamment à travers le financement d'initiatives sociales et de partis politiques. Tout en s'inscrivant dans les rôles familiaux valorisés culturellement, elles ont redéfini leur position sociale à travers des stratégies d'ancre local, faisant du marché un levier d'autorité et de redistribution. Ces formes d'autonomisation, loin des indicateurs standards tels que le revenu ou l'accès à l'emploi formel, traduisent une capacité d'agir contextualisée, articulée aux normes et imaginaires endogènes. Dans ce contexte, penser l'autonomisation suppose de la concevoir non comme un objectif normatif universel, mais comme un processus socialement négocié, situé dans des rapports de pouvoir et des configurations culturelles spécifiques.

2. Statuts féminins et formes de pouvoir en Afrique

2.1. La variété des statuts féminins en fonction des contextes culturels

Il est crucial de prendre en considération la diversité des sociétés africaines pour analyser cette question de façon plus précise. Par exemple, la distribution des rôles et des statuts des femmes dans ces sociétés représente l'une des caractéristiques de cette diversité. Dans les sociétés matrilinéaires, comme celles des Akan du Ghana, des Kongo des Etats actuels de l'Angola, de la République Démocratique du Congo et la

République du Congo, les femmes pouvaient occuper des positions centrales, notamment en tant que reines-mères. À l'opposé, dans les structures patrilinéaires, leur influence se situe davantage dans les domaines domestiques et rituels. Cette complexité remet en question les interprétations de genre traditionnelles issues de l'occident. Par ailleurs, O. Oyewumi, (1997, p.3) a souligné que « les catégories de genre occidentales ne s'appliquent pas dans certaines sociétés africaines, où les rôles sociaux ne sont pas déterminés exclusivement par le sexe biologique »

Il déconstruit ainsi l'imposition du genre comme base universelle en montrant comment les sociétés yoruba n'assignaient pas les rôles sociaux selon le sexe biologique. De son côté, I. Amadiume (1987, p.7) dans une étude sur les Igbo du Nigeria, insiste sur certaines femmes qui peuvent exercer des rôles masculins selon leur position dans la hiérarchie lignagère. Elle explore notamment les concepts de "femmes époux" et de "filles mâles", révélant des hiérarchies sociales distinctes du genre biologique. Ces exemples invitent à repenser la manière dont on conçoit les femmes et le pouvoir en Afrique, en valorisant la richesse des logiques culturelles.

2.2. Le pouvoir des femmes dans les sphères économiques, rituelles et politiques

Précédemment, nous avons abordé l'importance des espaces et des lieux symboliques où les femmes exercent un pouvoir réel. Parmi ces espaces, le marché occupe une place de choix. Dans les marchés ouest-africains, les commerçantes jouent un rôle économique clé. Elles organisent des réseaux, fixent les prix, établissent des systèmes de crédit informels et structurent l'économie populaire. G. Clark (1994, p.81) et A. Sadou (2009, p.111) ont montré dans leurs travaux consacrés respectivement au marché du Ghana et du Cameroun, comment les femmes dominent les circuits de distribution et les hiérarchies marchandes. Ils ont décrit le rôle stratégique des "*queen mothers*" de marchés et des femmes haoussa dans la régulation économique informelle, soulignant ainsi le pouvoir dont disposent ces femmes dans une société toujours considérée comme conservatrice, en raison de l'importance de la tradition et de la religion musulmane.

Sur le plan rituel, les femmes tiennent souvent des rôles de prêtresses, de guérisseuses ou de médiatrices spirituelles. Elles possèdent un savoir spécifique, souvent transmis par voie matrilinéaire, et jouent un rôle central dans les rites de fécondité, les cérémonies d'initiation ou les cultes ancestraux. Leur autorité s'exerce donc dans un registre symbolique puissant, parfois invisible aux yeux extérieurs, mais profondément structurant pour la société. Par exemple, en Afrique de l'Ouest, chez les Fon et Aja du Bénin, les femmes initiées au culte *vodun* occupent des fonctions rituelles de premier rang. Les prêtresses *vodun*, appelées *mamiwata* ou *hounsi*, servent de médiatrices avec les divinités, dirigent les cérémonies de possession et prescrivent des soins spirituels et thérapeutiques S.P. Blier (1995, p.233). M-C. Dupré (1974, p.53) a fait le même constat des prêtresses

du *mukisi* des *Téké Ntsayi* (République du Congo), en indiquant l'usage de leur pouvoir spirituel comme contrepoids de la domination masculine. Leur autorité est spirituelle, mais aussi sociale : elles détiennent un savoir rituel transmis par voie matrilinéaire et sont respectées comme des figures d'équilibre communautaire. Leur pouvoir s'exprime particulièrement dans les cultes de fécondité ou lors des rites de purification postnatale, où elles jouent un rôle central dans la continuité du lignage.

En Afrique centrale, l'exemple de la Reine-Mère dont parle P. Nkwi (1987, p. 52) chez les Bamiléké du Cameroun est éloquent. La Reine-Mère (*Mafo*) n'est pas seulement la mère biologique du chef (*fon*), mais une autorité institutionnalisée, gardienne des traditions et médiatrice entre le pouvoir du *fon* et la communauté. Elle participe aux rituels de succession, supervise les femmes du royaume, veille à la cohésion sociale et joue un rôle consultatif dans les décisions politiques du chef. Son statut est hautement respecté et repose sur une autorité symbolique et religieuse reconnue ce qui représente pour ainsi dire un contre-pouvoir féminin au sein de la chefferie. Aussi, elle est initiée à des savoirs rituels féminins transmis de manière lignagère. D'ailleurs I. Ndaywel E. Nziem (1981, p.59) affirme dans le même ordre :

la sœur du roi était la future reine-mère, elle était davantage un “roi féminin” plutôt qu'une simple princesse ; cela étant, elle était donc d'un rang social élevé, plus élevé que tous les hommes du royaume à l'exception d'un seul, son propre père, le roi avec qui elle pouvait envisager un projet matrimonial.

De plus, dans certaines communautés, le pouvoir politique féminin est institutionnalisé à travers des figures telles que les reines-mères, les grandes épouses de chefs ou les matrones de lignages. En République du Congo, la reine Ngalfourou est une figure culturelle importante pour la communauté *Téké*. Elle est au centre de l'ancestralité de cette société foncièrement tournée vers ses coutumes, tant sur les questions de justice, de pouvoir que de religion. Ces femmes interviennent dans la résolution des conflits, la nomination des chefs ou la régulation foncière. Leur rôle, bien qu'encadré par des normes coutumières, n'en demeure pas moins stratégique et reconnu.

2.3. Les stratégies d'*agency* au quotidien

Au-delà des fonctions formelles, les femmes mettent en œuvre quotidiennement des stratégies d'*agency* ancrées dans leur contexte social. Le terme *agency*, emprunté à l'anglais, désigne la capacité d'un individu à agir de manière autonome, à prendre des décisions et à influencer son environnement, même dans des contextes de contrainte. Appliqué aux femmes africaines, il renvoie à leur faculté d'agir à l'intérieur des structures sociales existantes, sans nécessairement les contester de manière frontale. Il s'agit souvent de formes subtiles, invisibles de l'extérieur, mais efficaces : adaptation des rôles familiaux, détournement des normes, négociation des interdits. Ce type d'*agency* ne se manifeste pas par des discours ou des

mobilisations visibles, mais par des pratiques quotidiennes ancrées dans les réalités culturelles. Comprendre ces logiques permet de dépasser une vision trop occidentalisée de l'émancipation, qui valorise uniquement les formes explicites de résistance.

J C. Scott (1986, p.4) parle à ce sujet de « transcripts cachés », désignant des résistances silencieuses, codées, qui permettent de contourner l'autorité ou d'en atténuer les effets. Il distingue ainsi les “*transcripts publics*” (soumission apparente) des “*transcripts cachés*” (résistance masquée).

Ces pratiques se traduisent par exemple dans l'art de négocier les rôles conjugaux, les solidarités féminines (tontines, groupes religieux, associations), ou la mobilisation de la parole indirecte (proverbes, chants, récits). De cette manière, loin d'être passives, ces femmes ajustent et réajustent en permanence leur position sociale dans un monde organisé sur des normes contradictoires.

En tout état de cause, il apparaît clairement, au regard des stratégies développées, que ces formes d'*agency* échappent aux outils d'évaluation institutionnels. Cette invisibilité explique en grande partie pourquoi les institutions internationales n'intègrent pas ces dimensions dans leur conception de l'autonomisation des femmes, alors même que ces formes montrent une construction de l'autonomie non pas en opposition au système, mais à partir de ses interstices. Pour nous, l'autonomisation ici ne consiste pas en une rupture, mais en une transformation graduelle et localisée.

2.4. Dépasser les modèles occidentaux : une approche située du pouvoir féminin

Dépasser les modèles occidentaux dans la problématique de l'autonomisation des femmes en Afrique doit être envisagé comme une alternative aux approches normatives privilégiées dans les politiques de développement des institutions internationales. Une lecture trop normative de l'émancipation tend à imposer en Afrique des standards extérieurs. Par standards extérieurs on entend : la valorisation de la prise de parole publique, la visibilité médiatique ou la revendication des droits individuels. Loin de nous l'idée de rejeter en bloc ces modèles, il est important de souligner qu'ils (modèles) ne correspondent pas toujours aux dynamiques sociales africaines.

C'est sans doute pour cette raison que S. Mahamood (2005, p.17) critique la vision libérale de l'*agency*, la considérant comme intrinsèquement transgressive et propose de la concevoir comme « la capacité à agir à l'intérieur des normes, en les réinterprétant ». Dans son ouvrage, (2005, p.14), elle développe l'idée de l'*agency* non comme résistance, mais comme une éthique incarnée et un engagement volontaire. Par éthique incarnée, elle entend la manière dont des individus, en particulier des femmes, assiègent les normes religieuses ou culturelles comme une voie de transformation de soi. Cette *agency* consiste non pas à s'opposer à la norme, mais à l'investir

pleinement, à la pratiquer avec conviction, dans le but d'atteindre une forme d'épanouissement moral, spirituel ou identitaire. Dans ce cadre, l'autonomie n'est pas rejet des règles, mais capacité à donner un sens à sa vie à travers elles. Par exemple, les femmes participant aux mouvements islamiques du Caire étudiées par S. Mahmood ne se considèrent pas comme soumises, mais comme actrices de leur piété cherchant à se rapprocher d'un idéal religieux par l'observation rigoureuse de la tradition. L'on sait combien la question de la soumission est interprétée dans les sociétés occidentales où le voile religieux par exemple est tout de suite considéré comme une forme de soumission de la femme musulmane à un diktat relevant de la domination masculine. Dans la perspective de S.Mahamood, le comportement des femmes ainsi décrit n'est pas passif : il est actif, choisi, et porteur de sens, ce qui constitue une forme d'*agency* aussi puissante que les formes plus visibles de contestation.

Cette approche de cette auteure nous paraît pertinente dans la mesure où elle envisage de manière lucide et froide les formes de pouvoir féminin dans les sociétés africaines qui sont, de ce point de vue relationnelles, contextualisées, et inscrites dans les structures symboliques et affectives locales. Comme vu précédemment, certaines femmes trouvent leur légitimité dans la tradition, leur âge, leur maternité, leur rôle de médiateuse ou de gardienne de l'ordre moral. Ces modalités d'exercice du pouvoir ne sont ni mineures ni secondaires mais révèlent d'autres façons d'être autonomes, ancrées dans le tissu social.

3. Dynamiques de recomposition entre tradition, modernité et religion

3.1. La coexistence des registres normatifs

On ne saurait comprendre la question de l'autonomisation des femmes en Afrique si l'on ferme les yeux sur les dynamiques de recomposition existantes dans la majorité des sociétés africaines. Celles-ci incluent à la fois la cohabitation et/ou l'empilement des différents registres normatifs ainsi que l'ambivalence des traditions qui oscillent entre contraintes et ressources.

Rappelons que les sociétés africaines contemporaines sont traversées par plusieurs régimes normatifs coexistant souvent de manière non hiérarchique : les normes coutumières, les valeurs dites modernes (héritées de la colonisation, de l'école, de l'État-nation), et les prescriptions religieuses, notamment celles des religions monothéistes. Ces systèmes normatifs ne s'excluent pas toujours mutuellement. Au contraire, ils sont articulés, négociés, voire instrumentalisés dans la vie sociale des femmes.

Dans son article intitulé *Congo Brazzaville : empilement des lois de l'Etat, les règles et normes coutumières : en avant, marche !*, A. Lembikissa (2024 , pp.970-978), propose d'interroger et d'analyser la problématique de « l'empilement » des lois de l'Etat, des règles et normes coutumières des communautés du Congo-Brazzaville autour du mariage en tant qu'institution

sociale reconnue par les différents acteurs. L'auteur tente de montrer comment les différents acteurs jouent de cette pluralité de registre dans un contexte parfois de tensions sociales. C'est dire que la question de la cohabitation est consubstantielle à l'existence et au fonctionnement des sociétés et n'est, par conséquent, nullement antinomique.

Dans ce contexte, une femme peut se référer à la coutume pour revendiquer un droit foncier, à la religion pour construire sa légitimité morale, et à la modernité pour scolariser ses filles. Cette superposition ou empilement crée des tensions, mais aussi des opportunités. Elle permet aux femmes d'inventer des formes d'*agency* situées, en jouant avec les contradictions entre registres. C'est donc en tenant compte de cette complexité que nous invitons dans cet article à rejeter les analyses binaires tradition/modernité, souvent inopérantes pour comprendre la réalité du terrain.

3.2. L'ambivalence des traditions : entre contraintes et ressources

Loin de nous l'idée de nourrir les constructions autour des cultures et traditions africaines, il faut reconnaître que la tradition est souvent perçue comme le socle du patriarcat africain. Si l'on n'abuse, elle est même régulièrement analysée sous ce prisme, accusée de maintenir des normes genrées rigides, d'encadrer les corps, de restreindre la mobilité et la parole des femmes. Mais cette lecture peut être réductrice si elle ignore les usages que les femmes font elles-mêmes des coutumes pour construire leur légitimité. Parce que la légitimité pour cette catégorie sociale passe aussi par cet espace d'expression, la tradition dans ce contexte apparaît comme une modalité que de nombreuses femmes s'approprient pour construire et affirmer leur légitimité. De ce point de vue, la tradition devient une ressource. Dire que la tradition devient une ressource signifie que la légitimité pour cette catégorie sociale passe aussi par cet espace d'expression, la tradition est ici non seulement comme un cadre normatif, mais aussi comme une modalité d'action que de nombreuses femmes s'accaparent pour construire et affirmer leur légitimité. En ce sens, elle (la tradition) ne se limite pas à une structure contraignante ; elle devient une ressource stratégique. En s'inscrivant dans les référents symboliques valorisés par leur société qu'il s'agisse de rituels, de rôles familiaux ou de savoirs transmis, les femmes de notre point de vue mobilisent ces éléments pour affirmer leur présence, négocier leur place et exercer un pouvoir reconnu. Perçue comme telle, elle fonctionne comme un langage social légitime, à travers lequel elles déploient des formes d'*agency* localisées et culturellement intelligibles. C'est là qu'apparaît, pour nous l'exigence d'analyse anthropologique dans l'appréciation ou l'approche que l'on peut avoir de la problématique de l'autonomisation des femmes en Afrique.

En effet, de nombreuses figures féminines africaines tirent leur pouvoir d'un ancrage dans des institutions traditionnelles et coutumières: reines-mères, prêtresses, initiatrices, grandes épouses de chefs, etc. Ces rôles sont

reconnus, valorisés et transmis selon des logiques coutumières. D'ailleurs, I. Amadiume (1987, p.27) dans son étude sur les Igbo du Nigeria, montre comment certaines femmes exercent une autorité publique reconnue à travers des fonctions rituelles ou politiques. Elle souligne que « la tradition, loin d'être une simple survivance patriarcale, peut aussi constituer un répertoire de légitimité pour les femmes ». Par cette affirmation, l'auteure met en exergue la faculté des femmes Igbo à occuper des fonctions habituellement masculines notamment à travers le statut de "*female husband*" et leur pouvoir rituel. I. Amadiume insiste sur la manière dont les traditions peuvent être des ressources sociales de pouvoir, et pas uniquement des cadres de domination et de confiscation de la cause féminine. Ainsi, loin de les enfermer, les coutumes peuvent offrir des lieux de bataille, à condition d'être lues comme des systèmes dialectiques, capables de mutation et de réinterprétation.

3.3. Le religieux comme espace ambivalent d'*agency*

La religion constitue un registre normatif puissant en Afrique. L'islam, le christianisme et les religions traditionnelles africaines structurent profondément les représentations du genre, de la famille et de la sexualité. Ils sont porteurs des discours conservateurs qui légitiment la hiérarchie entre les sexes, l'obéissance conjugale ou la réclusion des femmes.

Cependant, les travaux de S. Mahmood (2005, p.13) sur les mouvements de piété féminine en Égypte montrent que « l'engagement religieux peut aussi être un espace d'élaboration de soi, de reconfiguration des normes et d'autonomisation morale ». Loin de l'idée d'aliénation religieuse, cette auteure montre que la cécité d'agir (*agency*) ne se manifeste pas toujours dans la rupture ou la résistance, mais aussi dans l'appropriation active des normes. De nombreuses femmes africaines utilisent leur position dans les organisations religieuses (groupes de prière, associations caritatives, leadership spirituel) pour s'imposer dans l'espace public, acquérir un capital symbolique et accéder à des ressources sociales ou économiques. Dans ce contexte, le religieux est ambivalent : à la fois outil de contrôle et vecteur de subjectivation.

3.4. Les tensions de la modernité : entre ouverture et instrumentalisation

La notion de modernité est de notre point de vue très connotée. Il ne s'agit pas d'en faire une analyse critique dans cette séquence, mais de rappeler que, pour l'anthropologie, la modernité ou le nouveau est inscrite dans des contextes historiques précis, souvent liés à l'expansion coloniale, au capitalisme, à l'urbanisation, à la montée de l'État-nation, etc. Elle n'est donc pas un moment universel qui adviendrait de manière identique partout, mais le produit de rapports de pouvoir globaux, souvent asymétriques (Nord/Sud, centre/périphérie).

Dans cette optique, la modernité, souvent assimilée à l’émancipation et à l’occidentalisation culturelle des sociétés qui n’appartiennent pas géographiquement à l’Europe et aux Etats Unis d’Amérique (USA), repose sur des valeurs telles que l’autonomie, l’égalité des sexes, la scolarisation, l’individualisation des droits. Elle ouvre des perspectives nouvelles : accès à l’éducation, à l’emploi, à la parole politique. Pour beaucoup de femmes, elle a été un levier d’affirmation, notamment en milieu urbain. Mais cette modernité peut aussi devenir une contrainte normative, un diktat à « être une femme moderne », porteuse de tensions. Les femmes sont alors contraintes de réussir professionnellement tout en préservant les équilibres familiaux traditionnels, de s’autonomiser sans couper avec les attentes communautaires. Cette double contrainte génère des formes d’assignation paradoxales.

D’ailleurs, parlant de cette modernité importée de l’occident, A. Escobar (1995, p.40) critique cette logique en expliquant que « le développement impose des règles de transformation sociale qui reproduisent des rapports de domination globalisés ». Il décrit ainsi comment les institutions du développement façonnent des imaginaires du « Tiers-Monde » et propagent des modèles d’« amélioration » uniformisés ou dépersonnalisés. De même, il indique que ces manières reproduisent une forme de domination ou d’influence épistémique et normative, souvent déconnectée des savoirs et pratiques locaux. Dans ces conditions, la femme devient alors une figure symbolique ou allégorique de l’aide internationale, à autonomiser, à former, à financer mais sans que les structures sociales immédiates ne soient soumises à la critique.

4. Vers une autonomisation relationnelle et contextuelle

4.1. Repenser l’autonomisation comme processus situé

L’universalisation ou la globalisation des processus d’émancipation prônée par les politiques d’autonomisation des femmes dans la pensée occidentale pose un véritable problème de compréhension et d’analyse de cette question. Cette tendance à généraliser un modèle d’émancipation basé sur l’indépendance individuelle, l’autonomie économique, et la participation citoyenne constitue un des principaux obstacles des politiques d’autonomisation des femmes. Ces critères, largement issus d’un référentiel libéral occidental, sont inappropriés par rapport aux logiques et dynamiques sociales propres aux sociétés africaines, où l’individu est défini en relation avec le groupe comme démontré dans les parties précédentes.

En effet, dans de nombreux contextes africains, l’autonomie ne signifie pas isolement ou séparation, mais capacité à agir dans un réseau de relations. *L’empowerment* y est moins une rupture avec le collectif qu’une négociation des places dans l’ordre social. A. Cornwall et J. Edwards (2014, p.68)

soulignent à cet égard que « les programmes d'autonomisation échouent souvent parce qu'ils confondent pouvoir et autosuffisance ». Cette caractérisation de ces deux auteures résume l'argument principal qu'elles développent dans le chapitre 1 de leur ouvrage, où elles dénoncent dans les approches institutionnelles la caricature du pouvoir féminin à l'auto-efficacité individuelle.

Il s'agit donc de repenser l'autonomisation comme un processus situé, relationnel, transpercé par des relations ou des liens de pouvoir, mais également porteur de ressources culturelles, symboliques et sociales locales. C'est aussi l'occasion de prendre en compte le rôle des masculinités et les rapports sociaux de genre largement représentatifs dans la plupart des sociétés africaines et auxquels on ne peut faire abstraction.

4.2. Le rôle des masculinités et des rapports sociaux de genre

Une analyse anthropologique rigoureuse ne peut éluder la question des hommes dans la critique de l'autonomisation féminine. Or, de nombreux programmes de développement abordent encore les femmes comme des sujets isolés, sans questionner les masculinités ni les configurations et logiques genrées qui fondent et construisent les rapports sociaux. Cela produit des effets paradoxaux : d'une part, les hommes peuvent se sentir exclus, rejetés ou menacés, d'autre part, les résistances masculines au changement ne sont pas prises en compte. D'ailleurs, G. Barker et C. Ricardo (2005, p.11) le montrent dans leurs travaux en Afrique subsaharienne lorsqu'ils soulignent que « l'inclusion des jeunes hommes dans les projets d'égalité de genre peut favoriser des transformations positives, à condition qu'ils soient abordés comme des partenaires, et non comme des obstacles ». Ils démontrent par ailleurs, à partir de programmes pilotes, que les garçons engagés dans des contextes relationnels égalitaires acceptent facilement les changements lorsqu'ils sont inclus dans les dynamiques de genre. C'est donc dire qu'une approche réellement transformative doit incorporer ou associer les masculinités, questionner leurs assises, et faciliter une remise en cause partagée des rôles sociaux. De ce point de vue, l'autonomisation devient alors un mécanisme collectif, et non strictement féminin.

4.3. Pour une éthique de la reconnaissance et du dialogue culturel

Par éthique de la reconnaissance et du dialogue culturel, nous entendons inscrire les spécialistes des politiques de développement axées sur le genre à une dynamique de réflexion sur le mécanisme d'autonomisation des femmes, dans la mesure où, pour nous, la question porte sur les modalités pratiques d'autonomiser les femmes et les rendre actrices de leur émancipation. Cependant, l'enjeu n'est pas seulement de reconsidérer les finalités de cette entreprise (l'autonomisation), mais aussi sa consistance épistémique

Dans ce contexte postcolonial, il est crucial de reconnaître les savoirs locaux, les subjectivités culturelles, et les formes d'*agency* spécifiques

comme légitimes ou justifiées. Cela implique d'abandonner une approche unilatérale pour adopter une posture de dialogue et de reconnaissance. D'ailleurs, N. Fraser (2000, p.107) dans son article « *Rethinking Recognition* », propose « de concevoir la justice non seulement en termes de redistribution économique, mais aussi de reconnaissance symbolique ». Il y distingue la justice redistributive (ressources) de la justice de reconnaissance (statut social), deux dimensions essentielles pour conceptualiser les inégalités structurelles et symboliques notamment dans une visée féministe. Cette conception nous semble intéressante dans la mesure où en l'appliquant à la question de l'autonomisation, elle aide à valoriser les mécanismes ou dispositifs propres aux sociétés africaines, plutôt que d'imposer des normes globales.

De son côté, C.T. Mohanty (1988, p.62) va plus loin en appelant à se méfier des constructions occidentales de « la femme du tiers-monde » comme figure passive à sauver. Elle « plaide pour une approche féministe située, critique, et consciente des rapports de pouvoir dans la production du savoir ». En effet, dans cet article fondateur, Mohanty critique la tendance des féminismes occidentaux à homogénéiser la figure de la « femme du Sud » sans contextualisation historique ni politique. C'est pour cette raison que nous plaidons pour une approche qui consisterait à penser l'autonomisation comme une co-construction plurielle.

4.4. Penser l'autonomisation comme une co-construction plurielle

Penser l'autonomisation comme une co-construction plurielle implique le fait de ne pas ignorer les rapports de pouvoir qui sous-tendent les politiques de développement. C'est pour nous le sens d'une anthropologie critique de l'autonomisation. C'est aussi revoir les mécanismes ou manières d'intervention des institutions internationales, des ONG, et des États eux-mêmes. Cela demande une posture de co-construction, fondée sur le respect des logiques et dynamiques locales, la reconnaissance des savoirs situés, et l'implication réelle des femmes concernées dans la définition des objectifs et des outils. Il ne s'agit pas de proposer, mieux, d'imposer des modèles préétablis, mais de créer les conditions d'un dialogue sur les besoins, les aspirations, les contraintes et les ressources. A. Escobar (1995, p.46) propose de « parler de justice cognitive : il s'agit de permettre aux formes de vie, aux rationalités culturelles, et aux visions du monde alternatives de coexister dans l'espace global ». Dans cette perspective, l'autonomisation devient une dynamique plurielle, négociée, qui s'enraciner dans les expériences vécues, et qui tient compte de la complexité des mondes sociaux.

Conclusion : Repenser l'autonomisation au prisme du pluralisme social et culturel

Pour conclure, force est de noter que l'analyse anthropologique de l'autonomisation des femmes en Afrique révèle la nécessité d'un changement de paradigme. Loin d'un modèle universel, linéaire et décontextualisé, l'autonomisation doit être pensée et construite comme un processus pluriel, relationnel et situé, enraciné dans des rapports sociaux, des normes culturelles, et des logiques symboliques propres à chaque société. Les approches dominantes, portées par les institutions internationales, tendent à imposer des catégories normatives calquées sur l'individu, la participation politique formelle ou l'accès au marché. Ces catégories, bien qu'efficaces dans certains contextes, peinent à rendre compte de la complexité des pratiques sociales et des formes d'*agency* féminine dans les mondes africains. En conséquence, ce que montre la démarche anthropologique, c'est que l'autonomisation n'est pas toujours visible, ni spectaculaire. Elle se joue parfois dans le hiatus, la négociation, la réinterprétation des règles et l'organisation intelligente des rôles sociaux. Elle est aussi balayée ou secouée par des contestations ou objections, des agitations et des relations de pouvoir. Pour qu'elle devienne un véritable levier de mutations sociales, l'autonomisation doit incorporer les masculinités, les traditions réinterprétées, les ambitions locales, et surtout les voix des femmes concernées. Vue sous cet angle d'approche, elle appelle une éthique de la co-construction, de la reconnaissance et du pluralisme. Il ne s'agit pas de renoncer à l'idéal d'égalité ou à la lutte contre les inégalités, mais de penser ces objectifs à partir des mondes vécus, et non contre eux. Le rôle de l'anthropologie, ici, est d'ouvrir les espaces d'analyse, de dénaturaliser les évidences, et de rendre visible ce qui ne l'est pas dans les indicateurs standardisés.

En définitive, une question demeure pour ouvrir un chantier de recherche plus vaste : Comment construire, à partir des savoirs endogènes, des pratiques institutionnelles, académiques et politiques capables de favoriser une autonomisation féminine ancrée, critique, et porteuse de justice cognitive et sociale ?

Remerciements

Mes vives et chaleureuses remerciement à messieurs **Jean Félix YEKOKA**, maître de conférences et responsable de Parcours Master Histoire à la faculté des lettres arts et sciences humaines à l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville, République du Congo, **Adama AYIKOUE**, Critique d'art et écrivain, directeur du patrimoine culturel, Ministère de la communication, médias et culture du Togo, pour la lecture, la critique et les contributions fructueuses sur cet article. Qu'ils y trouvent l'expression de ma sincère et profonde gratitude

Références bibliographiques

- AMADIUME Ifi., 1987, Male Daughters, Female Husbands: Gender and Sex in an African Society. London: Zed Books.
- BARKER Gary & RICARDO Christine, 2005, Young Men and the Construction of Masculinity in Sub-Saharan Africa: Implications for HIV/AIDS, Conflict, and Violence Prevention. Washington: World Bank.
- BLIER Suzanne Preston, 1995, African Vodun: Art, Psychology, and Power. Chicago: University of Chicago Press.
- CHANT Sylvia, 2016, “Women, Girls and World Poverty: Empowerment, Equality or Essentialism?” International Development Planning Review, 38(1), pp. 1–24.
- CLARK Gracia, 1994, Onions Are My Husband: Survival and Accumulation by West African Market Women. Chicago: University of Chicago Press.
- CORNWALL Andrea & EDWARDS Jenny, 2014, Feminisms, Empowerment and Development: Changing Women’s Lives. London: Zed Books.
- DUPRE Marie-Claude, 1974, “Les femmes Mukisi des Teke Ntsaayi. Rituel de possession et culte anti-sorcier (République populaire du Congo)”, Journal de la Société d’Africanistes, tome 44, fascicule 1, p. 53-69.
- ESCOBAR Arturo, 1995, Encountering Development: The Making and Unmaking of the Third World. Princeton: Princeton University Press.
- FRASER Nancy, 2000, “Rethinking Recognition.” New Left Review, 3, pp. 107–120.

- LEMBIKISSA Augus, 2024, « Congo Brazzaville : empilement des lois de l’Etat, les règles et normes coutumières : en avant, marche ! », Congo-Afrique n° 588, pp.970-978, Kinshasa, RDC.
- MAHMOOD Saba, 2005, Politics of Piety: The Islamic Revival and the Feminist Subject. Princeton: Princeton University Press.
- MOHANTY Chandra Talpade, 1988, “Under Western Eyes: Feminist Scholarship and Colonial Discourses.” *Feminist Review*, 30(1), pp. 61–88.
- NDAYWEL E NZIEM Isidore, 1981, ‘La femme et la politique dans les royaumes d’Afrique centrale’, *Cahiers congolais d’Anthropologie et d’histoire*, Tome 6, p. 59.
- NKWI Paul, 1987, Traditional Government and Social Change: A Study of the Political Institutions Among the Kom of the Cameroon Grassfields. Hamburg: LIT Verlag.
- OYĘWÙMÍ Oyérónké, 1997, The Invention of Women: Making an African Sense of Western Gender Discourses. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- SADOU Amina, 2009, « Les femmes haoussa de Ngaoundéré (Cameroun) : entre commerce et mariage », in Mériam Cheikh & Michel Péraudi (dir.), Des femmes sur les routes. Voyages au féminin entre Afrique et Méditerranée, Casablanca, Le Fennec, p. 111-129.
- SCOTT James C., 1990, Domination and the Arts of Resistance: Hidden Transcripts. New Haven: Yale University Press.

RÉCURRENCE D'ACTES TERRORISTES AU NORD DU BÉNIN : ESSAI D'ANALYSE SOCIOLOGIQUE

Donatien SOKOU¹

Université d'Abomey Calavi, Bénin

sokoupremier@yahoo.fr

Résumé

Face à la récurrence des actes terroristes, le Bénin a élaboré et mis en œuvre des politiques publiques en vue d'une lutte efficace. Mais, malgré ces mesures, le Nord du pays reste le théâtre d'actes terroristes répétitifs. Cette situation paradoxale a suscité la présente recherche qui s'est donnée pour objectif d'analyser les facteurs explicatifs de la récurrence des actes terroristes dans le nord du Bénin. Pour y arriver, une approche méthodologique mixte a été adoptée. Elle a permis d'interviewer 127 acteurs aux profils diversifiés. A l'issue des travaux, il ressort que les causes matérielles, idéologiques et organisationnelles ; le déficit de coordination des acteurs de lutte combiné à celui de collaboration avec les populations et l'insuffisance du système de prévention actuel associée à la non prise en compte des recommandations des différentes assises sont des facteurs de la récurrence des actes terroristes dans le nord du Bénin.

Mots clés : Récurrence ; actes terroristes ; terroristes ; prévention de l'extrémisme violent ; analyse sociologique ; nord Bénin.

RECURRANCE OF TERRORIST ACTS IN NORTHERN BENIN: AN ATTEMPT AT SOCIOLOGICAL ANALYSIS

Abstract

Faced with the rise of terrorist groups. Benin has developed and implemented public policies to combat them effectively. However, despite these measures, northern Benin remains the scene of repeated terrorist acts. This paradoxical situation gave rise to the present research, which set out to analyze the factors explaining the recurrence of terrorist acts in northern

¹Département de sociologie et d'anthropologie du centre universitaire d'adjarra (université d'abomey calavi), tél : (00229) 97347500 ; e-mail : sokoupremier@yahoo.fr, ORCID : 0009-0000-9621-3219

Benin. To achieve this, a mixed methodological approach was adopted, which enabled 127 actors with diverse profiles to be interviewed. At the end of the work, it emerged that the diversity of causes, the lack of coordination between the actors involved in the fight against terrorism, combined with the lack of collaboration with the local population, and the inadequacy of the current prevention system, combined with the failure to take into account the recommendations of the various conferences, are factors in the recurrence of terrorist acts in northern Benin.

Key words: Recurrence; terrorist acts; prevention of violent extremism; sociological analysis; northern Benin.

Introduction

Dans un contexte d'insécurité grandissante dans la région ouest africaine marquée par la montée en puissance des groupes terroristes dans le sahel et dans une approche proactive, la République du Bénin a organisé une table ronde publique les 12 et 13 décembre 2024 à Cotonou pour réfléchir sur la question de la prévention du terrorisme. A la suite de ce cadre d'échanges et préoccupant de la sécurité de sa population puis celle de ses frontières, le Bénin depuis lors, a mis en place plusieurs politiques pour la lutte contre les groupes terroristes. Dans cette dynamique, les autorités ont adopté des stratégies pour lutter contre toutes éventuelles attaques. Ainsi, il a été créé une Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers (ABeGIEF) pouvant assurer la sécurisation de ses frontières et menant des actions de mise en œuvre de la nouvelle politique d'occupation et de sécurisation des frontières à travers la présence, de plus en plus accrue, de l'Etat dans l'espace frontalier. Cette présence de l'Etat s'exprime par la construction d'infrastructures sociocommunautaires comme les écoles, les centres de santé, des marchés, des adductions d'eau villageoises, etc.

De même, le gouvernement béninois a priorisé les actions militaires par le lancement de l'opération militaire dénommée « le Mirador » qui consiste à faire le déploiement des forces de l'ordre pour la sécurité des espaces du Nord du pays avec un renforcement des troupes déployées dans les zones frontalières avec les pays du Sahel, comme dans les départements de l'Atacora et de l'Alibori. Des compagnies de combat ont été installées aux points stratégiques identifiés à cet effet. Ces compagnies prennent, de plus en plus, d'importance avec des effectifs renforcés, atteignant environ 3 000 soldats avec un objectif de 5 000 soldats supplémentaires pour sécuriser la région. Des unités spéciales de surveillance et de renseignement ont été mises en place, notamment dans des zones sensibles comme le parc Pendjari, devenu, entre temps, une cible pour les groupes terroristes.

Par ailleurs, des séances de sensibilisation sont organisées dans la région pour informer les populations. Des textes législatifs et règlementaires sont

pris contre le terrorisme. Au nombre de ces textes adoptés, il peut être cité la loi N° 2020-25 du 2 septembre 2020 portant sur la modification de la loi N° 2018-17 du 25 juillet 2018 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et financement du terrorisme en République du Bénin; la loi N° 2024-01 du 20 février 2024 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux, financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive en République du Bénin; la loi N° 2018-13 du 2 Juillet 2018 relative à la CRIET; la loi N° 2020-07 du 17 Février 2020, modifiant et complétant la loi N° 2001-37 du 27 Août 2022 portant sur l'organisation judiciaire dans la république du Bénin, telle que modifiée par la loi N° 2018-13 du 02 Juillet 2018 relative à la CRIET. De même, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, le Secrétariat Permanent de la Commission Nationale de Lutte contre la Radicalisation, l'Extrémisme Violent et le Terrorisme (SP/CNLREVT) a été mis en place ainsi que de la Cour de Répression des Infrastructures Économiques et du Terrorisme (CRIET) et la brigade criminelle avec ses annexes sur le territoire béninois. C'est ce que W. Assanvo *et al.* (2021) ont développé dans leur rapport qui met en exergue le cadre institutionnel et légal mis en place par le Bénin pour lutter contre le terrorisme.

Malgré toutes ces actions, les attaques terroristes ont commencé dans le nord du pays depuis 2020 et y persistent toujours. En effet, la région nord-ouest du pays devient le théâtre d'actes répétés, défiant ainsi toutes les stratégies de lutte mises en place. Le Bénin a enregistré le 1^{er} décembre 2021, la deuxième attaque terroriste (après celle du 09 février 2020) qui a entraîné 09 blessés et 2 décès dans le rang des forces de l'ordre. En outre, il a été constaté plusieurs attaques et tentatives d'attaques qui sont soldées par la mort des terroristes, des agents et parfois des populations civiles. Les attaques sont, de plus en plus répétitives. Il faut signaler l'attaque du 17 avril 2025 qui a fait des dizaines de morts.

Le bilan des attaques terroristes au nord du Bénin met en lumière une recrudescence des violences depuis 2020. Cette région, notamment les départements de l'Atacora et de l'Alibori, ont été durement touchées par des attaques orchestrées principalement par des groupes islamistes armés, notamment Jama'at Nasr al-Islam wal Muslimin (JNIM) et dans une moindre mesure l'État Islamique au Sahel (EI Sahel), principalement à la frontière avec le Niger. En 2023, le nombre d'incidents violents, y compris les enlèvements, a considérablement augmenté. Les rapports indiquent que plus de 75 cas d'enlèvements ont été recensés en 2023, triplant par rapport à 2022, où 24 incidents avaient été enregistrés (Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 2024). Ce pic d'enlèvements marque une stratégie claire de ces groupes pour instaurer leur domination sur les populations locales et s'étendre progressivement vers le sud du Bénin. Au-delà des enlèvements, les violences contre les civils se sont intensifiées. Des attaques, comme celles survenues en mai 2023 dans les villages de Koabagou et Toura, en janvier et avril 2025, respectivement à Banikoara et à Koudou, ont coûté la

vie à plus d'une centaine de soldats personnes. Ces actes de violence ciblent principalement les soldats et les civils et marquent une phase plus brutale dans l'escalade du terrorisme au Bénin. Entre 2020 et 2025 (16 mai 2025), le pays a connu une augmentation de dix fois du nombre d'attaques, avec une recrudescence des affrontements entre les forces de sécurité et les groupes extrémistes. Les attaques ont aussi ciblé les zones frontalières avec le Burkina Faso, comme les parcs naturels Pendjari et W, qui servent de sanctuaires aux groupes terroristes. Le Benin, autrefois relativement épargné par l'instabilité sahélienne, est désormais au cœur d'un conflit régional qui se propage à cause de l'effondrement sécuritaire au Sahel. Enfin, les données montrent que les violences en 2023 dépassent celles de 2022, qui étaient déjà l'année la plus meurtrière. Ce constat renforce l'urgence de mettre en place des stratégies robustes de sécurité nationale pour freiner cette progression.

Récemment, il a été signalé respectivement en juillet, septembre et octobre 2024, des attaques dans la zone de Pendjari, Karimama et à Malanville. Cette récurrence des actes terroristes au Nord du Bénin laisse surgir une interrogation légitime : comment expliquer la récurrence des actes terroristes au Bénin en dépit de toutes les dispositions prises par les autorités au Bénin ? Cette question fondamentale a fait appel à l'hypothèse principale suivante : la diversité les causes matérielles, idéologiques puis organisationnelles ; le déficit de coordination des acteurs de lutte combiné à celui de collaboration avec les populations et l'insuffisance du système de prévention actuel associée à la non prise en compte des recommandations des différentes assises justifient la récurrence des actes terroristes dans le nord du Bénin.

Alors, pour répondre à l'interrogation qui fonde la pertinence de la présente recherche, il a été adopté une approche méthodologique avec des outils et un modèle d'analyse adéquats.

1. Méthode, matériels et modèle d'analyse

Cette recherche adopte une approche mixte, combinant à la fois des méthodes qualitatives et quantitatives pour obtenir une meilleure compréhension de la récurrence d'actes terroristes au Nord du Bénin. Quelques techniques et outils de collecte de données ont permis la réalisation de cette recherche : il s'agit de la recherche documentaire, observation, entretien et enquête par questionnaire avec leurs outils respectifs qui sont : la fiche de lecture, la grille d'observation, le guide d'entretien et le questionnaire. Également, les techniques d'échantillonnage non probabilistes sont utilisées et appliquées aux groupes cibles. Elles sont entre autres les techniques d'échantillonnage du choix raisonné et aléatoire simple. Cela a permis de toucher, au total, 127 acteurs aux profils diversifiés. Les groupes cibles, de même que leur effectif sont consignés dans le tableau suivant :

Tableau I : Tableau récapitulatif des effectifs enquêtés par catégories d'acteurs

Groupes cibles		Effectif
Acteurs institutionnels de lutte	Militaires	27
	Policiers	21
	Agents de ABeGIEF	04
Acteurs de justice	Magistrats en poste dans les régions concernées	03
	Magistrats de la CRIET	05
	Avocats	07
Elus locaux		22
Membres de la société civile		07
Autres acteurs	Journalistes	04
	Sociologues	03
	Chefs religieux	14
	Parents victimes d'attaques	10
Total : 127		

Source : données de terrain, 2024

• Modèle d'analyse

Pour expliquer la récurrence sur les actes terroristes au Nord du Benin, deux théories ont servi à construire un modèle d'analyse pour cette recherche.

La théorie de l'anomie d'E.Durkheim (1897) : Selon cette théorie, l'absence de normes sociales claires et l'effondrement des structures traditionnelles peuvent pousser des individus à la dérive. Dans ce contexte d'instabilité et de confusion, des groupes terroristes peuvent apparaître comme des pourvoyeurs d'ordre et de sens, offrant une idéologie qui remplace le vide laissé par l'anomie.

La théorie de la privation relative de T. Robert (1970) : Elle explique pourquoi des individus se tournent vers le terrorisme. Elle suggère que les actes de terrorisme sont souvent une réponse à un sentiment de frustration ressenti par ceux qui se considèrent socialement, économiquement, ou politiquement privés par rapport à d'autres groupes. Ce sentiment d'injustice, lorsqu'il est combiné à un manque d'alternatives légitimes pour corriger la situation, peut inciter à la violence comme moyen d'exprimer cette frustration.

2. Résultats

Depuis 2020, le Nord Bénin, compte tenu de divers facteurs, connaît une récurrence d'actes terroristes qui se manifestent sous plusieurs formes. Cette forme d'insécurité n'est pas sans conséquences sur la vie des populations. Face à cette situation, le Bénin a mis en place un certain nombre de stratégies qui, de plus en plus, montrent leurs limites.

2.1. Récurrence d'actes terroristes au Nord du Bénin : que comprendre ?

2.1.1. Terreaux pour le terrorisme au Nord Bénin

D'abord, il existe des facteurs individuels liés à la psychologie de ceux qui sont recrutés pour être utilisés par les acteurs animant les groupes terroristes. En effet, profitant de la personnalité de certains jeunes, désœuvrés parfois, ces responsables de groupes terroristes, grâce à leur discours d'extrémisme violent, arrivent à créer le choc psychologique chez ces jeunes. Ils leur montrent qu'ils sont marginalisés et n'ont d'autres raisons que de se révolter.

Ensuite, les facteurs environnementaux favorisent la floraison des groupes terroristes dans le Nord Bénin. Il s'agit, entre autres, des contextes politique marqué par un déficit de politiques d'occupation des frontières, économique caractérisé par le manque d'emploi des jeunes et déficit d'infrastructures socio communautaires au Nord Bénin et social marqué par la pauvreté ambiante et un taux élevé d'analphabétisme.

Enfin, les facteurs organisationnels qui s'appuient sur les réseaux d'amis, de parents et autres alliés pour recruter facilement les jeunes vulnérables. Il faut souligner que les organisations déploient de gros moyens logistiques pour le recrutement des jeunes se trouvant déjà dans un contexte de vulnérabilité et de perméabilité à la mobilisation radicale.

2.1.2. Expressions des groupes terroristes au Nord Bénin

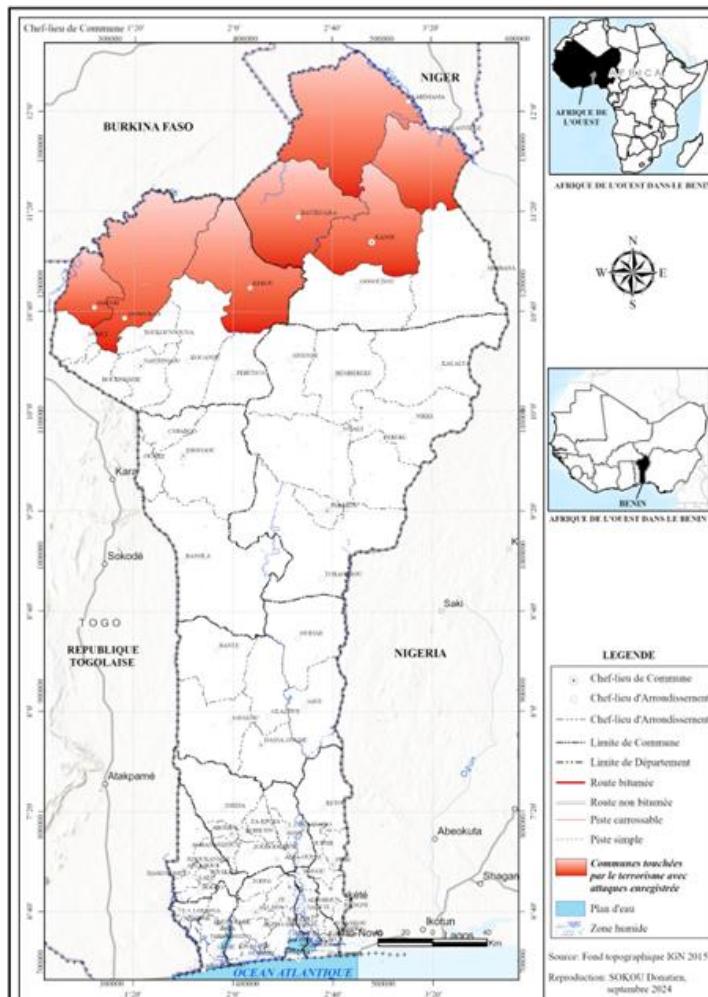
Les manifestations de l'extrémisme violent au nord du Bénin se traduisent par des attaques contre les forces de sécurité, des enlèvements et des destructions d'infrastructures. Depuis décembre 2021, ces actes terroristes perturbent l'économie locale, entraînent la fermeture des écoles et augmente la méfiance intercommunautaire.

La proximité du Bénin avec des zones instables comme le Burkina Faso et le Sahel a facilité l'infiltration de groupes terroristes dans des zones frontalières, notamment les parcs de la Pendjari et du W, utilisés comme bases par des affiliés d'Al-Qaïda et de l'État islamique. Ces groupes en question profitent de la vulnérabilité des régions reculées et la faiblesse des infrastructures locales, pour mener des attaques dans le but de déstabiliser la région et saper les efforts du gouvernement béninois. Ils manipulent les

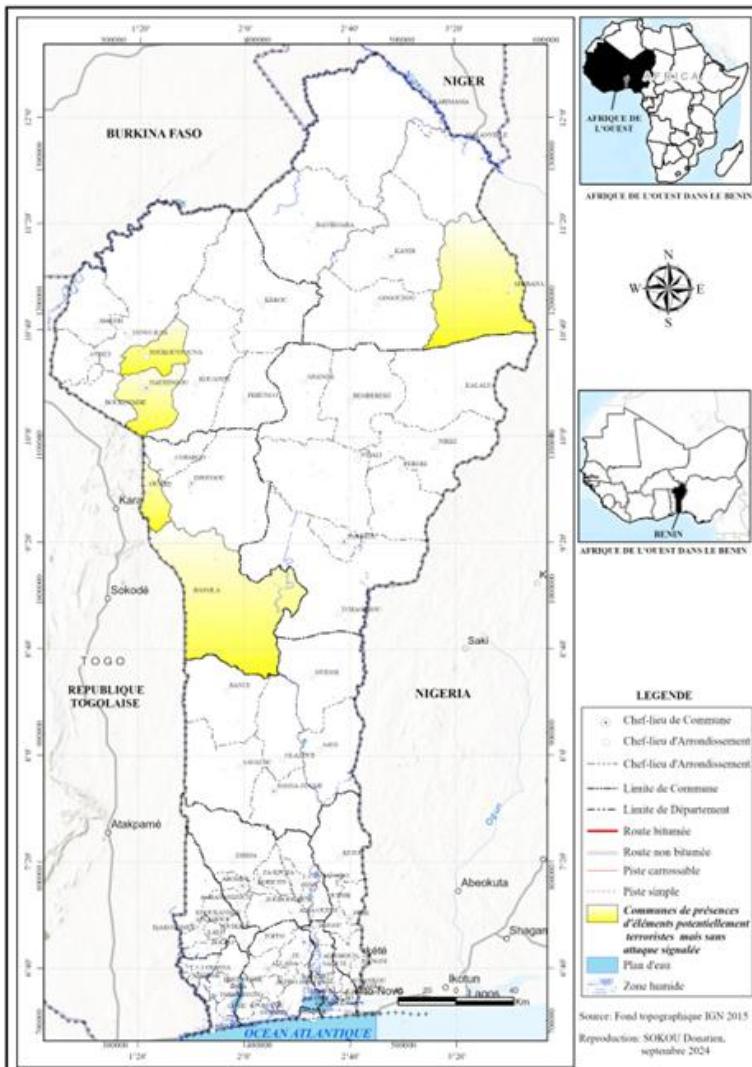
frustrations locales liées à la pauvreté et aux tensions intercommunautaires, et tentent de rallier ou d'obtenir une tolérance passive des populations locales (Institut d'Études de Sécurité, 2023).

Les groupes terroristes financent leurs opérations par des activités criminelles telles que les pillages, extorsions, enlèvements et contrebande. En réponse, le gouvernement béninois a entrepris des actions qui visent à renforcer la sécurité et à améliorer les conditions de vie dans les régions touchées mais, les défis restent importants face à un ennemi mobile et insaisissable.

Les cartes suivantes illustrent les communes dans lesquelles se manifestent les attaques terroristes et celles qui sont soupçonnées de présence d'éléments terroristes.



Carte 1 : Les communes touchées par le terrorisme avec des attaques enregistrées



Carte 2 : Les communes de présences d'éléments potentiellement terroristes mais sans attaques signalées.

2.1.3. Terrorisme au Nord Bénin : quels effets sur les populations ?

Le terrorisme au Bénin, surtout dans le nord du pays, est principalement lié aux dynamiques d'insécurité régionales, notamment en raison de l'influence des groupes djihadistes du Sahel. Cette situation a entraîné la désintégration de la cohésion sociale et une augmentation des tensions politiques, qui rendent difficile la coordination entre les autorités locales et les forces de sécurité. En conséquence, le pays fait face à des défis tels que l'arrêt des travaux agricoles et des déplacements de populations, augmenté par l'usage d'engins explosifs improvisés (EEI).

Cependant, Matéri, Kérou, Tanguiéta, Malanville, Kari Mama, et Kandi sont les régions les plus affectées par le terrorisme et victimes des

conséquences qui en découlent. La plupart de ces attaques sont revendiquées par le Groupe de Soutien à l'Islam et Musulman. Le tableau suivant présente les attaques terroristes subies par le Nord du pays.

Tableau II : Les attaques terroristes au Nord du Benin

N°	Les attaques	Date et lieu	Bilan
1	Attaque d'un poste avancé de police	09 Février 2020 à Keremou (Banikora)	Un FPR décédé
2	Attaque d'une position militaire	1 ^{er} Décembre 2021 à Porga (Materi)	02 morts et 02 blessés graves
3	Passage d'une patrouille des FAB à moto sur un IED	26 Mars 2022 à Porga (Materi)	03 militaires tués
4	Passage d'une patrouille militaire sur un IED	11 Avril 2022 à Porga (Materi)	03 militaires tués
5	Attaque du commissariat de Monsey (Karimama)	26 Avril 2022 à Monsey (Karimama)	01 mort et le budget additionnel emporté, crat brûlé
6	Attaque de commissariat de Dassari (Materi)	26 Juin 2022 à Dassari (Materi)	01 Policier mort, 02 blessés, 02 motos emportées, commissariat brûlé en partie et 01 terroriste tué
7	Attaque du poste de douane de Karimama	16 octobre 2022 à Karimama	Le poste de douane incendié
8	Incendie de l'école primaire de Guimbagou	31 janvier 2023 à Guimbagou (Banikoara)	01 mort et une partie de l'école brûlée
9	Attaque terroriste d'un hameau de Kaobagou	02 mai 2023 à Kaobagou (Kerou)	17 civils tués
10	Passage de paysans sur un IED	03 Août 2023 à Daloga	01 mort civil et 02 blessés
11	Attaque d'une position mixte APN-FAB	15 septembre 2023 à Dassari (Materi)	02 militaires et 01 Ranger tués
12	Attaque d'une position militaire	03 décembre 2023 à Porga (materi)	01 terroriste tué
13	Passage d'une patrouille des FAB à moto sur un IED	28 février 2024 à Timbouni, 3km de Porga (Materi)	01 blessé grave et 01 mort

14	Attaque du commissariat d'Angaradebou	21 mars 2024 à Angaradebou (Kandi)	Commissariat incendié
15	Passage d'une patrouille des FAB à moto sur IED	08 juin 2024 à Yangouali (Batia-Tangueta)	07 morts
16	Embuscade d'une patrouille mixte des terroristes	25 juillet 2024 au Parc W non loin de la rivière Mekrou	05 Rangers et 07 militaires tués
17	Attaque d'une patrouille des policiers à moto	15 septembre 2024 à Kompa (Karimama)	02 morts
18	Attaque d'un poste de police	19 septembre 2024 à Guéné (Malanville)	20 morts
19	Echange de tirs à Karimama entre force de l'ordre et forces ennemis	27 septembre 2024 à Karimama	
20	Attaque meurtrière des IANIS	03 octobre 2024 à Gorou Kambou (Alibori)	Une dizaine de personnes tuées
21	Attaque d'une patrouille militaire dans une concession	1 ^{er} Novembre 2024 à Tourou (Borgou)	02 militaires tués ; 01 djihadiste tué et plusieurs assaillants neutralisés
22	Attaque par mine d'une patrouille militaire	09 Décembre 2024 au parc de la Pendjari (Matéri)	03 militaires tués et 04 militaires blessés
23	Attaques des individus armés non identifiés au nord du Bénin	08 Janvier 2025 au parc W à Banikoara (Alibori)	30 soldats tués et une quarantaine des iani neutralisés
24	Attaque meurtrière des IANI	15 Février 2025 à Mékrou gnin gnin (Banikoara)	06 soldats et 17 terroristes tués
25	Deux attaques signalées dans le nord	17 Avril 2025 au parc W, à proximité des chutes de Koudou	Plus d'une cinquantaine de soldats tués, armes et munitions emportés
26	Attaque à un poste avancé de la Police républicaine	09 Mai 2025 à Guilmaro (Kouabdé)	02 motos incendiées ; gardés à vue libérés ; armes et munitions emportées

27	Agression armée dans l'Atacora: un commissariat de Tanguieta ciblé par les IANIs et incendié	14 Mai 2025 au commissariat de Tanongou (Tanguieta)	01 policier blessé ; commissariat incendié
----	--	---	--

Source : donnée de terrain, octobre 2024.

Quelques images illustratives des attaques enregistrées au Nord Benin afin de montrer les conséquences qui y ressortent.



Photo 1 : Commissariat de Dassari après attaque



Photo 2 : Commissariat de Angaradebou après attaque



Photo 3 : Ecole attaquée dans Banikoara



Photo 4 : Véhicule brûlé au commissariat Monseye

Source : donnée de terrain, septembre 2024

2.2. Stratégies de lutte contre l'extrémisme violent au nord du Bénin

2.2.1. Répression

Les forces armées béninoises mettent en œuvre plusieurs stratégies pour lutter contre le terrorisme. Depuis 2018, elles se sont concentrées sur le déploiement dans les zones frontalières et les parcs nationaux, en réponse aux mouvements des groupes terroristes. La modernisation des équipements militaires et la formation des soldats ont été mise en oeuvre, avec des acquisitions récentes de matériel d'observation, comme des caméras thermiques et des appareils de vision nocturne, fournis par des partenaires internationaux. (Nourredine Kone, 2022 : 5). En parallèle, le général Fructueux Gbaguidi, à la tête des forces armées, souligne l'importance du renseignement et de la coopération régionale pour prévenir les attaques. Cela inclut des échanges d'informations avec les pays voisins pour anticiper les mouvements des terroristes. Malgré ces efforts, les forces armées doivent

s'adapter à la diversité et à l'évolution des tactiques utilisées par les groupes extrémistes.

2.2.2. Prévention

Le gouvernement béninois a mis en œuvre plusieurs initiatives de prévention pour lutter contre le terrorisme, en se concentrant sur la sensibilisation des communautés locales et le développement économique. Des campagnes de sensibilisation ont été organisées, notamment en octobre 2022, impliquant des leaders d'opinion, des autorités religieuses et des élus locaux dans des communes telles que Karimama, Malanville, et Djougou. L'accent est également mis sur le dialogue et la coexistence pacifique entre les différentes communautés religieuses pour réduire les tensions qui pourraient être exploitées par des groupes extrémistes. De plus, le gouvernement s'engage à renforcer les capacités des forces de défense et de sécurité par des formations et des équipements adaptés, pour favoriser une coexistence entre l'armée, la police et la population. Les autorités organisent également des tournées dans les régions touchées pour sensibiliser et rassurer les populations locales.

2.2.3. Nouvelle politique de gestion des frontières

Le gouvernement béninois a renforcé sa politique de gestion des frontières en réponse à la menace terroriste, avec l'Agence béninoise de gestion intégrée des espaces frontaliers (ABeGIEF) jouant un rôle central. Plusieurs initiatives clés ont été mises en place pour améliorer la sécurité aux frontières. Tout d'abord, le gouvernement a investi dans la construction de postes de contrôle et d'autres infrastructures frontalier, ce qui permet une meilleure surveillance et un contrôle accru des mouvements à la frontière. En parallèle, des unités spéciales de contrôle des frontières ont été créées pour renforcer la sécurité aux points d'entrée critiques, formées spécifiquement pour mener des opérations de lutte contre le terrorisme et d'autres activités criminelles transfrontalières. De plus, en décembre 2021, l'ABeGIEF a fourni 80 motos aux forces de sécurité pour patrouiller dans les zones frontalier, augmentant ainsi leur mobilité et leur présence sécuritaire dans les régions vulnérables.

Enfin, le gouvernement engage des discussions avec des partenaires internationaux pour mieux coordonner les efforts de lutte contre le terrorisme. Parallèlement, des campagnes de sensibilisation sont menées pour prévenir la radicalisation, notamment chez les jeunes.

2.3. Système actuel de prévention de l'extrémisme violent au Bénin à l'épreuve de ces tendances lourdes

2.3.1. Système de prévention à dominance sécuritaire

Le système de prévention de l'extrémisme violent au Bénin repose largement sur des mesures sécuritaires, incluant le déploiement de forces armées dans les zones frontalières et des opérations de surveillance comme l'opération Mirador, destinée à renforcer la sécurité dans les régions sensibles du nord. Raoufou Assouma, commandant du Groupement tactique d'inter-armes, souligne l'importance de construire des bases opérationnelles pour un maillage territorial efficace, bien que cette approche militaire soit insuffisante face à l'expansion du terrorisme, qui trouve ses racines dans des problèmes socio-économiques tels que la marginalisation sociale et le chômage. En négligeant ces causes sous-jacentes, les efforts de sécurité risquent de ne pas être durables et peuvent même favoriser la radicalisation

2.3.2. Système de prévention excluant les méthodes, mécanismes et discours des terroristes

Le système actuel de prévention de l'extrémisme violent au Bénin semble se concentrer principalement sur des mesures sécuritaires, ce qui exclut parfois des méthodes plus inclusives des terroristes qui prennent en compte les causes profondes du terrorisme. Bien que des initiatives telles que l'opération Mirador soient mises en œuvre pour renforcer la sécurité, les réponses militaires risquent d'ignorer des aspects tels que la marginalisation sociale, le chômage et les conflits ethniques, qui nourrissent la radicalisation au profit des mouvements terroristes.

De plus, il existe un besoin urgent d'intégrer des mécanismes de dialogue et de sensibilisation au sein des communautés vulnérables, afin de contrer le discours des groupes extrémistes et de promouvoir la cohésion sociale. Les efforts pour impliquer des leaders communautaires et des organisations locales dans la lutte contre l'extrémisme violent pourraient renforcer l'efficacité des stratégies de prévention, en rendant les populations moins réceptives aux discours de haine et de violence.

2.3.3. Déficit de coordination

➤ Déficit de coordination entre les pays côtiers et les pays du sahel

La coopération régionale entre les pays côtiers et ceux du Sahel souffre d'un déficit de coordination, ce qui rend difficile le partage rapide d'informations essentielles pour lutter contre le terrorisme. Les réseaux de renseignement sont souvent fragmentés et manquent d'une communication harmonieuse, aggravée par des problèmes de confiance entre les États, qui craignent que les informations sensibles ne soient mal utilisées ou divulguées. L'absence de systèmes de communication efficaces entre les agences de sécurité empêche une coordination optimale lors des opérations, et permet aux groupes terroristes de mener des attaques transfrontalières. De

plus, le manque d'infrastructures technologiques et de standardisation dans les méthodes d'intervention complique davantage la situation. Les rivalités géopolitiques et l'influence d'acteurs extérieurs freinent également la coopération, chaque pays privilégiant souvent ses propres intérêts stratégiques au détriment d'une action collective.

➤ Déficit de coordination entre les acteurs de lutte

La communication entre les différents services de sécurité au Bénin, comme l'Agence nationale de renseignement et les forces armées, est souvent inefficace, car certains acteurs retiennent des informations, retardant ainsi les actions concertées. De plus, les relations entre les forces armées, qui interviennent sur les frontières, et les forces civiles, responsables des opérations internes, manquent d'harmonie. L'insuffisance des ressources et des capacités complique la coordination, notamment dans les zones éloignées. De même, on note le manque de confiance entre la population et les forces de sécurité, ainsi que l'absence de sensibilisation adéquate, freine la collaboration citoyenne pour signaler les menaces terroristes. Enfin, les stigmatisations ethniques et religieuses, ainsi que l'absence de mécanismes de retour d'informations, contribuent à la méfiance et à la réticence des communautés locales à s'engager dans la lutte contre le terrorisme. (Global Initiative Against Transnational Organized Crime, 2020 : 34-35)

3. Discussion

Pendant longtemps, certains Etats comme le Bénin, ont fait une mauvaise politique d'occupation et de sécurisation des frontières puis favorisé les inégalités sociales en faisant une mauvaise répartition des ressources. Cet écart social crée le sentiment de marginalisation chez beaucoup de citoyens qui ne croient plus à leur appartenance à la communauté. Or, le sentiment de marginalisation et la perte d'identité culturelle poussent certains à la radicalisation. Le rejet des valeurs modernes perçues comme contraires aux traditions renforce la violence. (ABeGIEF, 2023). Le sentiment de marginalisation et la perte d'identité culturelle poussent certains à la radicalisation. Le rejet des valeurs modernes perçues comme contraires aux traditions renforce la violence. (ABeGIEF, 2023) De même, les tensions ethniques entre éleveurs et agriculteurs, aggravées par la pression sur les terres et le changement climatique, sont exploitées par les groupes djihadistes. Le déplacement des populations accentue les tensions entre communautés locales et nouveaux arrivants. (La Nouvelle Tribune, 2022 : 1-2.). Ces facteurs combinés avec le défaut de contrôle du développement des idéologies identitaires sur certains de prêche ont constitué de terreau pour le développement des groupes terroristes en Afrique de l'Ouest avec à la clé la récurrence des actes de terrorisme. Au Bénin, comme dans plusieurs autres pays de l'Afrique de l'Ouest, la récurrence du terrorisme, bien qu'à un niveau relativement récent, soulève plusieurs enjeux et suscite des discussions diverses. Le pays, longtemps considéré comme une exception

dans une région en proie à l'instabilité, est désormais confronté à des menaces croissantes provenant des groupes djihadistes opérant dans les pays voisins comme le Burkina Faso, le Niger et le Nigeria. Ces groupes violents diffus dans la population s'attaquent aux symboles de l'Etat, aux infrastructures socio communautaires de base, aux forces de défense et de sécurité, de même que les civils. Selon Gbetagbetan (2019) les frustrations économiques, associées au manque d'accès aux services publics et aux opportunités économiques dans ces régions, augmentent la vulnérabilité des populations locales, les rendant plus susceptibles d'être recrutées par des groupes terroristes qui exploitent ces conditions (A. Gbetagbetan, 2029, p. 132). Cela justifie la fébrilité, l'inefficacité de ces pouvoirs à bien gérer la sécurité, surtout celle de leurs frontières. Ainsi, il faut souligner que l'inefficacité des gouvernements locaux et la mauvaise gouvernance créent un vide de pouvoir que les groupes extrémistes utilisent en leur faveur. Le manque de sécurité, le faible déploiement de l'armée, et le déficit de coordination entre États favorisent l'augmentation des attaques terroristes. (CiAAF, 2022 : 3-5).

Le Bénin est de plus en plus touché par l'expansion de groupes terroristes qui étaient historiquement concentrés dans les pays du Sahel. Ces groupes, tels qu'Ansarul Islam et l'État islamique dans le Grand Sahara, ont progressivement élargi leur champ d'action vers le Sud, ciblant les pays côtiers. La porosité des frontières, combinée à l'absence d'une surveillance efficace, facilite les incursions terroristes. Leur succès est dû en partie à une mauvaise coordination des acteurs au niveau national et/ou régional. S. Bado (2021, p. 98) souligne qu'une coordination régionale et internationale plus efficace, bien qu'existe, est souvent entravée par des divergences d'intérêts nationaux et des défis de communication. Alors, une unité d'action de tous les acteurs de lutte limiterait le succès de ces groupes extrêmement violents.

Face à cette menace croissante, le gouvernement béninois a intensifié ses efforts pour renforcer la sécurité à ses frontières septentrionales. Cependant, comme ailleurs, les réponses purement sécuritaires montrent leurs limites. Les forces de défense béninoises, bien qu'engagées, manquent parfois de moyens pour contenir les incursions répétées des groupes armés. De plus, le risque de répression excessive a augmenté les tensions locales, notamment dans les zones où les populations vivent déjà dans des conditions précaires. Dans ce contexte, Diawara (2020) met en avant l'absence de programmes de déradicalisation structurés comme un facteur aggravant. Il insiste sur l'importance d'inclure des stratégies éducatives et sociales dans la lutte contre la radicalisation (p. 45).

Dans les zones frontalières, particulièrement au nord du Bénin, les populations locales se trouvent souvent coincées entre les forces de sécurité et les groupes terroristes. Ces populations, majoritairement rurales et

économiquement fragiles, sont particulièrement vulnérables aux stratégies de recrutement des groupes extrémistes. Les politiques de lutte contre le terrorisme au Bénin doivent donc intégrer une dimension socio-économique pour répondre aux besoins de ces communautés et prévenir leur radicalisation. Comme le note Ndiaye (2022), le renforcement des capacités des communautés locales et des dialogues interreligieux sont des éléments essentiels pour la résilience face à l'extrémisme violent (p. 60).

La radicalisation au Bénin, bien que moins visible que dans certains pays voisins, est une source d'inquiétude croissante. Les discours extrémistes, souvent véhiculés par certains prédicateurs ou via les réseaux sociaux, trouvent un écho chez certains jeunes marginalisés et désillusionnés par les conditions socio-économiques. L'absence de programmes de déradicalisation efficaces aggrave le problème. Les discussions sur la récurrence du terrorisme au Bénin pointent souvent du doigt la nécessité de renforcer l'éducation, la sensibilisation et la création d'emplois pour les jeunes dans les zones à risque. Le pays, face à la menace terroriste, a renforcé sa coopération avec ses voisins ainsi qu'avec des partenaires internationaux, comme la France, les États-Unis et des organisations régionales comme la CEDEAO. Mais, actuellement, la presqu'absence de coordination des actions de lutte avec les pays voisins tels que le Togo, le Burkina Faso et le Niger, en raison de la détérioration des relations diplomatiques, constitue une véritable limite. En effet, la zone de refuge des terroristes étant la forêt du parc W partagée par les trois pays : le Burkina Faso, le Niger et le Bénin, un seul pays ne peut pas faire des actions isolées pour y arriver. Alors, la coopération doit être recherchée entre ces trois nations.

Un autre aspect clé des discussions sur la récurrence du terrorisme au Bénin est l'importance de la résilience des communautés locales. Dans certaines régions, des initiatives locales, parfois soutenues par des ONG, visent à renforcer les capacités des communautés à résister aux discours extrémistes en mettant l'accent sur le dialogue interreligieux, l'inclusion sociale et l'amélioration des conditions de vie. Ces approches communautaires sont souvent citées comme essentielles pour prévenir la montée du terrorisme.

Enfin, le Bénin gagnerait à coopérer également avec les autres pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest touchés par le terrorisme pour non seulement se partager les expériences mais aussi pour le partage d'informations concernant les groupes terroristes et leurs modes opératoires.

Conclusion

La lutte contre le terrorisme au nord du Bénin est un processus qui nécessite une approche multidimensionnelle, combinant des interventions militaires avec des mesures politiques, sociales et économiques. Comme le souligne l’Institut des Études de Sécurité, « le recours à l’armée ne suffira pas à repousser le terrorisme au Bénin ». En effet, malgré les efforts militaires notables, tels que les exercices antiterroristes et l’augmentation des troupes dans les zones frontalières, ces actions doivent être soutenues par des politiques inclusives visant à renforcer les liens entre l’État et les populations locales. Les groupes extrémistes, comme le montrent de nombreux rapports, exploitent souvent les zones mal administrées et les frustrations des populations marginalisées pour recruter et renforcer leur présence. Ainsi, une réponse militaire doit être complétée par des initiatives qui adressent les causes profondes de la radicalisation, telles que la pauvreté, le manque d'accès à l'éducation et à l'emploi. Le gouvernement béninois doit encore plus s'engager dans des politiques de développement local, en particulier dans les régions rurales les plus touchées, où les services de base sont souvent absents ou insuffisants.

D'un autre côté, la question de l'armement reste cruciale pour garantir une capacité militaire efficace. Les forces de sécurité béninoises doivent être mieux équipées pour faire face à une menace terroriste de plus en plus sophistiquée. Comme le rapporte le Global Initiative, les forces béninoises souffrent d'un manque de matériels modernes, ce qui limite leur capacité à répondre rapidement et efficacement aux attaques. Cela souligne la nécessité d'établir des partenariats stratégiques avec des fournisseurs d'armes fiables et de veiller à un approvisionnement continu en technologies de pointe, telles que les drones et les systèmes de communication sécurisés.

En outre, une coopération internationale renforcée est indispensable. Comme l'indiquent les auteurs de plusieurs études, les dynamiques du terrorisme dans la région sont largement transfrontalières, les groupes extrémistes exploitant les frontières poreuses du Sahel pour se déplacer et mener des attaques. Il est donc essentiel que le Bénin continue à participer activement à des initiatives régionales telles que l’Initiative d’Accra et à renforcer sa coopération avec ses voisins, comme le Burkina Faso et le Niger.

Pour finir, la stabilité à long terme du nord du Bénin repose sur une combinaison d'efforts militaires renforcés, de mesures sociales inclusives et de partenariats internationaux solides. Le développement économique et la bonne gouvernance, en parallèle d'une stratégie militaire robuste, sont des éléments essentiels pour prévenir la montée du terrorisme dans la région. Le Bénin, pour réussir cette lutte, doit non seulement se doter de moyens militaires performants mais aussi s'engager dans une démarche intégrée,

impliquant toutes les parties prenantes, y compris les communautés locales, les organisations internationales, et les alliés régionaux.

Références bibliographiques

- Assanvo William, Abattan Jeannine et Matongbada Michaël, 2021, *Prévenir l'extrémisme violent au Bénin et au Togo: Une approche fondée sur des données probantes*, Pretoria, Institut d'Études de Sécurité (ISS Africa), pp. 5-12.
- Atran Scott, 2010, *Talking to the Enemy: Faith, Brotherhood, and the (Un)making of Terrorists*, New York, Ecco/HarperCollins, 15 p.
- Bado Seydou, 2021, *Lutte contre le terrorisme en Afrique : Enjeux et défis*, Dakar, Universitaires de Dakar, 2021, p. 98.
- Bidouzo Thierry et Koukoubou Emmanuel Odilon, 2023, *Le terrorisme au Bénin : Perceptions, actions et perspectives*, Cotonou, Friedrich Ebert Stiftung, pp. 41-55.
- Bourdieu Pierre, 2000, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris : Seuil, pp. 87-94.
- CiAAF, 2022, *Terrorisme au Bénin : pistes pour une gouvernance réaliste*, Focus paper, pp. 3-5.
- Diawara Salif, 2020, *Jeunesse et radicalisation en Afrique*, Abidjan, Presses Universitaires de Côte d'Ivoire, p. 45.
- Durkheim Émile, 1897, *le suicide : étude sociologique*, Paris, Felix Alcan, pp. 125-150.
- Durkheim Émile, 1973, *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris : PUF, pp. 13-27.
- Gbetagbetan Armand, 2019, *L'impact socio-économique de la radicalisation en Afrique de l'Ouest*, Paris, Harmattan, 2019, p. 132.
- Gurr Ted Robert, 1970, *Pourquoi les hommes se révoltent*, Princeton, New Jersey, Princeton University Press, 24 p.
- Huntington Samuel, 1996, *Le Choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob, pp. 321-355.
- Jeannine Ella Abatan et William Assanvo, 2023, *Liens entre extrémisme violent et activités illicites au Bénin*, Institut d'Études de Sécurité (ISS), p. 5.
- Kepel Gilles, 1991, *La Revanche de Dieu : Chrétiens, juifs et musulmans à la reconquête du monde*, Paris, Seuil, 25 p.

- MESSIA NGONG Lionel, 2020, « Revue Africaine sur le Terrorisme », *Le dispositif diplomatico-militaire de l'Union Africaine de lutte contre les menaces transfrontalières en Afrique*, Vol 10, N° 1, pp 12-25.
- Napoleoni Loretta, 2004, « Forum sur le crime et la société », *La nouvelle économie de la terreur: comment le terrorisme est financé*, vol. 4, N° 1 et 2, pp. 41-47.
- Ndiaye Fatoumata, 2022, *Le rôle des communautés dans la prévention de l'extrémisme violent en Afrique*, Ouagadougou, Presses de l'Université de Ouagadougou, 2022, p. 60.
- Nourredine Kone, 2022, « Bénin: La lutte contre le terrorisme et les défis sécuritaires », *Africa Security Brief*, N° 16, p. 5.
- Obi Cyril, 2021, *Terrorism in West Africa: Real, Emerging or Imagined Threats?* Nordic Africa Institute, pp. 23-30.
- Rapport GAFI, 2013, *Financement du terrorisme en Afrique de l'ouest*, pp. 5-7.
- Roy Olivier, 1992, *L'échec de l'Islam politique*, Paris, Seuil, pp. 150-180.
- Shraeder Peter, 2005, *La guerre contre le terrorisme et la politique américaine en Afrique*, Paris, Politique africaine, pp. 42-62.
- Thirlby David, 2023, *Instability in the Sahel Flames Terror Attacks in Benin*, Modern Diplomacy, pp. 2-5.
- <https://africacenter.org/spotlight/mig2024-deaths-militant-islamist-violence-africa-rise/>, consulté le mercredi 18 Septembre 2024 à 11h 18.
- <https://globalinitiative.net/analysis/hostage-to-violent-extremism-kidnapping-in-northern-benin/>, consulté le Mercredi 18 septembre 2024 à 13h 04
- <https://moderndiplomacy.eu/2023/08/25/instability-in-the-sahel-flames-terror-attacks-in-benin/>, consulté le lundi 23 Septembre 2024 à 15h 04
- <https://adf-magazine.com/2024/01/benin-boasts-security-in-north-in-face-of-extremist-attacks/>, consulté le Jeudi 19 Septembre 2024
- <https://myilitary.com/article/beninese-military-counter-terrorism-measures/>, consulté le Jeudi 19 Septembre 2024 à 13h 42
- <https://issafrica.org/iss-today/can-benin-protect-itself-from-terrorism-in-the-region>, consulté le vendredi 20 septembre 2024.

MEMORIA Y TRAUMA EN LA NARRATIVA DE LA POSGUERRA: *LOS GIRASOLES CIEGOS* DE ALBERTO MÉNDEZ

Amenan Opportune AHOUSSY Épse DAVODOUN¹

École Normale Supérieure d'Abidjan, Côte d'Ivoire

opportuna2018@gmail.com

Resumen

El presente artículo propone un análisis crítico de la configuración del trauma y la memoria en *Los girasoles ciegos* de Alberto Méndez, enmarcando la obra dentro de los discursos literarios de la posguerra española. A partir de una metodología hermenéutica e intertextual, se examina cómo la narrativa fragmentaria del texto permite visibilizar las huellas del sufrimiento, la represión ideológica y el silenciamiento sistemático de los vencidos. Se argumenta que la literatura testimonial de Méndez no solo reconstruye una memoria individual y colectiva, sino que además plantea un posicionamiento ético frente al olvido institucionalizado. La obra se convierte así en un espacio narrativo donde el recuerdo adquiere una función política: denunciar la violencia estructural del franquismo y dignificar a los sujetos históricamente silenciados. En este sentido, la memoria en la ficción no se reduce a evocación nostálgica, sino que se configura como un instrumento de resistencia simbólica y afirmación de la verdad histórica.

Palabras clave: memoria - trauma - posguerra - franquismo - narrativa.

MEMORY AND TRAUMA IN THE POSTWAR NARRATIVE: LOS GIRASOLES CIEGOS OF ALBERTO MÉNDEZ

Abstract

This article proposes a critical analysis of the configuration of trauma and memory in *Los girasoles ciegos* by Alberto Méndez, framing the work within the literary discourses of the Spanish postwar era. Based on a hermeneutic and intertextual methodology, we examine how the fragmentary narrative of

¹ École Normale Supérieure d'Abidjan, Côte d'Ivoire, Département des Langues, Section : Espagnol, opportuna2018@gmail.com

the text allows to make visible the traces of suffering, ideological repression and systematic silencing of the defeated. It is argued that the testimonial literature of Méndez not only reconstructs an individual and collective memory, but also raises an ethical positioning against institutionalized oblivion. The work thus becomes a narrative space where memory acquires a political function to denounce the structural violence of Francoism and dignify the historically silenced subjects. In this sense, memory in fiction is not reduced to a nostalgic evocation, but is configured as an instrument of symbolic resistance and affirmation of historical truth.

Keywords: memory - trauma - postwar - franquism narrative

Introducción

A. Méndez (1941-2004) se consolidó en el panorama literario español con *Los girasoles ciegos* (2004), una obra que, pese a publicarse póstumamente, adquirió una relevancia significativa en la narrativa de la memoria histórica. A través de cuatro relatos interconectados, Méndez reconstruye la atmósfera de derrota y silenciamiento que caracterizó la posguerra española, dando voz a los vencidos mediante estructuras narrativas que enfatizan la fragmentación, el ocultamiento y el dolor. Sin embargo, la problemática central que atraviesa la obra radica en la representación del trauma y la imposibilidad del duelo, revelando cómo la represión franquista no solo afectó la dimensión política y social, sino también la subjetividad de los individuos que vivieron el conflicto. En este contexto, el estudio de la memoria y el trauma en la literatura testimonial adquiere una dimensión crucial para comprender la persistencia de los ecos de la Guerra Civil en la producción literaria, así como los mecanismos de resistencia frente al olvido institucionalizado.

Esta investigación tiene como objetivo analizar los recursos narrativos empleados por Méndez para representar el trauma y su papel en la construcción de la memoria colectiva, explorando estrategias como la focalización, la analepsis y la prolepsis. Se examinará cómo la estructura fragmentaria y los distintos puntos de vista refuerzan la noción de derrota y pérdida, permitiendo la reconstrucción de una memoria negada. Metodológicamente, el estudio se fundamenta en el análisis textual desde la teoría del trauma (Caruth, LaCapra, Freud), los estudios de memoria (Ricoeur, Todorov, Jelin) y el marco de la literatura posbética, con el propósito de examinar cómo la obra articula el sufrimiento individual y colectivo dentro de un discurso literario que desafía el olvido impuesto por la historia oficial. Nuestro estudio se articulará entorno a seis aspectos.

1. Marco teórico y metodológico

El trauma, entendido como una experiencia que desborda la capacidad de procesamiento del sujeto, ha sido ampliamente estudiado en el ámbito de la narrativa literaria. Por su parte, C. Caruth (1996, p. 12), plantea que «el trauma no solo se manifiesta en el contenido de los relatos, sino en su estructura misma, caracterizada por la repetición y la imposibilidad de representación directa.» D. Laub (1992), por su parte, enfatiza la importancia del testimonio en la reconstrucción del trauma, señalando que el acto de narrar permite la reinscripción de la experiencia en la memoria colectiva.

El concepto de memoria colectiva, desarrollado por M. Halbwachs (1950), sostiene que la memoria no es un fenómeno individual, sino que se construye en el seno de los grupos sociales, lo que permite la transmisión de experiencias históricas y su resignificación en contextos de violencia política. En este sentido, la literatura testimonial y la posmemoria, términos acuñados por M. Hirsch (2012, p. 106) «desempeñan un papel fundamental en la preservación de los recuerdos de generaciones que no vivieron directamente los eventos traumáticos, pero los heredan a través de relatos familiares y culturales.»

En cuanto a P. Ricoeur (2000, p.106), analiza la narrativa como «una forma de resistencia frente al olvido institucional», argumentando que la escritura permite la recuperación de experiencias silenciadas y la construcción de una memoria ética que desafía las versiones oficiales de la historia. También aborda la tensión entre memoria y olvido, señalando que el olvido impuesto por las instituciones no es un fenómeno pasivo, sino una estrategia deliberada para controlar la narrativa histórica. Frente a esta imposición, la literatura testimonial se convierte en un acto de resistencia que desafía la hegemonía del discurso oficial y reivindica la pluralidad de la memoria. La escritura recupera las experiencias silenciadas y permite la reconstrucción de una historia más inclusiva y justa.

J. Herman (2004), introduce el concepto de trauma complejo y propone un modelo terapéutico basado en tres fases: seguridad, recuerdo y reconexión. Su enfoque destaca cómo el trauma psicológico interrumpe la memoria narrativa del individuo, fragmentando su capacidad de construir un relato coherente de los hechos vividos. La recuperación, según Herman, implica reconstruir ese relato en un entorno seguro que permita al sujeto reanudar el proceso de significación. Asimismo, B. V. D. Kolk (2021), profundiza en la dimensión somática del trauma, mostrando que este no solo afecta la mente, sino que se inscribe físicamente en el cuerpo. Mediante la exploración de la neurobiología del trauma, B.V.D. Kolk demuestra cómo las experiencias traumáticas alteran la memoria implícita y explícita, provocando respuestas físicas automáticas ante ciertos estímulos. Su enfoque integra el cuerpo como clave para la comprensión y el tratamiento del trauma.

Según P. Janet (1928), y S. Freud (1920), coinciden en sus obras, la noción de disociación y la idea de que el trauma impide la integración normal de los recuerdos. Janet introdujo el concepto de “memoria subconsciente”, mientras Freud desarrolló la teoría del “recuerdo reprimido” y la compulsión a la repetición. Ambos sostienen que los síntomas postraumáticos emergen cuando los recuerdos no elaborados retornan de forma perturbadora, sin haber sido simbólicamente procesados.

M. Pollak (2006) a su torno, examina cómo el olvido y el silencio se convierten en mecanismos sociales de gestión del pasado traumático. La memoria, el olvido y el silencio no son neutros, sino prácticas sociales que pueden operar como formas de resistencia o de sumisión. Según Pollak, las sociedades negocian lo que desean recordar y lo que prefieren callar, haciendo del silencio una herramienta ambivalente: protectora para algunos, opresiva para otros.

Finalmente, A. Assmann (1999), distingue entre memoria comunicativa y memoria cultural. La primera es de transmisión oral, breve y localizada en el entorno familiar o comunitario; la segunda, en cambio, es institucionalizada a través de archivos, monumentos y museos. Esta distinción permite analizar cómo los relatos del pasado circulan, se preservan o se institucionalizan, y cómo las diferentes formas de memoria se articulan o entran en conflicto dentro de una sociedad.

El presente estudio se fundamenta en un enfoque metodológico interdisciplinario que combina la teoría del trauma, los estudios de memoria y la historiografía posbética para analizar la representación del sufrimiento en *Los girasoles ciegos* de A. Méndez. Por su parte, D. LaCapra (2001), desarrolla la noción de "acting out" y "working through" en su obra como procesos fundamentales en la reconstrucción del trauma histórico, señalando que la literatura testimonial permite una elaboración simbólica del sufrimiento. En efecto, S. Freud (1920), introduce el concepto de compulsión de repetición, que explica cómo los sujetos traumatizados reviven inconscientemente experiencias dolorosas, lo que se observa en la estructura fragmentaria de la obra de A. Méndez.

En cuanto a los estudios de memoria, T. Todorov (1995) advierte sobre el peligro de la instrumentalización de la memoria histórica, señalando que la literatura testimonial puede funcionar como un espacio de resistencia frente a la manipulación del pasado. Por su parte, E. Jelin (2002) profundiza la relación entre memoria y derechos humanos, subrayando la importancia de los relatos personales en la reconstrucción de la memoria colectiva en contextos de violencia política.

De manera metodológica, el análisis se basa en una aproximación hermenéutica y comparativa, combinando el estudio narratológico con la historiografía del trauma. Se examinarán los mecanismos de focalización, analepsis y prolepsis en la obra de A. Méndez, así como la fragmentación

del discurso como estrategia de representación del sufrimiento. Además, se establecerán conexiones intertextuales con otras narrativas de la posguerra española, para evaluar cómo la literatura testimonial contribuye a la preservación de la memoria histórica. La combinación de estos enfoques permite una aproximación integral al estudio de la literatura testimonial, proporcionando herramientas analíticas para examinar la inscripción del trauma en la estructura narrativa y su impacto en la construcción de la memoria histórica. Al adoptar este marco metodológico, el estudio busca no solo interpretar los mecanismos discursivos empleados en la representación del trauma, sino también favorecer la comprensión de la literatura como un espacio de reparación simbólica y reconstrucción identitaria. Esto ocasiona especialmente en el análisis de textos que abordan la posguerra y sus consecuencias, donde la interacción entre memoria individual y colectiva define la manera en que se articula la experiencia de los sobrevivientes.

2. La estructura fragmentaria como forma de representar el trauma

La estructura fragmentaria en *Los girasoles ciegos* de A. Méndez es un recurso narrativo fundamental para representar el trauma de la posguerra española. La obra se compone de cuatro relatos autónomos pero interrelacionados que son: primera derrota: 1939 o Si el corazón pensara dejaría de latir segunda derrota: 1940 o Manuscrito encontrado en el olvido tercera derrota: 1941 o El idioma de los muertos cuarta derrota: 1942 o Los girasoles ciegos. Cada uno de los cuales presenta una perspectiva distinta sobre la derrota y el sufrimiento de los personajes. Esta fragmentación refuerza la sensación de discontinuidad y pérdida, reflejando la imposibilidad de construir una narrativa lineal sobre el trauma. Según M. Rossi (2019, p. 314), «la fragmentación en la obra responde a una estrategia de resistencia frente al olvido institucionalizado.»

El desorden cronológico es otro elemento clave en la representación del trauma. La obra no sigue una estructura lineal, sino que presenta saltos temporales y rupturas narrativas que reflejan la dislocación temporal del sujeto traumático. En el segundo relato, Manuscrito encontrado en el olvido, como señala el análisis de Ángel O. Á. Solís (2010), el uso de analepsis y prolepsis refuerza la sensación de no tener rumbo y de desorientación. Por ejemplo, como analepsis; en “Primera derrota”, el capitán Alegría recuerda su infancia y la figura de su padre, lo que permite comprender su conflicto moral actual. Y como prolepsis; en “El idioma de los muertos”, el narrador anticipa el destino de los prisioneros, generando una tensión ética y emocional.

Esta técnica permite al lector experimentar la confusión y el desarraigo de los personajes, cuya percepción del tiempo ha sido alterada por la violencia de la guerra.

Finalmente, la fragmentación de voces, los silencios narrativos y las omisiones significativas contribuyen a la construcción del trauma en la obra. Queremos como prueba:

- *Fragmento de voces*

Cada “derrota” está narrada desde una voz distinta —un capitán franquista, un joven poeta, un preso republicano, un niño— lo que construye una polifonía testimonial. Esta multiplicidad no solo fragmenta la estructura narrativa, sino que refleja la imposibilidad de una memoria unificada tras la guerra. Por ejemplo, en “*El idioma de los muertos*”, la voz de Juan Senra se entrelaza con la de los carceleros y los silencios de los fusilados, generando una tensión entre lo dicho y lo callado.

- *Silencios narrativos*

El relato “Los girasoles ciegos” está marcado por silencios estratégicos: Elena calla su dolor y su miedo ante el Hermano Salvador; Lorenzo, el niño, observa sin comprender del todo, y su padre, Ricardo, vive oculto en un armario, literalmente silenciado. Estos silencios no son vacíos, sino espacios de resistencia y protección.

- *Omisiones significativas*

En “Manuscrito encontrado en el olvido”, el diario del joven poeta omite deliberadamente detalles sobre su identidad o su pasado político. Esta omisión no es casual: revela el desarraigó y la pérdida de referentes, y convierte el texto en un testimonio universal del sufrimiento. Asimismo, la muerte de la mujer tras el parto se narra con una elipsis brutal, que intensifica el impacto emocional.

Méndez emplea múltiples narradores y perspectivas, lo que genera una polifonía que enfatiza la imposibilidad de una única verdad sobre la guerra. Como casos concretos, tenemos: la primera derrota, narrada en primera persona por el capitán Alegría, un oficial franquista que deserta tras la victoria. Su perspectiva ofrece una mirada desde “el otro lado”, marcada por la culpa y el desencanto. Su voz introspectiva revela el conflicto moral de los vencedores que no se reconocen en la victoria. En la segunda derrota, el relato adopta la forma de un diario íntimo escrito por un joven poeta republicano. Esta voz subjetiva y lírica contrasta con la crudeza del entorno, y su testimonio se interrumpe abruptamente, dejando al lector ante una memoria incompleta. La tercera derrota narrada por Juan Senra, un preso republicano que sobrevive gracias a una mentira. Su relato mezcla la voz del testigo con la del sobreviviente culpable, y se entrelaza con los silencios de los fusilados, creando una tensión ética constante. En *El idioma de los muertos*, según T. G. Trueba (2021: p.106), el silencio del protagonista ante sus verdugos se convierte en un acto de resistencia. La omisión de ciertos eventos y la presencia de vacíos narrativos refuerzan la idea de que el trauma no puede ser completamente verbalizado, sino que se manifiesta en lo que no se dice.

3. Figuras del trauma y de la pérdida

En Los *girasoles ciegos* de A. Méndez, el trauma y la pérdida se manifiestan a través de personajes profundamente marcados por la derrota, la humillación y el exilio interior. La posguerra franquista no solo representa un contexto de represión política, sino también un espacio de sufrimiento psicológico y emocional que se inscribe en la narrativa testimonial.

Cada uno de los relatos de la obra presenta protagonistas que han sido vencidos, no solo en el campo de batalla, sino también en su identidad y en su capacidad de reconstrucción personal. En *Primera derrota: 1939 o Si el corazón pensara dejaría de latir*, el capitán republicano que se rinde tras la victoria franquista, representa la imposibilidad de resistir ante un destino impuesto. Su derrota no es solo militar, sino también existencial, pues su rendición lo condena a una muerte anunciada. En *El idioma de los muertos*, el soldado republicano Ricardo Mazo enfrenta la humillación de tener que mentir para sobrevivir, convirtiéndose en un testigo silenciado de la brutalidad del régimen.

Uno de los personajes más representativos del trauma es Carlos Alegría, protagonista de la *Primera derrota*. Alegría es un capitán franquista que, tras rechazar la brutalidad de la guerra, decide rendirse a los republicanos. Sin embargo, su intento de abandonar el conflicto lo convierte en un traidor a los ojos de su propio bando, lo que lo lleva a ser condenado a muerte. Sobrevida a su fusilamiento, pero su existencia se convierte en una lucha constante contra el abandono y la desesperanza. Según M. Rossi, (2019, p. 315), Carlos Alegría «encarna la figura del soldado derrotado no solo en el campo de batalla, sino también en su identidad, pues su intento de redención lo condena a una muerte simbólica y luego física.»

Otro personaje marcado por el trauma es el joven poeta de *Manuscrito encontrado en el olvido*. Su historia es una de las más desgarradoras, pues intenta huir con su pareja embarazada a las montañas asturianas, pero la precariedad y el aislamiento los condenan. La muerte de la mujer y del bebé refuerza la idea de una derrota absoluta, donde la esperanza es aniquilada por las condiciones extremas de la guerra. F. Giménez (2019, p. 9) señala que el poeta representa la imposibilidad de construir un futuro en medio del conflicto, y su manuscrito es un testimonio silenciado que nunca podrá ser leído.

En *El idioma de los muertos*, Ricardo Mazo es otro personaje que ejemplifica el trauma. Prisionero en una cárcel franquista, Mazo aprende que la única forma de sobrevivir es adoptar el discurso impuesto por sus verdugos. Su identidad se desintegra en el proceso, convirtiéndose en un reflejo de la violencia estructural del régimen. Según C. O.Saillet (2009, p. 12), «Mazo es una figura de la des-subjetivación, donde el lenguaje se convierte en una herramienta de opresión que anula la individualidad del prisionero.»

Finalmente, en *Los girasoles ciegos*, el padre republicano escondido en un armario representa el trauma de la clandestinidad y el miedo perpetuo. Su existencia es una negación de la vida, pues su única opción es permanecer oculto, sin posibilidad de reconstruir su identidad ni de ejercer su papel de padre. De hecho, Maite G. Indurain (2020, p. 225) explica que «el personaje del padre es la representación más clara del silencio impuesto por el franquismo, donde la invisibilidad es la única forma de supervivencia.»

El niño ciego en el último relato, *Los girasoles ciegos*, es una de las figuras más simbólicas de la obra. Su ceguera no es solo física, sino también metafórica. Representa la imposición del silencio y la negación de la verdad en la España franquista. La inocencia mutilada del niño refleja la violencia ejercida sobre los más vulnerables, quienes quedan atrapados en un mundo donde la represión impide el acceso a la memoria y la justicia. La ceguera impuesta es también una alegoría de la sociedad que, por miedo o conveniencia, decide no ver la realidad de los vencidos.

La figura materna en *Los girasoles ciegos* encarna la desesperación y el miedo en un contexto donde la supervivencia depende del silencio y la ocultación. La madre del niño ciego vive en un estado de constante angustia, atrapada entre la necesidad de proteger a su hijo y la imposibilidad de escapar de la vigilancia del régimen. Su maternidad se ve truncada por la violencia del contexto, lo que la lleva a una crisis de identidad y a una lucha interna entre el instinto de protección y la necesidad de invisibilizarse. La traición y la locura emergen como respuestas al dolor no procesado, evidenciando cómo la represión franquista no solo destruyó vidas, sino también la estabilidad emocional de quienes quedaron atrapados en su maquinaria de control.

En suma, los personajes de *Los girasoles ciegos* no solo experimentan la derrota en términos bélicos, sino también en su identidad y en su capacidad de reconstrucción. A través de figuras como Carlos Alegría, el joven poeta, Ricardo Mazo y el padre republicano, Méndez construye una memoria del trauma que desafía la versión oficial de la historia y reivindica la dignidad de los vencidos.

4. El silencio y la censura como estrategias de poder

En *Los girasoles ciegos* de A. Méndez, el silencio y la censura operan como estrategias de poder fundamentales en la posguerra franquista. Este silencio configura un espacio de represión donde la memoria de los vencidos es sistemáticamente negada. La obra expone distintos mecanismos de silenciamiento, desde el miedo y la delación hasta la represión religiosa. Eso pone de relieve el control del discurso que se convierte en una herramienta de dominación.

El miedo funciona como un dispositivo de control social que impide la expresión de los derrotados. En *El idioma de los muertos*, el protagonista

Ricardo Mazo, se enfrenta a la imposibilidad de verbalizar su verdad ante sus verdugos, lo que lo obliga a adoptar un discurso impuesto para sobrevivir. La delación por otro lado, se presenta como una estrategia de vigilancia interna, donde los propios ciudadanos se convierten en agentes de represión, denunciando a quienes no se alinean con el régimen. Según G. Indurain (2020, p. 218), «la represión religiosa también juega un papel crucial», especialmente en *Los girasoles ciegos*, donde el sacerdote Salvador representa la imposición de una moral autoritaria que castiga cualquier desviación del dogma oficial.

El silencio en la obra no es solo una consecuencia de la censura, sino también una manifestación del trauma. La incapacidad de los personajes para expresar su sufrimiento refuerza la idea de un dolor que se perpetúa en la repetición. Por su parte, M. Rossi (2019:, p. 314), «la fragmentación del discurso en la obra responde a la imposibilidad de narrar el trauma de manera lineal.» Este fenómeno se observa en *Manuscrito encontrado en el olvido*, donde el protagonista, un joven poeta, deja su constancia experiencial en un diario que nunca podrá ser leído. Así se convierte en un testimonio silenciado.

También, el silencio en *Los girasoles ciegos* de Alberto Méndez es mucho más que la ausencia de palabras. Es una forma de opresión y un mecanismo de supervivencia. Además, es una estrategia narrativa que estructura la memoria traumática de los vencidos de la Guerra Civil española. Igualmente, G. Indurain (2020, p. 225), dice que «la política franquista impuso el silencio como un elemento clave en la construcción de su hegemonía», condenando al olvido a los derrotados y prohibiendo toda expresión que pudiera contradecir la versión oficial de la historia. En este contexto, el silencio no solo representó la censura explícita, sino también la represión psicológica, donde hablar podía implicar un riesgo de muerte.

A nivel psicológico, el silencio se convierte en un elemento esencial de la transmisión del trauma. Lorenzo, el niño protagonista de la cuarta derrota, crece en un entorno de miedo permanente, en el que la palabra es peligrosa y el silencio es un acto de supervivencia. Lorenzo no vivió la guerra directamente, pero su existencia está condicionada por el miedo heredado de sus padres. En efecto, M. Rossi (2019, p. 319), «el silencio forzado es una manifestación del sufrimiento colectivo, que impide la elaboración del duelo y perpetúa la sensación de pérdida y derrota.»

Narrativamente, Méndez emplea el silencio como estructura formal. La obra presenta una fragmentación que refuerza la imposibilidad de una memoria única y cohesiva sobre la posguerra. La ausencia de una voz unificada, la narración en diferentes perspectivas y el uso de espacios en blanco obligan al lector a reconstruir la historia a través de piezas dispersas. Por su parte, G. Indurain (2020, p. 230), este recurso «refleja la naturaleza fragmentada del recuerdo de los vencidos», quienes no tienen acceso a una historia oficial y deben reconstruir su identidad desde el vacío de la omisión.

En este sentido, esta obra no solo denuncia el silencio impuesto por el franquismo, sino que también lo transforma en un espacio de resistencia, donde la literatura testimonial se convierte en un medio para recuperar la memoria perdida.

A pesar de la censura y el silenciamiento, la obra de Méndez se erige como un contra-discurso que desafía la versión oficial de la historia. La voz narrativa recupera las experiencias de los vencidos, otorgándoles un espacio de resistencia frente al olvido institucionalizado. En *El olvido derrotado por la palabra: la escritura como resistencia en Los girasoles ciegos*, Maite G. Indurain (2020, p. 233), analiza cómo «la literatura testimonial funciona como un acto de recuperación de la memoria histórica.» La escritura, en este sentido, se convierte en una herramienta de resistencia, que permite a las voces silenciadas ser escuchadas y que el trauma se inscribe en la historia .

5. Literatura y memoria: una forma de justicia

La literatura testimonial desempeña un papel fundamental en la preservación de la memoria histórica. Funciona como una forma de justicia simbólica frente al olvido impuesto por los discursos oficiales. En este contexto, *Los girasoles ciegos* de A. Méndez se erige como un texto memorialista que recupera las voces silenciadas de la posguerra española y les enmarca en la narrativa contemporánea.

5.1. *La función ética de la literatura frente al olvido*

P. Ricoeur (2000) sostiene que la literatura tiene la capacidad de desafiar la amnesia histórica. Proporciona un espacio donde las experiencias de los vencidos pueden ser narradas y resignificadas. En este sentido, la obra de Méndez no solo reconstruye el sufrimiento de los personajes, sino también denuncia la violencia estructural del franquismo. La literatura testimonial, en este sentido, documenta el pasado, también lo interpela, cuestionando las versiones oficiales y ofreciendo una perspectiva alternativa que reivindica la voz de los vencidos.

Según C. Delbene (2011, p. 2), «la escritura testimonial permite la reconstrucción de la derrota desde una perspectiva ética, otorgando dignidad a quienes fueron condenados al silencio.» La literatura testimonial preserva la memoria histórica y actúa como un espacio de resistencia frente al olvido impuesto por discursos oficiales. Así, la obra de A. Méndez se convierte en un testimonio literario que reivindica la dignidad de los vencidos y denuncia la violencia estructural del régimen. Esta literatura da voz a quienes han sido marginados y contribuye a la construcción de una memoria colectiva que desafía la hegemonía del discurso oficial.

Además, la literatura testimonial se distingue por su capacidad de generar empatía y promover la reflexión crítica sobre el pasado. Al presentar relatos

de sufrimiento y resistencia, la obra de A. Méndez invita al lector a cuestionar las narrativas dominantes y a reconocer la complejidad de la historia. La memoria, como señala Ricoeur, no es un simple ejercicio de rememoración, sino un acto de justicia que busca reparar las heridas del pasado y garantizar que las experiencias de los vencidos no sean olvidadas. En este sentido, la literatura testimonial se convierte en un espacio de resistencia frente al olvido.

5.2. *Los girasoles ciegos como texto memorialista y su lugar en la recuperación de la memoria histórica*

Por su parte, S. S. Colmenero (2007) analiza cómo la obra se enmarca dentro del llamado “boom de la memoria” en la literatura española contemporánea. A. Méndez documenta el sufrimiento de los vencidos e introduce también estrategias narrativas que refuerzan la fragmentación del discurso, reflejando la imposibilidad de una reconstrucción lineal del trauma.

Uno de los aspectos más significativos de la obra es su estructura narrativa que se compone de cuatro relatos interconectados cada uno de ellos, una forma distinta de derrota. Esta disposición enfatiza la idea de que la memoria de los vencidos no puede ser narrada de manera uniforme. Sino que se presenta como un conjunto de experiencias dispersas y fragmentadas. La imposibilidad de una reconstrucción lineal del trauma se traduce en el uso de técnicas como la analepsis y la prolepsis, que reconfiguran el tiempo narrativo y reflejan la desorientación de los personajes.

En cuanto a C. Albizu (2013), ella destaca que la obra contribuye a la recuperación de la memoria histórica. Esta obra desafía la versión oficial de la posguerra y permite que las historias de los derrotados sean escuchadas. Igualmente Albizu subraya que la literatura testimonial preserva la memoria histórica y actúa como un espacio de resistencia frente al olvido impuesto por discursos oficiales. En este sentido, la obra de Méndez se convierte en un testimonio literario que reivindica la dignidad de los vencidos y denuncia la violencia estructural del régimen.

Además, la novela de A. Méndez se distingue por su enfoque en la derrota como eje central de la narrativa. Cada relato expone una forma distinta de resistencia frente al franquismo, desde la desobediencia hasta la resignación. La literatura testimonial, como la de Méndez, no solo reconstruye el sufrimiento de los personajes, sino que también plantea una reflexión sobre la memoria y la justicia. La obra forma parte de una tradición literaria que busca recuperar las voces silenciadas y ofrecer una visión alternativa a la historia oficial.

5.3. Comparación breve con otras obras de la narrativa testimonial española

A nivel de la literatura testimonial española, *La voz dormida* de D. Chacón (2002) y *El vano ayer* de I. Rosa (2004) comparten con *Los girasoles ciegos* de A. Méndez (2004), la preocupación por la memoria histórica y la denuncia de la represión franquista. En *La voz dormida*, Chacón recupera la experiencia de las mujeres republicanas encarceladas, explora la resistencia y el sufrimiento desde una perspectiva de género. Por su parte, Isaac Rosa en su obra *El vano ayer*, reconstruye la manipulación del discurso histórico a través de una estructura narrativa que cuestiona la veracidad de los relatos oficiales. Ambas obras, al igual que la de A. Méndez, utilizan la literatura como un espacio de resistencia frente al olvido, reivindicando la memoria de quienes fueron silenciados por el franquismo.

La obra de A. Méndez se sitúa dentro del denominado “boom de la memoria” en la literatura española contemporánea. Su estructura fragmentada, compuesta por cuatro relatos interconectados, refleja la imposibilidad de una reconstrucción lineal del trauma. La memoria de los vencidos se presenta de forma discontinua, evidenciando la ruptura generada por la represión y el sufrimiento. Uno de los aspectos más significativos de *Los girasoles ciegos* es su enfoque en la derrota como eje central de la narrativa. Cada relato expone una forma distinta de resistencia frente al franquismo.

D. Chacón, en *La voz dormida*, introduce una perspectiva de género en la narrativa testimonial, centrándose en la experiencia de las mujeres republicanas encarceladas durante la posguerra. La novela reconstruye la vida de estas mujeres a través de una estructura que combina la narración omnisciente con el testimonio directo, otorgando voz a quienes fueron silenciadas por el régimen franquista. La obra de Chacón se distingue por su enfoque en la resistencia femenina, mostrando cómo las protagonistas enfrentan la represión con dignidad y solidaridad. Según el análisis de *Un análisis de las técnicas narrativas en La voz dormida*, la autora emplea una prosa lírica que refuerza la impresión trágica y la profundidad emocional de la historia. Este enfoque permite que la novela se convierta en un espacio de reivindicación para las víctimas del franquismo.

I. Rosa, en *El vano ayer*, adopta una estructura narrativa que desafía la veracidad de los relatos oficiales sobre la dictadura franquista. La novela reconstruye la manipulación del discurso histórico a través de una narración que desmantela la cronología convencional y pone en duda la objetividad de la historia. Uno de los aspectos más innovadores de *El vano ayer* es su uso de la metaficción para cuestionar la construcción de la memoria. I. Rosa plantea una reflexión profunda sobre la dificultad de acceder a una verdad histórica incontaminada, enfatizando el papel de la literatura en la reconfiguración del pasado. Según el análisis de *Análisis y Comparativa*

Literaria: ‘La Voz Dormida’ y su Adaptación al Cine, la obra de Rosa se distingue por su enfoque crítico y su estructura experimental.

Las tres obras analizadas comparten una preocupación común por la memoria histórica y la denuncia de la represión franquista, pero cada una lo hace de manera distinta. *Los girasoles ciegos* enfatizan la fragmentación del discurso como reflejo del trauma, *La voz dormida* reivindica la resistencia femenina y *El vano ayer* cuestiona la construcción de la historia oficial. Este análisis evidencia la importancia de la literatura testimonial como herramienta de justicia simbólica y de reconocimiento. En tiempos donde la memoria histórica sigue siendo objeto de debate y disputa, estas novelas continúan siendo un medio poderoso para desafiar el olvido y reivindicar las experiencias de los vencidos.

Conclusion

La literatura testimonial de la posguerra española desempeña un papel crucial en la reconstrucción de la memoria histórica, especialmente en la representación del trauma y la recuperación de las voces silenciadas. En este contexto, *Los girasoles ciegos* de A. Méndez se erige como un testimonio que desafía la narrativa oficial, exponiendo la violencia estructural del franquismo y la imposibilidad de una reconciliación plena. A través de una estructura fragmentada, la obra no solo documenta el sufrimiento de los vencidos, sino que también evidencia la dificultad de articular una memoria colectiva coherente en un contexto de represión prolongada.

La literatura de la memoria, al visibilizar a quienes fueron marginados, permite la resignificación del pasado y fomenta una reflexión crítica sobre la historia. Al desafiar el olvido impuesto por el discurso oficial, las narrativas testimoniales se convierten en una forma de resistencia, asegurando que las experiencias de los derrotados no sean borradas ni manipuladas. Así, *Los girasoles ciegos* no solo reconstruye el trauma de la posguerra, sino que también contribuye a la consolidación de una memoria ética que reconoce el sufrimiento de los vencidos y dignifica su historia.

Desde una perspectiva más amplia, la literatura testimonial continúa siendo un espacio fundamental para la exploración del trauma y la preservación de la memoria histórica en sociedades marcadas por la violencia política. La narrativa de Méndez, como la de otros autores que han abordado la memoria de la posguerra, evidencia que la literatura no solo es un reflejo del pasado, sino también un acto de justicia simbólica que interpela al presente y abre caminos para la reinterpretación del futuro. En este sentido, la literatura testimonial sigue desempeñando un papel esencial en la lucha contra el olvido y en la afirmación de una memoria colectiva más inclusiva y plural.

Referencias bibliográficas

- ALBIZU Cristina, 2013, *Los girasoles ciegos: La literatura y su legitimidad de dar a conocer el pasado ausente del presente*, Zúrich, Suiza, Vol. 22 de la revista *Boletín Hispánico Helvético*.
- ASSMANN Aleida, 1999, *Erinnerungsräume: Formen und Wandlungen des kulturellen Gedächtnisses*, Múnich, C. H. Beck.
- CARUTH Cathy, 1996, *Unclaimed Experience, Trauma, Narrative, and History*, Baltimore, Johns Hopkins University Press.
- CHACÓN Dulce, 2002, *La voz dormida*, Madrid, España, Alfaguara.
- COLMENERO Santamaría, 2007, *Los girasoles ciegos, de Alberto Méndez: ¿un “lugar de memoria” de la guerra civil?*, España, N°24 de la *Pasajes: revista de pensamiento contemporáneo*.
- DELBENE Cecilia et al, 2011, *Entre el recuerdo y el duelo: La función de la literatura en la obra de Alberto Méndez*, *Los girasoles ciegos*, II Congreso Internacional de Literatura y Cultura Españolas Contemporáneas. Universidad Nacional de La Plata. Facultad de Humanidades y Ciencias de la Educación, Centro de Estudios de Teoría y Crítica Literaria, La Plata, Argentina.
- FREUD Sigmund, 1920, *Más allá del principio del placer*, Leipzig, Viena, Zúrich, Internationaler Psychoanalytischer Verlag.
- HALBWACHS Maurice, 1950, *La mémoire collective*, París, Francia, Les Presses Universitaires de France.
- HERMAN Judith, 2004, *Trauma y recuperación: Cómo superar las consecuencias de la violencia*, Madrid, Espasa.
- HIRSCH Marianne, 2012, *The Generation of Postmemory*, Nueva York, EE.UU, Columbia University Press.
- INDURAIN Maite Goñi, 2020, *El olvido derrotado por la palabra: la escritura como resistencia en Los girasoles ciegos de Alberto Méndez*, en *Cuadernos de Aleph*, N° 12, pp. 211-233. Disponible en Dialnet y Academia.edu.
- JANET Pierre, 1928, *L'évolution de la mémoire et de la notion du temps*, París, Félix Alcan.
- JELIN Elizabeth, 2002, *Los trabajos de la memoria*, Madrid, España, Siglo XXI.
- KOLK Bessel van der, 2021, *El cuerpo lleva la cuenta: Cerebro, mente y cuerpo en la superación del trauma*, Barcelona, Eleftheria.

- LACAPRA Dominick, 2001, *Writing History, Writing Trauma*, Baltimore, Johns Hopkins University Press.
- LAUB Dori, 1992, *Testimony: Crises of Witnessing in Literature, Psychoanalysis and History*, Routledge, Nueva York, EE. UU.
- MÉNDEZ Alberto, 2004, *Los girasoles ciegos*, Barcelona, España, Anagrama.
- POLAK Michael, 2006, *Memoria, olvido, silencio: La producción social de identidades frente a situaciones límite*, Buenos Aires, Ediciones Al Margen.
- RICOEUR Paul, 2000, *La memoria, la historia, el olvido*, París, Francia, Éditions du Seuil.
- ROSA Isaac, 2004, *El vano ayer*, Barcelona, España, Seix Barral.
- ROSSI Maura, 2019, *La maquinaria narrativa de Alberto Méndez ante la entropía del trauma*, Padua, Italia, Nº 38 de la revista *Soletras*, pp. 311-328.
- SAILLET Orsini Catherine, 2006, *La memoria colectiva de la derrota: Los girasoles ciegos de Alberto Méndez, La guerra civil española (1936-1939)*, Congrès international, Madrid, 27-29 novembre (coord. Santos Juliá, UNED).
- TODOROV Tzvetan, 1995, *Los abusos de la memoria*, Barcelona, España, Paidós.
- TRUEBA Teresa Gómez, 2021, *Fragmentación textual e identidad escindida*, Valladolid, España, Nº 19 de la revista *Siglo XXI. Literatura y Cultura Españolas*.

TONTINE, STRATEGIE D'AUTONOMISATION DES FEMMES RURALES EN AFRIQUE : CAS DE « GBENONDJOU » DE TETETOU

Komivi ABOTCHI¹

Chercheur indépendant, Lomé, Togo

socrako2000@yahoo.fr

Résumé

L'article explore le rôle crucial des tontines dans l'autonomisation des femmes africaines. Considérées à la fois comme une forme d'économie sociale et d'économie solidaire, les tontines constituent un mécanisme à travers lequel les membres contribuent régulièrement à des fonds communs qui sont remis à tour de rôle aux membres pour des projets personnels ou professionnels. Les conditions d'accès aux crédits ne sont pas favorables aux femmes en milieu rural.. Ainsi les tontines, systèmes d'épargne et de crédit informels, restent toujours et demeurent les principales sources de crédit et de financement des activités génératrice de revenue. Quels sont les effets des tontines sur la vie socioéconomique des femmes tontinières ?

Cette recherche se propose, sur la base des données documentaires, quantitatives et qualitatives, d'élucider la contribution des tontines à l'autonomisation de la femme rurale. Les données primaires sont recueillies à travers un focus group avec huit membres, des entretiens individuels avec neuf personnes et un questionnaire administré à trente-deux tontinières sur les soixante-quatre membres. Economiquement, la tontine facilite l'accès au capital pour des initiatives entrepreneuriales, la création de petites entreprises. Socialement, elle renforce des liens communautaires et de la solidarité entre les femmes. Les tontines encouragent les femmes à prendre des responsabilités et des décisions financières. Cette recherche a montré que les tontines sont bien plus qu'un simple mécanisme financier : elles constituent un outil puissant pour l'autonomisation et le développement des femmes en Afrique.

Mot clé : tontine, économie solidaire et sociale, autonomisation, épargne, crédit.

¹ Chercheur indépendant, Sociologue des organisations et de développement
Master 2 en suivi-évaluation des projets et programmes de développement.
Cél 91970930 / 96 00 90 80, email socrako2000@yahoo.fr

TONTINE, A STRATEGY FOR THE EMPOWERMENT OF RURAL WOMEN IN AFRICA: THE CASE OF ‘GBENONDJOU’ IN TETETOU

Abstrat

This article explores the crucial role of tontines in the empowerment of African women. Considered both a form of social economy and a solidarity economy, tontines constitute a mechanism through which members regularly contribute to common funds that are distributed to members in turn for personal or professional projects. Access to credit is not favorable for women in rural areas. Tontines, informal savings and credit systems, remain the main sources of credit and financing for income-generating activities. What are the effects of tontines on the socioeconomic lives of women who are members of tontine associations?

This research aims, based on documentary, quantitative and qualitative data, to elucidate the contribution of tontines to the empowerment of rural women. Primary data are collected through a focus group with eight (08) members, individual interviews with nine (09) people and a questionnaire administered to sixty out of the sixty-four (64) members. Economically, the tontine facilitates access to capital for entrepreneurial initiatives and the creation of small businesses. Socially, it strengthens community ties and solidarity among women. Tontines encourage women to take responsibility and make financial decisions. This research has shown that tontines are much more than just a financial mechanism: they constitute a powerful tool for the empowerment and development of women in Africa.

Key words: tontine, solidarity and social economy, empowerment, savings, credit

Introduction

Kofi Annan ancien secrétaire général de l’Organisation des Nations Unies (ONU) fait remarquer dans un rapport du Programme de Nation Unies pour le Développement (PNUD, 1998), cité par K. Abotchi (2011) que : « tous les fléaux qu’entraîne le développement humain, la pauvreté est la plus répandue. Elle prive les individus de leurs droits les plus fondamentaux et empêche l’humanité de tirer parti de ses talents ». Pour I. Chambers (1990), la pauvreté rend les populations vulnérables et impuissantes à résoudre les difficultés.

Cette pauvreté touche la plupart des personnes des pays du Sud et de la planète. Et cette pauvreté ne doit pas être réduite seulement à la simple

incapacité de résoudre les difficultés et d'assurer un minimum de consommation. La pauvreté empêche les populations à se procurer les services sociaux de base comme les soins de santé primaire, la prise en charge des frais scolaires. Cette pauvreté est plus accentuée en milieu rural.

Selon la Banque Mondiale (BM, 2022), la population rurale présente un indice de pauvreté multidimensionnelle beaucoup plus élevé, estimé à 0,21 en 2018-2019 au niveau national (0,31 dans les zones rurales). En conséquence, cette population est sujette à la fois à la pauvreté monétaire et aux privations non monétaires. Par exemple, 32 pour cent de la population rurale subit à la fois des privations dans les dimensions monétaire et d'éducation, contre seulement 9 pour cent parmi la population urbaine.

Pour Assogba (2005) cité par K Abotchi (2011), la situation de précarité dans laquelle vivent les populations africaines depuis plus de 40 ans est insupportable et selon la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED , 2002 cité Amouzou, 2008, p. 41), « l'extrême pauvreté persiste dans les pays qui sont prisonniers d'un engrenage international de pauvreté ». Ainsi, « bien que la pauvreté demeure un grand fléau mondial, force est de constater qu'elle connaît un développement sans précédent dans les pays en voie de développement ces dernières années. » (E. Amouzou, 2008, p.35). Cette pauvreté touche les couches les plus défavorisées de la population. Elle est toutefois beaucoup plus intense chez les femmes du fait de leur grande vulnérabilité.

Certaines femmes surtout en ville ont recours à des banques et des microfinances pour financer leurs initiatives économiques. Celles des milieux ruraux, dans l'incapacité d'avoir recours à des banques et des microfinances ont développé des stratégies endogènes en mettant leurs énergies ensemble pour lutter contre cette pauvreté. L'action collective des femmes est remarquable à travers le développement des groupements d'intérêt économique où elles sont fortement impliquées. Elle est visible aussi dans les associations de famille ou de quartier dont le fonctionnement social repose essentiellement sur les tontines qui leur permettent de disposer de sommes d'argent significatives, susceptibles d'être investies (E. S. NDione, 1994). C'est le cas de certaines femmes de Tététou qui, face à cette situation, ont transformé leur groupe d'entraide en un groupe de tontine. Ce groupe de femmes ont pris conscience de leur situation d'accès difficile aux services financiers, la quasi absence du crédit dans le village. Le groupe de tontine *Gbenondjou* est ainsi créé. Car « *l'émergence associative par du sentiment éprouvé de l'absence de réponse adaptée face à un problème vécu* ». (J-L Laville et R. Sainsaulieu 1997, cités par K. Abotchi, 2020, p.51). *Gbenoudjou* est ainsi comme pour Bouman (1977) cité par M. Gasse-Hellio (2000, p.1) « les tontines sont des associations regroupant des membres d'un clan, d'une famille, des voisins ou des particuliers, qui décident de mettre en commun des biens ou des services au bénéfice de tous les membres et ce, à

tour de rôle » pour rendre des services à ses membres en les rendant autonomes.

En quoi le groupe de tontine Gbénondjou permet-il de promouvoir l'autonomisation des femmes membres ? C'est à cette question que répond cette recherche menée. Partant de l'hypothèse selon laquelle la tontine Gbénondjou, en favorisant l'épargne et le crédit à ses membres, a permis en partie leur autonomisation. Cette étude recherche vise sur la base des données documentaires, quantitatives et qualitatives d'élucider la contribution des tontines à l'autonomisation de la femme rurale.

1. Récension théorique et approche méthodologique

1.1. Recension théorie

Pour R. Boudon, expliquer un phénomène c'est construire une théorie d'où l'on déduit ledit phénomène. Et une théorie pour toutes les sciences, c'est un ensemble de propositions qui sont compatibles et cohérentes entre elles et dont chacune est acceptable (Y. Assogba, 2004, p. 9). Ainsi notre recherche explique la tontine à travers plusieurs théories.

1.1.1. La théorie de l'individualisme méthodologique

Selon Raymond Boudon, le comportement et l'attitude des individus ne sont pas le fruit de l'héritage culturel. L'individualisme méthodologique peut être utilisé pour expliquer la participation des femmes aux tontines en s'appuyant sur les trois principes fondamentaux de cette théorie. Comprendre un phénomène c'est partir du sens que les auteurs individuels ont pour lui. La participation des femmes aux tontines peut être expliquée en examinant les motivations individuelles qui sous-tendent leur choix de rejoindre ces groupes d'épargne collective. « *Tous les phénomènes ne peuvent se comprendre ou s'expliquer que si l'on part des acteurs individuels qui sont à l'origine de ce phénomène* » (Boudon cité par Y. Assogba, 1999, p. 44).

L'individualisme méthodologique permet d'expliquer la participation des femmes aux tontines en mettant l'accent sur leurs motivations individuelles, leurs choix rationnels face aux contraintes financières, et les interactions qui structurent ces groupes.

1.1.2. La théorie du capital social

Pour P. Bourdieu, le capital social est défini comme « *l'ensemble des ressources réelles et potentielles liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées de connaissance et de reconnaissance mutuelles - soit, en d'autres termes, l'appartenance à un groupe* » (1980 , p. 2). Il considère que le capital social est une ressource que les individus peuvent mobiliser pour atteindre leurs objectifs économiques ou sociaux. Pour filer la métaphore économique, le rôle du

capital social est de faire fructifier le capital économique (par exemple, l'entrepreneur qui « possède un réseau » et grâce à celui-ci accroît ses profits, qui lui permettent d'élargir plus encore son réseau...) (P. Bourdieu, 1986)

Les femmes qui participent aux tontines utilisent le réseau social pour accumuler du capital économique à travers l'épargne collective. En participant régulièrement à ces cercles, elles établissent des relations de confiance, de solidarité et d'entraide, ce qui leur permet de mobiliser des ressources financières dans un contexte souvent marqué par des difficultés d'accès aux systèmes bancaires formels. Le capital social se manifeste ici par la capacité des femmes à s'appuyer sur leur réseau pour obtenir des avantages économiques, tels que des prêts ou de l'épargne.

La participation des femmes aux tontines peut donc être expliquée par la théorie du capital social en mettant en avant la manière dont elles mobilisent des ressources relationnelles pour répondre à leurs besoins économiques et sociaux. Il est clair que les tontines ne sont pas seulement un mécanisme financier, mais aussi un moyen de construire et de renforcer le capital social des femmes, leur permettant ainsi de s'entraider et de créer une solidarité collective dans un cadre informel.

1.1.3. Les fonctionnalistes

Pour G. Rocher (1968, 166) : « *La sociologie fonctionnaliste propose d'analyser différentes fonctions d'organes de la société (la fonction de la famille ou de l'école ; la fonction socialisatrice)* » (G. Rocher 1968, 166). Dans cette perspective, à chaque élément (organe) de la société correspond une fonction, et contribue au fonctionnement du système (organisme).

Mais si chaque élément d'un système remplit une fonction, c'est qu'il répond à un besoin du système. Ce point est illustré par le sociologue É. Durkheim lorsqu'il « *Se demander quelle est la fonction de la division du travail, c'est donc chercher à quel besoin elle correspond* » (G. Rocher 1968). Pour E. Durkheim (1991, 11), « *la société repose sur un ensemble de liens et de solidarités entre les individus. Il distingue la solidarité mécanique, qui repose sur la similitude des membres de la société, et la solidarité organique, basée sur la complémentarité et la division du travail dans les sociétés modernes.* »

La tontine répond à des besoins économiques (épargne et crédit), mais aussi à des besoins sociaux, tels que le besoin d'appartenance, de confiance, et de sécurité. Les tontines répondent à des contraintes locales, comme l'absence de services financiers formels.

1.2. Approche méthodologique

1.2.1. Localisation du village

Le cadre physique de notre recherche est le village de Tétéou. Tétéou est un village situé dans la commune de Haho 2 sur la route Notsé-Tohou. C'est un village au centre entouré de 22 hameaux dans lesquels se trouvent des membres de la tontine gbénondjou. Les plus importantes cultures sont : le maïs, le haricot, la tomate, le piment rouge et le manioc. On note des palmiers destinés pour la noix de palme qui servent à la préparation de la sauce graine et préparation des huiles rouges par les femmes. Les hommes distillent de la boisson locale du nom de « sodabi ». Le village a un grand marché qui s'anime deux fois par semaine, les mardis et vendredis. Le marché mobilise toute la communauté des hameaux. Ce marché sert pour les activités des membres de gbénondjou. Il est traversé par le fleuve Mono, le plus long fleuve du Togo

1.2.2. Méthodes et matériels

Pour traiter le sujet, il a été utilisé alternativement plusieurs techniques de collecte de données dont les principales sont : la recherche documentaire, les approches quantitatives et qualitatives

Pour mener à bien cette recherche, nous avons exploré au prime abord certaines bibliothèques pour la collecte des données documentaires. L'avantage de cette phase est de prendre connaissance des réflexions et étude antérieures et de relever des informations qui paraissent utiles pour cette étude. Elle consiste à faire un inventaire de la littérature existante sur le sujet. Cette phase a permis à bien cerner les contours la littérature tontinière. Elle nous a été utile dans la conception de notre cadre de référence théorique. En outre, elle nous a permis de recueillir certaines données sur la tontine, l'autonomisation des femmes.

La méthode quantitative : En tenant compte du principe selon lequel plus grande est la population-mère, plus petit est l'échantillon, plus petite est la population mère, plus grand est l'échantillon, il a été interrogé 60 femmes sur 64 membres. Il était prévu d'interroger les 64 membres, mais pendant l'enquête, 4 femmes étaient absentes de plus d'une semaine dans le village. Le questionnaire constitue un outil important qui permet de recueillir des informations nécessaires et utiles pour clarifier un thème de recherche. Pour ce travail on a utilisé un questionnaire semi-structuré pré-codé composé de questions fermées, de questions à choix multiple et de questions ouvertes. L'administration du questionnaire a été directe au 16 membre de la tontine.

La méthode qualitative : Cette démarche a permis de recueillir les informations que le questionnaire a manqué de fournir. Dans le souci de comprendre à fond le phénomène, on a élaboré de différents guides d'entretien constitués des questions d'opinions adressées à dix membres du

groupe de la tontine, cinq membres des CVD, huit personnes ressources ou leaders d’opinions, six chefs de village. Ceux-ci ont fourni certaines informations à travers l’entretien individuel. Cette procédure nous a permis d’enrichir nos informations. Le nombre d’individus interrogés est neuf. Nous avons également mené un *focus group* avec huit femmes.

Nos visites à leurs réunions, des visites dans les foyers, nos participations à certaines de leurs activités et réunions pour avoir plus d’information nous ont permis de faire des observations directes.

1.2.3. Analyse des données

Les données quantitatives ont été collectées et traitées à l’aide de masques conçus avec le logiciel CsPro (census and Survey Processing Système). Le nettoyage/apurement et l’exploitation des données saisies ont été réalisés avec le logiciel SPSS (Statistical Package for social Sciences).

2. Résultats

Les résultats de cette recherche portent globalement sur l’origine de la tontine qui constitue une mobilisation des ressources une mobilisation des fonds pour la réalisation des activités génératrice de revenue (AGR). La tontine favorise l’autonomisation des femmes.

2.1. Origine de la tontine

La tontine est une pratique informelle d’épargne et de crédit. En Afrique, le phénomène tontinier est important. Le contexte d’émergence des tontines est étroitement lié aux difficultés d’accès aux crédits pour une partie de la population. Le poids de l’informel dans l’économie implique le développement de ces organisations qui reposent sur une association d’individus qui vont devoir coopérer pour atteindre leurs buts personnels dans un cadre organisationnel spécifique relativement contraint et solidaire. Selon A. G. Adebayo (1994), l’apparition de la monnaie a favorisé la disparition de ce système de réciprocité basé sur la circulation de la main d’œuvre, des produits agricoles ou artisanaux et des bijoux. M. Lelart (1995) cité par A. Kane (2000, p. 93) soutient aussi que la tontine a existé avant l’usage de la monnaie, il écrit : « *Elle [la tontine] a d’ailleurs préexisté à l’usage de la monnaie. Elle permettait autrefois de constituer une communauté de travail pour rentabiliser les travaux agricoles et pour réparer le toit des maisons quand la tempête s’était abattue sur le village.* » Henry et coll. (1991) parlent du fonctionnement de ces mécanismes de solidarité communautaire comme étant les ancêtres des tontines monétaires actuelles. Les populations des milieux ruraux en général et les femmes en particulier sont exclues des systèmes financiers classiques. De ce fait, les africains ont décidé depuis longtemps de se tourner vers un système de crédit informel qui permet d’obtenir du financement facilement et rapidement : il s’agit du mécanisme des tontines.

En Afrique, ce système est né de la solidarité mécanique dont fait preuve les peuples africains depuis des temps. On note la présence des groupes de solidarité de diverses sortes dans les milieux ruraux notamment dans notre zone d'étude. En effet, les Africains, eux aussi, se sont depuis longtemps groupés pour travailler ensemble successivement dans le champ de chacun d'eux ou construire chaque maison l'une après l'autre dans le village. Ils constituaient de cette façon une *tontine de travail* qui pouvait servir par exemple à creuser les tombes, ou alors *une tontine en nature* pour acheter des tuiles ou organiser une fête. Ce n'est que dans un passé plus récent, quand la monnaie a commencé à circuler, qu'ils ont constitué des *tontines d'argent*.

C'est de cette manière qu'un groupe de femmes de vingt-neuf femmes d'entraide ont décidé de passer de la solidarité sociale à une solidarité financière. Ainsi les femmes de même clan, des voisines, des connaissances, celles qui se sont bien familiarisées se retrouvent régulièrement pour régler des problèmes divers. Le groupe Gbénondjou de Tététou était au départ un groupe d'entraide dont les femmes se retrouvaient pour s'entraider dans les travaux champêtres. Chaque membre contribue par ses compétences ou en fournissant de l'aide physique. Généralement en milieu rural, les membres de la communauté s'entraident pour des tâches agricoles collectives, comme la récolte, le labour, ou la plantation. Cette entraide permet de réduire le coût du travail manuel tout en renforçant les liens entre les membres. Les membres cotisent régulièrement pour constituer un fonds destiné spécifiquement à couvrir les frais funéraires lorsqu'un membre ou un proche décède.

Ces femmes ont décidé d'intégrer une valeur économique à leur groupe à partir du moment où elles ont été confrontées aux sources de crédit pour réaliser leurs rêves. Les membres de cette association ont pris la résolution de transformer leur groupe d'entraide en tontine. M Lélart (idm) aborde dans le même sens en insistant sur les changements survenus dans les tontines de travail dès l'introduction de la monnaie occidentale. Les difficultés d'accès au système bancaire pour la population rurale en générale et celle de Tététou et des membres de gbénondjou en particulier, ont favorisé la création de cette tontine. M. Lelart l'explique par le fait qu'il n'y a pas de modèle préétabli : « *ce ne sont pas les personnes qui s'adaptent à un schéma, c'est la tontine qui s'adapte aux besoins de ses membres* » (1991 : 251). A. Dovi, âgée de 57 ans, mère de 7 enfants, membre fondateur du groupe de travail transformé en tontine a affirmé que :

Nous avons un groupe d'entraide, nous avions réfléchi et découvert qu'avec tontine nous pouvons faire beaucoup de chose. C'est ainsi que le 7 janvier 2005 nous avions commencé la tontine mutuelle, on cotisait seulement 1000 par semaine, à la fin d'année, chacun a perçu 50 000 Francs pour commencer une activité génératrice de revenue, en dehors de "nos champs de femme" et l'année qui a suivi nous avions cotisé 1000 deux fois par semaine, à chaque tours une personne prend sa part de tontine rotative ; avant la fin d'année chacun fait le tour et nous continuons avec la tontine

mutuelle pour prendre la fin d'année pour nos activités de champs ou agrandir nos activités. Mais les intérêts sur les prêts à ce qui ne sont pas membres et les pénalités de retard nous permettent d'acheter les produits pour les fêtes de fin d'année celles de la tontine célébrées chaque premier dimanche de l'année.

La première année de la tontine ils ont fait seulement la tontine mutualiste et les années suivantes les deux : premièrement rotative et lorsque le tour est fait on reprend la tontine mutualiste pour terminer l'année civile. La tontine rotative, est mixte, elle consiste l'épargne et de crédit.

La forme la plus élémentaire de la tontine consiste en une formule mixte d'épargne et de crédit qui fonctionne comme suit : les participants versent régulièrement des cotisations de montant fixe à un fonds commun qui est distribué tour à tour à chacun des membres, désigné en général par tirage au sort. Quand chaque membre perçoit le fonds une fois, le cycle doit normalement recommencer. Il faut noter que le premier membre à recevoir le fonds bénéficie d'un prêt sans intérêt, tandis que le dernier à le recevoir épargne tout au long du cycle sans être rémunéré (voire même un taux d'intérêt négatif si l'inflation est forte) pour toucher à la fin le même montant qu'il aurait accumulé en épargnant régulièrement à titre individuel. Les autres membres se trouvent, selon leur rang d'accès au fonds, en position de débiteur ou de créateur. Leur participation leur permet néanmoins de bénéficier de la somme totale plutôt que s'ils avaient épargné par eux-mêmes. (M. Gasse-Hellio, op cit, P1)

Dans le développement par l'auto promotion comme l'a noté K-K Hong (1991 : 76) : « *ce sont les acteurs de base qui définissent leurs objectifs et finalités, et déploient des stratégies propres intégrant les relations avec les autres acteurs.* »

Ce système contraignant de cotisation collective apparaît généralement plus fiable, plus efficace et plus accessible que le système bancaire anonyme, coûteux, et « peu sûr » en Afrique. Le groupe de trente (30) personnes au début est passé à 51 personnes pour la tontine et aujourd'hui à 64 personnes. Ce sont les membres des mêmes familles et connaissances qui se sont ajouté au groupe. T. Vianekpo agée de 65 ans membre fondatrice a affirmé que : « *Ce sont nos connaissances sur qui nous comptons que nous faisons entrée dans le groupe. Nous nous connaissons pratiquement tous* » Également, les résultats de l'étude M. Lelart (2006) confirment que les femmes forment des groupes par affinité ou par parenté pour créer une tontine. La banque la plus proche est à quarante kilomètre de Tététou, la microfinance la plus proche est à dix kilomètre. Cette situation géographique ne permet pas aux femmes d'aller déposer l'argent la si même elles oublient les protocoles de ces institutions formelles. De plus ces dernières ne peuvent pas les servir quand elles veulent. M. Ekpe, femme de 38 ans, mariée à un homme polygame a déclaré ceci :

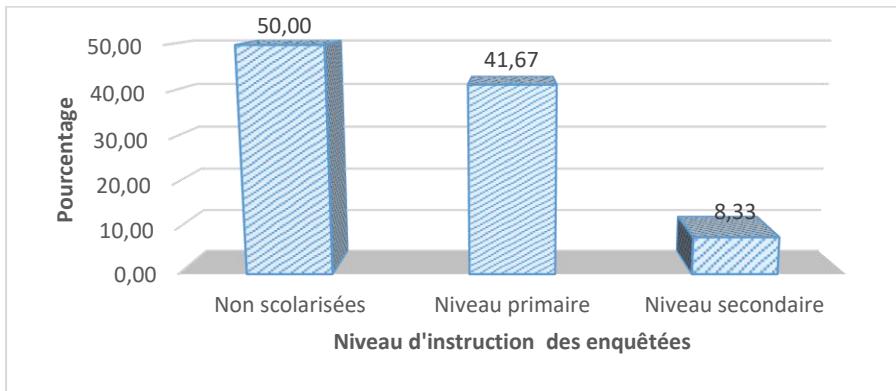
moi je ne peux pas déposer l'argent quelque part et pour récupérer, c'est eux me dit quand il faut venir, d'ailleurs je ne connais pas les collecteurs, s'ils fuient avec mon argent, je vais faire comment ? Notre trésorière ne peut pas fuir avec notre argent, il y -a son mari, ses enfants et ses parents qui sont ici, et la caisse est bien cardanassé avec la clé chez une autre personne. Si j'ai un problème, la nuit ou le week-end je peux aller immédiatement demander à prendre et on me donne, on a une petite caisse pour cela. Ma coépouse est enseignante, elle a perdu sa maman un samedi matin, on doit l'enterrer le lendemain dimanche et lundi aussi était férié à cause d'une fête, le temps d'aller à Notsé à 40 km où se trouve sa banque, il est déjà tard. Je suis allé voir notre présidente pour prendre l'argent pour elle et pour mon mari. En ce temps-là j'étais comme leur déesse. Moi là c'est tontine ou rien

La confiance envers le système bancaire classique se veut faible comparé à celle que les femmes entretiennent avec les membres de la tontine qui font souvent parties de leur cercle social restreint.

2.2. Caractéristiques sociales des membres de la tontine gbénondjou

Comme les femmes africaines représentent les principales utilisatrices des tontines, les membres de gbénondjou sont toutes des femmes. Comme le souligne G. Mbodj (2005), la majorité des tontines sont constituées de femmes. De plus en plus, les femmes sont impliquées dans la mobilisation des ressources, en plus de leur rôle de gestionnaires de l'espace domestique. Prévenant les effets de la crise, elles génèrent des revenus à travers des tontines et autres formes de mutualisation (F. Sarr, 1997). Les réciprocités devenant de plus en plus circonscrites dans des segments de réseau relationnel, ces femmes ne se laissent pas toutes prendre dans la spirale de la démission ou de la fatalité. C'est dans ce contexte de précarité qu'elles innoveront en inventant d'autres stratégies pour s'en sortir (A.S. Fall, 1995). La division sexuelle du rituel expliquerait pourquoi les tontines sont, comme le souligne l'adage populaire principalement une affaire de femmes. L'argent est mis en circulation dans un circuit complexe inter-féminin « polarisé par les dépenses cérémonielles » (I. Moya, 2004 : 172) Dans la globalité, 50 % des tontinières sont scolarisées de ce groupement, 41,67 % ont un niveau d'étude primaire et 8,33 % ont un niveau secondaire, comme le montre le graphique 1 ci-dessous. Ceux du niveau secondaire représentent la minorité. Cela s'explique essentiellement par la faible scolarisation de la jeune fille en milieu rural. Aucun niveau universitaire. Ces femmes membres sont majoritairement non scolarisées.

Graphique 1 : Répartition des enquêtées selon leur niveau d'instruction



Source ; Données de terrain, décembre 2024

Malgré leur analphabétisme, elles jouent pleinement leurs rôles. Florence Piron explique le cas des femmes analphabètes en Afrique :

En tant qu'actrices sociales engagées dans des pratiques, les femmes..... ont toujours une compétence de base qui leur permet d'agir et de s'intégrer efficacement et adéquatement dans leur monde quotidien ; à cette compétence s'ajoutent de multiples savoirs spécialisés qui sont adaptés à leur contexte de vie et qui sont liés à leur pratique et à leur position dans la société (F.Piron et F.Ringtounda 1990, 55).

Ainsi, les femmes analphabètes peuvent agir en misant sur leurs compétences acquises au sein de leur milieu social. Selon A. B. I. Bernard (1999, 146), « *les facteurs liés à l'analphabétisme n'influencent pas de manière significative sur l'accomplissement de la tâche* ».

Parmi elles, 85% sont des mariées tandis que 15% sont des veuves. Mais selon la présidente, 5 adhérentes ont fait leur entrée en étant célibataire. Mais actuellement aucune tontinière n'est célibataire. Elles sont toutes des mariées.

2.3. La tontine de gbénondjou et autonomisation de ses membres

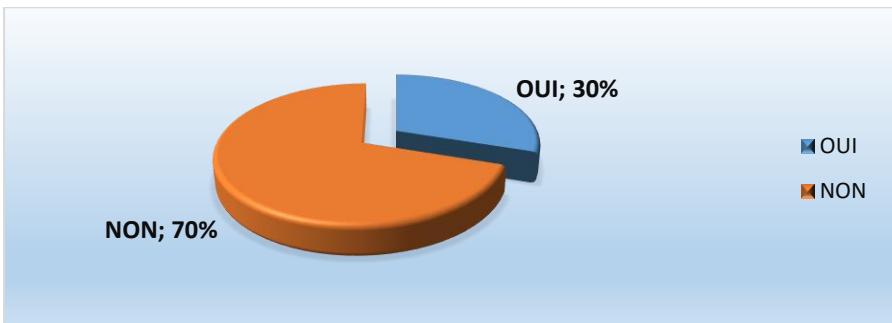
2.3.1 Tontine comme mobilisation de fond pour les activités génératrices de revenue (AGR)

L'une des fonctions premières des groupements économiques féminins est de permettre aux femmes de pouvoir subvenir à leurs besoins par la mobilisation et la redistribution des ressources. Ces femmes qui s'activent dans les groupements et qui dans leur majorité sont des responsables de famille, cherchent les moyens surtout financiers de pouvoir s'acquitter de leurs obligations familiales et sociales ; ainsi, il s'agit d'une forme d'intégration que facilite la possession de l'argent. En résumé, le BIT (1996)

souligne que le système bancaire pour la majorité des pays en développement est altéré et a occasionné en même temps des pratiques parallèles telles que les tontines pour permettre à la plupart de la population de faire face à ses besoins d'épargne ou de crédit. Les tontines, l'un des éléments essentiels de l'épargne, jouent un rôle très important et progressif dans l'entrepreneuriat de ce groupement.

Tout d'abord, au niveau économique, la tontine permet de pallier une difficulté d'accès au système bancaire formel dont les démarches sont parfois trop compliquées pour ces femmes. La tontine facilite l'épargne. L'obligation morale d'y contribuer financièrement et périodiquement permet de ne pas dépenser l'argent prévu à cet effet. Les sommes perçues à travers la tontine servent pour la première fois à créer les activités génératrices de revenu (AGR) et/ ou à les développer.

Graphique 2 : Répartition des enquêtées selon qu'elles menaient ou non des AGR avant leur adhésion à Gbénondjou



Source : Données de terrain, décembre 2024

Avant le début de la tontine 30% des femmes faisaient une AGR comme le montre le graphique 2, mais aujourd'hui toutes ont une activité génératrice de revenu bien stable. Toutes mènent des activités champêtres. La tontine leur sert d'avoir d'argent pour se procurer des intrants agricoles. A. Adjo, une femme de 34 ans mariée et mère de 4 enfants s'exprime en ces termes ;

Ma tante m'a fait intégrer la tontine. La première année j'aidais les femmes au marché pour gagner de l'argent de cotisation et des fois je vais chercher les bois au champ ou dans la brousse pour vendre, cela a été très dur pour moi, après quand mon tour est arrivé, j'ai commencé par vendre du riz préparé et cela marche bien. Je fais aussi un grand champ. Au début des travaux champêtres j'ai semé les légumes, plus les autres cultures. Je récoltais les légumes la veille du jour du marché et je cotisais facilement. Avec tout cela je suis devenue une jeune dame autonome. Je pense ouvrir une boutique l'année prochaine.

Ceci confirme la pensée de D. Djerareou (2006, p 62) :

L'accès aux ressources financières, si modestes soient-elles, confère à leurs bénéficiaires des opportunités de promotion d'activités génératrices de revenus, d'accroissement de leur capital de base, d'amélioration de la productivité et du rendement de leurs activités. En d'autres termes, ils acquièrent un pouvoir économique qui leur permet de valoriser davantage leur contribution au bien-être de la collectivité et de relever les conditions de vie de famille.

2..3.2. La tontine : contribution de la participation des femmes aux dépenses familiales

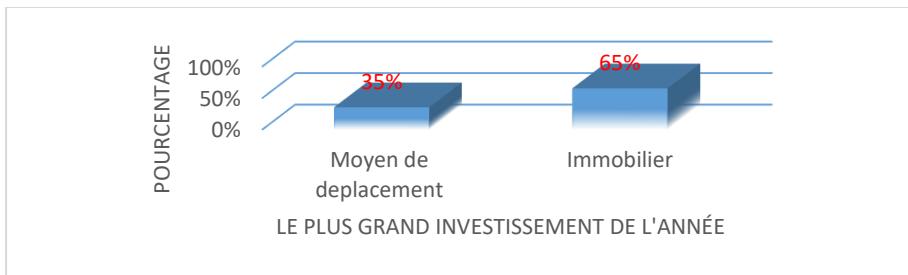
Les femmes membres de la tontine grâce à leur AGR et des fois les font perçu contribue énormément aux dépenses de la maison. Pour K. Abotchi (2011, p. 91) : « *L'engouement que portent les femmes aux AGR leur permettent de réaliser des plus-values c'est-à-dire des bénéfices et de contribuer de façon significative aux besoins de leur ménage, ceux de leur famille* ». Dans un contexte d'augmentation des charges dans les foyers, les femmes sont obligées de contribuer à ces charges. Toutes les femmes reconnaissent leur participation dans les dépenses familiales. Ainsi : « *d'un côté, de plus en plus d'hommes, devant l'augmentation des charges de la maison, attendent des femmes qu'elles proposent leur contribution monétaire* » (D. J. Tousse 2020, p.105) Toutes reconnaissent également leur première contribution à l'alimentation. Ceci confirme la pensée de E. E. Rosander (2004, p. 11) : « *les femmes sont les premiers à subvenir aux besoins de la famille* ». Les autres dépenses sont essentiellement investissement dans les soins de santé de la famille, l'éducation des enfants. L'enquêtée, K. Gbetonou, un homme de 54 ans marié à une femme membre de la tontine nous a affirmé que : « *c'est grâce à ma femme que mon foyer existe. Elle investisse beaucoup dans les dépenses de la maison. La nourriture, la santé et l'éducation des enfants la concernent plus. Elle est à féliciter.* » La tontine est très importante pour les femmes car « *financer la femme, dit-on, c'est concourir à lui offrir de plus larges opportunités pour garantir une vie décente à sa famille et à la collectivité* » (F. Nador et al 2012, p 130).

2.3.3. Tontine et acquisition des biens matériels et d'équipements

La tontine permet aux membres d'accumuler des ressources qu'ils utilisent pour financer l'achat de biens. Le montant versé à tour de rôle par la tontine offre souvent une somme plus importante qu'il ne serait possible d'épargner individuellement, permettant d'acquérir des biens comme des équipements ménagers, des outils professionnels, ou même des biens immobiliers. Certains ont pu acheter des radios, des postes télévisions. A. Amouzou, une couturière de 27 ans membres depuis 6 ans a dit : « *c'est grâce à la tontine Gbénondjou que j'ai pu ouvert mon atelier de couture. Les deux machines à coudre que voici sont les fruits de la tontine.* » Selon les données 35 % des femmes membres ont pu s'acheter une moto par la

tontine et 65 % ont investi dans l’immobilier comme le souligne le graphique 3 ci-dessous.

Graphique 3 : Répartition des enquêtées selon les l’objet de leur investissement



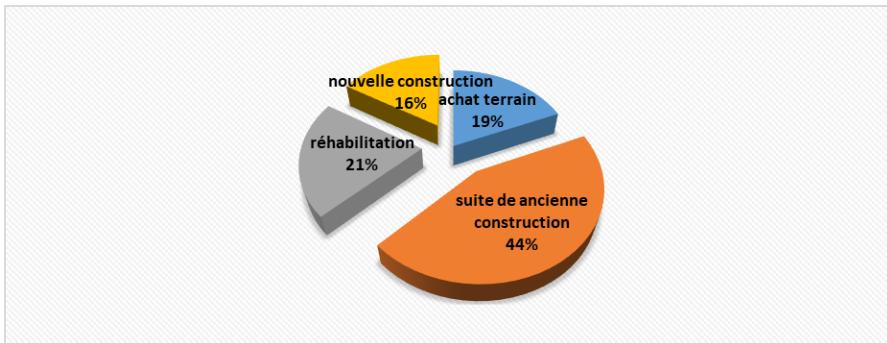
Source : Données de terrain, décembre 2024

Parmi les 35 % des enquêtées soit 17 enquêtées, 4 en font usage personnes et 2 ont remis leurs enfants élèves et étudiants. qui ont acheté des motos en font usage personnel et d’autres en font taxi moto. Pour Y. Missenou, une femme mariée âgée de 49 ans :

la tontine m'a fait beaucoup de bien. J'ai acheté une moto grâce à elle. Ainsi je suis indépendante en termes de déplacement vis-à-vis de mon mari. Je me déplace comme je veux. Finis les injures de mon mari, quand il me fait déplacer. Et quand je manque un peu d'argent mon garçon fait un peu de conduite des personnes et l'argent rentre.

Et parmi les 65 % soit 43 femmes qui ont investi dans l’immobilier, 8 femmes ont pu s’acheter des terrains, 19 femmes ont investi dans la construction entamée précédemment, 9 ont Réhabilitation leur habitation et 7 ont entamé nouvelle construction comme le montre le graphique 4 ci-dessous.

Graphique 4 : répartition des enquêtées selon les types d'investissement dans l'immobilier



Source : Données de terrain, décembre 2024

2.3.4. Prestige et autonomie sociales

Le contexte de crise et de précarité confère à l'argent un rôle social très important. La monétarisation des rapports sociaux engendre un culte de l'argent dont la possession est un signe de puissance et permet à l'individu de jouir de l'estime et de la considération dans son entourage (A. I. Dia, 2000b). Certaines femmes jadis sous-estimées dans le village sont devenues personnes considérés grâce à cette tontine. La tontine permet aux femmes de passer de l'exclusion sociale à l'inclusion sociale. Cette tontine a permis aux femmes de changer de classe sociale. A. Edah, une femme de 45 ans mariée à un homme polygame, membre depuis 10 ans déclare :

la tontine m'a permis d'avoir une grande considération dans mon foyer, après mon mariage mon mari ne me considérait pas, car je n'avais rien, j'ai fait tout et tout pour intégrer cette tontine. Quand j'ai reçu l'argent à mon tour, j'ai commencé à vendre le petit poisson fumé. Cela à bien marcher pour moi. Ceci m'a permis aussi d'avoir un grand champ. Lorsque mon mari a problème d'argent c'est à moi qu'il fait recours, si je n'en ai pas, je vais le lui chercher chez nos responsables. Dans notre quartier tout le monde me respecte maintenant. Le respect de mon mari et de ma belle-famille me donne une autonomie morale après mon autonomie financière. En réunion dans ma famille comme dans ma belle-famille on demande toujours mon avis. La tontine m'a sortie de la honte.

On note contribution importante de la tontine au renforcement de pouvoir chez les femmes. Les conséquences qui en résultent en termes de renforcement de leur pouvoir sont l'autonomisation des femmes, leur participation aux prises de décisions dans les instances dirigeantes du village et de leurs familles et belles familles. La tontine favorise l'intégration sociale.

2.3.5. Tontine : solidarité pour l'autonomisation des femmes.

Les membres d'un groupe tontine créent une solidarité entre eux. C'est le cas de la tontine gbénondjou. Ce groupe a gardé cette solidarité qui est à son origine. Selon A. Kane (2000), les principes et les valeurs qui régissaient les pratiques de réciprocité ancestrale se trouvent encore dans les tontines actuelles bien qu'il existe des différences. La première ne tient pas compte de l'égalité des contributions contrairement au second où il existe un équilibre entre ce qu'on remet et ce qu'on perçoit. Ces groupes se rassemblent pour soutenir financièrement, matériellement et moralement les membres lors de mariages, funérailles, sorti d'enfant, ou maladies graves ; elles jouent souvent un rôle clé dans l'organisation de fêtes, de cérémonies religieuses ou de mariages au sein de la communauté. Les membres versent des cotisations régulières qui sont ensuite utilisées en cas de nécessité pour aider un membre en difficulté. Ce constat rejette les conclusions de A. Kane (2000) qui montrent que la plupart des femmes choisissent leur tontine en fonction de la présence d'un membre de la famille ou d'une amie. Cet aspect social s'exprime notamment dans l'obligation basée sur la morale associée aux groupes avec des liens forts tels que la famille ou les amis. Ainsi, du fait d'une pression sociale importante, refuser de donner est un risque d'exclusion sociale. Le facteur le plus important est donc la confiance en chaque membre qui représente le seul gage de sécurité de la tontine. De cette confiance découle le devoir d'être présent à chaque réunion afin de ne pas engendrer une défiance au sein du groupe. La tontine a renforcé la cohésion sociale.

3. Discussion

Les tontines jouent des rôles importants surtout en matière l'autonomisation de la femme africaine. Pour A. Kane (2000) les tontines sont reconnues comme des entités dynamiques qui se transforment pour s'adapter à leur environnement. Elles se sont adaptées aux situations de crise économique pour satisfaire les besoins des populations contrairement aux institutions financières. La tontine est souvent utilisée comme une stratégie d'autonomisation économique et sociale des femmes dans de nombreuses communautés, notamment en Afrique et en Asie. Chaque femme en acceptant de faire partie de cette association de tontine et de pouvoir respecter les règles du jeu a bien fait ses calculs comme le souligne la théorie de l'individualisme méthodologique. Ce système de finance informelle contribue à améliorer la résilience économique des femmes, leur pouvoir de décision, et leur inclusion sociale. La tontine permet aux femmes d'accéder à des fonds sans passer par les institutions bancaires, souvent inaccessibles pour des raisons de manque de garanties, de papiers ou de discrimination. Cet accès aux fonds de tontine leur permet d'investir dans des activités génératrices de revenus, de soutenir les besoins familiaux, ou de faire face

aux urgences économiques. En participant aux tontines, les femmes peuvent ainsi économiser et emprunter à un coût abordable, ce qui peut les aider à lancer de petites entreprises, comme des activités commerciales, artisanales ou agricoles. Ceci confirme la pensée des fonctionnalistes.

Une première critique de Merton concerne « *le flottement sémantique qui conduit à utiliser le mot fonction pour représenter des concepts différents : usage, utilité, dessein, motif, intention et but* » (R. Merton 1965, pp 66-68.). R. Merton (1965, p102), distingue « *les fonctions manifestes sont les conséquences objectives qui contribuent à l'ajustement ou à l'adaptation du système, sont comprises et voulues par les participants du système. [...] Les fonctions latentes sont celles qui ne sont ni comprises, ni voulues* »

Les tontines ont pour objectif manifeste de fournir un mécanisme d'épargne et de crédit aux membres. Cet aspect est clairement reconnu par les participants et constitue leur principale raison de s'engager. Au-delà de l'épargne, les tontines renforcent les relations sociales, favorisent l'entraide et offrent un soutien moral et émotionnel en cas de difficultés. Ce sont des effets qui, bien qu'ils ne soient pas toujours explicitement recherchés, contribuent fortement à la cohésion du groupe.

Dans les tontines le capital social liant est prédominant. Les participantes sont souvent issues des mêmes communautés ou partagent des réalités économiques et sociales similaires. Elles s'appuient sur des relations de confiance mutuelle, sachant que chaque membre respectera les règles du groupe et les engagements financiers pris. Cela renforce la cohésion sociale et aide à construire une solidarité qui va au-delà des simples transactions financières, en renforçant la cohésion communautaire et les liens sociaux au sein du groupe. Cette valeur sociale renforce la réussite économique de la tontine. W. E. Baker (1990, p. 619) définit le capital social comme « *une ressource que les acteurs tirent de certaines formes de structures sociales et utilisent pour servir leurs intérêts ; elle est créée par les changements dans les relations entre acteurs.* »

Bien que la tontine offre de nombreux avantages, elle comporte également des défis. Le principal obstacle est le risque d'insolvabilité des membres, pouvant affecter la viabilité de la tontine et la confiance dans le groupe. De plus, le manque de protection juridique des tontines expose les femmes à des pertes potentielles sans recours formel.

Les fonds collectés par les tontines peuvent parfois être insuffisants pour répondre aux besoins financiers croissants des femmes, notamment pour de grands investissements.

Toutefois, elles présentent des limites pour l'économie surtout celle des pays en développement. Les tontines ne permettent pas une « allocation optimale » des ressources et l'efficacité de la politique monétaire pourrait diminuer à cause des tontines. En termes de politique monétaire nationale. Les taxes ne sont pas prélevées. Aussi, leur gestion poserait un problème

puisqu’étant basée uniquement sur des rapports de confiance. Les tontines ne peuvent pas injecter de l’argent dans l’économie nationale.

Le plus grand problème aussi est n’analphabétisme des membres. Il rend les ces femmes toujours dans une situation d’assistées. Selon l’UNESCO, « l’analphabète est défini comme une « *personne incapable de lire et écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne* » (A. Pinard 1989, p 78). Cependant ces femmes ont pu développer leur compétence. Ainsi, les femmes analphabètes peuvent agir en misant sur leurs compétences acquises au sein de leur milieu social. Selon Allan B. I. Bernard (1999, 146), « *les facteurs liés à l’analphabétisme n’influencent pas de manière significative l’accomplissement de la tâche*. C’est pourquoi, selon D. Gentil « *Un accent essentiel doit être mis sur les problèmes de gestion, une alphabétisation fonctionnelle liée à la gestion [...] , la lecture des mots clés utilisés dans la vie des groupements villageois* » (cité par Belloncle et al ; 1982 :6).

Comme le signal d’une part, N. Kone (Ministre Malien de l’agriculture) lors de la conférence du club du sahel, tenue à Koweït en novembre 1980 :« *L’alphabétisation constitue en effet une condition indispensable pour que le paysan sahélien puisse aussi avoir accès au rang du partenaire égal dans les projets qui sont aujourd’hui conçus et réalisés en son nom* » (Belloncle et al op. cit.).

Conclusion

Dans des nombreux pays Africains, la tontine se révèle être l’élément le plus important de l’épargne populaire.

La tontine se révèle être une stratégie d’autonomisation puissante pour les femmes rurales, offrant bien plus que de simples avantages financiers. En facilitant l’accès à des ressources monétaires souvent inaccessibles dans les systèmes bancaires formels, la tontine contribue à leur indépendance économique, les aide à investir dans des activités génératrices de revenus et renforce leur rôle dans la prise de décisions au sein des ménages. Elles investissent aussi dans les activités productives ; leurs activités s’orientent vers la production matérielle. Ils tendent vers la représentation du modèle de l’historicité par abandon progressif des « *garants métasociaux* » pour utiliser les termes de A. Touraine.

Au-delà de l’aspect financier, elle constitue un espace de solidarité et d’entraide où les femmes peuvent échanger des connaissances, développer des compétences et s’appuyer mutuellement face aux difficultés. Ces effets positifs, qui se répercutent sur le bien-être des ménages et des communautés, montrent que la tontine est un levier de développement local. Toutefois, pour pérenniser son impact et limiter ses risques, il est essentiel de la soutenir par des initiatives complémentaires, telles que la formation en gestion et la

sensibilisation aux droits financiers, afin de renforcer la sécurité et la durabilité des fonds collectifs.

Il faut donc savoir comment l'utiliser, la moderniser et l'orienter non seulement vers la couverture des besoins sociaux mais également vers la création de grandes activités économiques. Le milieu rural est capable de mobiliser des ressources pour assurer le financement des activités économiques.

Références bibliographiques

- ABOTCHI Komivi, 2011, *L'analyse de l'approche de l'Agence d'Appui aux Initiatives de Base de la région des Plateaux (AGAIB/Plateau) : cas de la préfecture de Haho*, mémoire de Maîtrise en sociologie, Université de Lomé.
- ABOTCHI Komivi, 2020, « Les facteurs explicatifs de l'échec des initiatives communautaires de santé : le cas de l'association des mutualistes de santé de Kodjoviakopé (AMUSANKO) à Lomé Togo », in *Etudes Togolaises, Revue Togolaise des Sciences*, vol.14, n°2 juillet-décembre 2020, pp. 50-60.
- Adebayo Akanmu Gafari, 1994, « Money, Credit, and Banking in Precolonial Africa. The Yoruba Experience, *Anthropos*. **89** (4/6), 379–400.
- Allan B. I. Bernard, 1999, *L'alphanétisation et la pensée : contexte et effets cognitifs de l'alphanétisme*, Hambourg, Institut de l'Unesco pour l'éducation.
- AMOUZOU Essé, 2008, *Pauvreté, Chômage et Emigration des Jeune Africains*, Paris, L'Harmattan.
- ASSOGBA Yao, 2007, *La raison démasquée : sociologie de l'acteur et recherche sociale en Afrique*, Québec, Presse de l'Université de Laval.
- ASSOGBA Yao, 2004, *La sociologie est-elle une science ? Entretien avec Raymond Boudon et systématisation de la démarche d'application en sociologie*, Québec, Presse de l'Université de Laval.
- ASSOGBA Yao, 1999, *La sociologie de Raymond Boudon : essai de synthèse et application de l'individualisme méthodologique*, Québec, Presse de l'Université de Laval.
- BAKER Wayne, 1990, "Market Networks and Corporate Behavior" dans *American Journal of Sociology*, vol. 96, no. 3, pages 589-625.
- Banque Mondiale, 2022, Investir dans les pauvres et les vulnérables pour une prospérité inclusive une évaluation de la pauvreté et de la situation du genre au togo.

- BELLONCLE Guy et all, 1982, *Alphabétisation et gestion des groupements villageois en Afrique Sahélienne*, Paris, Karthala.
- BIT, 3-14 juillet 1989, *Compte rendu d'un atelier régional des formateurs pour le développement participatif*, Bobo-Dioulasso, Burkina-Fasso.
- BOURDIEU Pierre, 1980, « Le capital social. Notes provisoires », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 31, janvier, p. 2-3. Article reproduit dans ce volume. Bourdieu P., 1984, « Réponses aux économistes », *Economies et sociétés*, tome XVIII, n° 10, série PE n° 2, octobre, p. 23-32. Burt R., 1992, *Structural Holes*.
- BOURDIEU Pierre, 1986, « The Forms of Capital », dans John Richardson (ed.), *Handbook of Theory and Research for the Sociology of Education*, Greenwood Press, New York, pp. 241-258.
- BRONISLAW Malinowski, 1970, *Une théorie scientifique de la culture*, Paris, Points, , 188 p. (ISBN 978-2-02-000577-7).
- DIA Ibrahima Amadou, 2000a, Pauvreté, économie populaire urbaine et réussite sociale chez les femmes sénégaloises. *Esprit critique*, Revue internationale électronique de sociologie et des sciences sociales, Volume 2, no 9, www.espritcritique.org
- DIA Ibrahima Amadou, 2000b, Femmes sénégaloises et argent : entre sacralisation, crainte, valorisation de soi et logiques communautaires. *Esprit critique*, Revue internationale électronique de sociologie et des sciences sociales, Volume 2, no 10, www.espritcritique.or
- DJERAREOU Darombaye ,2006, « *Microfinance et renforcement des capacités des femmes au Sénégal : Rôle du microcrédit accordé par la FDEA au groupe de femmes défavorisées de HLM Montagne* », mémoire de maîtrise à l'IPDSR..
- DURKHEIM Émile ,1991, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 466 p.
- FALL, A. S., 1995 : Relation à distance des migrants et réseaux d'insertion à Dakar. Dans Antoine P. et A.B. Diop (sous la direction), *La ville à guichets fermés? Itinéraires, réseaux et insertion urbaine*, IFAN/Cheikh Anta .Diop, ORSTOM, p. 257-275.
- GASSE-HELLIO Matthieu, 2000, Les tontines dans les pays en développement, Thèse de doctorat Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.
- HANIFAN Lyda Judson, 1^{er} septembre 1916, « The Rural School Community Center », *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 67, n° 1, , p. 130–131 (ISSN 0002-7162, DOI 10.1177/000271621606700118, [lire en ligne \[archive\]](#), consulté le 4 septembre 2024).

- KANE Abdoulaye, 2000 « Les caméléons de la finance populaire au Sénégal et dans la Diaspora : dynamique des tontines et des caisses villageoises entre Thilogne, Dakar et la France », Thèse de doctorat, Faculty of social and Behavioural Sciences, université Amsterdam.
- LALLEMENT Michel, 2000, *Histoire des idées sociologiques : de Parsons aux contemporains*, Paris, Nathan.
- LELART Michel, 1991. « Les informalités financières : le phénomène tontinier » in Les pratiques.
- LELART Michel, 2006, « De la finance informelle à la microfinance », Édition des archive contemporaines, Agence universitaire de la francophonie, Paris.
- MERTON Robert King, *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, France, Plon, 1965, 514 p..
- MOYA Ismaël, 2004, « Entre démesure et tempérance. Argent et don au féminin à Dakar », in DRACH Marcel (dir.), L'argent. Croyance, mesure, et spéculation. Paris, La Découverte.
- NADOR, Frédéric Adjognon, et all., (2012), « Quelle responsabilité sociale des institutions de micro finance face aux défis du développement rural au Togo », in *Revue Togolaise des Sciences*, vol .6, n°1, Janvier-juin 2012, pp. 127-145.
- NDIONE Emmanuel Seyni, 1994, L'économie urbaine en Afrique, le don et le recours, Paris, Karthala.
- PINARD André, 1989 « Le savoir métacognitif portant sur la compréhension : comparaison entre adultes analphabètes et adultes alphabètes », dans *Revue québécoise de psychologie*, vol. 10, no 3, 1989, p. 78.
- PIRON, Florence et RINGTOUNDA Félix, 1990, *Les savoirs des femmes au Sahel : vers une revalorisation des compétences locales*, Québec, Centre Sahel..
- ROCHER Guy, 1968, *Introduction à la sociologie : 2. l'Organisation sociale*, Paris, Editions H.M.H, 358 p.
- ROSANDER Eva Evers, 2004, Profit des rapports entre genres au Mali : Vers l'équité et l'égalité entre genres au Mali, département de l'Afrique, Asdi.
- TOUSSE Djou Josiane, 2020, « Relation extraconjugales et infidélité féminine au Cameroun : fondements et pratiques d'un phénomène social en perpétuelle croissance » in *Revue Togolaise des Sciences*, vol .14, n°2, juillet-décembre 2020, pp. 100-114.

ANALYSE DE L'EFFICACITÉ DES INITIATIVES DE LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LA ZONE AGRICOLE DE BAS-MONO AU TOGO

Tchabore Nandja TCHAYE¹

Université de Lomé, Togo

nandjaivan@yahoo.fr

Gbati NAPO², Université de Lomé, Togo, napoluco@yahoo.fr

Résumé

Les changements climatiques sont aujourd’hui une réalité dont les effets se ressentent dans de nombreux secteurs de la vie. Au Togo comme dans la plupart des pays en développement, l’agriculture est le secteur le plus touché car elle est essentiellement pluviale et donc fortement dépendante des aléas climatiques. La préfecture de Bas-Mono qui se situe dans la région Maritime est une zone essentiellement agricole souvent confrontée aux effets néfastes des changements climatiques tels les inondations et les sécheresses qui remettent permanentem en cause les efforts des producteurs agricoles. Face à cette situation, de nombreuses initiatives de lutte contre les changements climatiques sont prises tant au plan international que national. Cependant, le constat fait est que les conséquences des changements climatiques deviennent de plus en plus alarmantes au fil des années. L’objectif de la recherche est d’analyser l’efficacité des initiatives de lutte contre les changements climatiques au Togo et notamment dans la zone agricole de Bas-Mono. A partir d’une revue documentaire, couplée d’une démarche qualitative (l’observation directe et les entretiens individuels semi-directifs avec des personnes ressources) et quantitative (enquête par questionnaire), il ressort que les résultats des initiatives entreprises pour lutter contre les changements climatiques au Togo, précisément dans la zone agricole de Bas-Mono sont mitigés.

Mots clés : Adaptation, changements climatiques, initiatives, pratiques culturelles, résilience.

¹ Doctorant en sociologie à l’université de Lomé, Coordonnateur du projet Readiness Togo, Direction de l’environnement, Tél: (228) 90 06 06 42/ 99 21 88 60, E-mail : nandjaivan@yahoo.fr , nandja.tchaye@environnement.gouv.tg

² Enseignant-chercheur à l’université de Lomé

ANALYSES OF THE EFFICIENCY OF EFFORTS TO FIGHT CLIMATE CHANGE IN THE BAS-MONO AGRICULTURAL ZONE

Abstract

Nowadays, climate change is a reality whose effects are felt in many sectors of life. In Togo, as well as in most of developing countries, agriculture is the most affected sector for it essentially drives from rain and consequently heavily depends on climatic hazards. The prefecture of Bas-Mono which is located in the Maritime area, is a predominant agricultural area often confronted with negative or bad effects of climate change such as floods and droughts that permanently interfere with the agricultural producers' efforts. Facing such a situation, many initiatives of fights against climate change are taken nationwide as well as at the international level. However, it is noticed that the climate change is getting more and more alarming as years go by. The objective of the research is to analyze the efficiency of the efforts to fight climate change in the Bas-Mono agricultural zone. Based on a documentary review, coupled with a qualitative approach (a direct observation and semi-directive individual talks with people of resource or with experts) and a quantitative approach (enquiries with some questionnaires), it appears that the results of the undertaken initiatives to fight climate change in Togo, precisely in the Bas-Mono agricultural area, are mixed.

Keywords : Adaptation, climate change, initiatives, cultural practices, resilience

Introduction

Les changements climatiques, dont les effets néfastes appauvrissement davantage les populations les plus vulnérables et mettent en péril les efforts de redressement économique de nombreux Etats, représentent aujourd’hui l’un des défis mondiaux auxquels l’humanité est confrontée. Selon le rapport de la 78^e session de l’Assemblée générale des Nations-Unies tenue à New-York en 2023, les pays en développement contribuent à moins de 4% aux émissions mondiales de gaz à effet de serre. Pourtant ces pays souffrent de 69% des catastrophes provoquées par les changements climatiques. P. Schwartz et D. Randall (2003) soulignent pour leur part que les changements climatiques pourraient entraîner des sécheresses catastrophiques, des famines et des émeutes dans de nombreuses régions du monde. Des études concernant de nombreuses cultures pluviales (céréales, mil, sorgho, coton,

etc.) dans différents pays de l’Afrique de l’Ouest prévoient également un impact négatif en ce qui concerne les rendements (P. Roudier et al., 2011). A cet effet, Y. Izrael (1991) souligne que l’impact des changements climatiques sur l’agriculture sera une réduction des productions allant de 10 à 30% en moyenne et des impacts négatifs sévères doivent être attendus dans les régions où l’agriculture est fortement dépendante du climat telles que les zones arides et subtropicales d’Afrique. On pourra s’attendre dans ces zones à des baisses de production allant de 30 à 70%.

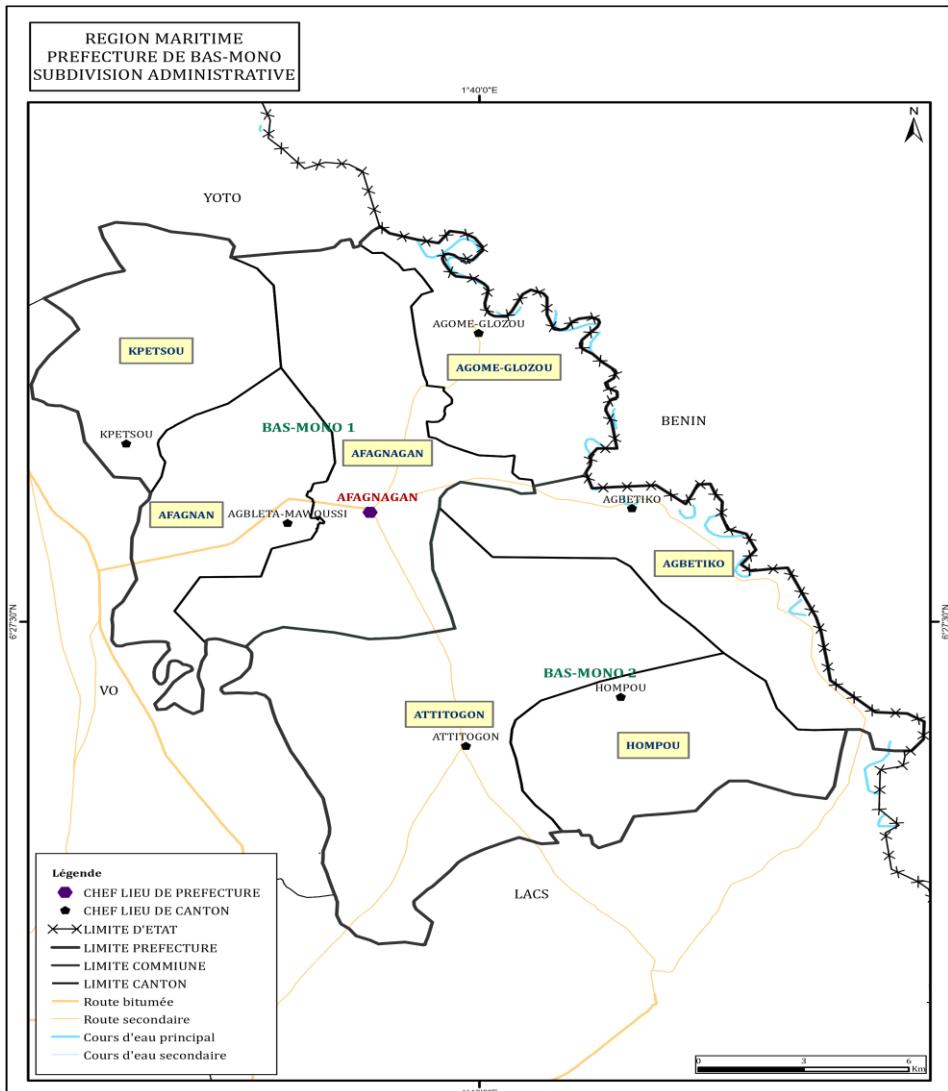
Le Togo, à l’image des autres pays de l’Afrique de l’Ouest, n’est pas épargné par les effets des changements climatiques. La région Maritime, située à l’extrême Sud du pays, connaît une grande variabilité pluviométrique. Pourtant, c’est une zone par excellence des cultures vivrières au nombre desquelles figurent en bonne place le maïs, le manioc, le riz, la tomate, la patate douce qui sont considérées comme des cultures très dépendantes de l’eau. Le secteur agricole qui se caractérise par sa fragilité et son extrême sensibilité aux aléas climatiques est donc le secteur le plus impacté par les changements climatiques. Ainsi, dans la dynamique d’une mutualisation des efforts et des initiatives en faveur de la justice climatique, le Togo a souscrit à plusieurs engagements et accords internationaux dont la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) le 8 mars 1995 et a signé puis ratifié l’Accord de Paris (AP) respectivement le 19 septembre 2016 et le 28 juin 2017. Cet Accord vise à contenir la hausse des températures bien en-dessous de 2°C tout en poursuivant les efforts pour la maintenir à 1,5°C par rapport au niveau préindustriel. Il a également pour but d’axer les flux financiers sur un développement à faible émission de gaz à effet de serre et de renforcer les capacités d’adaptation aux changements climatiques. Conformément aux engagements pris, le Togo a élaboré en 2015 et révisé en 2021 ses Contributions déterminées au niveau national (CDN) en portant ses ambitions de réduction des émissions de 31,14% (CDN.1) à 50,57% d’ici à 2030 (CDN révisée en 2021). Selon ces CDN révisées, le secteur agricole a connu une baisse des rendements comprise entre 30 et 51% pour les principales cultures vivrières au cours des dix dernières années.

La préfecture de Bas-Mono, qui se situe dans la région Maritime, est une zone essentiellement agricole souvent confrontée aux effets néfastes des changements climatiques qui remettent permanentemment en cause les efforts des producteurs agricoles. Mais le constat fait est que malgré les multiples initiatives de lutte contre les changements climatiques et les stratégies d’adaptation développées par les populations paysannes, le secteur agricole est de plus en plus impacté par les changements climatiques. Ce constat suscite l’interrogation suivante : quelle est l’efficacité des initiatives de lutte contre les changements climatiques dans les zones agricoles du Togo, notamment dans la préfecture de Bas-Mono ?

L'objectif de la recherche est d'analyser l'efficacité des initiatives de lutte contre les changements climatiques dans les zones agricoles du Togo, précisément dans la préfecture de Bas-Mono. Cette recherche part du présupposé que les résultats des initiatives entreprises au Togo, notamment dans la zone agricole de Bas-Mono pour lutter contre les changements climatiques sont mitigés. La présente recherche a été structurée en quatre (4) parties. D'abord, il importe (i) de présenter la zone de la recherche, ensuite (ii) de présenter le cadre théorique et la démarche méthodologique, (iii) de présenter les résultats et en dernière partie (iv) de discuter les résultats obtenus.

1. Présentation de la zone de la recherche

Située dans la partie méridionale Est de la région Maritime, la préfecture de Bas-Mono est limitée au Nord par la préfecture de Yoto, au Sud par la préfecture des Lacs, à l'Ouest par le Vo et à l'Est par le fleuve Mono. La figure ci-dessous présente la subdivision administrative de la préfecture de Bas-Mono.



Carte administrative de la préfecture de Bas-Mono

Source: INSEED, 2024

La préfecture de Bas-Mono est subdivisée en deux communes notamment la commune de Bas-Mono 1 qui a pour chef-lieu Afagnagan et la commune de Bas-Mono 2 dont le chef-lieu est Attitogon. Elle s'étend sur une superficie de 327 km² avec une population de 94 860 habitants dont 50 494 femmes et 44 366 hommes selon les résultats du cinquième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5, 2022). A l'image de toute la région Maritime, la préfecture de Bas-Mono jouit d'un climat subéquatorial de type guinéen caractérisé par l'alternance de deux saisons pluvieuses et de deux saisons sèches. La pédologie de la zone d'étude est constituée de quatre types de sols à savoir (i) les sols du plateau

continental terminal à la couleur rouge appelés terres de barre, (ii) les sols hydromorphes de la vallée du Mono, (iii) les sols ferrugineux tropicaux lessivés et (iv) les vertisols constitués d'argile gonflante qui, en saison sèche durcissent considérablement et présentent de nombreuses fentes de retrait (Monographie du Togo, 2009).

2. Cadre théorique de référence et approche méthodologique de la recherche

La recherche est réalisée en référence à la théorie de l'acteur stratégique de M. Crozier et E. Friedberg (1970) et à la théorie de la résilience communautaire de C. Moore (2020). Elle s'est appuyée sur les méthodologies classiques utilisées en sciences sociales à savoir l'analyse documentaire, les enquêtes quantitatives et qualitatives.

2.1. Cadre théorique de référence

La recherche est réalisée en référence à un cadre théorique : la théorie de l'acteur stratégique de M. Crozier et E. Friedberg (1970) et la théorie de la résilience communautaire de C. Moore (2020). Généralement, les individus, bien qu'appartenant à un Etat poursuivent des objectifs qui ne sont pas forcément les mêmes que ceux de cet Etat, et pour atteindre leurs buts, développent des stratégies qui leur sont propres. A cet effet, la théorie de l'acteur stratégique a été convoquée pour comprendre les différentes stratégies adoptées par les acteurs.

En effet, au lieu de partir d'un agent passif répondant de manière stéréotypée (c'est-à-dire prévisible) aux choix qu'on lui impose, l'analyse stratégique postule l'existence d'agents libres ayant leurs propres buts. M. Crozier et E. Friedberg parlent d'agents libres car les organisations, bien qu'étant des « machines à rationaliser », ont des limites. La théorie de l'acteur stratégique part donc du constat suivant : étant donné qu'on ne peut considérer que le jeu des acteurs soit déterminé par la cohérence du système dans lequel ils s'insèrent, ou par les contraintes environnementales, on doit chercher en priorité à comprendre comment se construisent les actions collectives à partir de comportements et des intérêts individuels parfois contradictoires. Selon ces auteurs, la capacité d'action de l'acteur repose sur quatre postulats à savoir (i) l'organisation est un construit contingent, il aurait pu être ou ne pas être ; (ii) l'acteur est relativement libre. Il peut jouer avec son rôle, se permettre des écarts par rapport aux règles sociales ; (iii) il y a une différence entre les objectifs de l'organisation et ceux des individus et (iv) pour parvenir à leurs fins, les acteurs font des calculs dans le cadre d'une rationalité qui est dite limitée.

La théorie de l'acteur stratégique présente dans le cadre de cette recherche un double intérêt. D'abord, elle permet de comprendre les comportements des agents de l'administration publique, censés appliquer de façon professionnelle et rigoureuse les textes juridiques relatifs à une agriculture

durable et à la protection des ressources forestières et d'autre part les attitudes et comportements des populations paysannes qui détruisent les forêts pour une agriculture extensive et pour la fabrication du charbon de bois ou du bois de chauffe et qui font souvent fi desdits textes en abattant de façon anarchique les arbres pour la satisfaction des besoins personnels. Pourtant la destruction ou la dégradation des forêts augmente les émissions de gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement climatique.

Quant à la théorie de la résilience communautaire, elle soutient que ce n'est pas la nature de l'adversité qui est la plus importante, mais la manière dont nous y faisons face. Lorsque nous faisons face à l'adversité, au malheur ou à la frustration, la résilience nous aide à rebondir, à survivre, et même à prospérer face au malheur (C. Moore, 2020). La résilience communautaire (ou résilience collective) désigne donc la capacité d'une communauté de continuer à vivre, de fonctionner, se développer et s'épanouir après un traumatisme ou une catastrophe. La théorie de la résilience communautaire permet donc de mieux comprendre comment les populations de Bas-Mono continuent à vivre, à fonctionner, à se développer et même à s'épanouir malgré l'ampleur des effets néfastes des changements climatiques sur les productions agricoles qui sont pourtant considérées comme la principale source de revenus et de subsistance de ces populations. Elle permet également de montrer que malgré les impacts des changements climatiques, les producteurs agricoles ont toujours des capacités de réagir face aux chocs climatiques et font face, dans la mesure du possible, aux incidences que ces derniers produisent.

2.2. Approche méthodologique de la recherche

Pour mieux cerner la problématique de la recherche, une approche méthodologique mixte (quantitative et qualitative) a été retenue. De ce fait, les techniques appropriées de collecte de données ont été mises à contribution. Il s'agit notamment de :

2.2.1. L'analyse documentaire

Dans le cadre de ce travail, les données secondaires ont été exploitées dans le but de faire la synthèse des connaissances sur le cadre naturel notamment le milieu physique et l'environnement biologique de la zone de la recherche. L'exploitation de ces données a également permis de mieux comprendre les dynamiques socioéconomiques et les postures culturelles des communautés. A cet effet, plusieurs documents ont été consultés à divers endroits (ministères chargés de l'environnement et de l'agriculture) et ont permis d'une part de faire l'analyse des politiques, stratégies, plans, programmes et projets de lutte contre les changements climatiques et d'autre part d'examiner la prise en compte des effets des changements climatiques dans la mise en œuvre de ces documents de politiques. Aussi, grâce aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), certaines données entrant dans le champ de la recherche ont été recueillies sur Internet.

2.2.2. L'observation directe

D'après P. N'da (2015), l'observation directe est une technique d'investigation et de collecte de données qui se fait de visu, c'est-à-dire le chercheur est présent sur le terrain, perçoit, mémorise et note. C'est une méthode qui consiste à capter les comportements au moment où ils se produisent. L'observation directe peut se faire de l'extérieur (observation non participante où l'enquêteur observe discrètement ses cibles en se faisant oublier) ou de l'intérieur (observation participante où l'observateur participe à la vie du groupe qu'il étudie). Dans le cadre de cette recherche, l'option a porté sur l'observation non participante. Ainsi, les populations paysannes, les agents administratifs, les autorités locales ont été observés dans leurs interactions. Cette technique a également permis d'observer l'efficacité sur le terrain des mesures de lutte contre les changements climatiques ainsi que les stratégies d'adaptation des populations paysannes face aux effets néfastes de ce phénomène planétaire.

2.2.3. Les entretiens individuels semi-directifs et de groupes

Les entretiens individuels semi-directifs se sont déroulés dans les mois de juillet et août 2024 et ont été effectués auprès des personnes ressources telles que la directrice de l'environnement, le directeur de l'aménagement, de l'équipement et de la mécanisation agricole (DAEMA), qui ont pour entre autre missions la proposition et la mise en œuvre des politiques, stratégies, plans, programmes et projets en matière de protection de l'environnement et de lutte contre les changements climatiques. Les entretiens individuels semi-directifs ont également eu lieu avec les directeurs préfectoraux de l'environnement et de l'agriculture de la préfecture de Bas-Mono, les autorités locales (mairie, chefferie traditionnelle), et les présidents des comités villageois de développement (CVD) des cantons qui ont pour entre autres missions de veiller sur le terrain à l'application effective des dispositions prises en matière de lutte contre les changements climatiques et de la protection des ressources naturelles. Les entretiens avec les producteurs agricoles se sont déroulés dans de petits groupes.

2.2.4. L'enquête par questionnaire

L'enquête par questionnaire s'est déroulée du 13 au 29 juin 2024 et a couvert les sept cantons de la préfecture de Bas-Mono (Afagnagan, Afagnan-Gbléta, Agomé-Glozou, Agbétiko, Attitogon, Hompou et Kpetsou). L'échantillon a été prélevé dans un premier temps à partir de la méthode raisonnée pour identifier les localités et les groupes de populations au sein desquels les individus à enquêter devraient être extraits. Dans un deuxième temps, il a été procédé au choix des enquêtés à l'intérieur de chaque localité et de chaque groupe social suivant le critère sexe.

L'enquête de terrain est réalisée sur la base d'un sondage probabiliste. Cette approche offre la possibilité d'avoir des résultats représentatifs au niveau de chaque localité, permettant ainsi d'avoir tous les indicateurs de précision d'une enquête probabiliste (erreur de sondage, coefficient de variation, intervalle de confiance, etc.). Les cibles de cette enquête sont les populations des deux communes de la préfecture de Bas-Mono (Commune de Bas-Mono1 et commune de Bas-Mono2).

En se basant sur le principe des grands nombres en statistiques, la taille de l'échantillon (n) est déterminée suivant la formule ci-après de D. Schwartz (1969) :

$$n = \frac{t^2 * p(1-p) * N}{t^2 * p(1-p) + (N-1) * i^2} * (1+i)$$

p = précision ($p = 0,5$)

i = marge d'erreur fixée ($i = 0,05$)

t = degré de certitude lorsque $\alpha = 0,95$, $t = 1,96$

N = taille de la population cible

n = échantillon

Ainsi, en appliquant la formule, on obtient la taille de l'échantillon

$$n = \frac{1,96^2 * 0,5 * 0,5 * 94860}{1,96^2 * 0,5 * 0,5 + (94860-1) * 0,05^2} * (1+0,05)$$

$n = 401$

Le tableau 1 présente la répartition de la population par sexe, par commune, par canton et le nombre de personnes interrogées dans chaque canton.

Tableau 1 : Répartition de la population par sexe, commune, canton et échantillon

Communes/Cantons	Sexe		Ensemble	Echantillon
	Masculin	Féminin		
Commune de Bas-Mono 1	25 973	29 409	55 382	233
Afagnagan	9 127	10 351	19 478	82
Afagnan	7 427	8 502	15 929	67
Agome-Glozou	3 475	3 779	7 254	30
Kpetsou	5 944	6 777	12 721	54
Commune de Bas-Mono 2	18 393	21 085	39 478	168
Attitogon	14 516	16 772	31 288	133
Agbetiko	1 919	2 168	4 087	17
Hompou	1 958	2 145	4 103	18
Total préfecture de Bas-Mono	44 366	50 494	94 860	401

Source : auteurs de l'article

Au total, 401 personnes ont été enquêtées dans les 7 cantons que compte la préfecture. Sur les 401 personnes, 233 sont issues des cantons d'Afagnagan, Afagnan, Agome-Glozou et Kpetsou (commune de Bas-Mono1) et les 168 personnes restantes sont interviewées dans les cantons d'Attitogon, d'Agbetiko et de Hompou (Commune de Bas-Mono2).

2.2.5. Le traitement des données

Les données collectées à travers l'analyse documentaire, l'observation directe, l'enquête par questionnaire et les entretiens auprès des personnes ressources ont été analysées en fonction des grandes thématiques de la recherche. Les données quantitatives ont été dépouillées et analysées avec les outils appropriés (Excel et SPSS) en vue de produire des informations statistiques conduisant à la présentation des tableaux et des graphiques. Quant aux données qualitatives, elles ont subi une analyse de contenu des entretiens (individuels et de groupes) et les données recueillies ont été présentées au niveau des résultats sous la forme des verbatim. Ce qui a permis de ressortir les politiques, stratégies, plans et programmes de lutte contre les changements climatiques d'une part et d'autres parts les perceptions, les attitudes et pratiques ainsi que les initiatives d'adaptation et de résilience des producteurs agricoles de la préfecture de Bas-Mono face aux effets des changements climatiques.

3. Résultats de la recherche

La préfecture de Bas-Mono à l'image de nombreuses préfectures du Togo est une zone fortement exposée aux effets des changements climatiques dont les manifestations sont multiformes. Face à cette situation qui impacte considérablement les productions agricoles, le Togo a souscrit à plusieurs engagements et accords internationaux. Au plan national de nombreuses initiatives ont été également prises aussi bien par le gouvernement que par les populations locales.

3.1 Initiatives en faveur de la lutte contre les changements climatiques

En réponse aux effets néfastes des changements climatiques, de nombreuses initiatives ont été prises tant au plan international que national.

3.1.1 Engagements internationaux du Togo en matière de lutte contre les changements climatiques

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un cadre stratégique de lutte contre les changements climatiques, le Togo a adhéré à plusieurs instruments juridiques au niveau international au nombre desquels on peut citer :

- ✓ **la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques**

Entrée en vigueur le 21 mars 1994, la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) vise la

réduction des émissions de gaz à effet de serre. La CCNUCC est la première tentative, dans le cadre de l'ONU, de mieux cerner ce qu'est le changement climatique et comment y remédier.

✓ le Protocole de Kyoto

Adopté à Kyoto (Japon) en décembre 1997 et ratifié par le Togo le 02 juillet 2004, le protocole de Kyoto met en place un mécanisme pour un développement « propre » dont l'objectif est d'aider les pays en développement à parvenir à un développement durable ainsi qu'à contribuer aux objectifs de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques.

✓ l'Accord de Paris

L'Accord de Paris est un traité international juridiquement contraignant sur les changements climatiques. Il a été adopté par 196 Parties dont le Togo lors de la COP 21 à Paris le 12 décembre 2015 et est entré en vigueur le 4 novembre 2016. L'objectif de cet accord, ratifié par le Togo le 28 juin 2017 est de maintenir l'augmentation de la température mondiale nettement en dessous de 2° Celsius. En outre, l'Accord de Paris vise à accroître la capacité des pays à faire face aux impacts des changements climatiques et à rendre les flux financiers compatibles avec un faible niveau d'émissions de gaz à effet de serre.

✓ Autres accords pertinents

Le Togo a également signé et ratifié d'autres Conventions qui contribuent à opérationnaliser les Conventions sur les changements climatiques. Il s'agit entre autres de :

- la Convention relative à la conservation de la faune et de la flore à l'état naturel
- la Convention Africaine sur la conservation de la nature et des ressources naturelles
- la Convention de RAMSAR sur les zones humides d'importance internationale
- la Convention sur le Commerce International des Espèces de Faune et de Flore sauvages menacées d'extinction (CITES)
- l'Accord International sur les Bois Tropicaux
- la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone
- la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique
- la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
- la Convention de Stockholm sur les Polluants Organiques Persistants

3.1.2 Initiatives nationales de lutte contre les changements climatiques

Au plan national, de nombreuses initiatives pour une lutte efficace contre les changements climatiques ont été entreprises sur le plan juridique, institutionnel et au niveau des populations locales.

3.1.2.1 Cadre juridique national en lien avec les changements climatiques

Le Togo a internalisé les dispositions de nombreux instruments juridiques internationaux. Au nombre des documents entrant dans l'arsenal juridique national, on peut citer :

✓ **la Constitution de la V^{ème} République du 06 mai 2024**

La protection de l'environnement est prise en compte par la Constitution du 06 mai 2024 dans la déclaration solennelle des droits et devoirs fondamentaux des personnes et des citoyens, notamment en son article 17 en ces termes : « L'Etat reconnaît à chaque citoyen le droit à la protection de la santé et le droit de jouir d'un environnement sain. Il œuvre à le promouvoir. Les pouvoirs publics veillent à l'utilisation rationnelle de toutes les ressources naturelles afin de protéger et d'améliorer la qualité de vie et de défendre l'environnement ».

La constitution de la V^{ème} République sert donc de cadre propice aux actions favorables à la protection de l'environnement et à la lutte contre les changements climatiques.

✓ **la loi du 20 mars 2025 portant lutte contre les changements climatiques**

Cette loi vise à doter le Togo d'un cadre juridique et institutionnel favorisant un développement résilient aux changements climatiques et à faibles émissions de carbone. A cet effet, elle prévoit des outils et mécanismes d'adaptation et d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre ainsi que des mesures pour la valorisation des services écosystémiques et du capital naturel. Elle met également l'accent sur le renforcement des politiques de protection de l'environnement, la promotion des énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique.

✓ **la loi n°2008-005 du 30 mai 2008 portant loi-cadre sur l'environnement**

Conformément à son article premier, la loi-cadre sur l'environnement fixe le cadre juridique général de gestion de l'environnement au Togo. A cet effet, elle vise à préserver et gérer durablement l'environnement, garantir à tous les citoyens un cadre de vie écologiquement sain et équilibré, créer les conditions d'une gestion rationnelle et durable des ressources naturelles pour les générations présentes et futures, lutter contre toutes sortes de pollutions et nuisances et améliorer durablement les conditions de vie des populations dans le respect de l'équilibre avec le milieu ambiant.

✓ **la loi n°2008-009 du 19 juin 2008 portant code forestier**

L'objectif du code forestier est de définir et d'harmoniser les règles de gestion des ressources forestières aux fins d'un équilibre des écosystèmes et de pérennité du patrimoine forestier. L'article 3 du code forestier dispose que les ressources forestières constituent un bien d'intérêt national et doivent, par conséquent, faire l'objet d'un régime de protection qui assure leur gestion durable.

✓ **la loi n°2022-023 du 27 décembre 2022 d'orientation des transports**

Cette loi définit les dispositions régissant les différents modes de transport notamment routier, ferroviaire, aérien, maritime et fluvial. Elle garantit la compétitivité du secteur des transports ainsi que la sécurité et la sûreté des usagers. Elle crée également les conditions écologiques en vue de mieux protéger l'environnement et prévoit des mesures particulières en faveur des personnes à mobilité réduite et des catégories sociales défavorisées.

✓ **la loi N°2018- 010 du 08 août 2018 relative à la promotion de la production de l'électricité à base des sources d'énergies renouvelables au Togo.**

Cette loi fixe le cadre juridique général de réalisation des projets de production d'énergie électrique à base des sources d'énergies renouvelables, soit pour l'autoconsommation, soit pour la commercialisation (article 1^{er}).

✓ **la feuille de route gouvernementale 2020-2025**

Sur le plan climatique, l'orientation de la feuille de route gouvernementale 2020-2025 est de mettre le développement durable et l'anticipation des crises futures au cœur des priorités du pays. Le focus sur les aspects climatiques est fait spécifiquement sur le Projet 35 (Réponse aux risques climatiques majeurs) et le Projet 36 (Programme de mobilité verte).

✓ **la politique forestière du Togo 2021-2030**

Selon les résultats du premier inventaire forestier national de 2015-2016, la couverture forestière du Togo était de 24,24%. A travers la politique forestière, le gouvernement entend restaurer 1,4 million d'hectares de paysages forestiers dégradés et de planter 1 milliard d'arbres d'ici à 2030. À l'horizon 2030, la couverture forestière du Togo devrait donc être de 26%.

✓ **le décret n°2015-125/PR du 24 décembre 2015 portant attributions, organisation et fonctionnement de la haute autorité de la qualité et de l'environnement (HAUQE) et des structures techniques de la qualité.**

A travers les dispositions de ce décret, la Haute Autorité de la Qualité et de l'Environnement (HAUQE) a pour entre autres missions de veiller à la mise en œuvre des dispositions qui concourent à la qualité de l'environnement au Togo.

✓ **le décret n°2017-040/PR du 23 mars 2017 fixant la procédure des études d'impact environnemental et social**

Ce décret précise la procédure, la méthodologie et le contenu des études d'impact environnemental et social (EIES) en application de l'article 39 de la loi n°2008-005 du 30 mai 2008 portant loi-cadre sur l'environnement. Conformément à son article 3, les projets à caractère public ou privé susceptibles de porter atteinte à l'environnement doivent faire l'objet d'une EIES.

✓ **le décret 2023-034 du 15 mars 2023 relatif aux mécanismes de carbone**

Le décret 2023-034 du 15 mars 2023 relatif aux mécanismes de carbone vise à valoriser les activités qui concourent à la réduction des émissions ou de stockage de carbone sur le territoire national.

3.1.2.2. le cadre institutionnel de gestion des changements climatiques

Les changements climatiques étant transversaux, ils impliquent plusieurs structures. Toutefois, leur gestion est coordonnée par le ministère de l'environnement et des ressources forestières.

✓ **le gouvernement**

Le gouvernement est au cœur du dispositif institutionnel de gestion des changements climatiques dans la mesure où il fixe la vision et les ambitions à réaliser ainsi que les orientations nécessaires pour l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre de la politique en matière de lutte contre les changements climatiques. Il adopte également les projets de textes législatifs relatifs à la lutte contre les changements climatiques.

✓ **le ministère de l'environnement et des ressources forestières (MERF)**

Le MERF est la pièce maîtresse de l'action gouvernementale en matière de gestion des changements climatiques. Il a pour entre autres missions l'élaboration et la mise en œuvre de la politique forestière du pays.

✓ **le ministère chargé de l'économie et des finances**

Il contribue à la mobilisation des ressources financières aussi bien de l'Etat que des partenaires techniques et financiers dans le cadre de la mise en œuvre des projets et programmes en matière de lutte contre les changements climatiques.

✓ **le ministère chargé de la planification**

Il joue un rôle important dans le processus d'élaboration des politiques publiques et de la planification des projets d'investissement publics, dans l'aménagement du territoire et particulièrement dans la prise en compte des domaines forestiers dans les schémas directeurs d'aménagement du territoire.

✓ **le ministère chargé de l'agriculture**

Il met en œuvre la politique du gouvernement en matière agricole. Il est impliqué dans la gestion durable des terres et des forêts, notamment dans la promotion des bonnes pratiques agricoles, les revendications foncières des populations locales pour les cultures, dans la gestion du pâturage et dans l'utilisation rationnelle des intrants et pesticides agricoles.

✓ **le ministère chargé des mines et de l'énergie**

Il veille à la prise en compte de la gestion durable des terres et des forets dans le cadre des exploitations minières et est chargé de la promotion des énergies renouvelables.

✓ **le ministère chargé de la recherche**

Il contribue à la définition des itinéraires techniques des espèces forestières et à la promotion des essences forestières peu connues. Il contribue également à la mise en place des pratiques innovantes de lutte contre les changements climatiques.

✓ **les partenaires techniques et financiers (PTF)**

Ils contribuent à la lutte contre les changements climatiques à travers des appuis techniques et financiers.

En dehors de ces structures clés, les autres institutions impliquées dans la lutte contre les changements climatiques sont entre autres le ministère chargé de l'action sociale et de la promotion de la femme, le ministère chargé de l'éducation, le ministère chargé des travaux publics, le ministère chargé de la communication et des médias, les structures décentralisées et communautaires.

3.1.2.3. Analyse du cadre juridique et institutionnel de gestion des changements climatiques

L'analyse du cadre juridique international révèle que malgré la ratification de la plupart de textes à caractère international, il manque au niveau national la prise des mesures appropriées pour leur incorporation dans la législation nationale. Au plan national, l'analyse du cadre juridique de gestion des changements climatiques révèle des lacunes qui portent essentiellement sur l'insuffisance des textes d'application des lois qui régissent la protection de l'environnement, notamment le code forestier et la loi-cadre sur l'environnement.

En ce qui concerne le cadre institutionnel, on relève la faible capacité des institutions et acteurs nationaux de lutte contre les changements climatiques, la faible synergie et une insuffisante collaboration entre les institutions impliquées dans la lutte contre les changements climatiques. La loi portant lutte contre les changements climatiques adoptée le 20 mars 2025 devrait permettre d'améliorer la gouvernance climatique au Togo.

Aussi, certaines institutions comme la Commission nationale de développement durable (CNDD) et le Comité national de lutte contre les changements (CNCC) ne sont pas opérationnelles.

3.1.2.4 Initiatives des populations paysannes face aux effets des changements climatiques

En réponse aux effets néfastes des changements climatiques qui contribuent à la baisse des productions agricoles, les populations paysannes multiplient des stratégies d'adaptation et de résilience par le recours aux pratiques culturelles résilientes aux aléas climatiques. Le tableau 2 ci-après renseigne davantage sur les principales pratiques culturelles résilientes aux changements climatiques dans la zone agricole de Bas-Mono.

Tableau 2 : Répartition des enquêtés suivant leurs connaissances des pratiques culturelles résilientes aux aléas climatiques auxquelles font recours les populations paysannes de Bas-Mono.

Pratiques culturelles résilientes aux aléas climatiques	Effectif	Pourcentage
Adoption des cultures à cycle court résilientes aux changements climatiques	374	94,9
Ajustement du calendrier agricole (modification des dates de semis)	355	90,1
Diversification des activités génératrices de revenus	371	94,2
Prise en compte progressive des prévisions météorologiques	382	97,0
Intensification de l'association des cultures	387	98,2
Promotion des cultures de contre saison	361	91,6
Intensification de l'utilisation d'engrais chimique et des insecticides	388	98,5
Autres	1	0,3
TOTAL	-	-

Source : Enquêtes de terrain, juin 2024

Suivant les résultats des enquêtes de terrain, les principales pratiques culturelles résilientes aux effets des changements climatiques dans la préfecture de Bas-Mono sont l'adoption des cultures à cycle court et résilientes aux changements climatiques, l'ajustement du calendrier agricole, la prise en compte progressive des prévisions météorologiques, la promotion des cultures de contre saison et l'intensification de l'association des cultures.

❖ L'adoption des cultures à cycle court et résilientes aux changements climatiques

L'une des stratégies utilisées par les populations agricoles de Bas-Mono pour faire face aux aléas climatiques est l'adoption des cultures à cycle court résilientes aux changements climatiques. C'est une pratique culturelle qui

suppose l'abandon des semences à cycle long au profit de nouvelles semences à cycle plus court. Dans cette dynamique, le maïs à cycle végétatif long de quatre mois est pratiquement abandonné au profit du maïs à cycle court de 2 à 3 mois maximum. Cette stratégie est pratiquée par 94,9% des personnes interrogées qui déclarent que lorsque ces nouvelles variétés de semences sont mises en terre à temps, elles arrivent à maturité avant la fin des périodes de pluies.

❖ **l'ajustement du calendrier agricole**

De nos jours, l'ajustement du calendrier agricole s'impose de plus en plus comme l'une des stratégies d'adaptation des populations paysannes face aux perturbations pluviométriques. Les enquêtés ont révélé à 90,1% la modification des dates de semis qui sont désormais arrimées à l'installation des pluies. Les semis sont de plus en plus retardés en raison de l'installation tardive des pluies selon 97% des personnes interrogées. A cet effet, un producteur déclare :

« Dans le passé, les périodes de semis et de récoltes étaient bien connues de tous et les récoltes étaient abondantes. Mais aujourd'hui, on ne sait plus vraiment quand installer les cultures car la pluie peut bien commencer et s'arrêter quelques semaines après pour une longue période. Si nous retardons aussi les périodes de semis, la saison pluvieuse prend précocement fin alors que les cultures ne sont pas encore arrivées à maturité. Nous ne maîtrisons vraiment plus les dates exactes de semis et de récoltes ».

❖ **la prise en compte progressive des prévisions météorologiques**

Les populations agricoles accordent de plus en plus une attention croissante aux prévisions météorologiques. Les canaux d'information les plus utilisés sont les bulletins de prévision météorologique, la radio, la télévision, le téléphone portable, la communication de bouche à oreille, etc. Cette stratégie est citée par 97% des personnes interrogées qui déclarent que de nos jours, les prévisions météorologiques comportent de moins en moins d'erreurs. Ce qui a pour conséquence l'accroissement de la confiance et un recours progressif aux prévisions météorologiques dans les planifications agricoles. A cet effet, un producteur agricole déclarait :

« Au commencement, nous accordions peu d'importance aux prévisions météorologiques car elles étaient très erronées. Mais aujourd'hui, on constate une grande amélioration. Les prévisions faites sont de plus en plus confirmées et nous en tenons compte dans les planifications agricoles grâce à l'appui des conseillers agricoles. Nous en tenons également compte dans les autres activités importantes comme les cérémonies de mariage, les grandes funérailles, la célébration des fêtes traditionnelles, etc. ».

❖ **la promotion des cultures de contre saison**

La culture de contre saison fait appel à la production des végétaux en dehors de la saison normale. Dans un contexte de dégradation continue des sols, de changements climatiques et de perturbation pluviométrique, le recours aux terres fertiles humides, notamment les berges des cours d'eau et

des retenues d'eau, les alentours des puits et des forages, etc., reste une stratégie d'adaptation des producteurs agricoles. Les enquêtes menées auprès des populations agricoles de Bas-Mono montrent à 91,6% que ces dernières exploitent doublement les terres contiguës aux points d'eaux au cours d'une même année. Il s'agit d'une agriculture pluviale et d'une agriculture de contre saison.

❖ l'intensification de l'association des cultures

L'association des cultures consiste à produire deux ou trois cultures simultanément sur une même parcelle. Cette pratique culturale représente l'une des stratégies d'adaptation de l'agriculture face aux effets des changements climatiques les plus utilisées selon 98,2% des enquêtés. Les photos 1 et 2 présentent des cultures associées sur une même parcelle.

Photo 1 : Champ de maïs et de manioc (canton d'Attitogon)



Source : auteurs de l'article, 2024

Photo 2: Champ de maïs, de manioc (Canton d'Afagnan Gbleta)



Source : auteurs de l'article, 2024

L'association des cultures est une technique culturale très répandue dans le Bas-Mono car elle permet de gagner du temps, de l'énergie et de contrer un tant soit peu les effets des changements climatiques comme le raccourcissement des saisons de pluies.

3.2 Perception des populations de Bas-Mono de l'efficacité des initiatives locales de lutte contre les changements climatiques

L'efficacité des initiatives entreprises par les populations paysannes de Bas-Mono face aux effets des changements climatiques est diversement appréciée par les populations enquêtées.

Tableau 3 : Répartition des enquêtés suivant leurs appréciations des initiatives locales de lutte contre les changements climatiques.

Appréciations des populations locales des initiatives de lutte contre les changements climatiques	Effectif	Pourcentage
Très efficace	13	3,3
Efficace	262	66,7
Moins efficace	104	26,4
Ne sait pas	22	5,6
TOTAL	401	100,0

Source : Enquêtes de terrain, juin 2024

Les résultats des travaux de terrain montrent que les initiatives entreprises par les producteurs agricoles de Bas-Mono pour faire face aux effets néfastes des changements climatiques sont diversement appréciées par les populations. Même si 66,7% des enquêtés reconnaissent l'efficacité de ces initiatives sous prétexte qu'elles permettent d'avoir des récoltes acceptables et donc d'éviter la famine, une proportion importante des enquêtés (26,4%) trouvent ces initiatives moins efficaces dans la mesure où elles ne permettent pas de contrer de façon significative les effets des changements climatiques sur les productions agricoles.

4. Discussion des résultats

Les changements climatiques représentent une sérieuse menace qui impacte de nombreux secteurs de la vie. Au nombre de ces secteurs, l'agriculture est le plus touché en Afrique où les productions agricoles dépendent fortement des aléas climatiques. P. Oram (1989) et J. W. Hansen (2002) affirment à juste titre que dans les pays en développement, l'agriculture est l'activité humaine qui dépend le plus des variations climatiques.

Dans les zones agricoles du Togo et particulièrement dans la préfecture de Bas-Mono, l'agriculture, essentiellement pluviale est constamment impactée par les effets des changements climatiques. Face à cette situation, le gouvernement a inscrit les changements climatiques au cœur des priorités nationales. Cet engagement s'est traduit entre autres par la mise en place d'un cadre politique, juridique et institutionnel favorable. De nombreuses initiatives ont été également prises par les populations locales. Les travaux de la présente recherche montrent cependant que sur le terrain, les résultats de ces initiatives de lutte contre les effets néfastes des changements climatiques sont mitigés. Les mesures prises par le gouvernement pour protéger l'environnement et lutter contre les changements climatiques à

travers la lutte contre la déforestation et la dégradation des terres ne connaissent pas un grand succès sur le terrain. Les défaillances constatées au niveau des textes, du cadre institutionnel et des acteurs sur le terrain constituent des contraintes à l'atteinte des objectifs fixés par l'Etat.

Les défaillances ou écarts de comportements constatés trouvent leur explication dans la théorie de l'acteur stratégique de M. Crozier et E. Friedberg (1970) qui soutiennent que les acteurs s'écartent souvent de manière significative du rôle qu'ils doivent jouer et poursuivent des objectifs qui ne sont pas forcément les mêmes que ceux des organisations qui les emploient.

Les travaux de la recherche montrent également que les producteurs de la zone agricole de Bas-Mono sont permanemment menacés par les effets des changements climatiques comme les sécheresses et les inondations. En outre, les retards des pluies ou l'installation précoce des pluies perturbent les calendriers agricoles de ces producteurs. J. Giri (1983) est parvenu aux mêmes résultats lorsqu'il souligne que dans le Sahel, l'agriculture est particulièrement vulnérable aux variations pluviométriques car il suffit que les pluies soient un peu moins abondantes que d'ordinaire ou que la saison pluvieuse soit écourtée pour que les récoltes soient fortement compromises. Pour S. Kate (2016) les agriculteurs sont aujourd'hui désorientés et ne maîtrisent plus les dates exactes de semis et de récolte.

Cependant, les populations paysannes n'abdiquent pas face aux effets des changements climatiques. Bien au contraire, elles multiplient de nombreuses initiatives d'adaptation et de résilience. Au nombre de ces initiatives, on peut citer l'adoption des cultures à cycle court et résilientes aux changements climatiques, l'intensification de l'association des cultures, la prise en compte progressive des prévisions météorologiques, l'ajustement du calendrier agricole et la promotion des cultures de contre saison. Ces résultats sont similaires à ceux obtenus par A. B. Cissé et K. Diop (2022) qui soulignent qu'à Louga (Sénégal), les stratégies d'adaptation des populations paysannes face aux changements climatiques vont de l'adoption des variétés améliorées à la diversification des activités en passant par la pratique des cultures mixtes sur la même parcelle, le recours aux engrains et la prise en compte progressive des prévisions météorologiques.

Cette résilience développée par les populations paysannes s'inscrit dans la théorie de la résilience communautaire de C. Moore (2020) qui affirme que ce n'est pas la nature de l'adversité qui est la plus importante, mais la manière dont nous y faisons face. Lorsque nous faisons face à l'adversité, au malheur ou à la frustration, la résilience nous aide à rebondir. La résilience communautaire (ou résilience collective) est donc la capacité d'une communauté de continuer à vivre, fonctionner, se développer et même s'épanouir après un traumatisme ou une catastrophe.

Conclusion

Les changements climatiques représentent une menace croissante pour le développement socio-économique de nombreux Etats. En réponse à ce défi climatique, le Togo a adhéré à plusieurs instruments juridiques au niveau international à savoir entre autres la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), le protocole de Kyoto et l'Accord de Paris. Au plan national, des initiatives ont été prises par le gouvernement à travers la mise en place d'un cadre politique, juridique et institutionnel conséquent de gestion de l'environnement et des changements climatiques. Au niveau local, les populations ont également entrepris des initiatives pour faire face aux effets néfastes des changements climatiques.

Cependant, l'analyse de l'efficacité des initiatives de lutte contre les changements climatiques au Togo et précisément dans la zone agricole de Bas-Mono montre que sur le terrain, les résultats de ces initiatives restent mitigés. Malgré le fait que la protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques soient hissées au rang des priorités nationales, notamment dans la Feuille de route gouvernementale 2020-2025, les effets néfastes des changements climatiques sur les productions agricoles sont de plus en plus préoccupants. L'analyse du cadre juridique révèle des lacunes qui sont liées à l'insuffisance des textes d'application des lois relatives à la protection de l'environnement, notamment le code forestier et la loi-cadre sur l'environnement alors que le cadre institutionnel présente également de nombreuses faiblesses.

Les résultats de la recherche montrent également que face aux aléas climatiques, les populations paysannes ont développé plusieurs initiatives d'adaptation et de résilience. Dans le Bas-Mono, les initiatives les plus récurrentes sont l'adoption des cultures à cycle court et résilientes aux changements climatiques, l'intensification de l'association des cultures, la prise en compte progressive des prévisions météorologiques, l'ajustement du calendrier agricole et la promotion des cultures de contre saison. Cependant, en raison de la baisse continue des rendements agricoles au Togo et notamment dans le Bas-Mono, consécutive aux effets néfastes des changements climatiques, il s'avère judicieux de repenser la gouvernance climatique au plan national.

Références bibliographiques

CISSE Ahmadou Bamba, DIOP Khalifa, 2022, « Perception du changement climatique et stratégies d'adaptation paysannes à Louga », *Espace géographique et société marocaine*, n°60, p. 223-243.

- CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard, 1977, *L'Acteur et le système*, Paris, Seuil, 445 pages.
- GIRI Jacques, 1983, *Le Sahel de demain : catastrophe ou renaissance ?* Paris, Karthala, 323 pages.
- HANSEN James William, 2002, «Realizing the potential benefits of climate prediction to agriculture: issues, approaches, challenges», *Agricultural Systems*, vol. 74, n°3, p. 309-330.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES, 2023, *5^e recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5) de novembre 2022*, 108 pages.
- IZRAEL Yuri, 1991, « Climate change impacts studies. The IPCC working group II report », *Climate change, science, impact and policy*, p. 83-86.
- KATE Sabai, ANAGO Firmin, DAGBENONBAKIN Gustave, AZONTONDE Anastase, SINSIN Brice, 2021, *Tendances et changements relatifs aux paramètres pluviométriques dans la commune de Banikoara au nord-est du Bénin*, Institut National des Recherches Agricoles du Bénin, 8 pages.
- N'DA Paul, 2015, *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines. Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*, Paris, L'Harmattan, 282 pages.
- ORAM Paul, 1989, « Sensitivity of agricultural production to climatic change, an update», *Climate and Food Security*, p. 25-44.
- ROUDIER Philippe, SULTAN Benjamin, QUIRION Philippe, BERG Alexis, 2011, « Impact du changement climatique en Afrique de l'Ouest : bilan des études », *Grain de sel*, vol.21, n°3, p. 1073-1083.
- SCHWARTZ Daniel, 1969, *Méthodes statistiques à l'usage des médecins et biologistes*, Paris, Edition Flammarion Médecine – Sciences, 318 pages.
- SCHWARTZ Peter, RANDALL Doug, 2003, *An abrupt climate change scenario and its implications for United States national security*, Washington, U.S Dept. of Defense, 22 pages.

LES CARRIÈRES DE SABLE DANS LA COMMUNE DE BONOU (BÉNIN, AFRIQUE DE L'OUEST) : MODES ET CONTRAINTES DE GESTION

Loiseths VIDEHOUENO¹

Laboratoire des Dynamiques Urbaines et Rurales (LEDUR), Bénin
loiseths17@gmail.com

Sylvain VISSOH¹, Laboratoire des Dynamiques Urbaines et Rurales
(LEDUR), Bénin

David BALOUBI¹, Laboratoire des Dynamiques Urbaines et Rurales
(LEDUR), Bénin

Résumé

La Commune de Bonou dispose d'un important gisement de sable fluvial apprécié et utilisé dans la construction d'infrastructures au sud du Bénin.

L'objectif du présent travail est d'analyser les modes de gestion de ces carrières et les contraintes y relatives dans la commune de Bonou

La méthodologie de travail utilisée combine les recherches documentaires, la collecte de données sur le terrain, leur traitement et l'analyse des résultats. La collecte des données sur le terrain s'est effectuée par questionnaire auprès de 185 personnes retenues par la méthode de choix raisonné. Des entretiens ont eu également lieu avec le maire et ses deux adjoints, les chefs d'arrondissements, les chefs de villages, le secrétaire exécutif de la mairie, les services techniques de la mairie (chef du service planification et développement, chef service affaires domaniales, le directeur administratif et financier, régisseur), les services financiers de la mairie, ainsi que les services déconcentrés de l'Etat ont été faits, (Impôt, Direction Départementale des Mines).

Il ressort des analyses que les carrières sont gérées par des structures organisées dirigées par un bureau. Ce dernier est constitué de plusieurs acteurs et emploie différent catégories d'ouvriers, intervenant dans la chaîne d'extraction et de vente du sable. Les activités d'extraction et de vente de sable contribuent à la mobilisation des recettes fiscales et à l'accroissement des revenus des différents acteurs notamment des femmes qui voient ainsi

¹ Laboratoire des Dynamiques Urbaines et Rurales (LEDUR), E-mail : loiseths17@gmail.com
Tel : 94971627

leur autonomie renforcée. Mais elle a des impacts négatifs aussi bien sur la population que sur l'environnement.

Mots clés : Commune de Bonou, carrière de sable, gestion, contraintes.

CAREER MANAGEMENT, CONTRIBUTION TO LOCAL DEVELOPMENT IN THE BONOU MUNICIPALITY (BENIN, OUEST AFRICA)

Abstract

The Bonou municipality has an important river sand deposit appreciated and used in the construction of infrastructure. The river exploitation sand is practised in the villages of the municipality located along the Ouémé river and brings together several actors.

The objective of this article is to analyse the method of career managing of the Bonou municipality and their contribution to local development. To achieve this, a sampling of 185 people was determined by a reasoned choice method and made it possible to collect and analyse quantitative and qualitative data. Then interviews with constituted people involved in career management, mayor, deputy mayor, district chief, village chief, technical services (head of planning and development department, head of the land affairs department, administrative and financial director), of the town hall and the decentralised services of the state were conducted.

According to the survey results, it appears that careers are organised structures led by an office composed of several actors that employ categories of workers who are involved in the chain in the process of extracting and selling river sand. Its activities promote the increase in the incomes of the various actors and provide employment for young people and make women autonomous, they are also profitable for the local economy. Unfortunately, the revenues from this activity only cover sovereignty expenses and some small actions are essential for the population. But it has negative impacts on both the population and environment.

Keywords: Bonou municipality, sand career, methods, constraints.

Introduction

Avec l'avènement de la décentralisation, les communes sont appelées à valoriser les ressources de leur territoire pour financer leur développement. Le développement local apparaît donc comme une plus-value économique, sociale, culturelle, spatiale, reliant des acteurs publics et privés, engagés dans une dynamique de projet sur un territoire, A. DIOP, (2008, p169). Cette dynamique locale est fondée sur la mobilisation des ressources, des savoir-faire et met l'accent sur le développement des initiatives, le renforcement des solidarités intercommunautaires, la prise en charge des aspirations et des besoins de la population dans les domaines économiques, social et culturel.

Alors, le développement des territoires dépend des aptitudes des autorités à identifier et valoriser leurs ressources, mettre en œuvre une culture de l'innovation, susciter les initiatives locales, faire émerger des porteurs de projets et générer un tissu de nouvelles entreprises. Plutôt que d'être dans l'attente d'un projet de développement venu de l'extérieur, les territoires doivent non seulement générer leur propre développement, mais structurer et organiser ce développement (F. Leloup, L. Moyart, B. Pecqueur, 2003, p 61). Réinvestir les territoires locaux et opter pour de nouvelles modalités de développement constituent des problématiques qui s'inscrivent au cœur des redéploiements que connaissent les politiques publiques et qui alimentent les réflexions menées par les chercheurs et les experts. Le développement local est ainsi au centre des débats actuels et son paradigme repose sur la capacité des acteurs locaux à s'organiser autour d'un projet c'est-à- dire se fédérer autour d'un objectif de développement commun en mobilisant les potentialités et les ressources existantes sur leur territoire (V. Angeon, J.M. Callois, 2007, p 19). Le développement local est ainsi assimilé à un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies. (P.N. Deneuil, H. Laroussi, 2005, p 272).

À cet effet, le fleuve Ouémé, atout naturel pour la commune de Bonou, est favorable au développement des activités économiques grâce à l'exploitation du sable qui en découle. Cette exploitation de sable fluvial très développée dans la commune, s'exerce dans les villages situés le long du fleuve Ouémé et réunie plusieurs acteurs qui en tirent des profits pécuniaires. Pour S. G. Houndéton et J.O. Ayadji, 1995, p145, D. Houndénou, 2006, p 90, les sables lagunaire et fluvial sont les meilleurs matériaux de construction dans la réalisation des bétons résistants, des poutres principales, des poteaux, etc.... Ces auteurs affirment que des analyses géothermiques ont confirmées l'aptitude des sables fluvial et lagunaire pour la construction des bâtiments et des ouvrages d'art. Ils ont montré que le sable hors plage est non salé est donc un excellent matériau pour le mortier et le béton.

Dans la commune de Bonou, cette ressource minière bien que constituant un atout de développement des activités socio-économiques n'est pas sans conséquence sur la population et l'environnement. Ainsi, la présente recherche se propose de répondre aux interrogations ci-après :

Quels sont les modes de gestion des carrières de sable dans la commune de Bonou ? Quelles sont les contraintes liées à l'exploitation du sable fluviale dans la commune de Bonou ?

1. Matériels et méthodes

1.1. Situation géographique de la Commune de Bonou

La commune de Bonou est située dans le département de l'Ouémé entre 6°45' et 6°55' de latitude nord et entre 2°15' et 2°40' de longitude. Elle est limitée au nord par la commune de Ouinhi, au sud par celle d'Adjohoun, à l'est par les communes de Sakété et d'Adja-Ouèrè et à l'ouest par celles de Zê et de Zogbodomè (figure 1). La commune couvre une superficie de 250 km² et abrite une population de 44 430 habitants (INSAE, 2013, p 88).

Sur le plan administratif, la commune de Bonou comprend cinq (05) Arrondissements (Affamè, Bonou, Atchonsa, Damè-Wogon et Hounviguè), trente-quatre (34) villages et quartiers de ville (INSAE, 2013, p 27). La commune est traversée par la Route Inter-Etats n°4 reliant toutes les communes de la basse vallée.

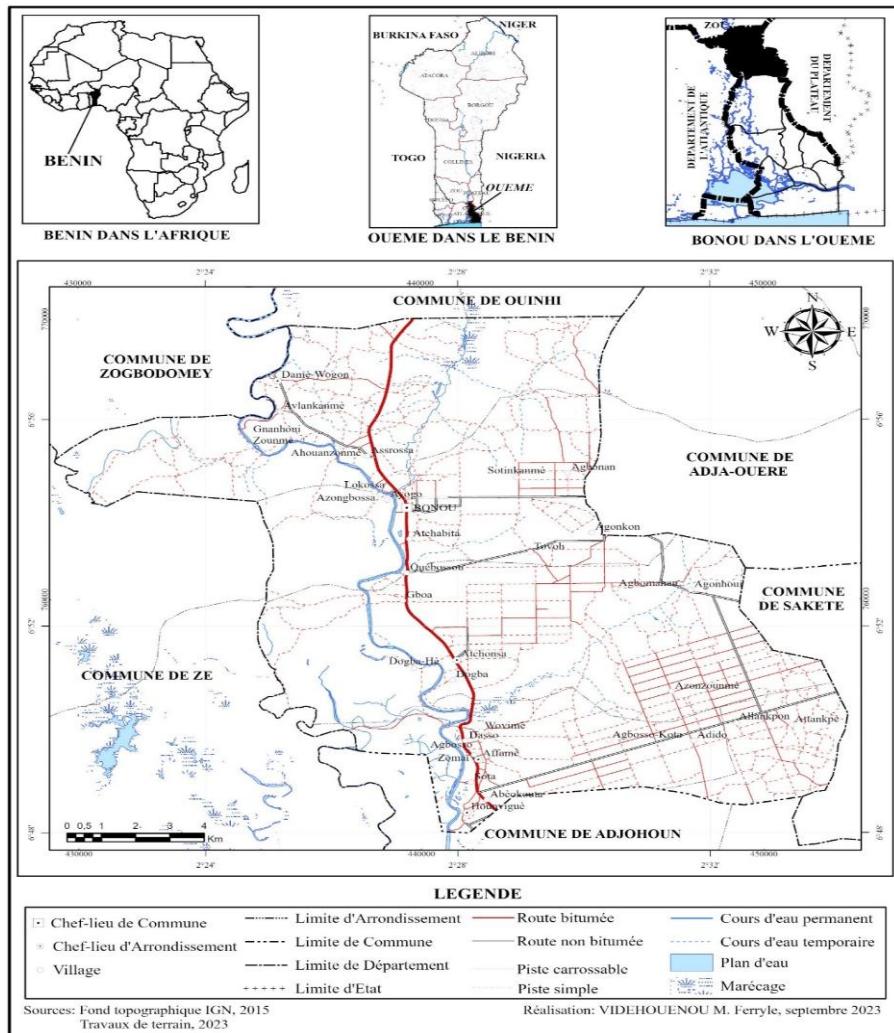


Figure 1 : Situation géographique et administrative de la Commune de Bonou

La commune de Bonou est traversée par le fleuve Ouémé qui met en place des bancs de sable de qualité très appréciée dans les travaux de construction des infrastructures. Ainsi, dans vingt-deux villages situés le long du fleuve Ouémé sont installées vingt-quatre carrières d'exploitation de sable fluvial (Figure 2).

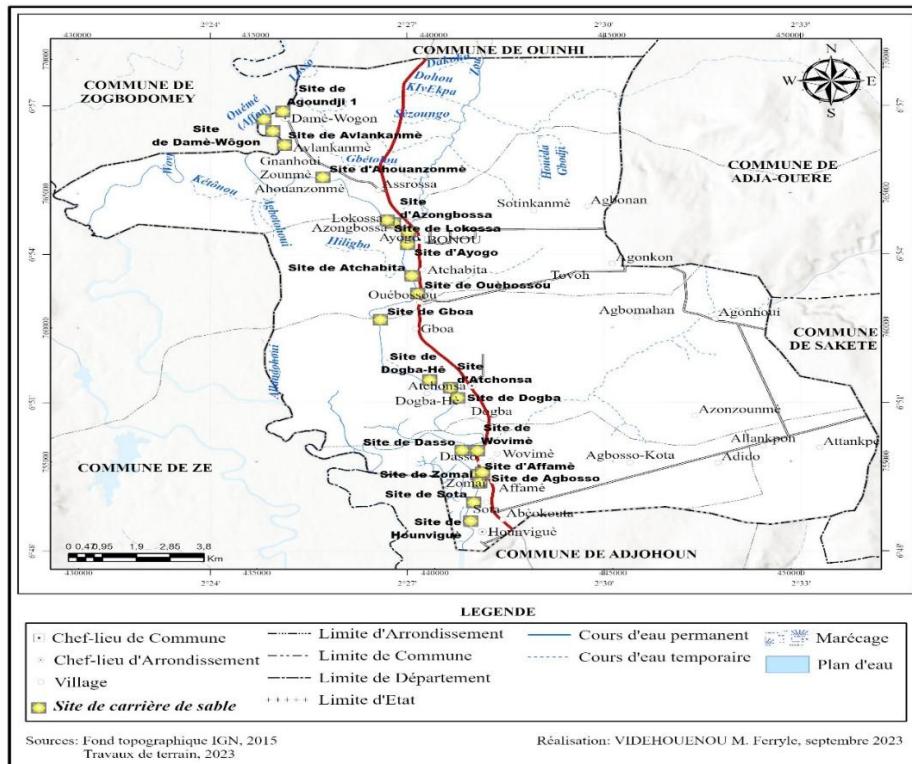


Figure 2 : Répartition des carrières dans la commune de Bonou

Du point de vue hydrologique, la commune de Bonou est traversée du Nord au Sud par le fleuve Ouémé sur environ 4 km de long appelé en langue Wémè « Wogbo », dont les principaux affluents sont : Gba, Djougoudou, Zou, Gnanhoui, Wovi. Ce fleuve qui traverse la commune crée une vaste plaine d'inondation propice au dépôt de sable. Ainsi, le long de ce fleuve est ouvert des carrières pour l'exploitation du sable fluviale.

La figure 2 montre les villages situés le long du fleuve Ouémé qui abritent ces différentes carrières. Dans vingt-quatre (24) villages sur trente-quatre (34) dont dispose la commune est ouvert des carrières d'exploitations de sable fluviale.

1.2. Techniques et outils de collecte des données

1.2.1 Nature des données quantitatives

Les techniques de collecte de données comportent l'entretien et le questionnaire auxquels s'ajoutent les observations directes sur le terrain. La méthode de choix raisonné a permis de déterminer l'échantillon et celle des itinéraires a permis d'identifier les principaux acteurs. Les entretiens ont eu lieu avec des autorités locales (le Maire, les adjoints aux maires, chefs

d'arrondissement, chefs de villages, secrétaire exécutif de la mairie), les services financiers de la mairie (chef du service planification et développement, chef service affaires domaniales, directeur administratif et financier, régisseur) et services déconcentrés de l'état (Impôt, Direction Départementale des Mines). Des questionnaires ont été adressés aux responsables de carrières, vendeuses de denrées alimentaires, extracteurs, chargeurs, transporteurs, exploitants.

1.2.2. Echantillonnage

L'échantillon retenu pour l'enquête auprès des ménages est constitué des exploitants, des transporteurs. Le choix des personnes sélectionnées pour l'entretien a été opéré en tenant compte de l'ancienneté qui est d'au moins 10 ans dans la commune et de l'implication dans les différentes activités des carrières. Treize (13) carrières sur les vingt et un (21) que compte la commune ont été sélectionnées pour l'étude. Le choix des carrières a été fait en tenant compte du mode de dragage, de la situation géographique (carrières éloignées du centre de la commune), et de l'animation.

La taille de l'échantillon a été déterminée suivant la théorie probabiliste de Schwartz (1995, p13) qui se présente comme suit :

$$x = Z\alpha^2 \times P.q./i^2 \text{ avec } x = \text{taille de l'échantillon} ;$$

$$Z\alpha = 1,96 \text{ Ecart réduit correspondant à un risque } \alpha \text{ de } 5 \% ;$$

$p = n/N$ avec $p =$ proportion des vendeuses de chaque marché (n) par rapport au nombre total de personnes impliquées dans les activités des CAR ;

(N) à laquelle se situe ce dernier, $q = 1 - p$ et i, la précision désirée égale à 5 %.

Au total 185 personnes ont été retenues pour l'enquête par questionnaire.

1.2.3. Traitement et analyse des données

A l'issue des investigations, les fiches d'enquête ont été dépouillées manuellement. Les données qualitatives et quantitatives issues des enquêtes et entretiens sont transcrrites, traitées et l'analyse du contenu pour la production des différentes synthèses a été faite grâce au logiciel Excel. Les variables utilisées sont essentiellement celles que les enquêtes ont permis de collecter. Après la codification dans le tableur Microsoft Excel, les tableaux simples et croisés ont été réalisés grâce au logiciel Word. Les différents tableaux et figures ont été commentés et analysés pour une meilleure visualisation des phénomènes et une bonne compréhension du sujet.

2. Résultats et analyse

2.1. Carrières ouvertes dans la commune de Bonou

D'après les investigations sur le terrain, vingt-quatre (24) carrières sont ouvertes pour l'exploitation du sable fluviale dans la commune de Bonou. Ces carrières sont réparties dans les cinq (05) arrondissements de la commune et mobilisent un nombre important d'acteurs. La photo 1 montre un exemple de carrières de sable.



Photo 1 : Carrière de sable situé dans le village de Dogba-Hè (Arrondissement d'Atchonsa)

Source : travaux de terrain, juillet- octobre 2023

La photo 1 montre un camion benne, en cours de chargement de sable fluvial dans la carrière de Dogba-Hè dans l'Arrondissement d'Atchonsa.

Plusieurs acteurs interviennent dans les activités d'exploitation de sable fluviale dans la commune de Bonou.

2.2. Acteurs impliqués dans la gestion des carrières

L'activité d'extraction de sable dans le fleuve Ouémé, nécessite une main d'œuvre importante. Afin de mieux organiser et gérer les activités, un bureau de gestion de carrière a été mis en place dans toutes les carrières ; ce bureau réunit chaque représentant d'acteur impliqué dans le processus d'extraction et de vente du sable fluvial. Le tableau I ci-après indique le rôle de chaque acteur dans le processus d'exploitation du sable.

Tableau I : Types d'acteurs et leurs rôles dans l'exploitation du sable

N°	Acteurs	Rôles
1	les piroguiers	convoient le sable fluvial vers la rive après l'extraction ;
2	les extracteurs	extraction du sable dans le fleuve Ouémé ;
3	les exploitants	vendeurs de sable fluvial, ou promoteur de carrière ;
4	ouvriers chargeurs	ramassage du sable des pirogues vers la rive et chargement du sable dans les camions ;
5	chauffeurs de camion	Achat et transport du sable fluvial ;
6	conducteurs de bulldozers	extraction du sable fluvial à l'aide du bulldozer et transport vers le lieu de stockage ;
7	les gardiens	veille à la sécurité des biens dans les carrières ;
8	le service des impôts (les agents collecteurs et superviseurs des impôts)	délivrance des tickets de paiement de la TDL et collecte des fonds ;
9	la mairie (les agents superviseurs de la mairie)	pointage du nombre de camion, contrôle des tickets de chargement et point du paiement des taxes avec les agents des impôts ;
9	la Direction Générale des mines et des eaux	délivrance des tickets de paiement des redevances minières en fonction du cubage ;
10	le bureau des carrières	organisation des activités de carrière ;
11	syndicat des transporteurs	négociation avec le bureau et les autorités.

Source : travaux de terrain, juillet- octobre 2023

Le tableau I, récapitule les différents acteurs impliqués dans la gestion des carrières de la Commune de Bonou. En effet, plusieurs acteurs interviennent dans cette gestion, mais le principal acteur est le bureau de carrière constitué d'un représentant des extracteurs, de promoteur de carrière, des ouvriers chargeurs et de piroguier. Ce bureau est dirigé par un président, un secrétaire général, un trésorier et un superviseur.

2.3. Modes de gestion des carrières

Les carrières sont gérées par un bureau qui coordonne les activités de carrière et veille au maintien de l'ordre dans les carrières. Il recrute par sélection au choix des demandes, les ouvriers chargeurs (femmes, jeunes) et les extracteurs.

Les extracteurs sont des jeunes du terroir qui, à l'aide des piroguiers (transporteurs fluviaux) vont à une distante donnée sur le fleuve pour plonger et remonter à la surface de l'eau avec leurs sceaux remplis de sable fluvial et d'eau. Ses extracteurs sont payés à la trésorerie entre 3000 et 4000F par jour, pour un travail d'une durée de 3h à raison de deux à trois voyages d' extraction par jour. Le sable ramassé est ensuite vendu aux camionneurs à un prix qui varie en fonction de la capacité du camion entre 14000 et 32000F selon la saison.

Les ouvriers chargeurs quant à eux gagnent 2000 fr pour un camion benne de 10 roues chargé. Les camions sont chargés par ordre d'arrivée sur présentation du ticket de paiement des redevances minières. Les outils et équipements de travail sont fournis par les employés. Aucune assurance en cas d'accident ne couvre les employés, les cas d'accident de travail sont pris en charge par l'employé.

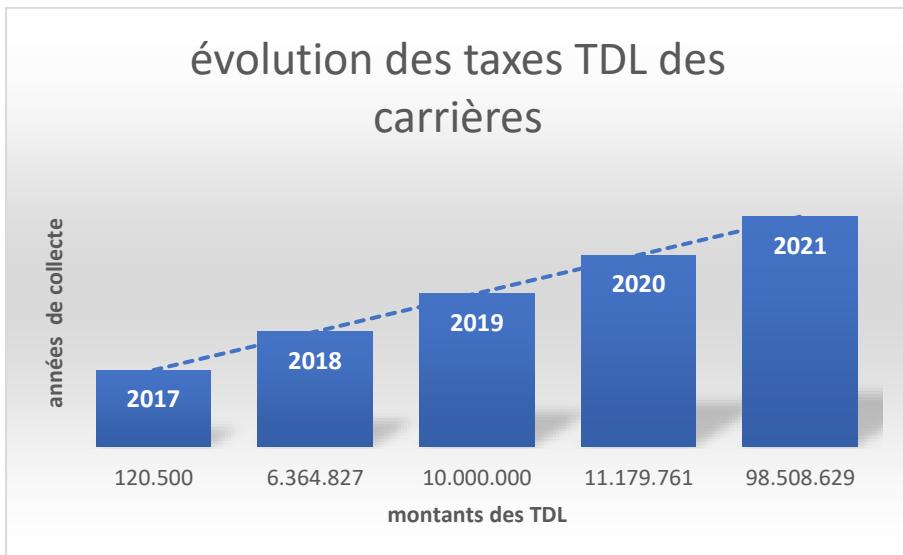
2.4. Collecte des taxes dans les carrières

Avant le chargement du sable prélevé dans les carrières, les camionneurs se rendent à la Direction départementale des Mines située dans la Commune d'Adjobouhoun pour le paiement des redevances minières fixées en fonction du cubage à prélever contre retrait d'un ticket.

Ces tickets sont présentés dans les différentes carrières aux agents collecteurs de la mairie et échangés contre un autre ticket de paiement de taxes de contribution au développement local (TDL) délivré en fonction du nombre de roues des camions. Ainsi, les agents collecteurs des impôts, appuyés par les agents commis pointeurs de la mairie pointent et collectent les tickets TDL à l'entrée et à la sortie de la commune, le passage des camions chargés. Les taxes TDL sont fixées à trois (03) milles pour les camions 6 roues de 12m³ de volume et quatre (04) milles pour les camions dix (10) roues d'un volume de 19 m³.

2.5.Taxes collectées dans les carrières de la Commune de Bonou

De 2017 à 2021, l'évolution des montants totaux des taxes TDL collectées dans les carrières de sable fluviale de la Commune de Bonou est transcritée dans le graphique 1.



Graphique 1 : évolution des taxes TDL collectées dans les carrières de sable
Source des données : Travaux de terrain, juillet - octobre 2023

D'après le graphique 1, le montant des taxes mobilisées dans les carrières de 2017 à 2021 a connu une évolution croissante. Les taxes collectées ont connu une forte progression en 2021 et sont largement au-dessus du cumul des montants totaux de 2017 à 2020. Cette évolution est observée grâce à la bonne coordination entre la mairie et le service des impôts, au système de contrôle mis en place par la mairie pour la sécurisation des avoirs.

2.6. Rôle de l'Etat dans la gestion des carrières

L'Etat joue le rôle de contrôle d'exploitation minière à travers ses services déconcentrés (Impôt, Mines) et des décrets réglementant les activités de carrières. Par ailleurs, deux sociétés (ADEOTI, OFMAS) installées dans deux carrières et des entreprises familiales dans les autres carrières de la commune sont reconnues comme les exploitants d'extraction du sable fluvial dans la commune de Bonou. Ces deux sociétés enregistrées au ministère des mines sont les exploitants officiels des carrières de Damè-Wogon et d'Affamè, exploitant une grande quantité de sable fluvial à l'aide d'une drague manuelle. Les entreprises familiales quant à elles sont des

autochtones reconnus comme exploitants artisanaux, enregistrées à la mairie.

2.7. Contribution des taxes collectées au Développement local

Les activités d'extraction de sable dans les carrières de Bonou sont source de revenus pour la population et de mobilisation de ressource financière pour la commune. Elles renforcent les revenus de divers acteurs en l'occurrence les femmes, et les pêcheurs reconvertis en extracteurs ou en exploitants. Elles facilitent également le développement des emplois indirects tels que : les petits commerces faits par les femmes sur les carrières et le long des pistes traversées par les camions.

Ces activités occupent et nourrissent un nombre important de la population en particulier les femmes et les jeunes. Selon les propos de G. Jean, il rentre avec un minimum de 3000F par jour ; ce qui équivaut à 30 000F en moyenne par mois. Ainsi, un nombre important de femme abandonne les marchés au profit des activités de ramassage de sable fluvial. Selon Dame Cécile, elle gagne environ 2500 francs par jour dans cette activité qui leur est plus rentable que la vente au marché. Par ailleurs, cette exploitation du sable lagunaire dans la commune de Bonou a contribué au désenclavement de certains villages comme Damè-Wogon et Dogba-Hé ; ceci est rendu possible grâce aux sites de stockage et de vente qu'ils abritent et au commerce de sable. L'aménagement des pistes rurales pour faciliter le passage des camions a permis de valoriser quelques zones habitées.

Les taxes TDL prélevées sur l'achat des produits miniers constituent l'épine dorsale de l'économie de la commune. Elle est la première source de mobilisation des ressources propres de la commune. Cependant, les ressources mobilisées par la commune sur les cinq (05) dernières années sont insuffisantes pour la réalisation des projets de développement. Elles assurent les dépenses de souveraineté et de petites actions de développement au profit des populations. Ceci se traduit par la faible capacité d'investissement de la commune.

2.8. Contraintes liées à l'exploitation des carrières

L'exploitation de sable fluviale dans la commune de Bonou s'exerce majoritairement par des entreprises essentiellement familiales, des autochtones souvent sans autorisation et restriction de cubage. Elles fonctionnent sans droits de concession et avec très peu de considérations pour les impacts potentiels sur l'environnement. Deux entreprises exploitantes autorisées d'exploitation par le ministère des Mines exercent manuellement cette activité à l'aide d'engins lourds. La participation à la vie économique et sociale de la commune par les sociétés ADEOTI et OFMAS installées respectivement dans les villages d'Affamè et de Damè Wogon est quasi inexistante. Etant toutes deux dans le domaine des constructions d'infrastructures routières, devraient participer à la construction des voies

des carrières exploitées ou à la réparation des pistes rurales et de la voie RN4 en état de dégradation accentuée par le passage des camions sortis des carrières.

Les activités d'exploitations de sable fluviale dans la commune de Bonou entraînent des dommages significatifs sur l'environnement et la population locale. En effet, les habitations et champs agricoles de ces zones sont confrontées au phénomène d'inondation, avec une dégradation des pistes d'accès carrossables aux sites d'entreposage du sable par les camions, rendant impraticable les voies en saison pluvieuse. A cela s'ajoute la dégradation de la qualité de l'air par la poussière, les gaz d'échappement des camions, les mauvaises odeurs des déchets sur les sites, la pollution sonore. La pollution de l'eau par les déchets solides, liquides sur les sites. Une augmentation considérable de la crue des eaux du fleuve Ouémé inondant le couvert végétal est observée dans les villages situés le long du fleuve abritant les carrières pendant la saison pluvieuse, avec une dégradation des berges fluviales qui entraîne la perte de la biodiversité végétale et animale.

Les activités d'exactions perturbent également les activités scolaires et agricoles. Elles rassemblent une bonne partie de la main d'œuvre disponible pour les travaux champêtres dans laquelle se retrouve des jeunes élèves des CEG de la commune. Aussi, elles n'échappent pas à des conflits d'acteurs et est la cause des cas de noyade et d'accidents enregistrés dans le rang des extracteurs.

La population riveraine des sites d'exploitation du sable dans la recherche de moyen financier pour assurer les besoins, est obligée de s'adonner à cette activité d'extraction de sable malgré les gros risques qu'elle comporte. En étant en contact permanent avec l'eau, elle affirme développer certaines maladies qui peuvent être liées à cette activité.

3. Discussions

L'extraction du sable fluvial dans la commune de Bonou est majoritairement faite à l'artisanale, mobilise un nombre important de main d'œuvre qui y trouve un revenu, à donner espoir aux jeunes de trouver de l'emploi et procure une autonomie financière aux femmes qui y travaillent et vendent des denrées. Cette population n'adhère pas à l'exploitation manuelle, malgré le risque élevé de cas d'accident de travail plus souvent mortels qu'elle court. Des cas similaires ont été trouvés par A. RAZACK, 2012, p2, V. BESSAN (2008, p100) et M. DOSSA (2011, p97). En effet BESSAN a montré que dans le cadre de l'exploitation de sable fluvial dans la vallée de l'Ouémé (commune d'Adjohoun), les exploitants utilisent des techniques artisanales et 98% des exploitants s'opposent à l'exploitation mécanique de peur que cela ne fasse disparaître la main d'œuvre et ne détruise l'écosystème fluvial. RAZACK a montré que cette activité rassemble un nombre

important de main d'œuvre malgré le risque de plus en plus mortel auquel s'expose cette dernière. DOSSA soutient l'idée qu'elle favorise une augmentation des revenus des différents acteurs et a donné espoir aux jeunes de trouver de l'emploi, aux femmes d'avoir une autonomie financière. Sur ces sites d'exploitation, on note l'absence élémentaire des règles d'hygiènes et de sécurité caractérisée par la précarité des conditions (absence des équipements de protection individuelle, etc..) exposant les artisans à de nombreuses maladies telles que les infections pulmonaires et oculaires liées aux poussières, (D. Goh, 2016 p18). F. Donou (2007, p78) est également parvenu à des résultats similaires en précisant que l'exploitation du sable lacustre a des impacts sur la santé des populations. Aussi, le risque de noyade des plongeurs est élevé car bien qu'étant des plongeurs, la maîtrise des techniques de nage est bien différente de celle de transporter un sceau chargé de sable fluvial et d'eau du fond à la surface de l'eau. Certes, l'exploitation du sable constitue un grand enjeu économique pour la Commune ; mais elle est source de dégradation environnementale. Parmi les conséquences environnementales, on peut citer la destruction de la faune et de la flore. Ces résultats sont soutenus par D. Goh, 2016 ; G. Midende, 2010 ; Y. Kemgang, 2015, p 54, qui ont trouvé comme conséquence environnementale la destruction du sol, la pollution des eaux et de l'air. Cette idée est également soutenue par M. Dossa, (2011, p 98), qui pense qu'en général, l'extraction du sable dans les marais, les lacs, les lagunes provoque la dégradation de la berge lagunaire du milieu marécageux et l'accentuation de la dégradation des écosystèmes tant du sol, de la flore et de la faune. De même, Affagnon et Honfoga (2005), Ahonnon (2005), Amoussou-Adeble (2005), Amoussou (2010), Bessan (2008), Donou (2007), p78, sont parvenus à la même conclusion en mettant l'accent aussi bien sur les conséquences positives que négatives de l'exploitation du sable lagunaire, fluvial en lien avec la dégradation des ressources naturelles.

Aussi, cette activité favorise un niveau plus élevé de la crue en période pluvieuse ravageant plantations et causant l'inondation des habitations. Ces mêmes résultats ont été trouvés par (Razack, 2012 ; GADHOP, 2012, p 2), qui confirment l'augmentation de la turbidité des eaux dans lesquelles l'exploitation est effectuée, l'insalubrité provenant de l'accumulation des déchets organiques et autres accessoires utilisés dans le site.

Cependant l'exploitation du sable fluviale a des impacts positifs socio-économiques sur les exploitants, les ressources financières de la commune. H. A. KOMBIENI, 2016, p10 et F. Ogan 2012, p79 sont parvenus aux mêmes résultats sur les effets positifs de l'exploitation du sable fluvial. Selon H. A. KOMBIENI, le désensablement de la lagune favorise l'augmentation de la profondeur et de l'étendue du plan d'eau. Ceci facilite la navigation, le transport des biens et des personnes, le tourisme, etc...Cette exploitation artisanale favorise l'augmentation des revenus des différents acteurs et

donne espoir aux jeunes de la commune de trouver d’emploi (réduction de l’exode rural) et aux femmes d’avoir une autonomie financière.

Le sable fluvial est également très prisé et apprécié dans la construction des bâtiments. Ceci se traduit par la demande élevée et l’évolution croissante des ventes du sable fluvial enregistrée dans les carrières. Ces observations concordent avec celles de S. Houndéton et J. Ayadji 1995, p145, qui confirment que les sables lagunaires sont de meilleurs matériaux de construction dans la réalisation des bétons plus résistants, des poutres principales, des poteaux, etc... et moins économique que le sable lagunaire.

Bien que bénéfique à l’économie locale, une utilisation rationnelle, et une stratégie d’exploitation s’avèrent indispensable pour une gestion durable de cette ressource. Cette idée est soutenue par A. Ahonnon, (2005, p19), qui affirme que les ressources naturelles existent en quantité souvent limitée et constituent des richesses pour la population qui la détient. Mais leur exploitation incontrôlée génère des contraintes qu’il convient de juguler par des politiques efficaces et efficientes. La préservation de l’environnement doit être une priorité et se fonder sur le maintien, la conservation, l’aménagement et une utilisation rationnelle des ressources naturelles. Ainsi, une prise de conscience des autorités locales pour une gestion durable de l’environnement est indispensable et doit s’appuyer sur une stratégie d’exploitation du sable fluvial et une protection à court et long termes de l’environnement.

Conclusion

L’exploitation du sable fluvial dans la commune de Bonou est bien organisée par un travail à la chaîne dans les différentes carrières et rassemble plusieurs acteurs. Ce secteur d’activité est bénéfique aussi bien pour l’économie locale que pour une majorité de la population qui en tire grand profit. L’exploitation du sable fluvial contribue à la réduction de l’exode rural chez les jeunes de la commune en même temps qu’elle constitue l’une des causes d’abandon de scolarisation des jeunes dans les collèges d’enseignement général de la commune. Malheureusement les ressources mobilisées dans les carrières sont encore faibles et ne couvrent que les dépenses de souveraineté et quelques actions de développement.

Par ailleurs, cette activité a des conséquences aussi bien sur la population qui l’exerce que sur l’environnement. Il faut donc une prise de conscience au niveau des différents acteurs, la mécanisation de l’exploitation des carrières afin de réduire les risques d’incident et de décès par noyade, une stratégie d’exploitation du sable fluvial qui tient compte de la limitation du volume d’extraction et de la protection de l’environnement à court et long

terme. Le sable étant une ressource naturelle limitée, les autorités locales doivent investir dans d'autres secteurs d'activité pouvant servir de substitut à cette exploitation de sable.

Références bibliographiques

- AFFAGNON W. Marguerite. et HONFOGA Thomas. R. 2005, *l'exploitation du sable lagunaire dans la ville de Porto-Novo : impacts socio-économiques et environnementaux*. Mémoire de maîtrise de géographie, UAC/FLASH/DGAT. P 108.
- AHONNON Adolphe., 2005, *impacts socio-environnemental de l'exploitation des bancs du sable marin sur le développement humain durable de la Commune de Grand-popo*. Mémoire de maîtrise en jeunesse et animation. UAC/INJEPS, p 119.
- AMOUSSOU-ADEBLE E.G., 2005, *impacts environnementaux et socio-économiques de l'exploitation des ressources minières du lac Ahémé dans la Commune de Kpomassè*. Mémoire de maîtrise professionnel en gestion de l'environnement. UAC/FLASH/DGAT, p 69.
- AMOUSSOU Ernest., 2010, *variabilité pluviométrique et dynamique hydro sédimentaire du bassin versant du complexe fluvio-lagunaire Mono-Ahémé-Couffo (Afrique de l'Ouest)*. Thèse présentée pour l'obtention du doctorat en géographie physique appliquée. Université de Bourgogne, Paris, p313.
- ANGEON Valérie., CALLOIS Jean-Marc, (2007), « Fondements théoriques du développement local : quels apports du capital social et de l'économie de proximité ? », *Économie et institutions*, p19-50.
- BESSAN Véronique. M., 2008, *Impact environnementaux et socio-économiques de l'exploitation du sable fluvial dans la vallée de l'Ouémé : cas de la commune d'Adjohoun*. Mémoire de maîtrise de géographie, UAC/FLASH/DGAT, p100.
- DENEUIL Pierre-Noel. LAROUSSI Houda., (2005), *Le développement social local et la question des territoires* ; L'Harmattan, 272 p.
- DONOU Félix Vignigbey, 2007, *Sable silicieux de Houéyogbé : exploitation et impacts*, Mémoire de maîtrise en géographie. UAC/FLASH/DGAT, p78.
- DIOP Amadou, 2008, *Développement local, gouvernance territoriale Enjeux et perspectives* ; Economie et développement, Paris : France, p169.
- GREGOIRE Luc-Joël, 2008, *L'Afrique et les défis de la gouvernance*, Paris, Maisonneuve et Larose, p31.

- HOUNDETOM S. Gilbert. et Jacques. AYADJI, 1995. *Utilisation des sables lagunaires dans la confection du béton : cas du sable de la lagune de porto-novo (sable de Djassim) cas du sable de la lagune de Cotonou (sable de Tokpa-hoho)*. Mémoire de diplôme d'Ingénieur des travaux (DIT), UAC/CPU/génie civile, p 145.
- HOUNMENOU Bernard 2001, « Dynamiques locales de production collective des organisations de producteurs cotonniers : Etude de cas dans le département des collines au Bénin », *Revue internationale de l'économie sociale*, p 89.
- KOMBIENI Hervé A. 2016, « Impacts environnementaux et socio-économiques de l'exploitation du sable lagunaire dans la Commune de Grand-popo (Bénin) », *Revue Géographique de l'université de Ouaga*, p 10.
- LELOUP Fabienne , MOYART Laurence, PECQUEUR Bernard 2003: « Le développement local en Afrique de l'Ouest : quelle(s) réalité(s) possible(s) ? » *Mondes en développement* (n°124), Paris, p 61.
- RAZACK, Amadou. Abdou., 2002, « Proposition pour l'optimisation de la mine artisanale au Niger. Proposals for optimizing artisanal mining in Niger », *Pangea infos*, p 2.
- OGAN Félix., 2012. *Impacts environnementaux et socio-économiques de l'exploitation du sable lacustre (lac Ahémé)*, Mémoire de maîtrise professionnel en gestion de l'environnement. UAC/FLASH/DGAT, p79.

TRANSFORMATION DIGITALE DES CABINETS D'AUDIT ET RENDEMENT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES : CAS DES CABINETS D'AUDIT AU TOGO

Jürgen Christ Roi PONEÏ¹

Université de Kara, Kara, Togo

poneijurgenchristroi6@gmail.com

Djaoudath ALIDOU DRAMANE², Université de Parakou, Parakou,
Bénin

Tanko Awoki TANKPE³ Université de Kara, Kara, Togo

N'bozo Bamonfè N'DAH⁴ Université de Kara, Kara, Togo

Résumé

La transformation digitale, est un processus qui touche beaucoup d’organisations aujourd’hui. En effet nous sommes à l’ère du digital et toute organisation qui veut se démarquer, être pérenne et évoluer dans le temps se doit de s’adapter en digitalisant ses processus d’activités. Les cabinets d’audit n’étant pas en reste, ils doivent prendre en compte la digitalisation pour un meilleur impact. Toutefois, en Afrique et spécifiquement dans le contexte OHADA, les agents économiques ont du mal à intégrer le digital à leurs activités. Partant de ce constat, plusieurs questionnements sont possibles. Dans cette logique, ce travail se donne comme objectif de voir comment la digitalisation des cabinets d’audit au Togo améliore le rendement des commissaires au compte. Pour y parvenir des entretiens semi directifs ont été réalisé sur un échantillon de vingt et cinq (25) experts d’audit. Les résultats montrent que la digitalisation des procédures d’audit par les cabinets au Togo améliore la qualité du travail des CAC et que ces derniers intègrent facilement ce changement à leur travail.

Mots clés : transformation digitale, rendement, commissaire aux comptes

¹ Doctorant, Université de Kara, Kara, Togo

² Professeur, Université de Parakou, Parakou, Bénin

³ Professeur, Université de Kara, Kara, Togo

⁴ Doctorant, Université de Kara, Kara, Togo

DIGITAL TRANSFORMATION OF AUDIT FIRMS AND AUDITORS' PERFORMANCE: THE CASE OF AUDIT FIRMS IN TOGO

Abstract

Digital transformation is a process that affects many organizations today. Indeed, we are in the digital age and any organization that wants to stand out, be sustainable and evolve over time must adapt by digitalizing its business processes. Audit firms are not left out, they must take digitalization into account for a better impact. However, in Africa and specifically in the OHADA context, agents have difficulty integrating digital into their activities. Based on this observation, several questions are possible. In this logic, this work aims to see how the digitalization of audit firms in Togo improves the performance of auditors. To achieve this, semi-structured interviews were carried out on a sample of twenty-five audit experts. The results show that the digitalization of audit procedures by firms in Togo improves the quality of the work of CACs and that the latter easily integrate this change into their work.

Keywords : digital transformation, performance, auditor

Introduction

La transformation digitale joue un rôle crucial dans la vie des entreprises (Jabraoui et Vandapuye, 2023 ; Saoudi et al., 2023). Dans un monde de plus en plus connecté, la concurrence acharnée que connaît les entreprises bouleverse les modèles économiques ; les décideurs n'ont plus le choix : il est temps de passer à la transformation digitale (Mounia, 2021).

Le digital aujourd’hui occupe une place importante dans les entreprises. C'est un grand atout stratégique et organisationnel pour toutes les entreprises exerçant des métiers et opérant dans tous les secteurs d'activité (Nafzaoui et El Adib, 2020). Sa prise en compte modifie considérablement le système organisationnel de ces dernières et conduit à une automatisation totale des procédures de travail.

Dans le domaine de l'audit, cette situation change la donne. Il va falloir que les cabinets d'audit suivent la tendance digitale qui devient de plus en plus indispensable pour garantir non seulement leur survie, mais aussi la qualité de l'audit. Alors que la profession d'auditeur a plus d'un siècle, le constat est qu'elle fait usage rarement du digital dans le processus d'audit, et que les méthodologies d'audit qu'elle utilise sont devenues insuffisantes pour satisfaire les besoins actuels et futurs des entreprises et de leurs parties prenantes. La prise en compte du digital dans le processus d'audit devient

par conséquent incontournable pour la profession afin de conserver sa légitimité et de répondre au besoin évolutif des parties prenantes sur la qualité de l'audit. La digitalisation constitue donc une exigence pour la fonction d'audit (Mighis et Kabbaj, 2021). Chaque cabinet doit faire la course à la digitalisation pour sortir de l'audit classique réputé manuel, consommateur de temps et de ressources vers un audit digitalisé plus simple et fluide afin de fournir les informations à temps et améliorer la qualité du travail. En effet, l'émergence de nouveaux risques, l'abondance des données à traiter par les auditeurs et l'imprévisibilité de l'environnement oblige tous les acteurs dans ce métier à utiliser les outils mis à jour et à murir des réflexions approfondies pour adopter les meilleures pratiques digitales (Maskini et Karboubi, 2022). Toute fois le constat fait est que cette situation crée une pression sur la profession des commissaires aux comptes (désormais CAC). Les CAC sont confrontés au souci d'adaptation et d'intégration de ces changements dans leur quotidien.

En Afrique, l'adaptation à la digitalisation par les acteurs africains constitue un débat actuel comme le démontre Atsain et al. (2023). Ces auteurs trouvent que le degré d'appropriation du numérique reste le principal facteur qui empêche la digitalisation dans la zone de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (désormais OHADA).

Aussi la troisième assemblée des experts comptables de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (désormais UEMOA) sur l'influence de la digitalisation sur les professions libérales montre la pertinence du sujet (Atsain et al., 2023). La digitalisation devient alors un grand défi pour les CAC (Harazem et Elhamma, 2023). Ils font face à une nouvelle vision du travail à laquelle ils sont obligés de se familiariser. Cette nouvelle vision exige l'utilisation de nouveaux outils dont la maîtrise est nécessaire. Ils doivent au-delà de leurs connaissances des chiffres développer celles sur le numérique (Mighis et Kabbaj, 2021). D'où la suggestion d'Allouli et Boumeska (2023) de s'intéresser à la recherche sur la contribution de la digitalisation à l'amélioration de la qualité de l'audit. Alors cet article se propose de répondre à la problématique suivante :

La digitalisation des procédures d'audit par les cabinets togolais améliore-t-elle le rendement du CAC ?

Afin de ressortir la valeur ajoutée de la digitalisation dans l'activité du CAC, nous allons d'abord en premier lieu ressortir comment ce dernier conçoit la digitalisation et ensuite montrer l'apport à son activité.

Ainsi pour répondre à cette problématique, notre recherche se structure en trois parties. La première partie (1) est consacrée à l'assise théorique de la recherche, la seconde partie (2) au développement des concepts, et la troisième partie (3) est consacrée à la méthodologie, ainsi que la présentation et discussion des résultats de la recherche.

1. Assises théoriques de la recherche

Les fondements théoriques qui sous-tendent cette recherche sont au nombre de deux : l'approche économique de la production et de la transformation digitale et la théorie de la diffusion des innovations de Rogers (1962).

1.1. Approche économique de la production et la transformation digitale

La théorie de la production défend que tout changement ou amélioration au sein de l'entreprise permet l'évolution des prestations et la performance au sein de celle-ci (El Mennani et El Mzabi, 2023). Elle permet de voir concrètement le niveau d'impact réel des changements en technologie sur la productivité au sein des organisations. En effet cette théorie constitue l'une des théories les plus mobilisées au sein des recherches portant sur l'influence de la transformation digitale sur la performance des organisations. Dans cette recherche, nous mobilisons cette théorie afin de montrer que la transformation digitale des cabinets d'audit améliore la qualité de service des CAC. Dans cette logique, Jabraoui et Vandapuye (2023) montrent que le data Analytics permet d'optimiser la qualité de l'audit. Elle permet aux auditeurs de trouver des solutions aux situations complexes de prise de décision. Mighis et Kabbaj (2021) dans la même logique montrent que la digitalisation conduit à un audit complet qui semble être plus avantageux que les audits aléatoires. Ils justifient que l'utilisation des logiciels permet une analyse plus vaste des données. Pour eux, il est indéniable que la digitalisation améliore la qualité de l'audit. En réalité, un audit automatisé rend souple le travail du CAC. Il lui fait gagner en temps et lui permet de se libérer de certaines tâches simples afin de se concentrer sur l'essentiel de sa mission. L'utilisation des logiciels améliore la traçabilité du travail du CAC et permet d'éviter les comportements de fraudes sur les missions d'audit.

Pour Allouli et Boumeska (2023), la technologie constitue un soutien sans précédent plutôt qu'une contrainte pour l'activité du CAC. En prenant par exemple le blockchain et l'intelligence artificielle, ils montrent que ces derniers comme nous l'avons mentionné ci dessus permettent de se concentrer uniquement que sur les tâches plus stratégiques ou pertinentes. Les auteurs montrent par ailleurs que le changement qu'impose la digitalisation peut être très complexe pour certains cabinets ne disposant pas de beaucoup de ressources. Mais ceux-ci n'ont aucune possibilité à part celle de chercher des ressources complémentaires par tout moyen pour se lancer dans un processus de digitalisation afin d'améliorer leur prestation de service. En effet pour ces auteurs, la transformation digitale a une influence significative sur la fonction du CAC ; donc les cabinets d'audit doivent anticiper et adapter les changements technologiques à leur activité pour plus de qualité de service. Ramdi (2021) de son côté, au travers des travaux de Wamba et al. (2015) synthétise que la digitalisation (big data) favorise un

accès rapide aux informations, permet de disposer d'une variété d'informations, de disposer d'une grande masse d'informations, d'avoir accès aux vraies informations et à valeur ajoutée. Sur l'IA, les auteurs montrent que les auditeurs, au travers de cette technologie ont la capacité de prédire mieux la faillite et d'analyser efficacement les données financières. Nafzaoui et Adib (2020) en s'intéressant particulièrement à un cabinet d'audit justifient les affirmations des autres auteurs. Par ailleurs contrairement aux autres, ils montrent que la digitalisation permet de motiver les acteurs du cabinet. Dans leur recherche, ils expliquent cette motivation par les avantages que la digitalisation induit, principalement la baisse des horaires de travail. De plus ils affirment que le travail collectif s'affirme quand les acteurs font face à la digitalisation. Pour eux, les artefacts de transfert d'information et les moyens de conférence digitaux développent l'esprit collaboratif chez les acteurs au sein du cabinet. De leur côté, Hilmi et Fatima (2024) se sont intéressés à l'influence des réseaux sociaux sur KPMG Maroc. Ces derniers relèvent que les réseaux sociaux développent une relation de proximité entre les cabinets et les clients en d'autre terme entre le CAC et le client.

Ainsi, pour finir, nous relevons dans cette recherche que la digitalisation des cabinets d'audit impact positivement la pertinence de l'audit, permet de diversifier les offres de service, améliore la qualité du service d'audit et cultive la philosophie d'innovation au sein de ceux-ci.

1.2. Théorie de la diffusion des innovations comme cadre explicatif de la digitalisation

Développée par Rogers (1962), cette théorie a pour fondement les approches rationnelles de la vie d'une firme. Elle permet de comprendre les décisions des managers en ce qui concerne les innovations au sein des organisations. Elle essaie d'expliquer aussi le comportement et actions des individus et montre que l'interaction entre ceux-ci est le moteur de l'évolution des comportements et des croyances (Steyer et Zimmermann, 2004). Concrètement elle s'intéresse à la nature des technologies et le caractère innovant des entreprises qui les adoptent.

En réalité, pour Rogers (2003), cinq éléments influencent les décisions des managers face à une innovation : la particularité de l'innovation, la conformité de l'innovation avec les savoirs et la structure de l'entreprise, la complexité d'utilisation de l'innovation, l'état testable de l'innovation et son observabilité.

La théorie soutient que l'adoption d'une innovation doit suivre un processus à cinq étapes (Kaminski, 2011 ; Landau et al., 2022). Il doit passer d'abord par l'étape de sensibilisation afin de permettre aux individus d'avoir les informations complètes sur l'innovation. En effet, à cette étape les connaissances recherchées sont celles qui permettent d'utiliser efficacement l'innovation. Ensuite, vient l'étape de persuasion. Cette étape, fondée sur

l’émotion et le soutien social permettra de voir la valeur ajouté d’une innovation afin de passer à une décision (troisième étape). Il faut noter que cette étape de décision selon Landau (2022) dépend de trois types de raisons personnelles : l’envie personnel, le poids des pairs et l’intervention d’une autorité de référence. Ainsi, si la décision est favorable l’innovation sera testée (quatrième étape) et adopter définitivement (cinquième étape).

La mobilisation de cette théorie dans cette recherche consiste à permettre l’analyse des facteurs favorables à la diffusion des pratiques digitale au sein des cabinets d’audit. La logique de cette théorie nous permet de soutenir que la digitalisation est faite et réussie quand les acteurs ne trouvent pas de complexité dans la pratique et que cela épouse la culture de l’entreprise tout en garantissant des avantages donnés.

2. Compréhension des concepts

2.1. La transformation digitale

Plusieurs experts et chercheurs, ont essayés de donner une appréhension à la transformation digitale. En ce sens, Bowersox, Closs, et Drayer (2005) définissent la transformation digitale comme un processus de réinvention d’une entreprise pour numériser ses opérations et développer des relations étendues dans la chaîne d’approvisionnement. Bellalij (2021) par contre pense que la transformation digitale est un processus consistant à mettre en place un ensemble de technologies au sein des activités, pour un meilleur business et une pérennisation des activités de l’entreprise. Pour Fitzgerald et al. (2014), c’est considérer les avancées technologiques destinées à l’amélioration des processus d’affaires organisationnels et à offrir des valeurs aux clients. Alors la transformation digitale est un processus par lequel une organisation réagit aux changements environnementaux à travers des technologies numériques telles que l’informatique, le mobile, l’intelligence artificielle, l’informatique en nuage et l’internet des objets pour modifier ses processus de création de valeur (Rhazzi et Dhiba, 2022 ; Vial, 2019). Elle désigne le processus qui conduit une entreprise à intégrer les technologies digitales dans l’ensemble de ses activités dans le but d’accroître sa performance (Allouche et Zerbib, 2020). De toutes ces conceptions, il conviendrait de dire que la transformation digitale dans cette recherche est une reconfiguration des technologies, des organisations et des personnes (Bygstad et Ovrelid, 2021), ainsi qu’un changement dans les méthodes de travail, des rôles des acteurs et de l’offre commerciale ou de l’environnement opérationnel de l’organisation (Parviaainen et al., 2017).

2.1.1. Les facteurs clés de la transformation digitale

Maskini et Karboubi (2022) ont retenus dans leur recherche cinq facteurs importants pour améliorer la maturité digitale d’une entreprise et contribuer à sa transformation digitale. En premier lieu, ils ont abordé l’orientation

stratégique. Pour eux, la transformation digitale doit venir de la direction. Les buts attachés doivent être bien précis dans le cadre d'une vision claire et les responsables doivent mobiliser toutes les ressources nécessaires pour atteindre ces objectifs. Ensuite ils font mention de l'orientation client. Lorsqu'un bien existe et que le consommateur fixe la valeur, les entreprises digitale avancées peuvent à travers leurs technologies et savoir-faire influencer, prévoir, imposer ou créer de nouveaux besoins qui viennent corroborer avec leurs offres. En troisième position, nous avons l'infrastructure des TIC et des processus. L'introduction de la technologie dans la gestion des processus métier augmente le niveau de maturité digitale d'une entreprise, la rendant ainsi plus agile face aux nouveaux défis. En quatrième position, la compétence et le renforcement des capacités. Les employés doivent mettre à jour leurs connaissances, se familiariser aux nouveaux outils. Pour cette raison, des investissements de la part du management est nécessaire pour relever les compétences, les connaissances et les capacités des collaborateurs à un niveau meilleur pour leur permettre de mieux s'intégrer et utiliser les nouveaux outils. En fin, la culture de l'innovation et l'engagement organisationnel. Ils montrent que l'entreprise doit s'assurer que l'environnement de travail épouse la culture d'innovation et que tous les salariés se mettent à fond pour favoriser la transformation digitale. Pour Ait Errays et Tourabi (2019), à part les facteurs relevés par Maskini et Karboubi (2022), la transformation digitale dépend de la volonté des responsables. Ainsi ces derniers montrent réellement que la transformation digitale au sein d'une organisation dépend du style de management.

2.2. La qualité de l'audit

Parler de la qualité de l'audit revient à aborder un concept complexe et multidimensionnel (Fatiha, et al., 2023). Sa mesure n'est pas chose facile. Pour appréhender cette qualité, deux approches sont généralement adoptées par les experts. En premier lieu, nous avons l'approche indirecte qui consiste à apprécier la qualité au travers des éléments comme le nombre total d'heures de l'audit, la réputation du CAC, la taille du cabinet d'audit, etc. Et en second lieu, l'approche technique, qui montre qu'il est important de s'intéresser aux compétences techniques ainsi que la composition, la qualification de l'unité d'audit et la qualité de mise en œuvre de la mission. Nous présentons dans le tableau suivant quelques approches de mesure de la qualité de l'audit.

Tableau 2 : Modèles de mesure de la qualité de l'audit

Modèles	Description
Le modèle de Sutton et Lampe (1991)	Ces deux chercheurs ont construit un modèle autour de trois critères : la planification, le champ de travail et l'administration du travail. Le critère clé dégagé par cette étude est l'importance de l'environnement
Le modèle de Carcello et al. (1992)	Cette équipe de chercheurs distingue 41 critères qui se rapprochent de l'étude comportementale de la qualité de l'audit. Parmi ces critères on retrouve l'expérience et l'expertise, les standards d'éthique, la connaissance du secteur du client et la qualité de la communication entre l'auditeur et le management
Le modèle de Warming Rasmussen et Jensen (1998)	Ce modèle explicatif de la qualité de l'audit propose six dimensions possibles : la crédibilité personnelle, l'indépendance de l'auditeur vis-à-vis de son management, l'ouverture du rapport d'audit sur des sujets touchant les intérêts des investisseurs et actionnaires, la connaissance de l'industrie, la loyauté envers les actionnaires minoritaires et enfin l'attitude sceptique de l'auditeur
Le modèle de Beattie et Fearnley (1995)	Cette étude fait émerger 29 caractéristiques de la qualité de l'audit. Parmi les 29 critères étudiés, les quatre qui se sont révélés être les plus importants sont : l'intégrité, la qualité de relation au travail, la valeur des services d'audit et les compétences techniques

Source : Portal (2011) cité par Fatiha et al. (2023, p. 516)

2.3. Le Commissaire Aux Comptes (CAC)

Le CAC est le garant de la croissance, de la sécurité et de la confiance des entreprises. Sa présence est légitime, tant au service de l'intérêt général que des entreprises elles-mêmes, et la valeur ajoutée apportée est aussi

irréfutable, tant au profit de l'économie que des entrepreneurs eux-mêmes. Si l'entreprise est créatrice de croissance et d'emploi, les CAC sont des « sentinelles de l'économie ». La profession du CAC s'organise pour veiller à ce que la mutation de l'environnement, ne rime pas avec dé-sécurisation. La légitimité et l'utilité des CAC est indiscutable, surtout lorsque des risques d'entreprise peuvent être identifiés.

2.3.1. Organisation de la mission du CAC

La mission du CAC suit une méthodologie bien déterminée. Ce dernier doit scrupuleusement suivre cette méthodologie afin de formuler une opinion motivée en limitant le risque de non détection des anomalies. Il doit suivre un schéma de mission par lequel il peut scanner l'entreprise et ses problèmes et examiner son système d'information. On peut résumer l'organisation de la mission du CAC comme suit : d'abord la prise de connaissance de l'entité. A ce niveau, le CAC cherche à connaître l'environnement de l'entreprise, son activité (économique, sociale, juridique, environnemental...) et comprendre le contexte dans lequel elle évolue. Cette étape s'effectue par l'intermédiaire d'entretiens avec les dirigeants et responsables, de l'étude de la documentation interne de l'entreprise (manuels de procédure, organigrammes, notes de services, etc.), de la revue des comptes annuels des derniers exercices et de la recherche de documentation externe sur l'entreprise et son secteur d'activité. Elle permet au CAC d'assimiler les principales caractéristiques de l'entreprise, son organisation, ses responsables, ses spécificités de fonctionnement et de détecter les zones de risques éventuelles. Cette étape a pour objectif de recueillir le maximum d'informations en peu de temps, selon l'activité de l'entreprise, sa taille et sa complexité. Ensuite, L'intérim : Pendant la mission d'intérim, le CAC cherche à évaluer le contrôle interne de l'entité. A ce niveau, il va chercher à comprendre les procédures de l'entité, voire si toutes actions au sein de l'entité riment avec ses procédures. Il consulte les rapports établis par le contrôle interne, de même les rapports d'audit interne de l'entité pour mieux préparer sa mission de validation des comptes et diminuer le risque de non détection des anomalies. Après on a la validation des comptes : Après l'intérim, le CAC doit certifier les comptes de l'entreprise. Cette phase constitue le dernier niveau de validation. Pour y parvenir, plusieurs méthodes peuvent être utilisées par ce dernier : L'examen analytique (Il se base sur la comparaison des ratios, des tendances, des fluctuations des comptes de l'exercice audité par rapport à celui passé), la circularisation (Elle consiste à demander des confirmations de soldes aux tiers à l'entité), la validation physique (Elle consiste à valider les comptes à partir des différentes pièces pouvant justifier les opérations existantes dans ces comptes). En fin, le CAC finit sa mission par le rapport : Cette phase constitue la fin de la mission du CAC. Elle ressort la valeur ajoutée de la mission et l'opinion du CAC. Le résultat peut être une certification sans réserve, une certification avec réserve ou un refus de certification.

2.3.2. Cadre normatif de la profession du CAC

Le règlement n° 01/CM/2017 portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA soumet les professionnels de l'audit aux normes ISA.

Tableau 3 : Normes ISA

Normes ISA	Contenu
ISA 200	Objectifs généraux de l'auditeur indépendant et conduite d'un audit selon les normes internationales d'audit
ISA 210	Accord sur les termes des missions d'audit
ISA 220	Contrôle qualité d'un audit
ISA 230	Documentation de l'audit
ISA 240	Les obligations de l'auditeur en matière de fraude
ISA 250	Cette norme traite de l'obligation de l'auditeur à considérer les textes législatifs et réglementaires dans une mission d'audit
ISA 260	Communication de l'auditeur avec le gouvernement de l'entreprise
ISA 265	Communication des faiblesses du contrôle interne au management de l'entité
ISA 300	La planification d'une mission d'audit
ISA 315	Identification et évaluation des risques d'anomalies significatives par la connaissance de l'entité et son environnement
ISA 330	Réponses de l'auditeur aux risques évalués
ISA 450	Evaluation des anomalies relevées lors de l'audit
ISA 500	Le concept d'éléments probants
ISA 501	Eléments probants – Considérations supplémentaires sur les aspects spécifiques
ISA 505	Les confirmations externes
ISA 510	Les soldes d'ouverture (Mission d'audit initiale)
ISA 530	Les sondages en audit
ISA 540	Audit des estimations comptables, y compris des estimations en juste valeur
ISA 550	Les parties liées
ISA 570	La continuité d'exploitation
ISA 580	Les déclarations écrites
ISA 600	L'audit d'un groupe
ISA 610	Utilisation des travaux de l'audit interne
ISA 620	Utilisation des travaux d'un expert désigné par l'auditeur
ISA 700	Fondement de l'opinion et rapport d'audit

ISA 701	Communication des points clés de l'audit dans le rapport de l'auditeur indépendant
ISA 705	Modifications de l'opinion de l'auditeur
ISA 720	Les obligations de l'auditeur au regard des autres informations

Source : Elaboré par les auteurs

3. Méthodologie

L'objectif étant de voir si la digitalisation des procédures d'audit par les cabinets togolais améliore la qualité de l'audit, ce papier se base sur une méthodologie de recherche qualitative. Ce choix part du fait que cette méthodologie permet d'observer la réalité sociale. Elle se place dans la description et la compréhension ancrée dans le terrain et en profondeur de l'objet de l'enquête (Kohn et Christiaens, 2014). Cette approche dans notre recherche repose sur des critères de scientificités proposés par Guba et Lincoln dès les années 1980 :

- critère de transférabilité : semblable à la validité externe s'assure de l'applicabilité de nos résultats dans d'autres contextes ;
- critère de fiabilité : il fait allusion à la fidélité d'une recherche et s'assure de l'obtention des mêmes résultats si la recherche est menée dans d'autres contextes sous les mêmes conditions ;
- critère de confirmabilité : ce critère rassure par rapport à une retranscription transparente des composants contextuels de la recherche ;
- critère de crédibilité : elle s'assure que l'interprétation du chercheur relate de façon cohérente et sans modification les propos des enquêtés.

3.1. Méthode de collecte des données et échantillon de recherche

Pour pouvoir trouver des réponses à notre problématique, nous avons réalisé des entretiens individuels semi-structurés avec les CAC notamment les managers, les assistants managers et les séniors. Nous nous intéressons à ces acteurs parce que ce sont les plus habilités à nous fournir les informations nécessaires. Ceux-ci doivent avoir une expérience lointaine supérieure ou égale à neuf ans (09) afin de s'assurer qu'ils ont vécu la transition digitale. En effet, l'entretien est une source de données pertinente lorsque l'on veut comprendre ce qui est caché derrière les pratiques des acteurs, les événements auxquels ils ont pu être les témoins actifs ; lorsque l'on cherche à ressortir les systèmes de valeurs et les référentiels selon lesquels ils s'orientent et se déterminent (Blanchet et Gotman, 1992).

Nous avons interviewé 25 professionnels de l'audit dans la ville de Lomé à travers une approche par personnes ressources. Ce chiffre a été retenu grâce au critère de saturation de Strauss et Corbin (1998). Ce critère est une assurance de rigueur pour la démarche (Morse, 2015). D'un autre côté nous jugeons suffisant la taille de l'échantillon car pour Marshall et al. (2013) il faut un nombre compris entre 20 et 30. En effet le but est de collecter des données en questionnant les interviewés en face-à-face ou à distance par des techniques de conversation. L'entretien est alors ordonné par un guide d'entretien comportant une liste de questions ouvertes. Grâce à ces entretiens, nous obtenons littéralement des informations dont on a besoin et sollicitons plus d'explication lorsqu'une réponse nous semble ambiguë. Dans ce cas, nous remarquons aussi que l'interviewé n'est pas entièrement libre, ni entièrement dirigé par de nombreuses questions fermées. Nous sommes souples avec l'interviewé afin que celui-ci puisse parler ouvertement dans les termes et l'ordre qui lui conviennent. Nous essayons de recentrer l'entretien sur les objectifs chaque fois que le sujet s'en écarte ; nous avons également ajouté quelques questions de clarification à des moments approprié et d'une manière naturelle. Les thématiques abordées dans le guide sont fonction de la littérature et ont fait l'objet d'un pré-test qui a permis de les ajuster. Nous justifions que Lomé a été la ville de recherche car tous les cabinets d'audit se retrouvent dans cette ville qui constitue la capitale du pays.

3.2. Méthode d'analyse des données de recherche

Pour l'analyse de nos données, nous avons adopté la méthode d'analyse thématique traditionnelle tout en suivant les principes de Miles et Huberman (2003). Elle consiste à réduire les informations pour les catégoriser et les mettre ensemble avant d'aboutir à une description, une explication ou à une configuration (Wacheux, 1996). Trois étapes ont été nécessaires. Premièrement, la catégorisation qui consiste à diviser le discours en unités logiques homogènes ; deuxièmement, l'inférence qui consiste à inférer à partir du discours, un ensemble d'interprétation sur des thèmes particuliers ; et troisièmement l'interprétation qui permet de fournir des explications relatives au phénomène étudié.

En effet, nous n'avons pas utilisé de logiciel pour l'analyse car selon la logique de Gombault (2000), il n'y a pas de logiciel qui peut déterminer le sens construit par les interviewés dans leurs discours. C'est vrai qu'ils (les logiciels) permettent de déterminer des fragments de sens mais ne suffisent pas pour ressortir des constructions décrivant ou expliquant les phénomènes étudiés. Aussi nous ne faisons pas appel au logiciel car selon Proulx (2019)⁹, l'appréciation de la valeur ajoutée d'une recherche et sa validité scientifique ne se trouvent pas dans sa démarche d'analyse mais aux idées et distinctions

⁹ Proulx, J. (2019). Recherches qualitatives et validités scientifiques. *Recherches qualitatives*, 38(1), 53–70. <https://doi.org/10.7202/1059647ar>

qu'elle permet de ressortir. Nous précisons que pour des raisons d'anonymat, chaque interviewé s'est vu être étiqueté par une lettre de l'alphabet.

4. Présentation et discussion des résultats

Ce papier a pour objectif de ressortir comment la digitalisation des processus d'audit par les cabinets d'audit au Togo améliore le rendement des CAC. Dans la présentation de nos résultats, nous allons d'abord montrer le point de vue des CAC par rapport à la digitalisation des procédures d'audit ; ensuite ressortir l'impact de cette digitalisation sur leurs activités, leurs comportements face à la digitalisation, leur préférence entre l'audit actuel (digital) et celui manuel et pour finir montrer la place réelle de la digitalisation dans la démarche d'audit externe au sein des cabinets d'audit au Togo.

Le point de vue du CAC togolais par rapport à la digitalisation

Parmi les vingt et cinq (25) CAC interviewés, eux tous voient en la digitalisation un moyen d'amélioration de leur activité. Pour eux, la digitalisation est bien et dans l'environnement actuel où les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (désormais NTIC) sont incontournables, il est important pour les cabinets d'audits de pouvoir s'adapter et de tirer parti. En effet, toutes démarches d'audit traditionnel sont sans élan dans un monde de plus en plus digitalisé. En ce sens, le manager X affirme que «*la digitalisation des procédures d'audit est bien pour la qualité de l'audit* ». Son point de vue est soutenu par celui du manager Z : «*la digitalisation de nos procédures de travail est, selon moi, une avancée significative qui offre de nombreux avantages* ».

En effet, la digitalisation est prise au sérieux par les cabinets d'audit au Togo. Ce qui justifie l'achat des ordinateurs performants de travail et des logiciels spécifiques afin de permettre aux CAC d'offrir un travail de qualité et aussi de rester dans le temps impari.

Tableau 4 : fréquence sur le bien-fondé de la digitalisation

Référence	Oui	Non
La digitalisation est bonne	100%	0%

Source : Nos résultats

Ces résultats vont dans le même sens que ceux de Nafzaoui et Eladib (2020). En réalité, ils montrent que l'adoption du digital par les cabinets constitue un saut considérable et un processus important pour le futur des cabinets. Il est l'origine de l'augmentation de la part de marché du cabinet et de son ascension sur le marché international. Il est donc important que les cabinets d'audit prennent conscience de la valeur ajoutée et de l'importance de la digitalisation.

Impact de la digitalisation sur les activités des CAC togolais

Cette recherche montre que la digitalisation est un stimulus positif pour le CAC au Togo. D'abord il lui permet d'augmenter considérablement l'efficacité et la précision de son travail. Ensuite, il réduit les risques d'erreurs humaines et automatise les tâches répétitives et enfin facilite l'obtention de l'information en temps réel, ainsi que la collaboration entre les acteurs (CAC). Les managers Z et L affirment alors : «*la digitalisation permet d'améliorer l'efficacité et la précision de nos opérations en automatisant les tâches répétitives et en réduisant les risques d'erreurs humaines. De plus, elle facilite l'accès aux informations en temps réel et améliore la collaboration entre les membres de l'équipe, même à distance*». D'autres (les Séniors ou chefs de missions) diront que la digitalisation a apporté une nette amélioration aux pratiques d'audit et permet aux CAC d'économiser en temps. C'est le cas du Séniior B qui déclare que «*L'utilisation des logiciels spécifiques d'audit a apporté un grand changement dans les pratiques d'audit. Également, ça nous permet d'économiser en temps*». Le séniior C dira plus tôt que «*Les outils digitaux répondent rapidement aux préoccupations des clients et sont efficaces en termes de temps et rentabilité des gains. Ils sont indispensables pour tout auditeur du cabinet. Réaliser une mission d'audit sans eux n'est pas envisageable*».

Nos résultats sont corroborés par les auteurs comme Allouli et Mustapha (2023) ; Nafzaoui et El Adib (2020). Ils permettent de relever l'impact positif de la digitalisation sur le commissariat au compte. En effet, eux aussi montrent que la digitalisation des procédures d'audit permet de s'intéresser juste à l'essentiel (éviter les pertes de temps), d'améliorer la qualité de l'audit et donne une assurance par rapport à la conclusion du CAC.

Action réelle des CAC togolais face à la digitalisation

Cette recherche montre que les CAC n'adoptent pas une action de fuite, de démission ou d'abandon face à la digitalisation. Par contre ces derniers cherchent des moyens pouvant leur permettre de s'adapter et de profiter des avantages que cela peut leur procurer. En effet, le cabinet en digitalisant ses procédures d'audit met en place des séances de formation et des renforcements de compétences à la fin de chaque mois afin de permettre aux CAC de pouvoir se familiariser avec les nouvelles connaissances et nouveaux outils de travail. De plus, il ressort de cette recherche que les CAC s'adaptent facilement et utilisent aisément les outils digitaux dans leurs missions de commissariat au compte. Nous justifions ces affirmations par les propos du manager C : «*pour nous familiariser aux logiciels adoptés par notre cabinet, il y a eu une formation de base à priori et de plus, des formations de renforcement de capacité sont organisées chaque fin de mois*».

Dans cette logique de raisonnement, Mighis et Kabbaj (2021) soutiennent qu'il est crucial que les cabinets d'audit mettent en place des stratégies de

formation afin de permettre au CAC de se formaliser aux différents changements que connaît le métier en termes de digitalisation.

Préférence du CAC togolais entre l'audit manuel et l'audit digital

Tous nos interviewés dans cette recherche montrent leur préférence pour un audit digital. Pour eux, vu les avantages ou apport que cela donne, il est préférable et nécessaire que chaque cabinet puisse migrer vers un audit digital. En ce sens, le senior P déclare : « *Pour ma part, j'opte pour un audit digitaliser, d'autant plus qu'avec l'avancée des NTIC et qu'aujourd'hui nous sommes à l'ère de l'intelligence artificielle ; toute organisation doit être assisté par un ordinateur c'est-à-dire, opter pour l'IA pour être efficace et efficiente. Celui-ci garantit le respect rigoureux des procédures, depuis la planification jusqu'à la production et la communication des rapports* ».

Maskini et Karboubi (2022) soutiennent ce point de vue. Pour eux, l'environnement ne cesse de muter, apportant de nouvelles exigences (la qualité de l'audit, la détection de nouveaux risques, la capacité de traitements des données lourdes) au métier de l'audit. Face à ces exigences, les cabinets d'audit n'ont qu'une seule solution ; celle de se tourner vers la digitalisation.

Position réelle de la digitalisation au sein des cabinets d'audit au Togo

Dans certains cabinets au Togo, la digitalisation occupe une place importante dans leurs activités. En réalité, ce sont des cabinets qui font partie d'un réseau international donc d'un réseau purement digital comme le confirme les assistants managers I et U : « *nous faisons partie d'un réseau international donc purement digital* ». Par contre pour d'autres cabinets, la procédure d'audit reste classique (traditionnelle), sauf qu'il y'a des logiciels spécifiques pour des tâches particulières. Ces derniers combinent la démarche sur papier à la démarche digitale. Cela ressort dans l'affirmation du CAC F : « *la procédure d'audit reste classique dans notre cabinet, sauf qu'il y a un logiciel qui nous assiste dans nos tâches quotidiennes* ». Dans le même sens, le CAC Q déclare : «*de façon générale, un contrôle obligatoire sur pièce s'effectue même si les fichiers électroniques existent* ». De façon synthétique, il ressort de cette recherche que la digitalisation est au centre des processus d'audit. Même si certains cabinets l'utilisent moyennement, elle est au centre des activités stratégiques de ces cabinets. Ce qui pousse Mighis et Kabbaj (2021) à demander au CAC de ne pas se limiter aux connaissances comptables uniquement mais de développer des connaissances digitales suite à l'urgence de son application au sein des cabinets.

Par ailleurs, nous tenons à préciser que quel que soit l'importance de la digitalisation, certains travaux sont parfois manuels au sein de tous les cabinets au Togo. Et ces travaux parfois sont à la charge des assistants. Ce qui nous amène à relever que même si la digitalisation est en marche au sein des cabinets au Togo et qu'elle est facilement acceptée par les CAC, elle

n'est pas maximale. Elle est toujours dans son état embryonnaire puisque certains cabinets Européens et américains aujourd'hui sont loin avec l'avènement de l'intelligence artificielle.

Conclusion

Cette recherche avait comme objectif de montrer comment la digitalisation des procédures d'audit par les cabinets au Togo améliore le rendement du CAC. Pour pouvoir mener à bien la recherche, une démarche qualitative a été adoptée. En réalité, des informations ont été collectées auprès de vingt et cinq (25) spécialistes (managers, assistants managers, seniors, assistants) de l'audit et le traitement de ces informations s'est fait manuellement.

Les résultats après traitement montrent que la digitalisation des procédures d'audit par les cabinets au Togo, fait du bien au CAC. Cette action (la digitalisation) facilite pour eux la collecte, l'échange et le traitement des données. Elle améliore la collaboration entre les CAC et leur permet d'éviter certaines tâches sans valeur ajoutée en s'intéressant aux plus pertinentes. En effet, il ressort de cette recherche que la digitalisation améliore la qualité de l'audit, donne l'assurance aux clients par rapport aux services offerts par les cabinets et donc augmente la confiance des clients en leurs prestataires.

Par ailleurs, cette recherche nous montre aussi que la digitalisation même si elle se retrouve aujourd'hui au centre des activités des CAC, les cabinets au Togo n'ont pas totalement digitalisé leurs procédures. Ils font aussi usage des techniques manuelles ou traditionnelles dans leurs pratiques.

Sur le point théorique, cette recherche apporte un plus à la littérature sur la digitalisation et la pratique de l'audit au sein des cabinets au Togo. Plusieurs chercheurs ont réfléchi sur le sujet à travers le monde ; particulièrement dans les pays anglo-saxons. Nous sommes conscients du fait que le sujet de la digitalisation n'est pas nouveau dans la littérature mais elle reste pertinente dans celle africaine en particulier celle togolaise. Elle est très peu abordée par rapport aux cabinets d'audit au Togo. Rares sont les travaux qui ont abordé la problématique spécifique de la digitalisation et le rendement des CAC au Togo. Alors notre recherche s'est intéressée, comme toute recherche en sciences de gestion, à enrichir la littérature scientifique sur le sujet.

Au plan managérial, cette recherche lance un appel aux cabinets d'audit au Togo qui ont amorcé le processus de digitalisation d'accorder une importance sans relâche à la digitalisation de leurs procédures. Nous

sommes dans un monde digital et toute organisation qui veut survivre et avoir des marchés à l'international se doit de s'adapter à ce monde. Il faut que les responsables de cabinets prennent conscience de l'urgence de la digitalisation tout en mettant en place des politiques de formation pour aider les CAC à s'adapter aux changements.

Cependant, comme tout travail de recherche, celui-ci n'est pas sans limite. Cette recherche s'est basée sur une approche qualitative et aussi les données ont été analysées manuellement. De plus, le nombre d'interviewés peut être jugé non pertinent dans certains cas. Alors nous demandons des recherches futures sur le sujet qui pourront palier à ces manquements afin de corroborer nos conclusions par une étude quantitative tout en prenant en compte le rôle des réalités culturelles du pays dans la relation entre digitalisation et rendement du CAC pour apporter plus de lumière au sujet surtout que la population togolaise est très spirituelle selon gbongli (2022).

Références bibliographiques

- Hilmi, Y., & Fatima , E. F. (2024). Transformation digitale des cabinets d'audit par les réseaux sociaux : Cas de KPMG. *International Journal of Economics and Management Studies* , 1(1).
- Abriane, A., Ziky, R., & Bahida, H. (2021). Les déterminants de l'adoption de la digitalisation par les entreprises : Revue de littérature. *Revue Française d'Economie et de Gestion*, 2(10), 271- 301.
- Ait Errays, N., & Tourabi, A. (2019). Essai de compréhension des facteurs de succès des projets de transformation numérique . *Moroccan Journal of Entrepreneurship, Innovation and Management* , 6(1).
- Allouche, J., & Zerbib, R. (2020). La transformation digitale: Enjeux et perspectives. *La Revue des Sciences de Gestion*.
- Allouli, N., & Boumeska, M. (2023). L'Impact de la transformation digitale sur l'audit externe : Nouvelles perspectives et pratiques émergentes : Revue systématique de littérature. *Alternatives Managériales et Economiques*, 5(4), 135-153.
- Atsain, A. A., Vangah , Y. C., & Ouättara , A. (2023). L'usage du numérique par la profession comptable en Afrique francophone : quelle réalité ? *Communication JEACC*.
- Bendik , B., & Egil , Ø. (2021). Managing two-speed innovation for digital transformation. *Procedia Computer Science*, 119–126.
- El Mennani, M., & El Mzabi, A. (2023). La contribution de la transformation digitale à la performance organisationnelle des entreprises

- industrielles à l'ère de l'industrie 4.0 : Proposition d'un modèle conceptuel . African Scientific Journal, 3(16), 317 – 334.
- Fatiha, I., Omar, H., & Badre, E. (2023). Qualité de l'audit externe : Revue de littérature. African Scientific Journal.
- Gombault, A. (2000). La construction de l'identité organisationnelle : une étude exploratoire au musée du Louvre. Université Montesquieu-Bordeaux IV, Thèse pour l'obtention du doctorat en Sciences de.
- Harazem, O., & Elhamma, A. (2023). La digitalisation à l'ère de la crise sanitaire COVID-19 et du développement durable: Cas de l'audit légal au Maroc. Revue Internationale des Sciences de Gestion, 6(1), 524 - 545.
- Harkati, R., & Bouazza, A. (2024). L'adoption de Nouvelles Innovations Managériales par les Coopératives Marocaines à l'ère de la Transformation Digitale: Enjeux et Défis. Revue Française d'Economie et de Gestion, 5(6), 102 – 129.
- Huybrechts, C. (2019). Transformation de la profession d'auditeur externe à travers l'impact du digital. Digital Access to Libraries.
- Jabraoui, S., & Vandapuye, S. (2023). La digitalisation du métier d'audit: analyse bibliométrique. Revue Française d'Economie et de Gestion, 4(3), 455-478.
- Kokina, J., & Davenport, T. (2017). The Emergence of Artificial Intelligence: How Automation is Changing Auditing. Journal of Emerging Technologies in Accounting, 14(1).
- Maskini, N., & Karboubi, i. (2022). L'audit qualité à l'ère de la transformation digitale : une réflexion prospective. Revue Internationale des Sciences de Gestion, 5(2), 1 -19.
- Mighis, S., & Kabbaj, S. (2021). L'audit à l'ère de la transformation digitale. Revue du Contrôle de la Comptabilité et de l'Audit , 5(1), 193- 209.
- Moore, G., & Benbasat, I. (1991). Integrating diffusion of innovations and theory of reasoned action models to predict the utilization of information technology by end users. Proceedings of the IFIP Working Group 8.6 Conference.
- Mounia, B. (2020). Transformation digitale,Innovation & progrès technique. Revue du Contrôle de la Comptabilité et de l'Audit, 4(3), 548–565.
- Mounia, B. (2021). Introduction à la notion de la transformation digitale . Revue Internationale du Chercheur, 2(2), 1249 -1269.
- Nafzaoui, M. A., & El Adib, M. (2020). l'impact de la mise en place du digital dans un cabinet d'audit. Revue Internationale du Chercheur, 1(3), 66 -90.

- Nafzaoui, M., & El Adib, M. (2020). L'impact de la mise en place du digital dans un cabinet daudit. *Revue Internationale du Chercheur*, 1(3), 66 - 90.
- Parviainen, P., Maarit, T., & Jukka, K. (2017). Tackling the digitalization challenge: How to benefit from digitalization in practice. *International Journal of Information Systems and Project Management*, 5, 63-77.
- Ramdi, I. (2021). La technologie digitale et la profession d'audit : Quel impact ? *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 2(6-1), 126-144.
- Van den Broek, T., & van Veenstra, A. (2018). Governance of big data collaborations: How to balance regulatory compliance and disruptive innovation. Elsevier.
- Yassine, R. (2022). Les facteurs influençant l'adoption des outils digitaux : Une recherche empirique dans le contexte Marocain. *Journal of Social Sciences and Organization Management*.

**ENJEUX SOCIOECONOMIQUES DE LA PRATIQUE DU
MARAICHAGE SUR LES MENAGES AGRICOLES AUTOUR DES
CUVETTES DE FARIN ROUWA, MAIDOUROUMI ET KOUBLE
ROUDOUNI DANS LA COMMUNE RURALE DE DOGO AU
NIGER**

Mountaka ABDOU SANI¹

Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger

mountakaabdousani211@gmail.com

**Abdou Rahamane OUSMANE YAKOUBA², Université André Salifou
de Zinder, Niger**

Kabirou SOULEY³, Université André Salifou de Zinder, Niger,

**Maman WAZIRI MATO⁴, Université Abdou Moumouni de Niamey,
Niger**

Résumé

La présente étude vise à analyser les enjeux socio-économiques de la pratique du maraîchage autour des cuvettes de Farin Rouwa, Maidouroumi et Koublé Roudouni dans la Commune Rurale de Dogo au Niger. Pour collecter les données, la recherche documentaire, les enquêtes quantitative et qualitative ont été réalisées. En effet, les données mobilisées ont été traitées et analysées à travers la matrice de compte d'exploitation et de production au moyen des outils informatiques. L'analyse des résultats a été faite sous le modèle PIER (Pression-Impact-Etat-Réponse). Les résultats de ce travail révèlent que la pratique maraîchère génère d'importants revenus aux exploitants. En effet, ces revenus sont autours de 42 658 576 Fcfa par an pour l'ensemble des exploitants mettant en valeur les trois sites d'enquête. Plus de la moitié de ces revenus est dépensée dans l'achat des vivres notamment les céréales. Ensuite, 78% des exploitants payent des intrants agricoles avec les revenus, contre 40% pour les cérémonies et 15% pour l'habillement. Malgré son importance, la culture maraîchère fait face à des contraintes d'ordres naturelles, socio-économiques, techniques et organisationnelles qui entravent son développement. Dans une perspective de sa promotion, cette étude propose plusieurs mesures d'accompagnement des exploitants.

¹Doctorant au Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens, Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger, mountakaabdousani211@gmail.com

²Etudiant en master au département de géographie à l'Université André Salifou de Zinder,

³Professeur Titulaire, Département de Géographie, l'Université André Salifou de Zinder, Niger, kabsoul@gmail.com

⁴Professeur Titulaire, Département de Géographie, l'Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger

Mots clés : Commune rurale de Dogo, cuvettes, enjeux socioéconomiques, maraîchage.

SOCIOECONOMIC ISSUES OF MARKET GARDENING PRACTICE ON AGRICULTURAL HOUSEHOLDS AROUND THE FARIN ROUWA, MAIDOUROUMI, AND KOUBLÉ ROUDOUNI BASINS IN THE RURAL COMMUNITY OF DOGO IN NIGER

Abstract

The present study aims to analyze the socio-economic issues of the practice of market gardening around the Farin Rouwa, Maidourouumi and Koublé Roudouni basins in the Rural Commune of Dogo in Niger. To collect the data, documentary research, quantitative and qualitative surveys were carried out. Indeed, the data mobilized was processed and analyzed through the production and income account matrix using computer tools. The analysis of the results was done under the PIER (Pressure-Impact-State-Response) model. The results of this work reveal that market gardening generates significant income for farmers. Indeed, these revenues are around 42,658,576 CFA francs per year for all the operators developing the three survey sites. More than half of this income is spent on food, especially cereals. Then, 78% of farmers pay for agricultural inputs with income, compared to 40% for ceremonies and 15% for clothing. Despite its importance, market gardening faces natural, socio-economic, technical and organizational constraints that hinder its development. With a view to promoting it, this study proposes several measures to support farmers.

Keywords: Rural Commune of Dogo, basins, socio-economic issues, market gardening.

Introduction

De nos jours, la question de la sécurité alimentaire devient préoccupante dans des nombreux pays sahéliens. En effet, les sécheresses des années 1974 et 1984 ont fragilisé les écosystèmes sahéliens à travers la baisse tendancielle de la pluviométrie, la dégradation des ressources naturelles (terres, eaux, végétations), la baisse de la fertilité du sol, etc. Cela se traduit par une baisse de production agricole dans le Sahel, d'où la persistance de l'insécurité alimentaire (K. P. Tapsoba, 2016, p 43).

Le Niger à l'instar des autres pays sahéliens n'est pas épargné de cette situation. Composée à 80 % de ruraux, la population nigérienne dépend essentiellement des activités agricoles et de l'élevage. Au regard de son importance dans le pays, l'agriculture constitue une importante activité pour stimuler la croissance économique, surmonter la pauvreté et renforcer la sécurité alimentaire (I. A. Issa, 2018, p 33). Cependant, cette activité est affectée depuis longtemps par des contraintes dues notamment à la pression démographique, à l'irrégularité des pluies et sa mauvaise répartition dans l'espace et dans le temps. Ainsi, face à l'incapacité de la culture pluviale à répondre aux besoins alimentaires du pays, l'Etat du Niger a fait recours aux aménagements hydro-agricoles et le développement de la petite irrigation (CILSS, sans dates). La question de la maîtrise et la mobilisation de l'eau s'avère donc impérative pour l'intensification des activités maraîchères. C'est le cas de la région de Zinder l'une des régions qui regorgent d'importantes ressources en eau notamment la bande sud qui est traversée par des cuvettes et la vallée de la korama (K. Lawandi, 2006, p 44).

En effet, ces potentialités agroécologiques permettent aux exploitants de combler le déficit alimentaire à travers l'intensification et l'extension des cultures irriguées et fruitières. Le présent article se fixe comme objectif principal d'analyser les enjeux socioéconomiques de la pratique du maraîchage sur les ménages agricoles autour des cuvettes de Farin rouwa, Maidouroumi et Koublé Roudouni dans la Commune Rurale de Dogo au Niger.

Ce travail attire l'attention de l'Etat et ses partenaires sur l'importance de cette activité secondaire de la population indispensable au développement socioéconomique de la zone. Elle permet en effet, aux différentes parties prenantes dans ce secteur de se faire une idée sur les enjeux socioéconomiques et les contraintes que fait face les exploitants afin de mieux canaliser leurs interventions.

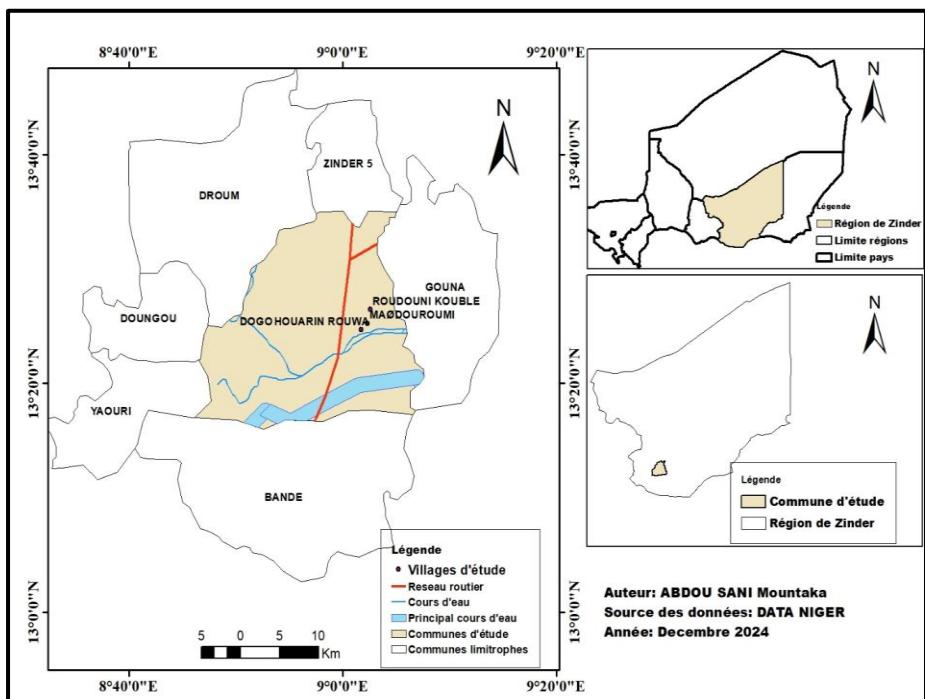
1. Méthodologie de recherche

1.1 Présentation de la zone d'étude

La Commune Rurale de Dogo est créée officiellement par la loi 2002-014 du 11juin 2002. Avec une superficie d'environ 1.000km², son chef-lieu est le village de Dogo qui est situé à environ 32 km de la ville de Mirriah et à 32,5 km de la ville de Zinder. Elle est localisée dans la partie sud du département de Mirriah, région de Zinder. La commune est limitée au sud par les Communes Rurales de Bandé, Dungass et Wacha dans le Département de Magaria, à l'est par les Communes Rurales de Gouna et de Wacha, à l'ouest par la Commune Rurale de Droum dans le département de Mirriah, la Commune Urbaine de Matamèye et la Commune Rurale de

Yaouri dans le département de Kantché et au nord par le cinquième arrondissement communal de la Commune urbaine de Zinder (figure 1). Elle est constituée de 87 villages administratifs et tribus avec une population estimée à 122 720 habitants dont 63 928 hommes et 58 794 femmes.

Figure 1 : Carte de localisation de la zone d'étude



1.2. Matériel et méthode utilisée

Cette étude a été conduite dans les trois sites maraîchers de la Commune Rurale de Dogo notamment, ceux de Farin rouwa, Koublé Roudouni et Maidouroumi. Ces derniers sont situés dans une zone agroécologique ayant des potentialités pour le développement de la culture maraîchère. Pour atteindre l'objectif assigné à la présente étude, l'approche méthodologique mixte a été utilisée. Il s'agit de la méthode quantitative et qualitative. En plus, pour évaluer les revenus tirés de l'exploitation maraîchère, la matrice de compte d'exploitation et de production a été utilisée. Pour les données quantitatives, l'enquête exhaustive a été utilisée. En effet, d'après les données recueillies auprès du chef de district agricole de Dogo, les sites d'étude disposent au total 136 exploitants. Tous ces exploitants (soit 100% de la taille de l'échantillon) ont été interrogés et répartis comme suit : Koublé Roudouni (26), Farin rouwa (50) Maidouroumi (60). L'appartenance de ces

villages à la vallée de la “korama” et l’accessibilité sont les principales raisons qui ont conduit au choix de ces sites. La possession d’un jardin a été le principal critère établi pour sélectionner les ménages qui sont éligibles à l’enquête. L’enquête quantitative a été effectuée avec KoboCollect. Quant aux données qualitatives, 10 entretiens ont été réalisés avec les services techniques, les leaders coutumiers et certaines personnes ressources. Une grille d’observation a été aussi utilisée pour constater de visu les systèmes de production maraîchère. Pour pouvoir compléter toutes les informations recueillies, trois (3) focus-groups ont été effectués avec les maraîchers.

Les données issues des enquêtes quantitatives ont été traitées avec les logiciels Sphinx Plus² et SPSS après leur dépouillement dans la plateforme Kobotoolbox. Ensuite, elles sont transférées sur le tableur Excel pour être analysées et visualisées en des graphiques illustratifs. La carte de localisation a été conçue avec le logiciel ARC Wiew.

L’analyse des revenus des exploitants a été faite sur le concept de « valeur ajoutée », car tout processus de production implique des flux d’intrants et d’extrants. Les intrants sont repartis en biens et services appelés charges intermédiaires (CI). En soustrayant la valeur des CI de la valeur des extrants appelés Chiffre d’affaires CA), on obtient la valeur que l’exploitation a ajoutée (VA). De ce fait, l’analyse des revenus financiers des exploitants est effectuée selon la matrice ci-dessous (tableau 1). Cette matrice a servi de base pour le calcul et l’établissement des comptes individuels et du compte consolidé des exploitants enquêtés.

Tableau 1 : Matrice du compte de production-exploitation

Charges ou Consommations intermédiaires (CI)	Produit ou Chiffre d'affaires (CA)
CI=Ensemble des biens et services consommés	CA= Ensemble des biens et services vendus
VA = Résultat de l’exploitation VA= CA-CI	

Source : Lebailly & al., 2000

En plus de cela, il a été déterminé le compte consolidé (CC) sous la formule suivante : CC = Somme des comptes individuels rapportées à la moyenne des comptes individuels.

2. Résultat et analyse

2.1 Analyse des revenus financiers des exploitants de site d'étude

Dans le cadre de cette étude, les exploitants sont classés en trois grandes catégories selon le critère des superficie cultivées. En effet, il s’agit des petits producteurs dont la superficie cultivée est de moins d'un ha, des moyens producteurs avec une superficie cultivée de 1-2ha et des grands producteurs qui disposent plus de 2ha (tableau 2).

Tableau 2 : Répartition des producteurs par site d'étude

Types de producteurs	Site de Farin rouwa		Site de Maidouroumi		Site de Koublé Roudouni	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Petits producteurs	30	60	25	41,66	11	42,30
Moyens producteurs	12	24	23	38,33	13	50
Grands producteurs	8	16	12	20	2	7,69
Total	50	100	60	100	26	100

Source : enquête terrain, aout, 2023

D'après la lecture de ce tableau, on constate une prédominance des petits producteurs dans tous les trois sites d'enquête. Ainsi, la situation s'explique dans l'ensemble par la faible capacité financière de ces exploitants à investir significativement dans cette activité. Par ailleurs, les grands producteurs représentent 20% sur le site de Maidouroumi en raison de gros investissement des grands commerçants de ce village dans ce secteur.

Afin de réaliser le compte d'exploitation, trois exploitants appartenant respectivement aux trois villages d'études ont été sélectionnés. Ces exploitants ont été choisi en fonction de la superficie cultivée. En effet, dans chaque site d'étude, est sélectionné un producteur ayant 1 ha de terre exploitée. Les produits d'exploitation sont l'ensemble des ressources que l'exploitation génère par son activité au cours d'une campagne agricole (J. L. Kouassi.2011, p 12 cité par M. B. Awa Krou et al, 2022, p 221).

2.1.1 Compte d'exploitation des trois sites d'études (Farin rouwa, Maidouroumi et Koublé Roudouni)

Le site de Farin rouwa (tableau 3)

Tableau 3 : compte d'exploitation et de production d'1 ha (Exploitant de Farin rouwa)

Charges (CI)		Produits (CA)	
Libellé	Montant (Fcfa)	Libellé	Montant (Fcfa)
Matériels aratoires	35 000	Vente des produits maraîchers	345 000
Semences	6 000	//	//
Produits fertilisants	15 000	//	//
Produits phytosanitaires	3 000	//	//
Main d'œuvre	30 000	//	//
Taxe	5 000	//	//
Transport	10 000	//	//
Motopompe	55 000	//	//
Carburant	3 500	//	//
Amortissement*	17 500	//	//
Charges total	180 000	Produits total	345 000
Résultat de l'exploitation (VA) = CA-CI= 345 000 – 180 000 = 165 000 Fcfa			

Source : enquête terrain, aout, 2023

Amortissement = Coût d'investissement / nombre d'années d'utilisation*
Amortissement = donc 35 000/2 = 17 500 FCFA

Dans le village de Farin rouwa, 1 ha de terre exploitée génère un bénéfice moyen de 165 000 Fcfa.

Le site de Maidouroumi (tableau 4)

Tableau 4 : compte d'exploitation et de production d'1 ha (Exploitant de Maidouroumi)

Charges (CI)		Produits (CA)	
Libellé	Montant (Fcfa)	Libellé	Montant (Fcfa)
Matériels aratoires	17 000	Vente des produits maraîchers	480 000
Semences	3 000	//	//
Produits fertilisants	15 000	//	//
Produits phytosanitaires	2 000	//	//
Main d'œuvre	25 000	//	//
Taxe	6 500	//	//
Transport	11 000	//	//
Motopompe	55 000	//	//
Carburant	3 500	//	//
Amortissement*	8 500	//	//
Charges total	146 500	Produits total	480 000
Résultat de l'exploitation (VA) = CA-CI= 480 000 – 146 000 = 334 000 Fcfa			

Source : enquête terrain, aout, 2023

Amortissement = Coût d'investissement / nbre d'années d'utilisation*

Amortissement = donc 17 000/2= 8 500 FCFA

Dans le village de Maidouroumi, 1 ha de terre exploitée génère un bénéfice moyen de 334 000 Fcfa.

Le site de Koublé Roudouni (tableau 5)

Tableau 5 : compte d'exploitation et de production d'1 ha (Exploitant de Koublé roudouni)

Charges (CI)		Produits (CA)	
Libellé	Montant (Fcfa)	Libellé	Montant (Fcfa)
Matériels aratoires	40 000	Vente des produits maraîchers	650 000
Semences	7 500	//	//
Produits fertilisants	30 000	//	//
Produits phytosanitaires	5 000	//	//
Main d'œuvre	25 000	//	//
Taxe	7 500	//	//
Transport	15 000	//	//
Motopompe	55 000	//	//
Carburant	3 500	//	//
Amortissement*	20 000	//	//
Charges total	208 000	Produits total	650 000
Résultat de l'exploitation (VA) = CA-CI= 650 000 – 208 000 = 442 000 Fcfa			

Source : enquête terrain, aout, 2023

Amortissement = Coût d'investissement / nbre d'années d'utilisation*

Amortissement = donc 40 000/2= 20 000 FCFA

Dans le village de Koublé Roudouni, 1 ha de terre exploitée génère un bénéfice moyen de 442 000 Fcfa.

En définitive, les bénéfices générés à travers la mise en valeur d'1 ha de terre maraîcher diffèrent d'un site à un autre. En effet, on constate à travers les tableaux ci-dessus que les revenus sont respectivement de 165 000 et 334 000 Fcfa dans les sites de Farin rouwa et Maidouroumi. Par contre, dans le site de Koublé Roudouni, l'activité maraîchère procure une somme de 442 000 Fcfa. Cette différence s'explique par le niveau d'investissement des producteurs en matière d'intrants agricoles. En effet, ces produits rendent les sols plus fertiles et cela procure un très bon rendement.

2.1.2 Compte consolidés des exploitations

La consolidation consiste à établir pour une campagne agricole, une présentation unique et synthétique de l'activité globale des différents exploitants considérés dans l'analyse financière. Précisément, la consolidation des comptes de production – exploitation est le rapport de la somme des comptes individuels sur le nombre total d'exploitants.

Le compte consolidé (CC) = Somme des comptes individuels rapportées à la moyenne des comptes individuels. De façon pratique, on a :

$$\text{Moyenne des comptes individuels} = (165\ 000 + 334\ 000 + 442\ 000) / 3 = 313\ 666 \text{ FCFA}$$

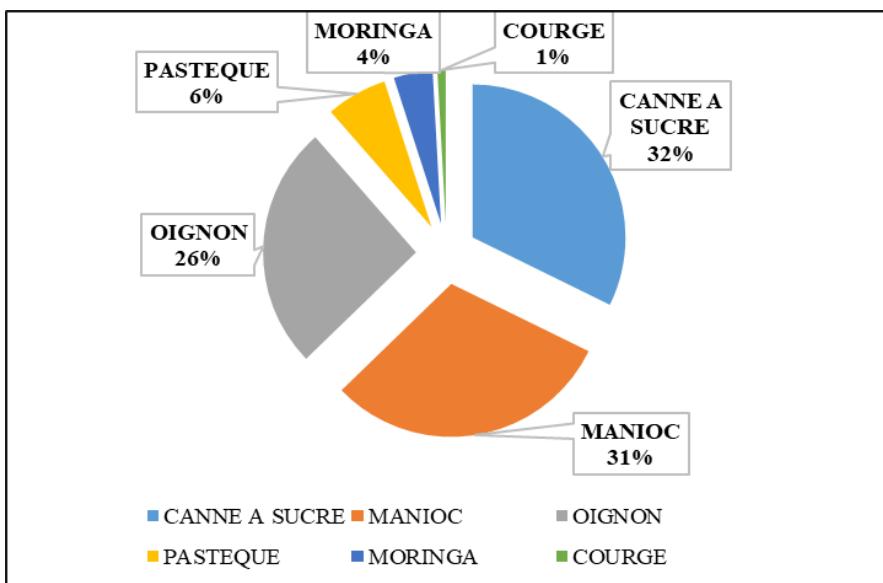
$$CC = \sum_{K=0}^n \binom{n}{k}^{k \text{ et } n-k}$$

$$CC = (313\ 666) \cdot 150 = 42\ 658\ 576 \text{ Fcfa}$$

Le compte consolidé des exploitants montre que l'activité maraîchère génère un revenu de 42 658 576 Fcfa pendant une campagne agricole dans ces trois sites d'étude. En effet, ce revenu suppose que la culture maraîchère constitue une activité rentable et contribue à assurer la sécurité alimentaire des ménages maraîchers.

2.1.3 Perception des exploitants sur la rentabilité des spéculations.

Dans les sites d'étude, plusieurs spéculations sont cultivées. Il s'agit entre autres des : chou, laitue, canne à sucre, tomate, oignon, patate douce, courge, moringa, pastèque, manioc et carotte. De l'avis des exploitants, la rentabilité diffère d'une spéulation à une autre. Ce point présente les spéculations qui sont plus rentables dans les sites d'enquête (Figure 2).

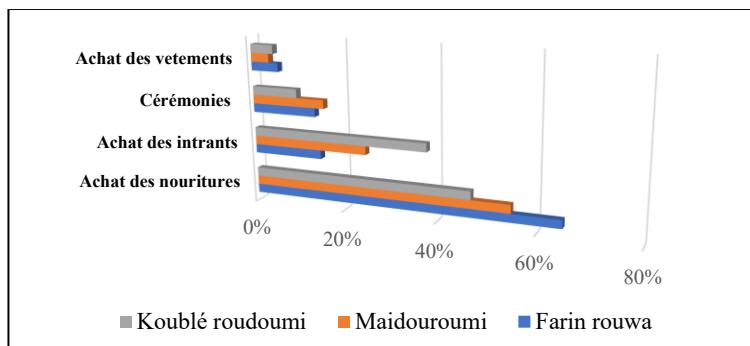
Figure 2 : perception des exploitants sur la rentabilité des spéculations

Source : enquête terrain, aout, 2023

La figure 2 montre la perception des exploitants par rapport aux différentes spéculations cultivées dans les trois sites d'étude. En effet, quel que soit les sites considérés, la canne à sucre reste la spéulation qui procure plus des revenus aux maraîchers. Ce dernier représente 32% dans ces sites. Ainsi s'en suivent le manioc (31%) et l'oignon (26%).

2.1.3 Destination des revenus et structure des dépenses.

Les revenus procurés par la vente des produits maraîchers sont orientés essentiellement à l'entretien de la famille (achat des nourritures, des vêtements...), aux cérémonies et à l'achat des intrants (renouvellement des matériels aratoires, achat des motopompes, des fertilisants etc...) figure 3.

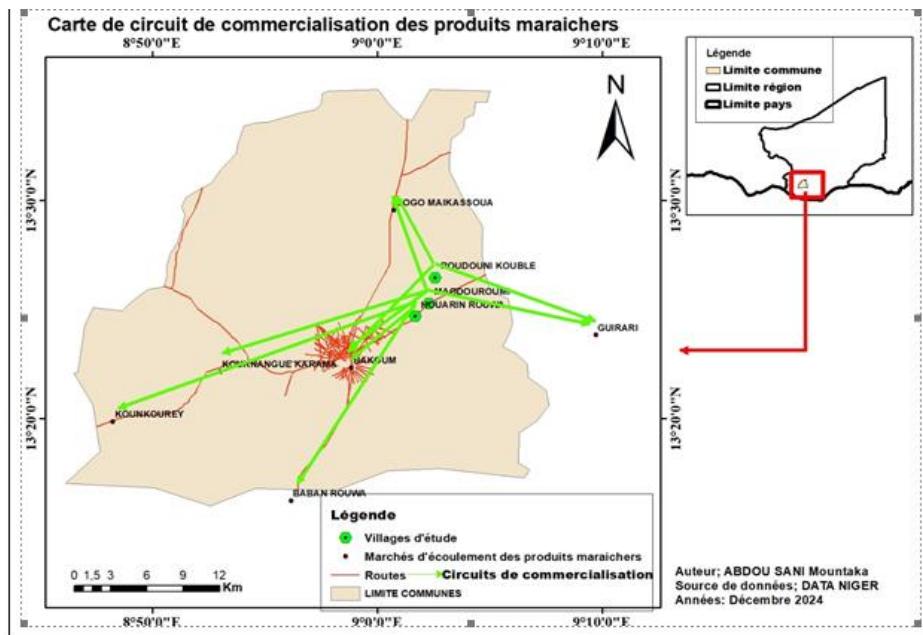
Figure 3 : répartition des postes de dépense

Source : enquête terrain, aout, 2023

La figure ci-dessus présente la destination des revenus et leur structure de dépense au niveau des ménages. En effet, l'analyse de celle-ci montre que dans les trois sites d'enquête, les revenus issus de la vente des produits maraîchers sont destinés à l'achat de l'alimentation avec 65%, 55% et 47% respectivement dans les sites de Farin rouwa, Maidouroumi et Koublé roudouni. En effet, cette activité contribue à combler les déficits céréaliers issus de la culture pluviale.

2.1.4 Circuit de commercialisation des produits maraîchers.

Les principaux marchés d'accueil des produits maraîchers dans la zone d'étude sont ceux de Bakoum (Gada), Dogo mai kassouwa, Kounkouray, et Kournangué karama dans la commune Rurale de Dogo, Guirari et Babban rouwa respectivement dans les communes rurales de Gouna et Bandé. Le circuit de commercialisation des produits agricoles est illustré dans la figure 4 ci-dessous.

Figure 4 : carte de circuit de commercialisation

2.1. 5 Contraintes liées à la production et la commercialisation.

L’activité maraîchère joue un rôle important dans l’amélioration des conditions d’existence des ménages maraîchers. Cependant, des nombreuses contraintes limitent le développement de cette activité. Ce sont des contraintes d’ordre naturelles, techniques, socioéconomiques et organisationnelles.

Les contraintes naturelles sont constituées des inondations fréquentes au niveau des trois sites pendant la saison hivernale. Ensuite, il s’agit de l’ensablement dû à la combinaison de l’action hydrique et éolienne, de la salinisation qui perturbe la croissance de certaines spéculations, des envahissements des sites par le « *typha australis* » et les mauvaises herbes localement appelé « *askar mata* » et des ennemis de cultures comme illustre les photos 1 et 2.



Photo 1 : ennemi de culture sur le Farin rouwa.



Photo 2 : la mauvaise herbe à site Koublé roudouni

Prise de vue : Abdourahmane, 2023

S’agissant des contraintes techniques, il faut souligner que 81% des exploitants interrogés travaillent avec des outils rudimentaires et font l’irrigation manuelle. L’insuffisance des ressources nécessaires pour investir dans ce secteur constitue un grand handicap au développement de cette activité. Selon 73,50% des producteurs, cette situation est liée d’abord à une faible intervention de l’Etat via le service de l’agriculture pour la vulgarisation des nouvelles techniques des cultures.

Quant aux contraintes socioéconomiques, elles se résument au vol des produits agricoles et la divagation des animaux surtout en saison sèche. En effet, 44,36% des enquêtés ont souligné que le phénomène de vol constitue un grand blocus à cette activité. Les résultats de ce travail montrent que 99% des maraîchers enquêtés ont clôturé leur jardin par de haie reproduit chaque année et qui n’empêche d’ailleurs à l’homme d’y pénétrer. En plus, les animaux causent d’énormes dégâts sur les sites en broutant les jeunes plantes.

En fin, les contraintes organisationnelles sont citées par 15,50% des producteurs. Dans les trois sites enquêtés, on note seulement l’existence d’une seule organisation paysanne fonctionnelle dans le site de Farin rouwa.

2.1. 6 Perspectives de développement de la culture maraîchère

Au regard des différentes contraintes auxquelles fait face la culture maraîchère, il est impératif d’apporter des solutions appréciables sur tous les plans afin qu’elle continue à contribuer à la sécurité alimentaire et à la création des revenus pour les exploitants. Il s’agit entre autres :

- la dotation des exploitants avec des équipements agricoles modernes ;

- la formation des producteurs sur la nouvelle technique culturelle (systèmes des cultures, systèmes d'irrigations etc. ...);
- la réhabilitation de voie latéritique de la zone de production jusqu'au lieux d'écoulement des produits maraîchers ;
- la création des infrastructures locales de stockage des produits ;
- l'implantation d'une usine de transformation des produits maraîchers notamment la tomate pour réduire l'importation de l'extérieur afin de booster la devise. Ce fut le cas au Nigeria et récemment au Burkina Faso ;
- construire des ouvrages antiérosifs de l'amont à l'aval des sites ;
- la création des organisations paysannes pour défendre l'intérêt des exploitants de la production à la commercialisation.

3. Discussion

Les résultats de cette étude sont confrontés avec ceux trouvés par d'autres chercheurs. En effet, ce travail a montré que le maraîchage constitue une importante source des revenus pour les exploitants. L'analyse des comptes d'exploitation et des productions dans les trois sites enquêtés montre que la culture maraîchère est rentable. Il ressort du calcul des comptes consolidés que ces exploitants tirent au total un revenu de 42 658 576 Fcfa. Par ailleurs, ces résultats cachent des disparités d'un site à un autre. Les exploitants de Maidouroumi et Koublé roudouni, ont un revenu plus conséquent que ceux du site de Farin rouwa. Ces résultats sont en conformités avec ceux trouvés par K. P. Tapsoba, (2016, p. 27) qui montre que les revenus maraîchers cachent des disparités à Bobo-Dioulasso et à Ouagadougou. Les résultats de ce travail corroborent ceux de D. S. Ndoninga, (1997, p. 67) selon qui, la culture maraîchère est une source de revenu monétaire susceptible d'être investie dans le secteur agricole et dans d'autres secteurs de la vie économique en milieu rural. Elle permet d'une part d'améliorer les conditions de vie du paysan et d'autre part d'obtenir de devises grâce à l'exportation des légumes.

Toutefois, 78% des exploitants respectivement dans les trois sites études orientent leurs revenus dans l'achat de l'alimentation et certains produits sont destinés directement à la consommation, notamment oignon, tomate, et chou. Ces résultats sont nettement supérieurs à ceux trouvés par A. A. Kabirou, (2011, p. 48) ; M. Adamou, (2014, p.41) ; O. Japhet, (2013, p. 30) qui montrent respectivement que plus de 60% et 86,66% de la population enquêtée utilise les revenus issus de la production maraîchère pour l'alimentation.

Par ailleurs, les enquêtes sur le terrain ont fait ressortir plusieurs contraintes liées à cette activité. Celles-ci sont d'ordre naturel (inondation, ensablement, salinité etc...), technique, socioéconomique et organisationnel. Ces résultats sont conformes à ceux de L. Maman, (2014,

pp. 75-80) ; A.S. Mountaka, (2022, pp 56-58) ; M. Z. Rabo Abarchi, (2022, p. 52) qui montrent que l'inondation, les faibles niveaux techniques constituent les principales contraintes de la culture irriguée. Toutes ces contraintes ont fait dans cette étude l'objet de plusieurs propositions d'amélioration.

Conclusion

Cette étude a été menée dans les sites irriguées des villages de Farin rouwa, Maidouroumi et Roudouni Koublé dans la Commune Rurale de Dogo. Ce travail a permis d'analyser les enjeux socio-économiques de la pratique du maraîchage sur les ménages agricoles autour des cuvettes de ces villages. La pratique maraîchère procure d'importants revenus aux ménages. En effet, ces revenus sont destinés essentiellement à l'achat de l'alimentation. En plus, les producteurs l'utilisent pour la dépense sociale notamment les cérémonies, l'habillement des enfants... En dehors des dépenses au niveau des ménages, les exploitants agricoles qui ont un revenu important renouvèlent leurs intrants agricoles notamment les outils aratoires confectionnés localement. L'analyse des comptes d'exploitations et de productions permet d'affirmer que la culture irriguée est rentable dans la zone. Mais, cela est beaucoup plus sentie par les grands exploitants. En revanche, des nombreuses contraintes limitent l'essor socio-économique de cette activité. Dans une perspective de faire sa promotion, plusieurs propositions ont été faites pour accompagner ces irrigants.

Références bibliographiques

- Abdou Sani. Mountaka, 2022, *Contribution de la culture maraîchère à l'économie des ménages des villages de Wacha, Gayi et Garin Kanta dans la Commune Rurale de Wacha/ Département de Magaria.* Mémoire de master 2 en géographie, Université André Salifou de Zinder, 79p.
- Adamou. Maman, 2014, *Apport de la culture de canne à sucre à l'amélioration des conditions socio-économiques des populations du village de Jambirigi (commune rurale de Gouchi ; département de Dungass),* mémoire de master 2 en géographie, Université Abdou Moumouni de Niamey, 68 p.
- CILSS, sans date, Centre régional AGRHYMET Bulletin Mensuel, *le Sahel face aux changements climatiques : enjeux pour un développement durable,* 43p.

- Issa Ide. Adamou, 2018, *Contribution de la fédération des coopératives Maraîchères du Niger (FCMN-niya) au renforcement des capacités des producteurs maraîchers de l’arrondissement communal Niamey 5*, mémoire de Master professionnel Aménagement du territoire et Développement Durable Université Abdou Moumouni de Niamey,65p.
- Japhet. Ouédraogo, 2013, *Impact socioéconomique du maraîchage sur la population de koudiere, village situe dans la région du centre au Burkina Faso*, mémoire pour l’obtention du master en ingénierie des infrastructures et réseaux hydrauliques, 49 p.
- Kabirou Amoussa. Aicha, 2011, *Apport socioéconomique des cultures de contre-saison à Balleyara dans la Commune Rurale de Tagazar*, Mémoire de maîtrise en géographie, Université Abdou Moumouni de Niamey, 65 p.
- Kiswendsida Parfait Tapsoba, 2016, *Contribution des cultures maraîchères a la sécurité alimentaire au Burkina Faso cas de Bobo-Dioulasso, Ouagadougou et Ouahigouya*. Mémoire de fin de cycle, université polytechnique de bobo dioulasso, (UPB) 78p.
- Lawandi. Kananbo, 2006, *Processus d’ensablement des cuvettes dans la Région de Gouré, et suivi de la dynamique par Télédétection*, Mémoire de maîtrise département de géographie, Université Abdou Moumouni de Niamey ,134p.
- Lebailly et al.1993, *La filière rizicole au sud Viêt-Nam. Un modèle méthodologique*. FUSAGx. P9.
- Maman. Lawali, 2014, *Contribution de la culture maraîchères du kwari de Wacha à la sécurité alimentaire*, mémoire de master 2 en géographie, Université Abdou Moumouni de Niamey, 95p.
- Ndoninga Djimtoide. Sawadogo, 1997, *Contribution de la culture maraîchère au développement rural cas des périphérie de pabré et loumbila*, mémoire de master, Université de Ouagadougou 123p.
- Oumma A. M, 2007, *Problématique de la production maraîchère sur le site de Sansane Haoussa*, Rapport de fin de Stage en agronomie Université Abdou Moumouni, 86p.
- Rabo Abarchi. Maman, Zeilani, 2022, *Diagnostic de la riziculture autour des mares fauquardées : cas de la commune rurale de Wacha (Zinder)*, mémoire de master es sciences agronomiques, Université Abdou Moumouni de Niamey, 85 p.

ANALYSE SUR LA GESTION DE L'HUMIDITÉ DES MATIÈRES PREMIÈRES DANS LE SYSTÈME DE BROYAGE DU CIMENT D'UNE CIMENTERIE AU MALI

Chiaka TANGARA¹

Ecole Normale d'Enseignement Technique et Professionnel (ENETP)

tangarachaka6@gmail.com

Amadou TOURE²

Ecole Normale d'Enseignement Technique et Professionnel (ENETP)

Bamako, Mali, touamare03@yahoo.fr

Oumar TANGARA³

Institut Supérieur de Technologies Appliquées (TechnoLAB-ISTA) de

Ségou, Mali, tangara_oumar@yahoo.fr

Dazaly Coulibaly⁴

Direction Régionale de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la famille de Ségou, Mali, cdaazaly@yahoo.fr

Résumé

La fabrication d'un ciment de qualité est un enjeu important pour toutes les usines de production du ciment. Encore, pour cette fabrication, la gestion des matières premières occupe une place importante dans le système de production. Ainsi, cet article analyse l'influence de l'humidité des matières premières sur la performance du broyeur-ciment. Autrement dit, cette étude a pour objectif d'analyser le lien entre l'humidité des matières premières et la performance du broyeur-ciment. Par conséquent pour arriver aux résultats, nous avons choisi une étude qualitative et un positionnement compréhensif afin d'analyser ce lien. Pour l'analyse des données, nous avons procédé à une analyse du contenu par thématique via les données collectées à l'aide d'une grille d'analyse. Ainsi, les résultats nous révèlent que la création des meilleures conditions de gestion des matières premières est importante dans le processus de fabrication du ciment. Aussi, ils montrent que l'humidité des matières premières fait la variation de l'évolution du débit dans le système de fabrication du ciment et influence négativement ou positivement la performance du broyeur-ciment.

¹Auteur principal, Mastérant en Exploitation Minière à l'ENETP, Email :

tangarachaka6@gmail.com

²Hydrologue, Enseignant-chercheur à l'ENETP, Email : touamare03@yahoo.fr

³Manager en Santé-Sécurité au Travail, Enseignant-chercheur à l'ISTA, Email :

tangara_oumar@yahoo.fr

⁴ Professeur de français, Email : cdaazaly@yahoo.fr

Mots Clés : Humidité; matières premières; performance; Broyeur-ciment; Mali.

ANALYSIS OF RAW MATERIAL MOISTURE MANAGEMENT IN THE CEMENT GRINDING SYSTEM OF A CEMENT PLANT IN MALI

Abstract

The manufacture of cement of quality is an important issue for all cement production plants. Again, for this manufacturing, the management of raw materials plays an important role in the production system. Thus, this article analyzes the influence of the humidity of raw materials on the performance of the cement grinder. In other words, this study aims to analyze the link between the humidity of raw materials and the performance of the cement grinder. In this study, we chose a qualitative method to analyze this link. Using an analysis grid, we collected and analyzed the data by theme. And the results reveal to us that the humidity of the raw materials causes the variation of the flow rate in the cement manufacturing system and negatively influences the performance of the cement grinder.

Keywords: Humidity; raw materials; performance; Cement grinder; Mali

Introduction

La gestion de la production ou de la fabrication du ciment constitue l'une des préoccupations majeures de tous les entrepreneurs intervenant dans ce domaine. Aussi, l'analyse de la production du ciment a été un sujet intéressant pour les chercheurs et surtout les opérations du système de broyage. Parmi toutes les opérations unitaires d'obtention de poudre, le broyage est la méthode la plus utilisée. Cette méthode est une opération de mise en forme des solides, elle vise à diminuer et à maîtriser la granulométrie des solides, dans le but de faciliter les autres étapes du traitement des produits. Le ciment est l'un des produits (matériaux) de construction les plus utilisés de nos jours en particulier dans le bâtiment et travaux publics. Sa fabrication étant très complexe, il s'obtient généralement à partir du broyage d'un mélange de clinker et des ajouts (calcaire, gypse). Le bon choix et l'état de la nature des matières premières font partie des facteurs principaux de la fabrication du ciment. En effet en dehors des paramètres physicochimiques liés à la fabrication du clinker et du ciment, le taux d'humidité du produit final obtenu est un facteur dont la maîtrise est primordiale. Le ciment étant un produit anhydride c'est-à-dire avide d'eau, une présence excessive

d'humidité amorce sa pré-hydratation. Cette dernière est très néfaste pour la qualité du ciment dans la mesure où elle induit un phénomène de fosse prise ou l'augmentation du temps de prise avec surtout une diminution de la résistance à la compression. De plus, la présence de l'humidité dans le ciment favorise le colmatage des silos et par conséquent réduit la capacité de stockage. Au regard de ces constats et en dehors des études antérieures, très peu de recherches ont analysé à la fois la dynamique de ces matières premières avec la présence de l'humidité sur les performances du broyeur-ciment. Aussi, aucune étude n'a été réalisée faisant le lien entre la gestion des matières premières et l'analyse de l'humidité des matières premières pour comprendre l'efficience, l'efficacité du système de broyage du ciment. Autrement dit, l'objectif de cet article est de répondre à la problématique suivante : quelle est l'influence de l'humidité des matières premières sur le débit du broyeur et l'efficacité énergétique ?

Afin d'analyser cette problématique, nous avons adopté la méthode qualitative. En fin, cette partie introductory de cet article présente la méthodologie, les résultats et la discussion des résultats.

1. Méthodologie

Face à un sujet peu étudié dans la littérature récente, notre étude s'inscrit dans une approche qualitative puisque pour la collecte des données, nous avons utilisé une grille d'analyse intégrant en premier une question d'analyse sur les apports de la gestion des matières premières sur le circuit de broyage et fait des observations pour comprendre l'évolution du débit du broyeur ciment en fonction des taux d'humidité des matières première. Pour cela, nous avons fait un entretien touchant de 22 personnes : techniciens (4), chefs de poste (4), laborantins (5), opérateurs (4), responsable de labo (1), responsable de production (1) et celui de fabrication (1) enquêtés dans la salle de production (c'est-à-dire dans les Zones de navigation, de visualisation, de commande et d'exploitation) et le laboratoire d'analyse (c'est-à-dire dans les salles de préparation des échantillons, d'essais chimique, du spectromètre à rayon X, d'essais physique et mécanique). De plus, étaient exclues de l'enquête toutes les personnes n'ayant pas été présentes ou ayant refusé de se soumettre aux questions lors de notre passage pour la collecte des données. Les données collectées ont été enregistrées à l'aide d'un ordinateur. Pendant, la période de 6 mois dans la cimenterie étudiée, les taux d'humidité de chaque matière première de chaque jour ont été observés et collectés pour faire l'analyse de l'évolution des débits du broyeur. Cela a été possible avec l'analyse des échantillons de l'humidité des matières premières par le four à moufle et les consignes données sur les débits des matières premières en fonction de la nature desdites matières par le laboratoire. Mais, l'évolution du débit a été toujours déterminée par la salle de contrôle ou d'opération à partir de la réalité ou du fonctionnement du broyeur-ciment. La collecte par mois terminée, nous avons procédé à la

transcription des données dans le logiciel Excel et par matière première pour les six mois après avoir réalisé des entretiens. Cette transcription a consisté à transmettre exactement des informations brutes de terrain sur ce logiciel. Elle nous a permis d'obtenir des données qualitatives pouvant être lues facilement, codées et analysées par la suite. Une fois le traitement des données terminé, nous avons procédé à l'analyse des données qualitatives rapportées dans la grille d'analyse. Cette analyse consistait à comprendre les opinions des acteurs sur la gestion des matières premières et voir la variation de l'évolution du débit du broyeur en fonction du taux humidité au niveau de chaque matière première. Les résultats enregistrés au cours de l'enquête en sont les preuves d'une analyse descriptive des données collectées.

2. Présentation des résultats

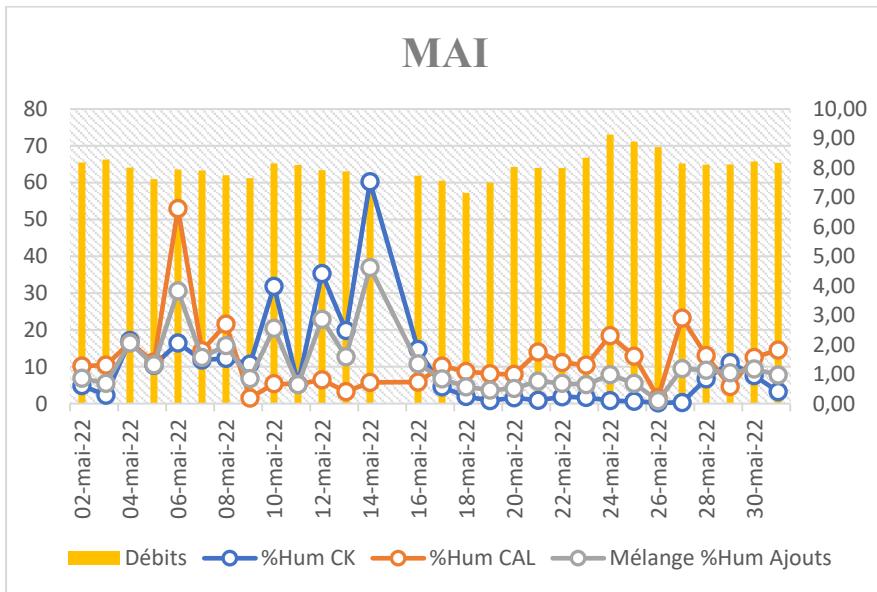
2.1. Résultats sur les apports de la gestion des matières premières sur le circuit de broyage

Au cours de notre enquête, nous avons interviewé les laborantins et les chefs de postes sur la création des meilleures conditions de gestion des matières premières pour comprendre la pertinence ou l'importance dans le système de broyage du ciment. Selon eux, les apports de la gestion des matières premières sont incontestables. De plus, ils estiment que la gestion des matières premières dans la fabrication du ciment joue un rôle capital sur la finalité du produit fini. Néanmoins, ils indiquent qu'au Mali, toutes les cimenteries utilisent des broyeurs à boulets pour obtenir le produit final car la fabrication du ciment est très complexe. Pour cela, les cimenteries malaises utilisent les halls de stockage afin de conserver et protéger les matières premières contre toutes sortes de dégradations, d'obtenir un bon résultat dans le circuit de broyage. De façon plus explicite, les matières premières jouent un rôle très important dans le fonctionnement du processus de fabrication (degré de facilité), la détermination de la qualité finale du produit. Autrement dit, le fonctionnement du circuit de broyage dépend de l'état de la nature ainsi qu'à la qualité des matières premières rencontrées. Enfin, ils estiment qu'avec une bonne gestion, le broyage des matières premières du ciment consomme moins d'énergie dans le circuit de production. En résumé, la gestion de ces matières premières est un facteur clé pour une bonne opération dans le circuit de broyage.

2.2. Résultats sur l'analyse de l'évolution du débit du broyeur en fonction des matières humides

Dans cette partie des résultats collectés, l'interprétation et l'analyse ont porté sur trois matières premières pour comprendre l'évolution des taux des débits du broyeur dans le processus de fabrication du ciment. Il s'agit de taux d'humidité de clinker, de calcaire et de gypse.

Figure N°1 : Evolution du débit du broyeur en fonction des matières humides en Mai 2022



Dans cette figure, nous voyons deux grandes tendances. Pour la première tendance, le taux d'humidité de clinker est élevé qui détermine la chute du débit, le retardement de la production du ciment et surtout l'augmentation de l'énergie. Quant à la deuxième, nous observons la baisse du taux d'humidité de clinker entraînant l'augmentation du débit, la diminution du coût d'énergie et l'avancement de la production du ciment.

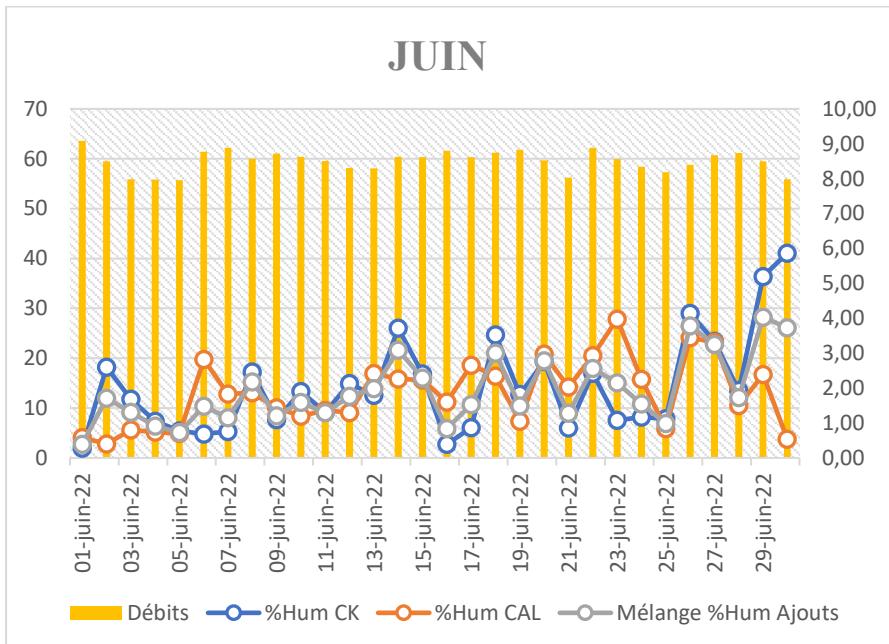
Concernant les taux d'humidité de calcaire, nous remarquons, dans la première tendance, que l'évolution des taux d'humidités de calcaire est moyennement élevée. Donc avec cette situation, il n'y a pas trop d'influence sur le débit de la production mais c'est la broyabilité qui augmente le temps de séjour de la matière dans le broyeur d'où l'augmentation du coût d'énergie. Contrairement à la première tendance, l'évolution des taux d'humidité de calcaire est faible mais elle facilite la broyabilité et l'état d'avancement de la production.

Enfin, pour les taux d'humidité de gypse, nous constatons dans la première tendance que l'évolution des taux d'humidité de gypse est élevée tandis que la seconde tendance est faible. Ce faible pourcentage dans le ciment, le gypse joue le rôle de régulateur du temps de prise, l'évolution de son taux d'humidité n'est pratiquement pas remarquable dans l'évolution du débit.

En somme, nous remarquons, dans cette figure, que l'humidité du clinker prédomine dans cette tendance générale, le calcaire à la seconde et le gypse

en fin. Aussitôt, l'humidité excessive de chaque matière première provoque la marche à vide du doseur d'où la chute brusque du débit de production

Figure N°2 : Evolution du débit du broyeur en fonction des matières humides en Juin 2022



Cette figure illustre bien, dans la première tendance, les taux d'humidité de clinker sont élevés et discontinus pendant ce mois. Comme la première figure, cette situation explique la chute du débit, le retardement de la production du ciment et l'augmentation de l'énergie. Quant à la deuxième, nous observons aussi que les taux d'humidité de clinker sont faibles pendant certaines périodes du mois et donc, il y aura l'augmentation du débit, la diminution du coût d'énergie et l'avancement de la production du ciment.

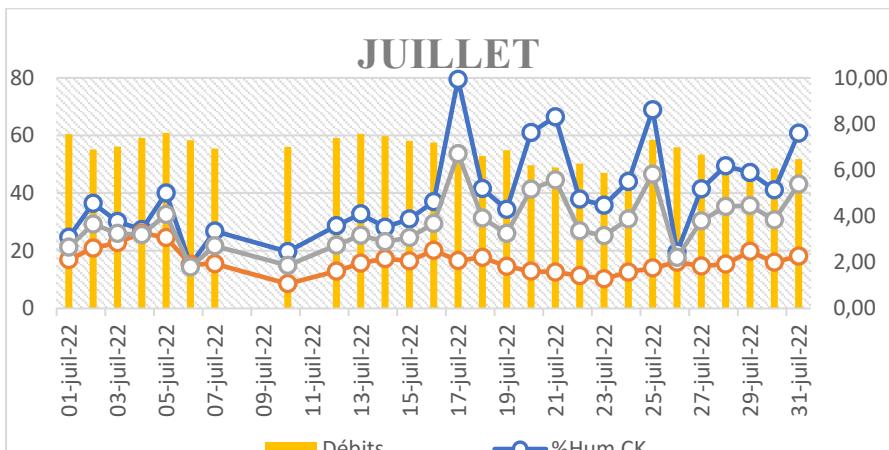
Pour les taux d'humidité de calcaire, nous remarquons premièrement une tendance d'évolution est plus élevée que le mois de Mai. Ces taux d'humidité élevés de calcaire engendrent, donc, une augmentation du temps de séjour des matières d'où son influence sur le débit de la production, et la broyabilité, à son tour, est un facteur qui augmente le temps de séjour des matières dans le broyeur d'où l'augmentation du débit et le coût d'énergie. Et concernant la deuxième tendance, l'évolution des taux d'humidité de calcaire est faible encore mais sa broyabilité indique l'état d'avancement de la production.

Enfin, pour les taux d'humidité de gypse, nous constatons dans la première tendance que l'évolution des taux d'humidités de gypse est élevée contrairement à la seconde tendance qui est faible. Avec ce faible

pourcentage dans le ciment, le gypse est régulateur du temps de prise, et l'évolution de son taux d'humidité est irremarquable dans l'évolution du débit.

D'une manière générale, pour le mois de juin, nous remarquons que l'évolution de la tendance des taux d'humidité de clinker est encore plus élevée que de calcaire qui vient en deuxième position puis le gypse. Par conséquent, l'humidité excessive de ces différentes matières premières provoque la marche à vide des doseurs d'où la chute brusque du débit de production.

Figure N°3 : Evolution du débit du broyeur en fonction des matières humides en Juillet 2022



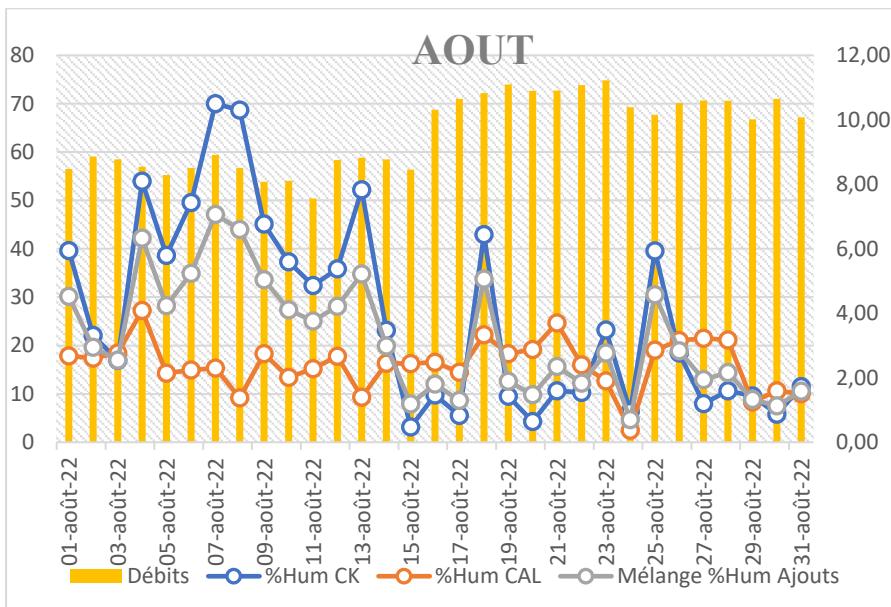
Dans cette figure, nous remarquons que l'évolution des taux d'humidité de clinker est faible pendant la période du premier au quinze du mois. Aussi, elle est élevée par rapport aux autres matières pendant le mois même. Ici, le clinker représentant plus de 60% dans le ciment, son taux d'humidité élevé entraîne une chute du débit de production par l'augmentation du temps de séjour dans le broyeur d'où l'augmentation du coût d'énergie.

Concernant le calcaire, dans cette tendance, nous remarquons que l'évolution des taux d'humidité est faible pendant le mois de juillet par rapport au gypse et au clinker. Le calcaire étant un ajout principal de la fabrication du ciment, l'évolution de son taux d'humidité augmente aussi le temps de séjour de matière dans le broyeur mais son degré de broyabilité reste encore un facteur de l'état d'avancement de la production.

Le gypse à son tour dans cette tendance nous montre que son évolution des taux d'humidités est plus élevée en juillet par rapport au calcaire. Donc, le gypse étant régulateur du temps de prise représente moins de 10% dans le ciment, l'évolution de son taux d'humidité n'est pratiquement pas constatable dans l'évolution du débit.

En résumé, nous retenons, contrairement aux figures précédentes, que l'évolution de la tendance des taux d'humidité de clinker est plus élevée mais c'est le gypse qui vient en seconde position puis le calcaire. Bref, leur humidité provoque la marche à vide du doseur d'où la chute brusque du débit de production

Figure N°4 : Evolution du débit du broyeur en fonction des matières humides en Août 2022



Pendant le mois d'Août, nous constatons dans la première tendance que l'évolution des taux d'humidité de clinker est élevée presque la moitié du mois allant du 4 au 13 puis du 18 et 25. Aussitôt, l'évolution des taux d'humidité de clinker de la deuxième tendance est faible. Autrement dit, la première tendance explique la chute du débit, le retardement de la production du ciment et l'augmentation de l'énergie tandis que la deuxième explique l'augmentation du débit, la diminution du coût d'énergie et l'avancement de la production du ciment.

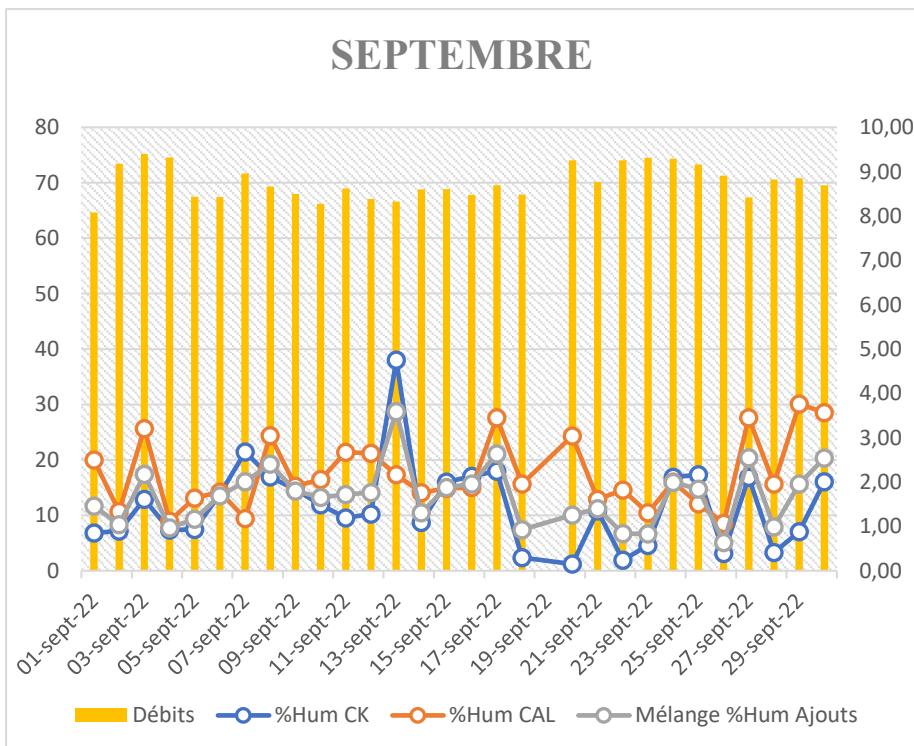
En ce qui concerne le calcaire, nous constatons dans la première tendance que l'évolution des taux d'humidités est élevée pendant que celle de la seconde tendance est faible. Par conséquent, l'évolution des taux d'humidité engendre une augmentation du temps de séjour de matière dans le broyeur, ce qui facilite l'état d'avancement du broyeur-ciment.

Enfin pour le gypse, nous remarquons, dans la première tendance, que l'évolution des taux d'humidités du gypse est élevée. Toutefois, ces taux d'humidités du gypse n'ont pas trop d'influence sur le débit de la production mais il joue seulement le rôle de régulateur de temps et ne représente que moins de 10% dans le ciment. Pour ce qui est la deuxième tendance,

L'évolution des taux d'humidité du gypse est faible et l'influence de son taux d'humidité est inconstatable dans l'évolution du débit.

Globalement, nous remarquons que l'évolution de la tendance des taux d'humidité de clinker est toujours élevée, suivie respectivement du gypse et du calcaire. Ainsi, l'humidité excessive de ces matières premières provoque la marche à vide du doseur d'où la chute brusque du débit de production.

Figure N°5 : Evolution du débit du broyeur en fonction des matières humides en Septembre 2022



Au cours du mois de septembre, nous observons deux tendances discontinues. Dans la première tendance, l'évolution discontinue des taux d'humidité de clinker est élevée pendant certaines dates. Donc, cette situation est résultante de la chute du débit, du retardement de la production du ciment et de l'augmentation de l'énergie comme les autres cas cités ci-dessus. Aussitôt, nous observons le contraire pour deuxième tendance. Donc, le taux faible de l'humidité de clinker entraîne l'augmentation du débit, la diminution du coût d'énergie et l'avancement de la production du ciment.

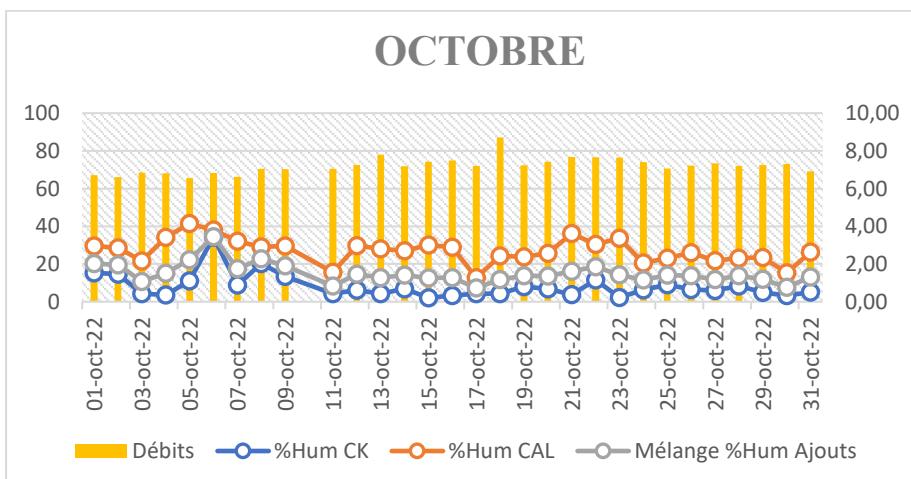
Parlant du calcaire, nous constatons dans la première tendance que l'évolution des taux d'humidité de calcaire est élevée contrairement à la

seconde tendance qui est faible. En effet, cette évolution des taux d'humidité engendre, comme les autres cas, une augmentation du temps de séjour de matières dans le broyeur, facilite l'état d'avancement du broyeur-ciment.

Enfin pour le gypse, nous remarquons dans la première tendance que l'évolution des taux d'humidité de gypse est élevée. Mais, ces taux d'humidités de gypse n'ont pas trop d'influence sur le débit de la production, il joue seulement le rôle de régulateur de temps. Cependant nous observons aussi dans la deuxième tendance que l'évolution des taux d'humidité de gypse est faible mais l'influence de ces taux d'humidité n'est pas remarquable dans l'évolution du débit.

En conclusion, nous résumons que l'évolution de la tendance des taux d'humidité de calcaire est cette fois-ci prédominante, suivie du gypse et du clinker. Toutefois, retenons que, comme les autres cas, l'humidité excessive de chaque matière première provoque la marche à vide du doseur d'où la chute brusque du débit de production

Figure N°6 : Evolution du débit du broyeur en fonction des matières humides en Octobre 2022



Durant la période d'octobre, la tendance de l'évolution des taux d'humidité du clinker est faible tout au long du mois par rapport au gypse et au calcaire. Le clinker considéré comme la matière principale, l'évolution de son taux d'humidité augmente le temps de séjour de matière dans le broyeur car le clinker représente plus 60% dans le ciment d'où la chute du débit de production, l'augmentation du coût d'énergie.

Quant au calcaire, nous remarquons que l'évolution des taux d'humidité de calcaire est élevée au cours du mois d'octobre par rapport aux autres matières. Cette évolution des taux d'humidité est un facteur qui augmente le

temps de séjour des matières dans le broyeur, facilite l'état d'avancement du broyeur-ciment.

Quant au gypse, nous constatons que l'évolution des taux d'humidités est élevée au cours du mois d'octobre par rapport au clinker. Ce gypse étant régulateur du temps de prise, l'évolution des taux d'humidité n'est pratiquement pas remarquable mais son humidité excessive entraîne souvent la marche à vide du doseur-gypse d'où la chute brusque du débit de production.

En synthèse, l'évolution de la tendance des taux d'humidité se présente respectivement avec la prédominance du calcaire, suivie du gypse et du clinker. Comme le gypse, l'humidité excessive de deux autres matières premières provoque la marche à vide du doseur d'où la chute brusque du débit de production

Tableau n°1 : Récapitulation de l'évolution des débits en fonction des matières premières

N°	Période d'analyse		Evolution des débits	
	Mois	Dates	Chute	Augmentation
1	Mai 2022	17	57t/h	0
		24	0	73t/h
2	Juin 2022	1	0	63t/h
		5	55t/h	0
3	Juillet 2022	5	0	60t/h
		29	44t/h	0
4	Août 2022	11	50t/h	0
		23	0	74t/h
5	Septembre 2022	1	64t/h	0
		23	0	74t/h
6	Octobre 2022	5	65t/h	0
		17	0	87t/h

Source : l'étude, 2022

En regardant le tableau ci-dessus, nous situons l'évolution des taux de débits à deux grandes tendances. Ainsi, dans les mois et conformément aux dates indiquées, la première tendance générale présente l'augmentation des débits dans les trois mois à savoir : Mai (57t/h à 73t/h), de Septembre (56t/h à 50t/h) et Octobre (64t/h à 75t/h). En un mot, cette tendance s'explique par la présence de taux d'humidité élevés dans les matières premières. Quant à la deuxième tendance constatée, nous observons également la diminution des taux d'humidité des matières premières dans les mois de Juin (63t/h à 55t/h), de Juillet (60t/h à 44t/h) et d'Août (56t/h à 50t/h) où dans l'ensemble, il existe une baisse de l'évolution des débits du système de broyage.

3. Discussions des résultats

3.1. Discussion sur les apports de la gestion des matières premières sur le circuit de broyage

Tout d'abord, les résultats de notre étude montrent que la mise en place des meilleures conditions de gestion des matières premières est importante dans le système de broyage du ciment et surtout dans le processus de fabrication du ciment. Autrement dit, les apports de la gestion des matières premières sont incontestables et la gestion des matières premières dans la fabrication du ciment joue un rôle capital sur la finalité du produit fini. Ainsi, nos résultats complètent certaines parties des auteurs comme M. Ftenane & N. Abouahi, (2021 p.8) ; A. Aridj, (2020 : p. 16) ; T. Narimene, (2022 : p.15-16) qui ont abordé la pertinence de la gestion de stockage et de conservation des matières premières dans le processus de fabrication du ciment.

Ensuite, les résultats de notre étude révèlent que la gestion des matières premières est un facteur clé pour une bonne opération dans le circuit de broyage. Aussi, nous pouvons confirmer le degré de broyabilité du clinker à l'instar de certains auteurs comme un facteur influant sur le circuit de broyage [E. Romillia, 2006, p135]. Toutefois, nous sommes d'avis contraire d'O. Lauer, (1985, p.23) in L. Clerc (1992) qui a constaté l'apport bénéfique d'eau et de liquides organiques lors du broyage à sec de calcaire.

Par ailleurs, nous nous rangeons dans le même sens que certains chercheurs ont analysé la broyabilité du calcaire (E. Romilliat, 2006, p.83 ; A. Hadj Sadok, 2004, p.23 ; M. Ftenane & N. Abouahi, 2021, p.8), le gypse comme le régulateur de temps prise (A. Ghermaoui in I. Merzougui, 2020, p. 36 ; A. Aridj, 2020, p. 9-13). En somme, nous confirmons que la nature, le choix et la qualité des matières premières sont les facteurs principaux influant sur le circuit de broyage.

3.2. Discussion sur l'évolution du débit du broyeur en fonction des matières humides

Au regard de la littérature, plusieurs études ou recherches ont fait des analyses sur le rapport entre les matières premières et le système de broyage dans le cadre de la fabrication du ciment. Ces analyses constituent, pour les cimenteries, des enjeux importants (économique, technique et sécuritaire). C'est pour cela, les résultats de notre étude ont fait un lien d'analyse entre les matières premières et le système de broyabilité du ciment. En effet, nos résultats complètent les travaux des auteurs qui ont analysé, dans le processus de fabrication du ciment, la relation entre le clinker et la performance du broyeur-ciment (A. Aridj, 2020, p. 51 ; S. Ressam, 2011, p.32), la pertinence du calcaire dans le système de broyage du ciment (A. Hadj Sadok, 2004, p.82) et celle de gypse (S. Mohammed et O. Safiullah, 2019, p.261). Contrairement à nos résultats, certaines études réalisées ont

analysé aussi le procédé de broyage du clinker (S. Ressam, 2011 : p 4-7), les agents de mouture sur le broyage du clinker (E. Romilliat, 2006 : p25).

Par ailleurs, les résultats de notre étude montrent la détermination de l'humidité des matières dans le processus de fabrication du ciment. Ainsi, nos résultats corroborent à ceux des auteurs qui confirment que l'humidité des matières premières affecte le matériau à broyer à l'intérieur du broyeur et provoque un retardement du passage des matières de la chambre de concassage à la chambre de friction (M. Ishak, 2020, p.60 ; E. Romilliat, 2006, p.135 ; T. Narimene, 2022, p.36 ; F. Charfi Fourati & al, 2000, p.26). Selon eux, ce retardement du passage des matières entraîne la chute du débit de production et une augmentation du cout d'énergie également. Cependant, les travaux de M. M. Dia & A. Sow (2007), ont analysé la prédition de neuf mesures sur le taux d'humidité du ciment à la sortie du broyeur en se basant sur les paramètres opératoires. Aussi, cette étude a évalué l'impact de la maîtrise du taux d'humidité du ciment sur la cuisson du clinker, la réduction du taux d'humidité sur la cuisson du clinker dans l'augmentation de la quantité du combustible.

Contrairement aux autres études antérieures, nous avons cherché à comprendre les conditions et leurs apports à la gestion des matières premières puis analysé la variation de l'évolution du débit du broyeur en fonction du taux humidité dans les matières premières (clinker, calcaire et gypse).

Conclusion

Dans cet article, nous nous sommes intéressés à l'analyse de lien entre l'humidité des matières premières et les performances du broyeur-ciment dans le système de production du ciment. Pour cela, l'analyse a porté sur l'évolution des taux d'humidité des matières premières pendant une période de six mois pour voir les effets de ces taux sur le système de broyage du ciment. Pour y arriver, nous avons utilisé dans cette étude une grille d'analyse. Cette grille a servi de collecter les différentes données pour comprendre la variation de l'évolution du débit du broyeur en fonction du taux humidité au niveau de chaque matière première.

Au regard des résultats présentés, nous concluons qu'il est plausible de voir l'influence de l'humidité des matières premières sur les performances du broyeur-ciment dans le processus de la fabrication du ciment. Pour cela, il y a deux tendances explicatives de cette influence de l'humidité des matières premières. Autrement dit, il existe l'augmentation des débits à cause de l'humidité pendant les mois de Mai (57t/h à 73t/h), de Septembre (56t/h à 50t/h) et Octobre (64t/h à 75t/h) tandis que la diminution des débits est parue pour les mois de juin (63t/h à 55t/h), de juillet (60t/h à 44t/h) et d'août (56t/h à 50t/h). Ce qui confirme l'influence de l'humidité des

matières premières sur le débit du broyeur et l'efficacité énergétique dans le système de broyage.

Comme limite, notre travail de recherche a porté seulement sur l'influence de l'humidité des matières premières, ce qui est réductible. En perspectives, des futures recherches pourront analyser le lien entre l'humidité des matières premières, la charge des boulets dans le broyeur, la fonction de la dureté et la taille des particules à l'alimentation du broyeur pour optimiser le rendement énergétique dans le processus de fabrication du ciment.

Références bibliographiques

- ABDERRAHMANE Aridj, (2020). Impact de la minéralogie de clinker sur la broyabilité et les performances des broyeurs ciment. Mémoire de Master, Université Mohamed Khider de Biskra, Algérie.
- CHARFI FOURATI Faouzia, BOUAZIZ Jamel & BELAYOUNI Habib (2000). « Valorisation du phosphogypse de Tunisie en vue de son utilisation comme substituant au gypse naturel dans la fabrication du ciment ». *Environnement, Ingénierie & Développement*, N°20-4ème trimestre, pp.24-32.
- DIA Mouhamadou Moustapha & SOW Adama, (2007), *Prédiction du taux d'humidité du ciment et étude de son impact sur le bilan thermique de la cuisson*, Projet de Fin d'Etudes, Université Cheik Hanta Diop de Dakar, Sénégal.
- FTENANE Mohamed & ABOUAHI Naima, (2021). Amélioration du facteur de puissance de la cimenterie de Meftah (Alger). Mémoire de Master, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie.
- GHERMAOUI Amina in ISHAK Merzougui, (2020). Improve clinker reactivity-impact on cement performance, Mémoire de Master, Université Mohamed Khider de Biskra, Algérie.
- HADJ SADOK Ahmed, (2004). *Durabilité des mortiers à base de ciment au calcaire* Mémoire de Master, Université de Saad Dahled de Blida, Algérie.
- ISHAK Merzougui, (2020). *Improve clinker reactivity-impact on cement performance*, Mémoire de Master, Université Mohamed Khider de Biskra, Algérie.
- LAUER O (1985) in CLERC Laurent (1992). *Broyage ultrafin de carbonates naturels : Paramétrisation, modélisation et conséquences*

physico-chimiques. Thèse de Doctorat. Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne, 1992. Français.

MOHAMMED. Siline & SAFIULLAH Omary, (2019). Optimisation de la teneur d'un ciment en SO₃ : Étude de l'effet du taux de sulfatage sur les propriétés physicomécaniques d'une matrice cimentaire, *Academic Journal of Civil Engineering*, 36(1), 259-262.

NARIMENE Tebina, (2022). *Impact finesse de ciment sur le temps de prise et le durcissement du Mortier.* Mémoire de Master, Université Mohamed Khider de Biskra, Algérie.

RESSAM. S, (2011). *Influence de la température clinker et tuf sur le procédé de broyage du clinker à ciment.* Mémoire de Master, Université de Saad Dahled de Blida, Algérie.

ROMILLIAT Elodie, (2006). *Etude des modes d'action d'agents de mouture sur le broyage du clinker.* Thèse de Doctorat. Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne, France.

PERCEPTIONS DES ENSEIGNANTS DE PHILOSOPHIE DU TOGO DE L'APPROCHE PAR COMPÉTENCES

Sougle-Man Yao IMOUI¹

Université de Kara, Togo

imouclemence@gmail.com

Bilakani TONYEME²

Université de Lomé, Togo, tonyemetheophile@gmail.com

Résumé

Les réformes curriculaires et pédagogiques sont cruciales à l’ère de la mondialisation. Conscient des exigences internationales, le Togo adopte l’Approche par compétences (APC) en substitution à la Pédagogie par objectif (PPO), y compris pour l’enseignement de la philosophie. Mise en application au second cycle du secondaire dès la rentrée 2022-2023, cette réforme suscite des réactions mitigées. Cette étude explore les perceptions des enseignants de philosophie de l’APC. Basée sur une méthodologie qualitative, elle mobilise 15 enseignants de deux circonscriptions pédagogiques : Agoényivé-Est et Agoényivé-Ouest. Les résultats révèlent une perception négative et une forte résistance, les enseignants jugeant l’APC inadaptée à l’enseignement de la philosophie au Togo.

Mots clés : Approche par compétences, Pédagogie par objectif, philosophie, perception des enseignants, Togo.

PERCEPTIONS OF PHILOSOPHY TEACHERS IN TOGO REGARDING THE COMPETENCY-BASED APPROACH

Abstract

Curricular and pedagogical reforms are crucial in the age of globalization. Aware of international requirements, Togo is adopting the Approche par compétences (APC) to replace the Pédagogie par objectif (PPO), including for the teaching of philosophy. Implemented in the upper secondary cycle from the start of the 2022-2023 academic year, this reform has met with mixed reactions. This study explores philosophy teachers' perceptions of the APC. Based on a qualitative methodology, it mobilized

¹Doctorante-Université de Kara, Téléphone : (00228) 91918603, imouclemence@gmail.com

² Université de Lomé, Téléphone : (00228) 90 14 22 68. tonyemetheophile@gmail.com

15 teachers from two educational districts: Agoènyivé-Est and Agoènyivé-Ouest. The results reveal a negative perception and strong resistance, with teachers deeming the APC unsuitable for teaching philosophy in Togo.

Keywords : Competency-based approach, objective-based pedagogy, traditional pedagogy, philosophy, teacher perception, Togo.

Introduction

La littérature scientifique en Sciences de l'Éducation a formellement dressé le constat que diverses approches pédagogiques, référant à différents courants philosophique, psychologique et sociologique ont marqué le cours de l'histoire de la pédagogie. Les unes traditionnelles préoccupées par le volume des connaissances à maîtriser pour répondre à des besoins immédiats et les autres dites nouvelles, la Pédagogie par objectif (PPO), l'Approche par compétences (APC), préoccupées par les aspects importants de la personnalité de l'enfant et les finalités visées par l'école pour le développement de la société, ont introduit plus de rigueur dans leur démarche (K. Keddar, 2012). Intégrant les principes du modèle socioconstructiviste, l'Approche par compétences (APC) enrichit la démarche d'apprentissage qui implique le développement des compétences chez l'apprenant. Ces compétences renvoient à la fois à un ensemble ordonné de capacités (activités) qui s'exercent sur des contenus dans une catégorie donnée de situations pour résoudre des problèmes posés par celle-ci (X. Roegiers et J-M. De Ketela, 1996) ou à un ensemble intégré et fonctionnel de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir, qui permettront, face à une catégorie de situation, de s'adapter, de résoudre des problèmes et de réaliser des projets (M. Romainville *et al.*, 1998). Au demeurant, l'introduction de ce concept dans le champ de l'éducation est une tendance manifeste des systèmes éducatifs actuels. Pour M. Tozzi cité par J. Kalambele (2022), cette propension observable au niveau mondial a imposé des conséquences sur l'écriture des programmes, la manière de faire travailler les élèves et la façon d'évaluer dont la philosophie ne saurait s'en passer, au risque de renforcer l'idée que son éducation demeure élitaire, réservée à une classe de privilégiée.

Certes, l'Approche par compétences (APC) a ébranlée les piliers de l'enseignement en revisitant l'essence profonde de l'apprentissage. Cependant, toute réforme scolaire repose sur des choix politiques qu'il serait erroné de négliger (G. Boutin, 2004). Au Togo, comme dans de nombreux pays d'Afrique francophone, les réformes éducatives s'alignent sur les principes établis par les grandes institutions internationales. Dans ce cadre, la signature en 2002 de l'accord du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) pour la mise en œuvre du projet Éducation en matière d'Environnement, de Population et de Santé de la Reproduction (EPD/SR) a

favorisé l'intégration progressive de l'APC dans le système éducatif togolais. L'objectif de cette réforme est de doter au Togo d'un système scolaire assez performant en vue d'atteindre les Objectifs du Développement (ODD) formulés lors de la conférence d'Incheon en Corée du Sud en 2015.

Introduite au second cycle du secondaire, l'APC vise à améliorer l'efficacité scolaire et la réussite des élèves. La philosophie, en tant que discipline enseignée, n'échappe pas à cette réforme. Toutefois, la mise en œuvre effective de cette approche par les enseignants de philosophie demeure une problématique majeure. En l'absence de manuels adaptés et de formations approfondies, ces derniers rencontrent des difficultés à s'approprier les fondements théoriques et pratiques de l'APC. En effet, quatre ans après son adoption pour l'enseignement de la philosophie, les enseignants ne disposent toujours pas de matériel didactique adéquat, hormis quelques journées pédagogiques organisées par les inspecteurs.

Face à ces défis, il apparaît essentiel d'analyser l'application de l'APC en milieu scolaire et d'identifier d'éventuelles solutions. La présente contribution a pour objectif de comprendre les perceptions des enseignants de philosophie de cette approche qui revêt un enjeu capital, d'autant plus que son expansion dans le système éducatif togolais se poursuit. Or, à ce jour, aucune étude ne s'est encore penchée sur cette question, alors même que les enseignants sont les premiers concernés. Comme le soulignent E. Karen, M. Akanksha, E. Legault et D. Archer (2010), un écart significatif existe souvent entre les discours officiels et la réalité des pratiques pédagogiques.

Dans cette perspective, nous nous appuyons sur le modèle de la dynamique motivationnelle de R. Viau (2009), qui distingue trois sources de motivation : la perception de la valeur accordée à l'activité, la perception de compétence pour l'accomplir et la perception de contrôlabilité. Ce cadre théorique nous permettra d'analyser les perceptions des enseignants de philosophie quant à l'APC, en portant une attention particulière à la préparation des cours et à l'appropriation de cette approche. De ce fait, l'hypothèse principale de cette étude suppose qu'il existe un rapport de complémentarité entre les perceptions des enseignants de l'Approche par compétences (APC) et l'application de cette méthode pédagogique dans leurs pratiques de classe. Plus spécifiquement, trois hypothèses sont émises :

- Les enseignants ont une perception négative de l'APC ;
- Les enseignants perçoivent l'APC comme une méthode adaptée à l'enseignement de la philosophie ;
- Les enseignants pensent que l'évaluation avec la méthode APC est plus facile.

Pour vérifier toutes ces hypothèses, une méthodologie, décrite ci-dessous, a été mise en place.

1.Méthodologie de recherche

1.1. Cadre de l'étude

Au Togo, l'enseignement secondaire comprend deux cycles : le premier cycle du secondaire qui comprend les études de la classe de 6^{ème} à celle de 3^{ème} et le second cycle du secondaire dont les études concernent les classes de 2^{nde} jusqu'en classe de terminale. Cette étude est réalisée au second cycle du secondaire général spécifiquement dans les établissements d'enseignement publics de deux circonscriptions pédagogiques : Agoènyivé-Est et Agoènyivé-Ouest. Situés au sud du Togo précisément dans la région éducative Grand-Lomé, les circonscriptions pédagogiques Agoènyivé-Est et Agoènyivé-Ouest dénombrent selon les résultats de l'annuaire statistique (2022-2023), 104 lycées repartis par ordre d'enseignement : 12 lycées publics et 92 lycées privés et communautaires, 1 276 enseignants et un effectif global de 26 585 élèves. Parmi les 1276 enseignants que compte les deux Inspections, 89 sont des enseignants de philosophie (Données statistiques Inspection Agoènyivé, 2024).

1.2. Population et échantillon

La présente étude porte son intérêt sur les enseignants de philosophie de six lycées publics des dites circonscriptions. Nous avons procédé par la méthode à choix raisonné pour sélectionner 15 enseignants sur un effectif global de 25 enseignants de philosophie. Le choix de cette méthode est basé sur les critères liés au niveau d'étude et au nombre d'année d'expérience professionnelle. La technique a consisté d'identifier dans chaque établissement un enseignant de philosophie ayant au moins une licence en philosophie et cinq années d'expérience professionnelles. En nous fondant sur ces considérations méthodologiques, nous sommes parvenus à interroger au final un échantillon d'enseignant constitué de 10 hommes et de 5 femmes soit 14 % de l'effectif total des enseignants.

1.3. Procédures et outils de collecte des données

En raison de l'objectif de cette étude, une approche qualitative a été adoptée. Nous avons eu recours aux interviews pour collecter les informations. L'outil de collecte de données est constitué d'un guide d'entretien comportant trois axes d'analyse. Le premier axe est consacré à la perception des enseignants de la préparation du cours de philosophie avec l'APC, tandis que les deux autres sont dédiées aux perceptions liées à l'APC

comme méthode d'enseignement et à l'évaluation selon l'APC. Des entretiens semi-directifs d'une durée de 30 minutes ont été enregistrés et retranscrits.

1.4. Méthode d'analyse de données

Les données recueillies ont été soumises à une analyse thématique de contenu qui consiste à procéder de façon systématique au repérage et au regroupement des thèmes abordés. Cette analyse a permis de mieux comprendre les trois axes de perception des enseignants de l'APC, en lien avec les trois composantes du modèle de la dynamique motivationnelle de Viau (2009).

2. Résultats et discussion

2.1. Résultats

Les résultats sont présentés successivement selon les trois axes d'analyse de perceptions susmentionnés.

2.1.1. Perceptions liées à la préparation du cours de philosophie avec l'APC

L'analyse des propos recueillis révèle que les enseignants, 6 sur 15 reconnaissent que l'APC, comparée à la PPO, est une méthode qui facilite la préparation d'un cours de philosophie. Avec l'APC, l'enseignant fixe les limites à ses actions : « En réalité, bien avant l'APC le cours de philosophie était préparé en fonction des objectifs pédagogiques que l'enseignant définissait en amont. Mais depuis l'introduction de la méthode approche par les compétences (APC), ces pratiques ont cessé » (Enseignant A, 2024). C'est dans cette même optique qu'un autre enseignant soutien que : « en philosophie le temps de préparation du cours est plus allégé avec l'APC car les enseignants font moins d'effort dans l'élaboration de la fiche pédagogique » (Enseignant B, 2024). Les enseignants ont le plus évoqué le rôle prépondérant du guide d'exécution mis à leur portée dans l'élaboration des contenus d'enseignement : « nous élaborons désormais les fiches pédagogiques en fonction du guide d'exécution mis à notre disposition. Le contenu de ce guide constitue à même temps le programme philosophiques » (Enseignant C, 2024). Il faut souligner que l'usage du guide d'exécution est une obligation pour les enseignants : « compte tenu du fait que l'enseignant est obligé d'élaborer sa fiche pédagogique suivant les orientations du guide d'exécution l'enseignant ne se lève pas pour enseigner comme bon lui semble » (Enseignante D, 2024).

En outre, lors des entretiens, les enseignants ont également reconnu que les approches pédagogiques précédemment utilisées ; notamment la pédagogie traditionnelle, la pédagogie par les objectifs (PPO), dans l'enseignement de la philosophie, sont trop théoriques et loin des réalités sociales : « avec l'APC, l'enseignant n'est plus le seul maître de sa classe, il ne vient plus vomir les connaissances mais plutôt à la manière de Socrate, il conduit les apprenants vers la construction du savoir par eux- mêmes » (Enseignant E, 2024).

Préalablement à leurs pratiques de classe avec l'APC, il nous semble opportun de relever que les enseignants s'investissent davantage dans la gestion des séquences d'enseignement. En APC le cours de philosophie est organisé en fonction de différents moments didactiques notamment le contrôle des prérequis, par l'enseignant, la présentation de la « situation problème » ; l'accompagnement des élèves dans la résolution de la situation problème suivis du contrôle d'acquisition des compétences à travers un exercice d'application. Dans les faits, l'enseignant organise son cours autour des objectifs qui sont par la suite traduits en compétences. Ainsi, la préparation du cours se fait donc dans l'approche par les compétences à deux niveaux. Il s'agit d'abord pour l'enseignant de mettre en évidence les acquis (savoirs) et ensuite de préparer leur réinvestissement (Propos enseignants,2024).

Nous avons donc observé, à travers ces perceptions l'enthousiasme des enseignants à appliquer l'APC dans leurs pratiques d'enseignement à partir de leurs fiches pédagogiques. Même si dans l'ensemble les enseignants évoquent leurs adhésions à l'enseignement de philosophie au moyen de la méthode APC, il faut toutefois souligner une incongruité dans les discours des enseignants. Nous avons constaté au cours des entretiens que les enseignants, ont majoritairement, soit 9 enseignants sur 15 désavoué l'APC. Ceux-ci estiment que :

La méthode de préparation du cours n'a pas considérablement évolué avec l'APC. C'est plutôt les terminologies des concepts qui ont changé. Autrement dit avec la méthode PPO l'enseignant élabore sa fiche pédagogique par rapport aux objectifs du cours qui sont aujourd'hui transformés en compétence ou en capacité avec l'APC (propos de plusieurs enseignants, 2024).

D'ailleurs en philosophie l'on a anticipé sur l'APC « on était déjà dans l'APC. Pour moi en philosophie ce n'est pas un changement de méthode mais un changement de nom » (Enseignant F, 2024). Parmi les enseignants interrogés, certains pensent que la préparation du cours avec l'APC est

difficile et épouse l'enseignant : « c'est difficile de préparer le cours avec l'APC parce que cela nécessite trop d'efforts intellectuel, physique de la part de l'enseignant » (Enseignante G, 2024).

En réponse à la perception énumérée plus haut, l'analyse révèle que les enseignants n'ont pas contribué à la conceptualisation des contenus du programme suivant l'APC, par conséquent, ils sont en manque de compétences adéquates pour s'approprier les contenus afin de mieux élaborer leurs fiches pédagogiques. Bien que tous reconnaissent l'intérêt pédagogique de l'APC, ils éprouvent cependant des difficultés à proposer des contenus de cours qui donnent sens à l'apprentissage au cours de philosophie par les élèves. Au-delà de la perception des enseignants sur la préparation du cours de philosophie, suivant la méthode APC, il est également indispensable d'analyse, les perceptions des enseignants sur l'APC comme méthode d'enseignement de la philosophie.

2.1.2. Perception sur l'APC comme méthode d'enseignement

Globalement, les enseignants interrogés sur l'APC, comme méthode adaptée à l'enseignement de la philosophie, ne partagent pas le même point de vue. D'aucuns prétendent que l'APC est une méthode non adaptée à l'enseignement de la philosophie : « Pour moi l'APC n'est pas vraiment adaptée à l'enseignement de la philosophie mais comme c'est une exigence de l'Etat on fait avec » (Enseignante A, 2024). Dans la même perspective un autre enseignant interrogé soutient ceci : « je ne trouve pas que c'est fondé. Avec l'APC l'enseignant fait trop d'effort pour faire passer le cours » (Enseignant B, 2024), « avec l'APC les élèves donnent l'impression de comprendre le cours de philosophie mais aux évaluations ils prouvent le contraire, donc pour moi cette méthode n'est pas bonne » (Enseignante C, 2024).

Toutefois, nous avons recensé auprès de certains enseignants des désaccords sur les opinions précédentes. Quelques enseignants soulignent que : « l'APC est mieux adaptée au cours de philosophie car j'ai constaté qu'avec l'APC les enfants réussissent mieux les exercices en philosophie » (propos d'une enseignante E, 2024). Abondant dans la même logique un autre enseignant interrogé s'exprime comme suit : « je trouve que la méthode APC est bien cadrée avec l'enseignement de la philosophie parce que cette méthode nous a permis de réduire le volume des contenus d'enseignement » (propos d'un enseignant F, 2024).

Il se dégage de l'analyse succincte des diverses perceptions des enseignants sur l'APC, deux importants indicateurs dont le premier est lié à la mise en application effective de l'APC dans leurs pratiques d'enseignement-apprentissage, car pour la plupart d'entre eux cette méthode pédagogique est inadaptée à l'enseignement de la philosophie, d'où les réticences dans les pratiques de classe. Le second indicateur relève du caractère réfractaire des enseignants au changement. En effet, la plupart des

enseignants interrogés continuent encore par faire l'usage de la méthode par les objectifs dans leurs pratiques d'enseignement-apprentissage : « s'il faut choisir une méthode d'enseignement, je préfère la pédagogie par objectif » soutient une enseignante (Enseignante G, 2024).

Dans ce cas nous ne pouvons pas envisager la mise en œuvre effective de l'APC dans l'enseignement de la philosophie dans la mesure où les acteurs clés ne comprennent pas les fondements théoriques de cette approche.

2.1.3. Perceptions liées à l'évaluation

Au même titre que la préparation du cours, l'évaluation occupe une place de choix dans le processus enseignement-apprentissage en philosophie. Évaluer en APC revient à vérifier si les compétences sont acquises. Si l'élève est capable de mobiliser des habiletés et des capacités notamment les savoirs, savoir-faire et savoir-être adéquats dans une situation précise telle qu'une situation-problème qui appartient à une famille de situations. Pour ce faire la plupart des enseignants interrogés estiment que l'évaluation en APC est plus simple et cohérente car, « l'épreuve de philosophie en APC suit le canevas mis en place dans le guide d'exécution » (Enseignant A, 2024).

De manière générale, il ressort des entretiens que l'ensemble des enseignants, soit 7sur 15, enseignants sont unanimes sur le fait que :

Contrairement à la méthode par les objectifs, où l'épreuve d'évaluation est élaborée en fonction des objectifs pédagogiques définis en amont par l'enseignant et entachée de subjectivité ; l'évaluation en APC n'est autre chose que de vérifier les habiletés chez l'apprenant, de vérifier ses capacités devant une situation complexe (Enseignant C, 2024).

Ce qui est d'ailleurs intéressant à noter d'après nos entretiens, est que tous les enseignants suivent les orientations du guide d'exécution. L'épreuve d'évaluation, nous souligne les enseignants, comporte : « Deux parties : une partie « A » qui est constituée de courtes questions et une partie « B » qui porte très souvent sur un exercice de technique de dissertation ou de commentaire philosophique » (Enseignant D, 2024).

Ce constat est la preuve justificative que même avec l'absence du suivi des inspecteurs, les enseignants n'évaluent pas les apprenants à leur gré. Cependant, d'autres semblent être contrariés par les nouvelles normes d'évaluation. Par contre, certains de nos interlocuteurs estiment que la manière d'évaluer avec l'APC n'a en réalité pas beaucoup changé parce qu'ils procèdent toujours de la façon traditionnelle pour évaluer les apprenants : « nous faisons l'usage des trois moments d'évaluation à savoir : diagnostique, formative et sommative » (Enseignant E, 2024). Nous faisons le contrôle des prérequis puis l'évaluation sommative intervient à la fin de l'année et sanctionné d'un examen pour les classes d'examen et d'une composition pour les classes de passage. Donc pour moi, même avec l'APC, les méthodes d'évaluation n'ont pas beaucoup évolué (Enseignant F, 2024). Bien que lors des formations continues, les équipes d'encadrement mettent

un accent particulier sur l'usage des guides d'exécutions, force est de constater de par nos entretiens une dichotomie entre les enseignants sur la question d'évaluation.

Au titre des perceptions évoquées ci-dessus, il convient de rappeler que la problématique liée à l'évaluation des apprenants en philosophie quelle que soit la nature de la méthode constitue une autre préoccupation car nous avons pu relever à travers les réponses des enseignants une confusion de méthodes et de pratiques d'évaluation. À cet effet, l'évaluation en APC ne se résume pas à faire de simples contrôles de connaissances à travers des séries d'exercices mais plutôt à mettre l'apprenant devant une ou des tâches complexes qu'il doit être capable de résoudre. De ce fait, l'évaluation n'est donc pas une simple application ou une transposition, mais plutôt une activité de création et d'innovation qui consiste à vérifier les acquis et compétences de l'apprenant. Ainsi donc le caractère rigoureux de l'évaluation en APC, n'est véritablement pas vérifiable auprès de l'ensemble de notre échantillon d'étude, en raison de la divergence des opinions sur cette question.

3. Discussion

L'objectif de cette étude est d'analyser les perceptions des enseignants de philosophie de l'Approche par compétences (APC) comme méthode d'enseignement, à travers trois axes : la préparation du cours, l'APC en tant que méthode d'enseignement et l'évaluation des élèves. Dans cette section, nous discutons des principaux constats issus de ces trois axes d'analyse. Préalablement pour ce qui est de la préparation du cours, il ressort que les enseignants n'ont pas été impliqués dans la conception des contenus du programme selon l'APC. Par conséquent, ils ne disposent pas des outils nécessaires pour s'approprier ces contenus et élaborer efficacement leurs fiches pédagogiques. Bien qu'ils reconnaissent tous l'intérêt pédagogique de l'APC, ils éprouvent des difficultés à proposer des cours qui donnent véritablement du sens à l'apprentissage de la philosophie pour les élèves.

Ces résultats rejoignent ceux de Cros *et al.* (2009), qui ont mené une étude évaluative sur la mise en œuvre de l'APC dans plusieurs pays d'Afrique francophone. Ils ont constaté que de nombreux enseignants souhaitent appliquer les exigences de l'APC telles que définies dans les guides pédagogiques et les programmes, mais qu'un manque de formation et de maîtrise de cette approche les empêche d'exploiter ces documents de manière optimale. De plus, ils éprouvent des difficultés à abandonner la pédagogie par objectifs (PPO) au profit de l'APC. En conséquence, leurs pratiques pédagogiques restent incertaines, incohérentes et marquées par des résidus de la PPO.

Par ailleurs, les travaux de Cardin *et al.* (2012) menés auprès d'enseignants du secondaire au Québec montrent que, malgré la réforme APC, l'enseignement magistral reste prédominant. De même, l'étude

d’Ammouden (2018) en Algérie révèle que les enseignants perçoivent la réforme APC comme mal gérée, imposée sans consultation préalable ni formation suffisante. Ils estiment que l’élaboration des nouveaux programmes et manuels a été bâclée, ce qui les conduit à rejeter cette approche et à ne pas l’appliquer en classe.

S’agissant de l’axe lié à l’évaluation, les résultats montrent une grande confusion parmi les enseignants quant aux méthodes d’évaluation conformes à l’APC. En l’absence de directives claires et de formations adéquates, chacun adopte sa propre manière d’évaluer les élèves. Cette tendance se retrouve dans d’autres contextes éducatifs.

En France, l’étude de Loisy *et al.* (2014) met en évidence deux tensions majeures dans l’évaluation des compétences des apprenants. La première concerne la volonté d’objectivité et la faisabilité de l’évaluation : certains enseignants préfèrent une évaluation globale et subjective des productions des élèves, tandis que d’autres établissent des grilles de critères qu’ils n’utilisent pas ou qu’ils multiplient à l’excès. La seconde tension réside dans le dilemme entre l’évaluation des compétences et la demande persistante d’attribution de notes.

Au Sénégal, Sakho (2017) constate que, malgré l’introduction de l’APC, les modalités d’évaluation n’ont pas évolué et restent ancrées dans les anciennes pratiques. De même, au Mali, Coulibaly (2017) observe que, malgré les directives officielles encourageant une évaluation basée sur l’APC, les enseignants continuent à privilégier des évaluations traditionnelles centrées sur la transmission des connaissances, même si certaines pratiques d’évaluation formative existent de manière informelle.

En somme, l’analyse des perceptions des enseignants de philosophie sur l’APC met en évidence deux constats majeurs. D’une part, ils rencontrent de nombreuses difficultés dans la mise en application effective de cette approche, qu’ils jugent peu adaptée à l’enseignement de la philosophie. D’autre part, une forte résistance au changement est perceptible, puisque la majorité d’entre eux continue à privilégier la pédagogie par objectifs. Comme l’exprime une enseignante : « S’il faut choisir une méthode d’enseignement, je préfère la pédagogie par objectifs ».

Conclusion

L'objectif de la présente contribution était d'explorer les perceptions des enseignants de philosophie de l'Approche par compétences (APC). Trois axes de perceptions ont guidé notre démarche. Il a été d'abord question d'analyser les perceptions liées à la préparation du cours de philosophie avec l'APC. Ensuite, nous avons analysé les perceptions sur l'APC comme méthode d'enseignement et enfin, les perceptions liées à l'évaluation. Pour ce qui est de la méthodologie, nous avons opté pour l'approche qualitative. Nous avons réalisé des entretiens avec un échantillon de 15 enseignants de philosophie.

Pour vérifier nos hypothèses de recherche, nous avons exploité les réponses des enseignants issues des entretiens. L'analyse des différents axes de perceptions révèle que l'Approche par compétences (APC) n'est pas perçue comme la méthode pédagogique la mieux adaptée à l'enseignement de la philosophie. Cette situation s'explique par une maîtrise insuffisante des fondements théoriques de l'APC par les enseignants. Aussi, le déficit de manuels pédagogiques adaptés à l'APC, l'insuffisance de formation et surtout de l'implication des enseignants à cette reforme pédagogique expliquent en grande partie le désintérêt des enseignants pour cette méthode dans leurs pratiques de classe. En conséquence, nous avons pu constater de manière générale à travers l'analyse des différents axes, une perception négative des enseignants de l'Approche par compétences (APC) et une forte résistance des enseignants jugeant l'APC inadaptée à l'enseignement de la philosophie au Togo. Toutes ces divergences d'opinion ne sont pas sans conséquences sur les pratiques de classe des enseignants.

Aux fins d'améliorations des pratiques enseignantes en philosophie, nous suggérons que le ministère en charge de l'enseignement secondaire continue d'assurer la formation continue des enseignants sur les nouvelles méthodes d'enseignement-apprentissage précisément l'APC et de mettre à la disposition des enseignants et des élèves des manuels et des supports pédagogiques modernes qui répondent à leurs besoins.

Références bibliographiques

- Ammouden, M., 2018, L'approche par les compétences en Algérie : de la théorie à la pratique.
- Coulibaly, S., 2017, Appropriation des pratiques d'évaluation intégrée à l'apprentissage dans un contexte d'approche par compétences par les enseignants du secondaire au Mali.
[https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/19010.](https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/19010)

- Cros, F., et al., 2009, Étude sur les réformes curriculaires par l'approche par compétences en Afrique.
- Cuq, J.-P., 2003, Dictionnaire de didactique du français : langue étrangère et seconde, Clé International, Paris, 303 p.
- Dierendonck, C., Loarer, E., et Rey, B., 2009, L'évaluation des compétences en milieu scolaire et en milieu professionnel, pp.257-
267.http://www.actionaid.org/sites/files/actionaid/ilops_methods_final.pdf, consulté le 25 septembre 2024.
- FNUAP, 2002, Fond des Nations Unies pour la Population.
- Lauwerier, T., et Akkari, A., 2015, Les enseignants et la qualité de l'éducation de base en Afrique subsaharienne. Recherche et prospective en éducation : réflexions thématiques, (11) <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf000023273>, Vol 19, n°1 – Janvier– Juin 2025 - ISSN 0531–2051260.
- Loisy, C., Coquide, M., Prieur, M., Aldon, G., Magneron, N., et Mercier Dequidt, C., 2014, Évaluation des compétences du socle commun en France : tensions et complexités.
- Mansour, A., 2012, Approche par compétence, REPERES-IREM, N°88.
- Marphatia, E. K., Legault, A. A., et Archer, D., 2010, Researching education outcomes in Burundi, Malawi, Senegal and Uganda: using participatory tools and collaborative approaches.
- Boutin, G. 2004, l'approche par compétences en éducation : Un amalgame paradigmatic, vol,1 n° 18, pp.25- 41.
- Kalambele,J., 2022, Évaluation de la philosophie au secondaire au Cameroun selon APC : Confusions et approximations autour du nouveau paradigme. Revue Diotime, n° 90.
- Keddar, K.,2012, De l'approche par objectifs (APO) à l'approche par compétences (APC) : Rupture ou continuité ? Les cahiers du Crasc, n° 21, pp.33-45.
- Réforme, 1975, Réforme de l'enseignement au Togo.
- Roegiers X. et De Ketela,J-M., 2010, la pédagogie de l'intégration, Bruxelles, De Boeck.

- Romainville, M. et al., 1998, Reforme : à ceux qui s'interrogent sur les compétences et leurs évaluation, forum pédagogique, pp. 21-27.
- Sakho, I., 2017, Élaboration et validation d'un modèle d'épreuve certificative en lecture et écriture, axé sur l'approche par compétences (APC) en 6e année du primaire au Sénégal.
- Tonyeme B., 2024, Didactique de la philosophie au secondaire et dans le supérieur.
- Tozzi, M., 2012, Nouvelles pratiques philosophiques, Lyon : Chroniques sociales, 343 p.
<https://journals.openedition.org/rechercheseductions/>.
- Unesco, 2016, Global Education Monitoring Report : If you don't understand, how can you learn?
<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000243713>
- Viau, R., 2009, la motivation en contexte scolaire 2^e édition, pratiques pédagogiques, De Boeck Université, ISBN, 978-2-8041-1148-9, 218p.



Institut National de la Recherche Scientifique (INRS)
BP 2240 LOME – TOGO
Tél (228) 22 21 01 39 / (228) 22 21 39 94
Email: inrs@inrs.gouv.tg; inrstogo@yahoo.fr
Site web: <https://inrs.gouv.tg>